BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINE D'INVESTISSEMENT

ANNALES

Quarante-cinquième session annuelle de
l'Assemblée des gouverneurs de la Banque

Dix-neuvième session annuelle de
l'Assemblée des gouverneurs de la Société

Lima (Pérou)
mars 2004

Cette publication contient les procès-verbaux et des renseignements complémentaires relatifs à la Quarante-cinquième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et à la Dix-neuvième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Société interaméricaine d'investissement, qui se sont tenues conjointement à Lima (Pérou), du 29 au 31 mars 2004. Elle contient également les résolutions approuvées entre les Quarante-quatrième et Quarante-cinquième sessions annuelles de la Banque et celles approuvées à cette dernière, ainsi que les résolutions approuvées lors de la Dix-neuvième session annuelle de la Société. Y figurent enfin les discours prononcés à ces sessions ainsi que les listes des participants, qui comprennent les délégations officielles, la haute Direction et le Conseil d'administration de la Banque et de la Société, ainsi que les observateurs de pays non membres et d'organisations internationales.

PROCÈS-VERBAL DES SESSIONS 1

ORDRES DU JOUR 3

Ordre du jour de la Quarante-cinquième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque 3

Ordre du jour de la Dix-neuvième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Société 3

RÉSOLUTIONS 5

Résolutions approuvées à la Quarante-cinquième session annuelle de la Banque 7

Résolution approuvée à la Dix-neuvième session annuelle de la Société 13

PROGRAMME DES SÉANCES 17

DISCOURS 19

Séance d'ouverture (Première séance plénière) 21

M. Augusto Zodda, Gouverneur suppléant temporaire pour l'Italie, au nom du Président sortant des Assemblées des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et de la Société interaméricaine d'investissement 23

M. Pedro Pablo Kuczynski, Président des Assemblées des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et de la Société interaméricaine d'investissement, et Gouverneur pour le Pérou 27

M. José Luis Machinea, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) 30

M. Enrique V. Iglesias, Président de la Banque interaméricaine de développement et du Conseil d'administration de la Société interaméricaine d'investissement 33

Son Excellence M. Alejandro Toledo, Président du Pérou 43

Deuxième séance plénière 49

M. Guido Mantega, Gouverneur pour le Brésil 51

M. Olav Kjørven, Gouverneur pour la Norvège 53

M. Mauricio Pozo Crespo, Gouverneur pour l'Équateur 56

M. Nicolás Eyzaguirre Guzmán, Gouverneur pour le Chili 59

M. Rodrigo de Rato y Figaredo, Gouverneur pour l'Espagne 63

M. Owen Arthur, Gouverneur pour la Barbade, prononcé au nom des pays membres anglophones des Caraïbes 66

M. Yuji Yamamoto, Gouverneur pour le Japon 69

M. Roberto Lavagna, Gouverneur pour l'Argentine 72

M. Francisco Gil Díaz, Gouverneur pour le Mexique 76

M. Ramon Fernandez, Gouverneur suppléant temporaire pour la France 80

M. Isaac Alfie, Gouverneur pour l'Uruguay 83

M^me^ Uschi Eid, Gouverneur pour l'Allemagne 86

M. Richard Teuten, Gouverneur suppléant temporaire pour le Royaume-Uni 88

M. Alberto Carrasquilla Barrera, Gouverneur pour la Colombie 90

M. Randal K. Quarles, Gouverneur suppléant temporaire pour les États-Unis 93

Troisième séance plénière 97

M. Franciscus Godts, Gouverneur suppléant pour la Belgique 99

M. James Melanson, Gouverneur suppléant temporaire pour le Canada 102

M. Henri Bazin, Gouverneur pour Haïti 106

M. Oscar Knapp, Gouverneur pour la Suisse 110

M. Diego Luis Castellanos, Gouverneur suppléant temporaire pour le Venezuela 114

M. Norberto Delgado Durán, Gouverneur pour le Panama 116

M. Dionisio Borda, Gouverneur pour le Paraguay 118

M^me^ Brigitte Windisch, Gouverneur suppléant temporaire pour l'Autriche 120

M. Gerard Steeghs, Gouverneur suppléant temporaire pour les Pays-Bas 123

M^me^ María Antonieta de Bonilla, Gouverneur pour le Guatemala, au nom du Belize, du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua 126

M. Javier Cuevas Argote, Gouverneur suppléant pour la Bolivie 129

M. Avner Halevi, Gouverneur suppléant temporaire pour Israël 131

M. José Moreno, Gouverneur suppléant temporaire pour le Portugal 133

Quatrième séance plénière 135

M^me^ Irena Sodin, Gouverneur suppléant pour la Slovénie 137

M. Pasi Hellman, Gouverneur suppléant temporaire pour la Finlande 139

M. Arne Rodin, Gouverneur suppléant temporaire pour la Suède 142

M. Apolinar Veloz, Gouverneur suppléant temporaire pour la République dominicaine 145

Séance de clôture (Cinquième séance plénière) 149

M. Giovanni Redondo, jeune créateur d'entreprise 151

M. Enrique V. Iglesias, Président de la Banque interaméricaine de développement et du Conseil d'administration de la Société interaméricaine d'investissement 153

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE SUR SES ACTIVITÉS DEPUIS LA DERNIÈRE SESSION ANNUELLE 159

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ SUR SES ACTIVITÉS DEPUIS LA DERNIÈRE SESSION ANNUELLE 161

PARTICIPANTS 163

Autorités 165
Délégations officielles (BID et SII) 165
Administrateurs, Administrateurs suppléants et Conseillers de la BID 184
Administrateurs et Administrateurs suppléants de la SII 185
Observateurs de pays non membres 186
Observateurs d'organisations internationales 187

La Quarante-cinquième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et la Dix-neuvième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Société interaméricaine d'investissement se sont tenues à Lima (Pérou) du 29 au 31 mars 2004.

La séance d'ouverture a débuté sous la présidence de Monsieur Augusto Zodda, Gouverneur suppléant temporaire pour l'Italie. Au cours de cette séance ont été approuvés les Ordres du jour des sessions de la Banque et de la Société (voir page 3), puis le Gouverneur suppléant temporaire pour l'Italie, en sa qualité de Président sortant des Assemblées, a présenté un rapport sur ce qui a été accompli depuis les dernières sessions annuelles. Ensuite, Monsieur Pedro Pablo Kuczynski, Gouverneur pour le Pérou, a été élu Président des Assemblées des gouverneurs.

Ont assisté à la séance d'ouverture Monsieur Oscar Luis Castañeda Lossio, Maire de Lima, Son Excellence Monsieur Alejandro Toledo, Président du Pérou, Monsieur César Gaviria, Secrétaire général de l'Organisation des États Américains, et Monsieur José Luis Machinea, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

A. Points traités par l'Assemblée des gouverneurs de la Banque

1. Rapport du Président de l'Assemblée des gouverneurs et du Comité de l'Assemblée des gouverneurs sur les travaux accomplis depuis la dernière session annuelle

   Lors de la séance d'ouverture, l'Assemblée des gouverneurs a pris note du rapport du Président du Comité de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque sur les travaux accomplis depuis la dernière session annuelle. Le rapport se trouve à la page 159.

2. Rapport annuel de la Banque et états financiers pour 2003

   Lors de la deuxième séance plénière, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé les états financiers du Capital ordinaire, du Fonds des opérations spéciales et du Compte du Mécanisme de financement intermédiaire pour l'exercice clos le 31 décembre 2003, selon les termes des Résolutions AG-1/04, AG-2/04 et AG-3/04, respectivement.

   En outre, conformément aux dispositions de la Section 2(b) de la Résolution AG-12/83, l'Assemblée des gouverneurs a affecté au Compte du Mécanisme de financement intermédiaire un montant global équivalant à ÉU$72,6 millions en monnaies convertibles, prélevé sur la Réserve générale du Fonds des opérations spéciales, selon les termes de la Résolution AG-2/04.

3. Sélection du vérificateur extérieur de la Banque pour l'exercice 2004

   Lors de la deuxième séance plénière, l'Assemblée des gouverneurs a choisi le cabinet Ernst & Young LLP comme vérificateur extérieur de la Banque, selon les termes de la Résolution AG-4/04.

4. Lieux et dates des prochaines sessions annuelles des Assemblées des gouverneurs de la Banque et de la Société

Lors de la quatrième séance plénière, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé la Résolution AG-5/04 par laquelle elle convient de tenir la Quarante-septième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs à Nassau (Bahamas), du 20 au 22 mars 2006.

L'Assemblée des gouverneurs a approuvé également la Résolution AG-6/04 par laquelle elle remercie les Gouverneurs pour le Panama, la Belgique, le Costa Rica, et le Mexique de leurs invitations, et charge le Conseil d'administration de présenter en temps opportun ses recommandations à l'Assemblée des gouverneurs au sujet des lieux et dates des prochaines sessions annuelles.

B. Points traités par l'Assemblée des gouverneurs de la Société

1. Rapport du Président de l'Assemblée des gouverneurs et Président du Comité de l'Assemblée des gouverneurs sur les travaux accomplis depuis la dernière session annuelle

   Lors de la séance d'ouverture, l'Assemblée des gouverneurs a pris note du rapport du Président du Comité de l'Assemblée des gouverneurs de la Société sur les travaux accomplis depuis la dernière session annuelle. Le rapport se trouve à la page 161.

2. Rapport annuel de la Société et états financiers pour 2003

   Lors de la troisième séance plénière, par la Résolution CII/AG-1/04, l'Assemblée des gouverneurs, conformément aux dispositions de l'Article IV, Section 2(c)(v) de l'Accord constitutif de la Société, a approuvé les états financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2003; ces états financiers sont inclus dans le rapport annuel de la Société.

Carlos Ferdinand
Secrétaire de la Banque et de la Société

ORDRE DU JOUR DE LA QUARANTE-CINQUIÈME SESSION ANNUELLE DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

1. Rapport du Président de l'Assemblée des gouverneurs et du Comité de l'Assemblée des gouverneurs sur les travaux effectués depuis la dernière session annuelle

2. Élection du Président de l'Assemblée des gouverneurs

3. Rapport annuel de la Banque. États financiers correspondant à 2003 :

   – Capital ordinaire

   – Fonds des opérations spéciales

   – Compte du Mécanisme de financement intermédiaire

4. Sélection des vérificateurs extérieurs pour 2004

5. Lieu et date de la Quarante-septième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs

6. Lieux et dates des futures sessions annuelles des Assemblées des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et de la Société interaméricaine d'investissement

ORDRE DU JOUR DE LA DIX-NEUVIÈME SESSION ANNUELLE DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINE D'INVESTISSEMENT

1. Rapport du Président de l'Assemblée des gouverneurs et du Comité de l'Assemblée des gouverneurs sur les travaux réalisés depuis la dernière session annuelle

2. Élection du Président de l'Assemblée des gouverneurs

3. Rapport annuel de la Société. États financiers correspondant à 2003

RÉSOLUTION AG-1/04

ÉTATS FINANCIERS RELATIFS AUX RESSOURCES DU CAPITAL ORDINAIRE

L'Assemblée des gouverneurs,

CONSIDÉRANT :

Que les vérificateurs extérieurs des comptes de la Banque, engagés conformément aux dispositions de la Section 2(b)(x) de l'Article VIII de l'Accord constitutif de la Banque, ont émis une opinion sans réserve sur les états financiers de la Banque ;

DÉCIDE :

D'approuver les états financiers relatifs aux ressources du Capital ordinaire de la Banque pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2003, qui comprennent le bilan général et le compte des profits et pertes.

(Approuvée le 29 mars 2004)

RÉSOLUTION AG-2/04

ÉTATS FINANCIERS DU FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES

L'Assemblée des gouverneurs,

CONSIDÉRANT :

Que les vérificateurs extérieurs des comptes de la Banque, engagés conformément aux dispositions de la Section 2(b)(x) de l'Article VIII de l'Accord constitutif de la Banque, ont émis une opinion sans réserve sur les états financiers de la Banque ; et

Que les Résolutions AG-12/83, AG-3/90 et AG-9/95, ainsi que le mandat de l'Assemblée des gouverneurs concernant la participation de la Banque à l'Initiative PPTE, disposent que l'Assemblée des gouverneurs affectera chaque année au Compte du Mécanisme de financement intermédiaire des montants en monnaies convertibles de la Réserve générale du Fonds des opérations spéciales ;

DÉCIDE :

1. D'approuver les états financiers du Fonds des opérations spéciales pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2003, états qui comprennent le bilan général ainsi que l'état des pertes et profits.

2. D'affecter au Compte du Mécanisme de financement intermédiaire un montant global équivalant à ÉU$72.600.000 en monnaies convertibles de la Réserve générale du Fonds des opérations spéciales.

(Approuvée le 29 mars 2004)

RÉSOLUTION AG-3/04

ÉTATS FINANCIERS DU COMPTE
DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE

L'Assemblée des gouverneurs,

CONSIDÉRANT :

Que les vérificateurs extérieurs des comptes de la Banque, engagés conformément aux dispositions de la Section 2(b)(x) de l'Article VIII de l'Accord constitutif de la Banque, ont émis une opinion sans réserve sur les états financiers de la Banque ;

DÉCIDE :

D'approuver les états financiers du Compte du Mécanisme de financement intermédiaire pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2003, états qui comprennent le bilan général ainsi que l'état des variations du solde du compte.

(Approuvée le 29 mars 2004)

RÉSOLUTION AG-4/04

SÉLECTION DE VÉRIFICATEUR EXTÉRIEUR

L'Assemblée des gouverneurs,

CONSIDÉRANT :

Qu'aux termes de la Section 2(b)(x) de l'Article VIII de l'Accord constitutif de la Banque, l'Assemblée des gouverneurs a le pouvoir d'engager des experts comptables étrangers à la Banque ;

Qu'aux termes de la Résolution AG-05/03, l'Assemblée des gouverneurs a choisi le cabinet Ernst & Young LLP en qualité de vérificateur extérieur de la Banque durant l'exercice financier 2003 ;

Qu'aux termes d'un contrat entre la Banque et le cabinet Ernst & Young LLP du 17 juin 2002 et d'une lettre de la Banque au cabinet Ernst & Young LLP en date du 23 septembre 2002, les parties peuvent renouveler annuellement, jusqu'à l'exercice financier 2006 inclusivement, le contrat selon lequel le cabinet Ernst & Young agit en qualité de vérificateur extérieur de la Banque ; et

Que le Conseil d'administration a recommandé à l'Assemblée des gouverneurs d'engager le cabinet Ernst & Young LLP en qualité de vérificateur extérieur de la Banque durant l'exercice financier 2004 ;

DÉCIDE :

D'engager, aux termes de la Section 2(b)(x) de l'Article VIII de l'Accord constitutif de la Banque, le cabinet Ernst & Young LPP en qualité de vérificateur extérieur pour vérifier le bilan général et le compte de résultat de la Banque, afférents à l'exercice financier 2004, conformément à la Section 10 du Règlement général de la Banque.

(Approuvée le 29 mars 2004)

RÉSOLUTION AG-5/04

LIEU ET DATE DE LA QUARANTE-SEPTIÈME SESSION ANNUELLE
DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

L'Assemblée des gouverneurs,

DÉCIDE :

Que la Quarante-septième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs se tiendra à Nassau (Bahamas), du 20 au 22 mars 2006.

(Approuvée le 31 mars 2004)

RÉSOLUTION AG-6/04

LIEUX ET DATES DES FUTURES SESSIONS ANNUELLES DES ASSEMBLÉES
DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
ET DE LA SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINE D'INVESTISSEMENT

L'Assemblée des gouverneurs,

CONSIDÉRANT :

Que les Gouverneurs pour les pays indiqués ci-après ont offert, avant la tenue de la Quarante-cinquième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs, d'accueillir les sessions annuelles des Assemblées des gouverneurs de la Banque et de la Société, comme suit : Japon (2005), Bahamas (2006), Panama (2007), Belgique (2008), Costa Rica, Équateur et Mexique ;

Que l'Assemblée des gouverneurs a décidé aux termes de la Résolution AG-6/03 que la Quarante-sixième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs se tiendra à Okinawa au Japon ; et

Que le Conseil d'administration, conformément aux Résolutions AG-1/76 et AG-5/00, a décidé de soumettre à la considération de l'Assemblée des gouverneurs, durant la Quarante-cinquième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs, un projet de résolution aux termes duquel il est recommandé que la Quarante-septième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs se tienne à Nassau au Bahamas ;

DÉCIDE :

1. De remercier les Gouverneurs pour le Panama, la Belgique, le Costa Rica et le Mexique de leurs invitations, et de remercier les autres Gouverneurs qui auront lancé des invitations lors de la Quarante-cinquième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs.

2. De charger le Conseil d'administration, conformément à la procédure adoptée aux termes de la Résolution AG-1/76 et tenant compte des dispositions de la Résolution AG-5/00, de présenter en temps opportun ses recommandations concernant les lieux et dates des futures sessions annuelles des Assemblées des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et de la Société interaméricaine d'investissement, en vertu du mandat énoncé dans le document AB-476-2.

(Approuvée le 31 mars 2004)

PAGE BLANCHE

PAGE BLANCHE

RÉSOLUTION CII/AG-1/04

ÉTATS FINANCIERS DE LA
SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINE D'INVESTISSEMENT

L'Assemblée des gouverneurs,

CONSIDÉRANT :

Que les vérificateurs extérieurs des comptes de la Société, engagés conformément aux dispositions de la Section 2(c)(vii) de l'Article IV de l'Accord constitutif de la Société, ont émis une opinion sans réserve sur les états financiers de la Société,

DÉCIDE :

D'approuver les états financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2003, états qui comprennent le bilan, l'état du revenu et des bénéfices non distribués et l'état des mouvements de trésorerie.

(Approuvée le 30 mars 2004)

Mercredi 24 mars

9 heures à 17 h 30	Inscription des participants

Jeudi 25 mars

8 heures à 18 h 30	Inscription des participants
9 heures à 17 h 30	Séminaire : « Le capital social de l'Amérique latine et des Caraïbes à l'œuvre : jeunes entrepreneurs et volontariat »
9 h 30 à 13 heures	Table ronde sur la compétitivité rurale : Innovation technologique agricole en Amérique latine et dans les Caraïbes – défis, possibilités et ressources
15 heures à 16 h 30	Table ronde du Groupe inter-organismes pour le développement rural

Vendredi 26 mars

8 heures à 18 h 30	Inscription des participants
9 heures à 19 h 30	Séminaire : « Le capital social de l'Amérique latine et des Caraïbes à l'œuvre : jeunes entrepreneurs et volontariat »
9 h 30 à 19 heures	Séminaire : « Ville et marginalité : stratégies d'intégration sociale, économique et spatiale »

Samedi 27 mars

8 heures à 18 h 30	Inscription des participants
9 h 30 à 19 h 30	Séminaire : « Nouveaux horizons dans la réforme de l'État »
10 heures à 11 h 30	Table ronde sur les envois de fonds
10 heures à 18 h 30	Séminaire : « Enseignements et perspectives concernant les investissements dans l'infrastructure en Amérique latine et dans les Caraïbes »
15 heures à 18 h 30	Séance préliminaire (Chefs de délégation de la session annuelle des Assemblées des gouverneurs de la Banque et de la Société), et réunions des Comités des Assemblées des gouverneurs de la Banque et de la Société

Dimanche 28 mars

8 heures à 18 h 30	Inscription des participants
9 h 30 à 13 heures	Séminaire : « Gouvernement et banques : responsabilités et limites »
15 heures à 18 heures	Réunion spéciale des Gouverneurs

Lundi 29 mars

8 heures à 17 h 30	Inscription des participants
9 h 30 à 12 h 30	Séance d'ouverture (Première séance plénière)
15 heures à 18 h 30	Deuxième séance plénière

Mardi 30 mars

9 h 30 à 13 heures	Troisième séance plénière

Mercredi 31 mars

9 h 30 à 12 h 30	Quatrième séance plénière et séance de clôture

DISCOURS DE MONSIEUR AUGUSTO ZODDA, GOUVERNEUR SUPPLÉANT TEMPORAIRE POUR L'ITALIE, AU NOM DU PRÉSIDENT SORTANT DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT ET DE LA SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINE D'INVESTISSEMENT

Tout d'abord, je tiens à remercier le Gouvernement et le peuple du Pérou – et en particulier la ville de Lima – de leur accueil chaleureux et généreux. J'aimerais également féliciter la Direction et le Personnel de la Banque de l'excellente organisation de cette session annuelle.

L'Italie a été très honorée de présider l'Assemblée des gouverneurs en 2003, année difficile pour la Banque interaméricaine de développement et pour les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes.

À ce propos, j'aimerais saisir cette occasion pour vous livrer quelques brèves réflexions sur les événements qui ont marqué la scène internationale, et la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en particulier, ainsi que sur les réalisations de la Banque depuis notre dernière réunion à Milan, il y a un an.

La scène internationale et l'Amérique latine et les Caraïbes

Si les causes d'incertitude ne se sont pas totalement dissipées, la conjoncture internationale s'est néanmoins améliorée depuis le second semestre de 2003.

Les perspectives de croissance aux États-Unis restent solides. Certains signes positifs nous viennent également du Japon. Enfin, certaines données récentes indiquent que la reprise se confirme aussi en Europe.

Les perspectives pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'annoncent favorables, avec le renforcement de la demande intérieure, des signes de retour des capitaux et la reprise mondiale.

Ces signes sont la preuve la plus manifeste non seulement que le processus de réforme engagé dans la région doit se poursuivre, mais que les réformes ont également besoin de s'intensifier.

Une réforme pour promouvoir la croissance

Nous savons tous que pour être solide et durable, la croissance a notamment besoin : de politiques macro-économiques prudentes ; d'institutions publiques de qualité ; de marchés financiers sains ; de mesures tendant à promouvoir le progrès social ; d'une plus grande productivité et de revenus plus élevés pour les couches les plus pauvres de la population.

Ces conditions ont à présent été incorporées dans le « Nouvel ensemble de stratégies sectorielles » approuvé l'an dernier par le Conseil d'administration. Non seulement ces nouvelles stratégies annoncent-elles une nouvelle vision dans les opérations de la Banque dans la région, mais elles montrent la voie à tous ceux qui ont à cœur d'améliorer les conditions de vie et l'avenir des segments les plus pauvres de la population de l'Amérique latine et des Caraïbes.

La mise en œuvre de ces nouvelles stratégies exigent des efforts accrus de la part de la Banque, de la communauté internationale tout entière et des pays eux-mêmes, auxquels il incombe en dernier ressort de définir le cadre économique, juridique et social nécessaire à la poursuite d'un développement équilibré.

La tâche n'est pas aisée. Pas plus qu'il ne sera aisé à la région de réaliser le premier des objectifs du Millénaire pour le développement, qui est de réduire de moitié l'extrême pauvreté dans la région d'ici à 2015. En effet, s'il ne se produit pas de profond changement dans la répartition des revenus, pour atteindre cet objectif, il faudrait une progression du taux de croissance moyen par habitant d'au moins 4 % par an au lieu de celui de 1,5 % de la dernière décennie.

Pauvreté et inégalité

Cela dit, la croissance économique n'est pas le seul facteur sur lequel doit se porter l'attention. La pauvreté étant, par définition, multidimensionnelle, diverses stratégies et politiques peuvent être mises en œuvre pour la combattre. Tout d'abord, il faut réduire les énormes inégalités de revenu qui caractérisent l'Amérique latine et sont l'un des principaux obstacles à sa croissance économique.

Si, à long terme, chacun bénéficie des politiques économiques de croissance, il est en fait de notre devoir de tenir compte également des effets à court terme de ces politiques. C'est pourquoi nous saluons les efforts appuyés par la Banque afin d'améliorer la qualité de la lutte contre la pauvreté et de promouvoir une plus grande équité dans la région.

À cet égard, un renforcement de l'investissement dans le capital humain est essentiel au succès de la lutte contre les inégalités, car il permet d'améliorer l'efficacité des ressources humaines et la compétitivité des entreprises locales.

Le secteur privé et le Groupe de la BID

À mesure que se confirme la reprise de l'économie mondiale, nous devons veiller à ce qu'aucun pays de l'Amérique latine et des Caraïbes soit laissé pour compte. Or, précisément, il ressort de diverses études économiques que le climat général de l'activité économique dans ce domaine n'est pas satisfaisant.

Au fil des années, le Groupe de la Banque a consacré des ressources considérables à améliorer le climat de l'investissement dans la région en éliminant les obstacles réglementaires à la participation du secteur privé et en stimulant la compétitivité de l'économie.

La Banque s'est beaucoup intéressée à cette question. L'expérience accumulée par la Société interaméricaine d'investissement, le Fonds multilatéral d'investissement et la Banque elle-même à travers leur action en faveur du développement du secteur privé est un atout précieux. Il convient de renforcer les synergies au sein du « Groupe de la BID ». À ce propos, nous tenons à remercier Monsieur le Ministre Kuczynski du précieux travail accompli dans ce domaine par son Groupe d'experts indépendants.

Par ailleurs, nous nous félicitons de l'appui apporté à la nouvelle stratégie qui doit guider les activités du Groupe de la BID dans le secteur privé au cours des prochaines années. La Direction est à présent invitée à entreprendre sans tarder la préparation de son plan d'action dans ce domaine. Nous nous félicitons également du rôle actif joué par la Banque dans la promotion de « l'Initiative pour l'amélioration du climat d'affaires » afin d'améliorer la conjoncture pour le secteur privé.

Au fil des années, nous avons appris que le secteur le plus dynamique de toute économie, s'il bénéficie d'appuis adéquats, est celui de la petite entreprise. Un système de production fondé sur une myriade d'entreprises, loin de faire obstacle à la croissance économique, peut, à terme, se révéler un atout précieux. Les avantages d'un tel système transcendent les simples facteurs économiques. Autrement dit, il peut contribuer à réduire les inégalités sociales et à améliorer la participation des institutions publiques locales.

C'est pourquoi nous réitérons notre appui à l'engagement de la Banque de tripler d'ici à 2007 son volume de prêts à travers le système bancaire aux micro, petites et moyennes entreprises.

Commerce et finances

Au cours des dernières décennies, des progrès importants ont été réalisés dans la réduction des obstacles commerciaux et financiers. Cela est important pour soutenir la croissance mondiale. L'interdépendance croissante des marchés et, en particulier, la rapidité des mouvements de capitaux, ont intensifié la concurrence pour l'obtention de ressources financières. De ce fait, les pays d'Amérique latine sont aujourd'hui plus vulnérables à la concurrence des économies émergentes.

Cette vulnérabilité est encore aggravée par un contexte régional caractérisé par une lourde dette publique et des marchés financiers fragiles.

L'expérience récente montre que les crises financières ont eu de graves répercussions sur la situation sociale. C'est pourquoi il importe que nous soutenions de saines politiques macro-économiques, visant à améliorer la résistance des pays aux crises financières. À long terme, une telle stratégie serait bénéfique pour les conditions sociales de la région.

Dans le même ordre d'idées, nous devons favoriser le développement des marchés des capitaux, afin de réduire le risque de crises financières en limitant la dépendance des pays aux emprunts extérieurs.

Le rôle de la BID et l'efficacité en matière de développement

Pour être durable, le développement a besoin de ressources financières et institutionnelles. L'approbation de plus de ÉU$6,7 milliards de nouvelles opérations de prêt témoigne de la volonté constante de la Banque d'appuyer le développement de la région. Ces dernières années, en diversifiant ses instruments de prêt, la Banque a pu répondre en temps voulu et efficacement aux divers besoins de ses pays emprunteurs. À cet égard, nous nous félicitons du rapport intérimaire sur l'état des nouveaux instruments de prêt et de l'approbation du Nouveau cadre d'adéquation du capital, qui vise à préserver et à renforcer la solidité financière de la Banque.

Toute stratégie efficace de la Banque doit être appuyée par une politique d'aide efficace. Conformément à la résolution adoptée lors de la session annuelle de 2002 à Fortaleza, et aux indications données par les Gouverneurs à la session annuelle de 2003 à Milan, plusieurs initiatives ont été lancées par la Banque sur l'efficacité en matière de développement. Nous réaffirmons qu'il importe de renforcer l'efficacité du développement afin d'aider la Banque à atteindre son objectif de réduction de la pauvreté et des inégalités et d'aider les pays à poursuivre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Il a été démontré que les ressources sont utilisées avec plus d'efficacité et d'efficience par les pays où les politiques, les institutions et la gouvernance sont saines. Par conséquent, nous encourageons la Banque à appuyer les gouvernements de l'Amérique latine et des Caraïbes dans les efforts pour utiliser plus efficacement leurs ressources.

L'adoption par la Banque ainsi que par les autres banques multilatérales de développement d'une approche axée sur les résultats pourrait être l'amorce d'un cercle vertueux où des résultats satisfaisants pourraient inciter à relever le niveau de l'aide publique au développement.

Gouvernance interne

La gouvernance interne est un facteur clé de l'activité du Groupe de la Banque. Nous nous félicitons des importants progrès réalisés par la BID dans le domaine de la transparence et du renforcement de la bonne gouvernance. Cela est capital, au moment où le système financier international tout entier est remis en cause et où la politique d'aide au développement en particulier est examinée de très près.

L'adoption d'une « Nouvelle politique de divulgation d'informations », par exemple, représente un pas important pour le renforcement de la transparence au sein de la Banque. Il importe que la Banque continue à suivre cette voie et fasse tout son possible pour être à la pointe de l'action des Banques multilatérales de développement sur le plan de la transparence et du respect de l'obligation de rendre compte.

Conclusion

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, cette session nous offre une précieuse occasion d'exprimer nos attentes et nos souhaits quant à l'orientation à prendre à l'avenir par la Banque.

Je ne doute pas que notre dialogue contribuera à soutenir la lutte contre la pauvreté, qui est la priorité absolue de notre institution, et le développement durable de la région.

Je suis convaincu que la Banque, sous la direction avisée du Président Iglesias, sera bien armée pour faire face aux défis qui s'annoncent. Au nom de l'Assemblée des gouverneurs, permettez-moi de vous exprimer, Monsieur le Président, notre profonde gratitude pour votre attachement de longue date et continu au progrès de la région.

Je saisis également cette occasion pour vous remercier, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, pour les conseils et l'aide que vous avez prodigués à l'Italie, pendant sa présidence, au cours de l'année écoulée.

C'est à la fois un honneur et un plaisir pour le Pérou d'accueillir cette importante assemblée de la BID et de la Société. Je vous souhaite la bienvenue au Pérou et à Lima !

Nous saluons le représentant de l'Italie, président de la dernière assemblée dans la magnifique ville de Milan, ainsi que le représentant du Japon, qui accueillera la prochaine assemblée, dans la belle ville d'Okinawa.

La conjoncture et la croissance

Cette réunion se tient à un point tournant dans la conjoncture des économies d'Amérique latine. Après une longue récession économique, les principales économies de la région renouent avec la croissance. Cette année, on compte sur une augmentation de 4,4 % du PIB régional, tirée par le Chili et la reprise économique en Argentine, au Brésil et au Venezuela. Ce chiffre tranche avec le modeste 1,3 % enregistré en 2003, et des chiffres semblables au cours des années précédentes.

La grande question maintenant, c'est comment arriver à une croissance plus soutenue et prévisible. Bien que la croissance ne soit pas la seule recette pour faire reculer la pauvreté et le chômage qui frappent nos pays, la croissance est un préalable à tout effort de réforme.

La leçon des années 90, où l'on tablait avec euphorie sur des taux élevés d'expansion économique, c'est que la gestion macro-économique – surtout sur les plans budgétaire et monétaire et en ce qui concerne le change – doit être menée en faisant appel au bon sens et sans excès. Les grandes dévaluations qui ont été nécessaires au Mexique, au Brésil et ensuite en Argentine ont coûté un point annuel de croissance à l'Amérique latine de 1991 à 2001. Au lieu de connaître une expansion de 4 % par année, nous avons enregistré une croissance annuelle de seulement 3 %, malgré les afflux de capitaux extérieurs, supérieurs à 4 % du PIB annuel pendant toute cette période. Les déséquilibres économiques et financiers internes ont beaucoup coûté à la région au cours des dernières années ; la détérioration des termes de l'échange fut un autre facteur négatif.

Une première condition donc à une croissance soutenue, c'est un cadre macro-économique viable. L'autre grande condition est la progression des réformes tant celles dites de la première vague que celles de la deuxième vague, telles les réformes de l'enseignement, du système judiciaire et de la sécurité des citoyens et d'autres encore, comme une plus grande transparence et ouverture sur les marchés de crédit et de capitaux. C'est seulement grâce à un programme cohérent de réformes, adaptées aux nécessités propres à chaque pays, que nous pourrons avoir espoir de connaître une période de croissance plus soutenue et plus prévisible que durant les 25 dernières années.

Rappelons qu'entre 1940 et 1980, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a connu un rythme d'expansion annuel de 5,2 %, de manière assez continue et uniforme. La situation était différente alors, cela va de soi, mais nous devons aspirer à retrouver ce dynamisme. C'est une tâche urgente parce que nos populations vieillissent, malgré l'image – largement dépassée déjà – d'une rapide croissance démographique ; en 2040, dans beaucoup de pays, plus du cinquième de la population aura plus de 60 ans (aux États-Unis cette proportion est aujourd'hui moins élevée). Cette situation de dépendance entraînera de graves problèmes pour les systèmes de retraite de l'État et, partant, des pressions budgétaires.

Il est important de profiter de la conjoncture internationale actuelle, les prix étant meilleurs pour les exportations de matières premières avec des taux d'intérêt relativement faibles, pour reprendre l'initiative de la croissance. Ces circonstances favorables surviennent après de nombreuses années de grave détérioration des termes de l'échange. Elles ne seront pas éternelles. D'où l'urgence de renouer rapidement avec la croissance.

Le Groupe de la BID et le secteur privé

Permettez-moi d'évoquer pendant quelques minutes l'importance du secteur privé dans cet effort. Le secteur privé assure plus de 80 % des investissements dans nos pays, et constitue donc le moteur du développement et de la création d'emplois.

L'action menée pendant la dernière décennie par le Fonds multilatéral d'investissement en faveur des projets mis en oeuvre par le secteur privé, en particulier les micro et petites entreprises, a été très favorable. Nous espérons que les pays donateurs continueront d'apporter leur soutien à cette initiative en affectant de nouvelles ressources à son utilisation dans le cadre de projets innovants qui favorisent la croissance et les créations d'emplois. En outre, nous prions les pays de la Banque qui ne sont pas encore membres du MIF de se joindre à cet effort de reconstitution des ressources.

J'ai eu l'honneur l'année dernière de présider une commission d'experts qui, à la demande du Conseil d'administration de la BID, s'est penchée sur la façon dont le Groupe de la BID peut jouer un rôle plus important dans le soutien au secteur privé. Nous avons conclu qu'il y a deux domaines prioritaires : apporter un concours aux petites et moyennes entreprises – qui ont du mal à trouver des crédits et dont beaucoup se trouvent hors du secteur de l'économie formelle – et les infrastructures privées, surtout en ce qui concerne les routes, les ports, l'eau et l'assainissement. L'organisation actuelle de la BID est limitée pour ce qui est d'apporter un concours dans l'un et l'autre domaine, car la Société est de taille assez modeste, le Département du secteur privé est éloigné de la Société et il y a peu de rapports entre ces organismes et la partie de la Banque qui favorise les réformes nécessaires. Parmi ces réformes, il y a notamment l'organisation du crédit national pour les petites et moyennes entreprises, afin que le secteur privé – qui se compose majoritairement de petites entreprises – soit plus productif et crée davantage d'emplois. La Commission a étudié diverses solutions possibles et, après de longues délibérations entre elle et la Direction de la BID et la Société, elle a préconisé la concentration des efforts du Groupe de la BID au sein d'une Société élargie et restructurée, qui mettrait l'accent sur les deux secteurs que nous avons indiqués.

Les capitaux que la BID consacre aujourd'hui au Département du secteur privé, s'ils étaient réaffectés à la Société restructurée, donneraient à cette dernière une envergure plus importante dans le contexte régional, sans que les Gouverneurs aient à faire des injections de capitaux additionnels. La nouvelle Société pourrait ainsi répondre à des priorités réelles : aider les petites entreprises et remédier au grave sous-équipement dont souffre la région. Nous pensons que l'heure est venue d'étudier attentivement cette proposition, qui est l'aboutissement d'une série d'études et de commissions qui se sont échelonnées au cours de la dernière décennie.

Observations finales

Permettez-moi de faire deux autres observations. La première concerne l'importance d'accueillir au sein de la famille de la BID au cours de la prochaine année deux importants pays d'Asie. Nous devons élargir le réseau de la BID à des pays qui ont connu des succès importants dans leur gestion économique et qui représentent la zone la plus dynamique du commerce international. Il ne peut qu'y avoir des bienfaits à instaurer un plus grand échange entre la Banque et ces pays, qui représentent une part de plus en plus grande du commerce international dans notre région.

Un dernier point, avant de prendre congé. Nous le savons tous, les pays industrialisés se concertent à l'heure actuelle sur la question de savoir qui sera le prochain directeur général du Fonds monétaire international. Cette question ne concerne pas directement la présente Assemblée, mais je crois que la voix de l'Amérique latine doit se faire entendre quelque peu à cet égard. Nos votes au sein du Fonds sont minoritaires, mais, hélas, les pays de la région ont été les plus grands consommateurs de ressources du Fonds au cours des dernières années. Nous savons qu'il y a des candidats européens de premier plan et tous recevront sans aucun doute notre appui. Cependant, je pense, et j'espère que les autres gouverneurs d'Amérique latine et des Caraïbes me rejoindront à cet égard, que la personne choisie devra être bien au fait de la situation des pays émergents, notamment de ceux d'Amérique latine.

Le monde évolue. La conférence de Bretton Woods a eu lieu il y a 60 ans. Il faut que le point de vue de la région soit pris en compte dans les capitales, si lointaines pour nous, où cette décision importante sera prise dans un proche avenir.

Je remercie particulièrement le Président Iglesias de m'avoir invité à prononcer cette allocution à l'Assemblée des gouverneurs en ma qualité de Secrétaire exécutif de la CEPALC. Je remercie aussi chaleureusement les autorités du Pérou pour leur hospitalité.

Comme il a été souligné ces derniers jours, l'année 2004 offre des perspectives favorables. Les estimations les plus récentes indiquent que nous pourrions atteindre une croissance de près de 4 %. Cette prévision s'inscrit essentiellement dans un contexte plus favorable de l'économie mondiale. Nous donnons une double interprétation à ces faits. D'une part, les données laissent entrevoir un renversement des tendances que nous avons connues ces dernières années. Cependant, d'autre part, la région ne s'est pas encore remise des effets de la crise survenue il y a déjà plus de six ans. La lenteur de ce processus a ajouté des difficultés aux faiblesses traditionnelles de l'Amérique latine et des Caraïbes. Dans ce contexte, il est donc nécessaire de tirer profit de tout le potentiel d'une conjoncture économique plus favorable, sans perdre de vue les restrictions et les possibilités que cela comporte.

Premièrement, l'horizon n'est pas exempt de risques. La plus forte économie du monde accumule les déséquilibres budgétaires et externes qui ne peuvent manquer de déboucher sur une remontée des taux d'intérêt. Ce que nous ignorons, c'est à quel moment et à quel rythme se produira ce changement. Bien que nous n'envisagions pas de problèmes pour 2004, tout indique qu'il nous faut rester sur nos gardes.

Deuxièmement, toutes les prévisions indiquent que plusieurs de nos pays bénéficieront de meilleurs prix pour leurs produits d'exportation. Comme le suggèrent plusieurs expériences en cours, compte tenu de la grande instabilité de ces prix, il nous faut utiliser les recettes fiscales qui proviendront de ce surcroît de ressources pour mieux nous prémunir des caprices du cycle économique que nous ne l'avons fait par le passé.

D'autre part, la région doit renforcer sa participation aux flux commerciaux par d'autres voies que celle de ses traditionnels produits de base. Il lui faut encore développer une base d'exportations à plus haute valeur ajoutée, sur la base des avantages comparatifs déjà connus, et renforcer son aptitude à incorporer de nouvelles technologies aux effets plus favorables sur la création d'emplois. En plus de l'accès aux marchés, nous devons fournir un gros effort de développement productif pour bien tirer profit de ces possibilités.

Troisièmement, si les pays se sont montrés capables de surmonter les pressions inflationnistes et de rendre plus solvables leurs finances publiques, les instruments fiscaux et monétaires n'ont pu être administrés de façon anticyclique comme il aurait été souhaitable. Face aux bonnes perspectives qui s'annoncent pour 2004, la conclusion, en ce qui concerne la politique économique, est claire : il faut profiter de la phase d'expansion du cycle pour surmonter les principales restrictions qui ont traditionnellement limité l'efficacité des instruments fiscaux et monétaires.

Cependant, c'est sur le plan social que le panorama est peu encourageant. La pauvreté et l'indigence ont augmenté dans la région : 227 millions de personnes, soit 44 % de la population, vivent en dessous du seuil de pauvreté et 20 % sont en situation de pauvreté extrême. Le chômage ouvert atteint presque 11 %. Cette situation témoigne des graves difficultés que connaissent les pays de la région pour atteindre les objectifs communs de développement établis dans la Déclaration du Millénaire. À titre de preuve, il suffit d'examiner brièvement où en est la région dans l'accomplissement de l'objectif du Millénaire en matière de pauvreté. Les données de la CEPALC montrent que, en l'absence d'amélioration dans la répartition des revenus, pour que l'extrême pauvreté soit réduite de moitié d'ici à 2015 par rapport aux chiffres de 1990, au cours des 12 prochaines années, il faudra un taux de croissance moyen de l'ordre de 3,6 %. Quant à l'objectif plus ambitieux de réduire de moitié le pourcentage de la pauvreté totale, il suppose un taux de croissance de près de 5 % par an. Ces valeurs sont à comparer au taux de croissance annuel de seulement 2,6 % de ces 13 dernières années. De plus, cette moyenne masque des situations dissemblables. Alors qu'à une extrémité du spectre, le Chili et le Panama auraient déjà atteint cet objectif, les pays où la pauvreté extrême dépasse 30 % auront besoin pour ce faire d'un taux de

croissance annuel d'environ 7 %. Je tiens à souligner que, dans une région qui se caractérise par le plus haut niveau d'inégalité au monde, au point que, dans plusieurs pays, les 10 % plus riches perçoivent des revenus moyens qui sont de 20 fois supérieurs à ceux des 40 % les plus pauvres, il serait moralement inadmissible d'envisager que la répartition des revenus reste inchangée. Selon nos estimations, de légères améliorations dans la distribution des revenus réduiraient considérablement les taux de croissance qui seraient nécessaires pour atteindre les objectifs de diminution de la pauvreté.

En ce qui concerne l'éducation, la large couverture de l'éducation primaire dans la région (90 %) devrait permettre d'atteindre cet objectif avant 2015. Il serait donc souhaitable que les pays à revenu intermédiaire se fixent un objectif plus ambitieux : l'universalisation de l'enseignement secondaire. Pour leur part, bien que les femmes soient plus durement touchées par le chômage et la pauvreté, tous les indicateurs révèlent qu'elles atteignent de plus hauts niveaux de qualifications que les hommes, ce qui peut changer l'un des éléments qui caractérisent l'inégalité entre les hommes et les femmes dans la région depuis plusieurs décennies.

L'année prochaine, à 10 ans de l'échéance des objectifs du Millénaire pour le développement, la CEPALC, d'autres organismes des Nations Unies et la BID procèderont à une évaluation du niveau de réalisation des engagements souscrits par la région dans la Déclaration du Millénaire. Nous ne saurions trop insister sur le fait que pour que les pays de la région puissent atteindre les objectifs du Millénaire, il faut que les pays industrialisés tiennent leurs engagements d'aide et de financement du développement énoncés dans le huitième objectif puis, par la suite, lors du Sommet de Monterrey. Il est clair, aujourd'hui, que cet objectif est loin d'être atteint.

La disparition de ces niveaux d'exclusion sociale est intimement lié au succès économique à court et moyen termes car la création d'emplois, son profil et son dynamisme, sont une variable clé de la création de revenus pour les secteurs les plus démunis. Cependant, nous savons aussi que l'économie, à elle seule, ne peut résoudre le problème. Les dépenses publiques sociales remplissent une fonction essentielle. La région a augmenté ses dépenses sociales mais il ne fait pas de doute qu'il lui faut encore multiplier les progrès dans ce domaine. Par delà les améliorations dans l'efficacité des dépenses, dans plusieurs pays, il est nécessaire d'accroître progressivement les recettes fiscales du secteur public. Si l'on prend résolument des mesures solides dans ce sens, les progrès que semble annoncer l'année 2004 pourraient accroître les chances d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, c'est-à-dire qu'ils pourraient se traduire par un allégement des difficultés que vivent quotidiennement près de la moitié de la population de nos pays.

Face aux défis substantiels que devra relever l'Amérique latine et à la nécessité de promouvoir un progrès économique et social conforme aux aspirations et aux attentes de nos nations, la CEPALC souhaite s'associer activement à cette tâche. À cet égard, j'aimerais attirer l'attention sur deux points :

Premièrement, le défi que représente l'accroissement du potentiel productif de notre région doit s'inscrire dans le cadre d'une économie mondialisée, plus ouverte que par le passé, mais qui souffre d'une grande volatilité financière et d'une inégalité d'accès aux marchés de produits d'un intérêt vital pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Dans le débat de ces dernières années, l'on a insisté sur l'opportunité de préserver les équilibres macro-économiques et d'adopter des réformes qui encouragent l'efficacité. Cette tâche doit être menée en permanence par les pays de la région. Cependant, il est tout aussi certain que beaucoup a été fait mais que les résultats sont nettement insuffisants. La croissance économique n'évolue pas de façon spontanée, même lorsque les pays bénéficient comme c'est le cas d'une macroéconomie plus saine, d'une plus grande ouverture commerciale et, souvent, des réformes institutionnelles raisonnables. Cependant, la conjoncture macro-économique a connu des hauts et bas au niveau de la demande et les taux d'intérêt et de change instables. Par ailleurs, les gains de productivité sont conditionnés par l'aptitude à accumuler des connaissances et à innover, c'est-à-dire, à adopter, adapter et créer de nouvelles technologies. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques actives et d'établir un réseau stratégique de relations entre le secteur public et le secteur privé. Il n'existe pas de formule simple ou générique pour l'établissement de ces liens. À la prochaine session, qui se tiendra fin juin, nous débattrons ces thèmes avec les gouvernements.

Deuxièmement, la nécessité d'inscrire cet effort de développement productif dans le cadre de l'intégration régionale. La CEPALC a souligné très tôt le potentiel de l'intégration conçue comme un processus de régionalisme ouvert. Maintenant, il est raisonnable de dire que des doutes pèsent sur les perspectives d'avenir. La prolifération des traités commerciaux bilatéraux entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et les États-Unis rend plus difficile l'établissement des alliances stratégiques nécessaires au sein de la région. D'autre part, plusieurs de ces accords bilatéraux tendent à diminuer le commerce intra-régional et amènent à se poser des questions sur la forme que prendra en fin de compte l'accord d'intégration continentale et sur la contribution éventuelle de celui-ci à une plus grande articulation des économies de la région.

En résumé, les besoins essentiels du programme de la CEPALC dans l'immédiat sont de mieux comprendre la conjoncture actuelle et tirer les leçons qui permettront de renforcer et de rendre durable le développement productif de l'Amérique latine et des Caraïbes, dans le contexte de la dynamique d'ouverture et d'intégration que connaît la région. Bien entendu, l'intérêt ne s'arrête pas là. L'articulation des marchés du travail et de capitaux et les migrations internationales sont des phénomènes qui sont étroitement liés à ce qui précède. Nous estimons que ces questions, conjuguées à une politique sociale plus efficace, indispensable à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, sont les ingrédients nécessaires d'une réponse au lourd héritage qui pèse sur nos pays : les forts indices de pauvreté et l'inégalité de distribution.

Tout d'abord, permettez-moi de remercier le Gouvernement du Pérou de son aimable invitation à tenir à Lima la Quarante-cinquième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et la Dix-neuvième session annuelle de la Société interaméricaine d'investissement.

La Banque se réunit de nouveau à Lima 33 ans après avoir tenu sa première rencontre dans ce pays, auquel l'unissent des liens étroits depuis sa création. Le premier prêt accordé par la Banque est allé au Pérou, en 1961, pour un projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement à Arequipa, la deuxième ville du pays pour sa taille. Dans un sens, cette opération a scellé à jamais la vocation sociale de notre institution et sa détermination à repousser les limites de l'action des banques de développement, et je ne saurais manquer d'évoquer ici la figure de notre premier président, Felipe Herrera qui, avec vision et courage, a ouvert de nouvelles voies dans la lutte contre la pauvreté et pour l'équité sociale dans la région.

Ainsi lié à elle depuis la naissance de notre institution, le Pérou a toujours été un membre actif et une source d'inspiration, tant par la nature des défis qu'il a lancés que par les orientations qu'il a définies et les idéaux qu'il a propagés. Ce grand maître péruvien qu'a été Jorge Basadre nous a appris à nous tous latino-américains que « de même que la loi fondamentale de l'économie n'est pas tant l'accumulation de biens matériels que leur utilisation pour répondre aux exigences de l'homme et de la civilisation, la loi fondamentale de la culture n'est pas tant l'accumulation de savoir que son adaptation à l'homme pour l'accomplissement de sa destinée ».

La Banque a essentiellement pour mission d'aider ses pays emprunteurs à progresser dans la réalisation du destin de leurs peuples. Malheureusement, aujourd'hui, certains segments de notre population sont déçus de la lenteur des progrès dans l'amélioration de leurs conditions sociales et économiques. Ils se demandent aussi si nous avons choisi la meilleure voie pour parvenir à plus de justice sociale. Permettez-moi de vous livrer quelques réflexions sur la question de savoir où nous en sommes et comment continuer de progresser.

I. REPRISE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

L'Amérique latine et les Caraïbes se trouvent à l'aube d'une nouvelle période de croissance que nous espérons soutenue, et qui aura des retombées favorables pour la situation sociale de la région, après cinq ans de stagnation économique et de dégradation des conditions sociales dans la plupart des pays.

Depuis que nous nous sommes réunis à Milan, il y a un an, les nuages d'incertitude politique et économique se sont dissipés et un ensemble de facteurs externes et internes favorables renforcent sensiblement les perspectives de croissance de la région.

À l'extérieur, l'expansion des économies avancées et l'essor de l'économie chinoise ont contribué à accroître les flux commerciaux et les prix des matières premières qui constituent le gros des exportations de la région. Par ailleurs, les taux d'intérêt aux États-Unis sont à leur niveau le plus bas depuis 45 ans, ce qui est un facteur positif pour une région aussi endettée que l'Amérique latine. Les flux financiers et l'investissement étranger direct, qui avaient subi de fortes compressions ces dernières années, ont commencé à se redresser.

La forte dévaluation du dollar, auquel notre région est étroitement liée, a amélioré sensiblement la compétitivité de l'Amérique latine et des Caraïbes sur les marchés hors de la zone dollar. Tous ces facteurs, à des degrés divers selon les pays, favorisent nettement la croissance de notre région.

Cependant, il convient de souligner également que, dans la phase récessive du cycle, les pays ont su maintenir, au prix de grands sacrifices internes, la discipline budgétaire et une administration prudente de leurs politiques monétaires. Les fortes dévaluations qui ont suivi dans certains pays améliorent la compétitivité des économies de la région.

La combinaison de tous ces facteurs laisse entrevoir une croissance de l'ordre de 4 % pour 2004, bien supérieure à la moyenne des cinq dernières années qui a été à peine de 1,3 %.

Ce changement de tendance constitue certainement une bonne nouvelle, mais nous ne saurions pour autant nous laisser aller à la complaisance. La reprise économique appuyée exclusivement par des facteurs d'origine externe ne dure généralement pas, comme le montre l'expérience de notre région et l'histoire du monde. Tôt ou tard, nous devons nous attendre à des ajustements des économies des pays industrialisés, notamment des États-Unis, qui pourraient influer sur le cycle économique mondial, les taux d'intérêt, les prix des matières premières et le réalignement des monnaies, avec ce que cela comporte pour les économies de la région. Certes, la force de ces impacts dépendra de la forme de ces ajustements et du moment où ils se produiront et, en particulier, du degré de coordination des politiques des économies avancées.

Dès lors, comment devons-nous gérer l'état actuel du cycle économique de la région ?

Avec beaucoup de prudence, lorsque l'on établit des projections à long terme, et que l'on cherche à tirer parti de la situation favorable prévue pour les années à venir pour consolider les réformes économiques qui ont bien fonctionné, revoir et corriger celles qui ont donné de moins bons résultats et se préparer pour faire face à celles qui restent nécessaires pour accroître l'efficacité des économies, afin qu'elles améliorent la situation sociale dans l'intérêt de tous.

Pour ce faire, je mentionnerai trois lignes d'action qui, tout en reconnaissant les particularités de chaque situation, pourraient être utiles dans tous les cas :

La première est de gérer la reprise économique de manière à améliorer les défenses, faces aux éventuels revirements du cycle.

La deuxième est d'accroître les retombées sociales de la croissance économique, afin de mettre un terme à la détérioration de ces dernières années, et de donner une plus grande efficacité sociale aux politiques économiques.

La troisième est de renforcer la capacité de négociation des pays, pris individuellement, et de la région dans son ensemble, vis-à-vis des grandes négociations internationales qui s'annoncent.

Gestion de la reprise économique

Dans les circonstances actuelles, j'aimerais évoquer quatre domaines d'action qu'il me paraît important de souligner :

Renforcement des finances publiques

Les finances publiques ont subi une pression considérable au cours des cinq dernières années. La part des recettes publiques dans le PIB s'est maintenue à un niveau plus ou moins stable de 24 % à 26 %. Toutefois, les gouvernements ont eu beaucoup de mal à réduire leurs dépenses courantes, du fait à la fois du service des intérêts sur la dette et d'autres dépenses publiques fixes. Les déficits budgétaires en compte courant des sept économies les plus grandes de la région sont passés de moins de 2 % du PIB en 1997 à un peu moins de 5 % en 2002. Le poids de l'ajustement est retombé sur les dépenses publiques d'équipement, qui ont été inférieures en 2002 au paiement des intérêts de la dette publique.

Étant donné l'état déjà déficient de l'infrastructure économique et sociale de la région, cette situation ne peut durer. Il faut profiter du nouvel élan que peut nous donner une période de croissance modérée pour améliorer la gestion budgétaire, moderniser la structure fiscale et accroître l'efficience des dépenses publiques. Il est évident que la confiance dans les finances publiques est importante pour la stabilité à court terme et essentielle pour soutenir la croissance à moyen terme et au-delà.

Les gouvernements de la région cherchent les moyens d'inverser la tendance à la baisse des investissements publics, compte tenu des effets négatifs d'une telle tendance sur le potentiel de croissance à long terme et sur l'aptitude des pays à atteindre leurs objectifs de développement. En vue de relancer les investissements, certains pays ont commencé à jeter les bases d'alliances entre les secteurs public et privé, comme moyen de mobiliser les ressources financières privées et autres afin d'améliorer l'ampleur, la qualité et la viabilité de l'investissement dans l'infrastructure des services publics. Cette évolution est encourageante, et la Banque contribue à cet effort par diverses initiatives, notamment par l'étude menée en collaboration avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale sur une nouvelle méthodologie pour comptabiliser les dépenses d'équipement dans la formulation des objectifs des programmes macro-économiques.

Réduction et amélioration du profil de la dette publique

L'Amérique latine et les Caraïbes sont aujourd'hui une région lourdement endettée. Une proportion importante du service de la dette est le résultat du volume des emprunts extérieurs et des fluctuations du taux de change. Dans ces conditions, la dévaluation du taux de change réel de ces dernières années a contribué à une augmentation rapide du coefficient moyen dette/PIB de la région, de 37 % en 1997 à 51 % en 2002.

La charge importante que le service de la dette fait peser sur les recettes fiscales a incité de nombreux pays à donner la priorité à l'administration des dettes publiques afin de se protéger contre les risques que peut entraîner le dynamisme des marchés internationaux. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont particulièrement exposés à la volatilité des taux d'intérêt, des taux de change et des prix des matières premières, et les autorités financières sont constamment à la recherche de moyens de conjurer les risques auxquels sont exposés les budgets publics et l'économie dans son ensemble.

Malgré la patience affichée par le Système de la Réserve fédérale des États-Unis au sujet de l'évolution des taux d'intérêt, on peut s'attendre à ce que ces taux commencent à augmenter avec la reprise économique de ce pays. L'expérience montre qu'une augmentation de 200 points de base des taux d'intérêt aux États-Unis se traduit par une hausse de 500 points de base du coût du financement extérieur pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Dans les conditions actuelles, les gouvernements pourraient se voir obligés de procéder à un ajustement budgétaire important pour financer le coût plus élevé du service de la dette, ajustement dont les effets pourraient freiner la croissance économique. La priorité est clairement de profiter des possibilités offertes par le maintien des taux d'intérêt à leurs bas niveaux actuels, pour tenter de prolonger les délais d'amortissement de la dette et de ramener le coefficient dette/PIB à un niveau supportable. Une gestion prudente de la dette extérieure, avec le souci de tirer profit de ces possibilités, constitue la meilleure assurance, et la plus simple, qui s'offre aux pays.

Renforcement des systèmes financiers

Dans beaucoup de pays, l'intermédiation financière semble être paralysée. Dans les sept économies les plus grandes de la région, le crédit du système bancaire au secteur privé a diminué de 20 % en valeur réelle depuis 1998, et ce malgré le fait que les banques jouissent d'une situation stable en matière de liquidité et de taux d'intérêt. Loin d'assister à un fléchissement de l'offre, il semble que nous nous trouvons face à une situation de faible demande du secteur économique réel et à une aversion au risque de la part des prêteurs.

Dans la mesure où les entreprises percevront les nouvelles possibilités engendrées par l'expansion de l'économie, il faut espérer que la demande reprenne de la vigueur face à une possible relance de l'investissement. Par conséquent, il importe que les organes de régulation restent vigilants afin d'empêcher que se reproduisent les situations d'euphorie qui, lors des précédents cycles ascendants, se sont traduites par une accumulation de dettes irrécouvrables et par des dérapages des monnaies. Cette combinaison indésirable a provoqué par le passé des crises bancaires d'un coût budgétaire élevé, et constitué l'un des facteurs ayant contribué à l'accumulation de la dette.

Bien que la région ait beaucoup fait pour renforcer et faire respecter les règles prudentielles requises pour l'activité financière, dans beaucoup de pays, les régimes normatifs restent déficients et la protection juridique des créanciers est insuffisante. Il importe d'achever la création d'un régime de réglementation et de supervision approprié pour des institutions financières dynamiques, afin de réduire les risques qui pèseront sur la solvabilité budgétaire et économique générale dans les années à venir.

Instauration d'une conjoncture économique favorable

Pour que l'Amérique latine et les Caraïbes bénéficient d'une croissance économique robuste et soutenue, il leur faudra un niveau d'investissement beaucoup plus élevé que celui qu'elles ont connu ces dernières années. L'investissement est à son niveau le plus bas de la décennie, à près de 20 % en dessous du niveau maximum auquel il était parvenu en 1997. Certes, la stabilité macro-économique créera un cadre propice à une croissance soutenue, mais cela ne suffira pas. Il nous faudra entreprendre de nombreuses réformes institutionnelles et autres pour regagner la confiance des investisseurs. Trop souvent, ces dernières années, les règles du jeu ont été modifiées de façon unilatérale dans plusieurs pays, semant ainsi l'incertitude dans l'esprit des investisseurs sur ce qui pourrait se produire dans d'autres pays de notre région.

À la différence des vastes réformes du début des années 90, ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est un effort plus sélectif pour renforcer notre crédibilité et, en fin de compte, tirer pleinement parti des bases établies. Soucieuse d'attirer l'attention sur cet objectif, à la fin de l'an dernier, la Banque a invité des hauts fonctionnaires, des investisseurs privés et des universitaires de la plupart de nos pays membres à participer à un Sommet entre secteurs public et privé, afin de susciter un échange d'idées sur le climat de l'investissement et sur la marche à suivre à l'avenir. La Banque a saisi cette occasion particulièrement visible pour lancer son « initiative sur le climat des investissements », invitation ouverte à chaque pays pour qu'il travaille avec elle à l'élimination des obstacles à l'expansion des investissements dans son économie.

Amélioration des retombées sociales de la croissance

La lente croissance ou la stagnation que connaissent nos économies ont un coût social élevé qui pèse de façon disproportionnée sur les pauvres. Elles comportent également un coût politique élevé, lié à la perte d'élan subie par le processus de réforme. On observe que, depuis 1998, la majorité de la population de l'Amérique latine et des Caraïbes a perdu confiance dans la possibilité d'améliorer sa qualité de vie dans une économie de marché ouverte. Cela ne surprend pas, compte tenu de l'inégalité croissante dans la répartition des revenus, de la détérioration de l'infrastructure sociale, de la hausse du chômage et du renversement de la tendance observée ces 10 dernières années, en ce qui concerne la population en situation de pauvreté, qui, en 2003, avait augmenté de plus de 20 millions de personnes par rapport à 1997.

En conséquence, à l'aube d'une nouvelle période de croissance, il importe que nos pays prêtent une plus grande attention à la distribution du dividende social, ainsi qu'au renforcement de la stabilité macro-économique et à la création d'un climat propice à l'investissement, et adoptent des politiques favorisant la création d'emplois et offrant de nouvelles possibilités pour les pauvres.

À cette fin, j'aimerais évoquer certaines mesures prioritaires :

Le marché du travail

Créer des emplois rémunérateurs pour le plus grand nombre possible de personnes en âge de travailler est le principal instrument d'intégration sociale et le meilleur moyen de faire partager les bienfaits de la croissance économique. Nos économies n'ont pas donné de résultats satisfaisants et, assurément, la persistance du chômage à un taux élevé est l'une des principales causes de mécontentement à l'égard des réformes économiques lancées en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'an dernier, le taux moyen de chômage déclaré de la région était de 10,7 %, le niveau le plus élevé enregistré à ce jour. Dans certains pays, le taux de chômage a dépassé 15 %.

S'il est vrai que la législation du travail cherche, en général, à protéger les travailleurs de l'insécurité causée par les turbulences de l'économie, elle peut aussi avoir l'effet pervers de freiner l'emploi permanent dans

l'économie formelle et, en particulier, pour conséquence de faire obstacle à la participation des jeunes et des femmes. L'une des tâches les plus pressantes qu'il nous faut entreprendre est d'éliminer les effets de dissuasion et de créer des mécanismes d'information, de formation et de supervision efficaces afin de favoriser la souplesse sur les marchés du travail.

Les dépenses sociales

Peut-être beaucoup d'entre vous seront surpris d'apprendre qu'au cours de la dernière décennie, les gouvernements de l'Amérique latine et des Caraïbes ont augmenté en valeur réelle leurs dépenses sociales d'environ 58 % par habitant. Cependant, les résultats ont été décevants. Pendant une bonne partie des années 90, un fort pourcentage de cette augmentation est allé à la restructuration des régimes de sécurité sociale. Une telle réforme structurelle, si elle avait été proposée, n'aurait eu pour effet que d'alourdir les finances publiques. Il nous faut toutefois rappeler que la sécurité sociale profite à ceux qui travaillent dans le secteur formel, mais exclut la plupart des pauvres qui travaillent dans l'économie informelle.

Il est encourageant de noter que ces dernières années, beaucoup de pays ont fait de gros efforts pour protéger leurs dépenses publiques d'éducation et de santé, y compris lorsqu'ils se trouvaient face à des difficultés budgétaires. Néanmoins, il est essentiel pour l'avenir de tirer un meilleur parti des ressources investies. Il me paraît important de souligner trois domaines où il convient d'améliorer les résultats des dépenses sociales :

- une plus grande efficacité des dépenses ;
- une plus grande attention portée à l'inclusion sociale ;
- l'encouragement à une plus grande participation des citoyens.

L'efficacité des dépenses

Tous nos pays ont souscrit aux objectifs du Millénaire pour le développement, définis en septembre 2000 lors du Sommet du Millénaire organisé par les Nations Unies, et ont réitéré leur attachement à ces objectifs lors du Sommet des Amériques, tenu l'année suivante à Québec. De nombreux objectifs chiffrés ont été établis, notamment en ce qui concerne le recul de la pauvreté, la baisse de la mortalité materno-infantile et la maîtrise du VIH/sida. Ces objectifs représentent un véritable défi, mais ils offrent en même temps un cadre permettant de mesurer le progrès des efforts en vue de donner plus d'efficacité aux dépenses sociales.

Étant donné nos contraintes budgétaires, il nous faut veiller à ce que toutes nos dépenses visent un but bien défini et vérifier systématiquement leurs effets. Bien entendu, il revient à chaque pays de s'efforcer de dépasser les objectifs du Millénaire pour le développement ; par exemple, la plupart de nos pays devraient tendre à assurer une plus large couverture et une meilleure qualité à l'enseignement secondaire et supérieur, compte tenu du fait que nous dispensons depuis longtemps un enseignement primaire universel. À cet égard, la Déclaration de Brasilia de novembre dernier, en vertu de laquelle plusieurs chefs d'État, ministres et représentants de la société civile se sont engagés à stimuler les efforts en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, constitue un pas important, alors que nous nous acheminons vers la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés pour l'an 2015.

L'efficacité accrue des dépenses publiques doit s'accompagner de mesures propres à assurer que ces dépenses sont véritablement une source de progrès et qu'elles sont orientées vers les personnes les plus démunies. Il nous faut profiter de l'occasion de cette période de croissance pour mettre en place des systèmes solides de protection sociale qui fonctionnent non seulement dans les périodes fastes mais aussi, et surtout, dans les temps difficiles.

Certains de nos pays ont déjà des programmes avancés de protection sociale, dont on espère qu'ils seront un encouragement pour d'autres pays à entreprendre des actions similaires, selon leur propre situation. L'objectif commun est de protéger les prestations pour les secteurs les plus pauvres de la société et de jeter les bases qui permettront de briser les liens qui transmettent la pauvreté d'une génération à la suivante.

L'inclusion sociale

L'inégalité de répartition des revenus en Amérique latine et aux Caraïbes va de pair avec l'exclusion sociale, en particulier l'exclusion pour raisons ethniques et raciales. Les populations autochtones et afrolatines sont collectivement celles qui ont le moins d'instruction, qui sont les plus touchées par la maladie et la malnutrition et les plus pauvres parmi les pauvres. Si le ciblage des dépenses sur des groupes bien précis constitue une méthode éprouvée de lutte contre l'exclusion sociale, il est encore plus important d'avoir des dirigeants politiques qui suscitent des changements d'attitude, sanctionnent et appliquent des mesures législatives et formulent des plans intelligents d'action corrective afin de donner voix au chapitre à ces populations et à d'autres groupes historiquement exclus, tels que les handicapés. Ces composantes du changement social constituent la base d'une amélioration permanente de la qualité de vie qui est l'aspiration des objectifs du Millénaire pour le développement.

La participation des citoyens

Dans la mesure où les citoyens, alliés aux gouvernements, participeront aux décisions qui tracent la voie à suivre par la société, le dividende social que procure une plus forte croissance économique ne manquera pas d'augmenter. L'éthique d'un État bienfaiteur doit céder de plus en plus la place à une participation active des citoyens au processus de décision. Nous devons faire appel aux ressources de la société tout entière pour progresser dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. À cet égard, les entreprises peuvent jouer un rôle particulièrement important, non seulement dans un esprit de charité et de philanthropie, mais parce que cela est conforme à leurs propres intérêts.

Les négociations commerciales internationales

J'aimerais à présent aborder un thème d'actualité et de la plus haute importance, qui aura certainement une incidence sur les perspectives de croissance économique et la création d'emplois, le progrès social et l'amélioration des rapports politiques dans l'avenir immédiat. Il s'agit des négociations commerciales aux échelons régional, continental et mondial, qui retiennent actuellement l'attention de tous nos pays.

La libéralisation des échanges commerciaux est l'une des bases mêmes du changement structurel qui s'opère actuellement dans les économies de l'Amérique latine et des Caraïbes. À l'origine, à la fin des années 80 et au début des années 90, de nombreux pays ont réduit unilatéralement leurs tarifs douaniers et autres obstacles au commerce. Actuellement, cet effort est dominé par les négociations régionales, continentales et mondiales, y compris par les importants accords entre pays de niveaux de développement très différents. Ces négociations simultanées imposent une lourde charge à la capacité de beaucoup de pays, en particulier les plus petits, de protéger et de défendre leurs intérêts.

L'an dernier, l'attention s'est portée principalement sur le Cycle de Doha pour le développement et sur l'initiative continentale de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Ces deux processus ont perdu quelque peu de leur élan du fait des dissensions sur la question du commerce des produits agricoles et sur d'autres sujets. La plupart des pays en développement – y compris divers pays de notre région – jouissent d'un avantage comparatif dans la production agricole et, partant, la rationalisation du commerce de ces produits représente une occasion unique de profiter des avantages économiques de la libéralisation. Tout semble indiquer que cette question devra se résoudre à l'échelle mondiale dans le cadre des négociations de l'Organisation mondiale du commerce.

Je tiens toutefois à souligner que l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations sur les produits agricoles ne veut pas dire qu'il n'y ait pas matière à progresser et à tirer profit du processus de la ZLEA. La clé réside dans l'élaboration d'un programme commun clair qui nous permette d'avancer, pas à pas, vers l'objectif suprême, en tenant compte, chemin faisant, des intérêts particuliers des différents participants. En même temps, les négociations se poursuivent entre des groupes sous-régionaux et les États-Unis, comme en témoigne l'Accord de libre-échange États-Unis-Amérique centrale.

Cela dit, il convient de souligner que les accords bilatéraux entre les États-Unis et les sous-groupes régionaux de l'Amérique latine et des Caraïbes ne sauraient se substituer à une authentique Zone de libre-échange des Amériques. Loin de constituer un événement ponctuel, la ZLEA est un processus et, de ce fait, un bien public régional qui renferme des possibilités de coopération dans des domaines qui vont au-delà de la libéralisation immédiate des échanges commerciaux. Par exemple, c'est le climat de coopération créé par les négociations commerciales qui a mis en marche un important effort d'intégration physique à partir de l'investissement dans l'infrastructure régionale en Amérique du Sud (IIRSA) et du Mexique au Panama (Plan Puebla-Panama – PPP). À mesure que les pays uniront leurs efforts, apparaîtront des formes de coopération plus profondes et des avantages qui renforceront la réforme structurelle de la région et amélioreront la qualité de ses institutions.

La Banque est intervenue dès le début, de concert avec l'Organisation des États américains et la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, au sein du secrétariat des négociations de la ZLEA. Autre fait également important, la Banque aide les pays à renforcer leur aptitude à mener à bien des négociations aux échelles continentale et mondiale, et elle leur prête des services techniques afin de faciliter la tâche difficile de l'incorporation des réformes pertinentes dans la législation et les institutions nationales.

Plus important encore est l'appui critique que nous apportons à divers pays afin d'améliorer leur aptitude à faire face à la concurrence dans le domaine de l'entreprise privée et de les aider à planifier une infrastructure d'intégration élargie et de qualité.

Je dois souligner que le véritable défi du processus est de convertir la promesse du développement en réalité, sur tous les plans : investissement, exportations, économies en croissance, emploi, réduction de la pauvreté. En bref, la promesse doit se convertir en une meilleure qualité de vie. L'étape de la négociation n'est que le début, aussi difficile qu'il paraisse. Comme vous le savez, la Banque a mis sur pied une série d'initiatives, tels le programme de renforcement de la compétitivité, le financement de l'infrastructure d'intégration et les prêts à l'appui de réformes budgétaires et douanières, afin d'aider les pays durant la difficile transition, alors qu'ils doivent soutenir la concurrence dans une économie mondialisée sans pouvoir encore jouir des avantages des accords préférentiels.

Conformément à son Accord constitutif, notre institution doit contribuer au développement collectif de ses pays membres emprunteurs. Dans ce contexte, cet engagement exige un effort plus intense afin d'utiliser les biens publics régionaux pour le succès de la cause de l'intégration. Notre vocation de promouvoir l'intégration est peut-être la preuve la plus patente que nous sommes « plus qu'une banque ». C'est pourquoi nous nous félicitons particulièrement que le Conseil d'administration ait approuvé récemment des mesures spéciales afin de financer un programme de travail à l'aide des biens publics régionaux.

II. RENFORCEMENT DE LA BANQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Pour continuer de renforcer notre institution et accroître sa capacité à travailler en étroite collaboration avec les pays emprunteurs dans leur lutte pour un avenir de plus grande justice sociale, au cours de l'année écoulée, nous avons pris notamment les mesures suivantes :

- Nous avons adopté une nouvelle politique d'adéquation du capital et des procédures connexes pour fixer un taux d'intérêt ordinaire pour les prêts. Ainsi, la Banque peut mieux harmoniser ses méthodes et procédures de gestion des risques avec la pratique actuelle des banques internationales. Vous-mêmes, en tant qu'actionnaires, pouvez être d'autant plus fiers que grâce à l'engagement inébranlable que vous avez pris pour défendre sa solvabilité financière, la Banque peut offrir aujourd'hui à ses emprunteurs des charges financières moins lourdes et plus stables sur ses prêts que celles imposées par les autres banques multilatérales de développement ;

- Après avoir reçu le rapport final du Groupe d'experts indépendants créé par le Conseil d'administration de la SII, pour stimuler l'activité économique du secteur privé, les Directions et les Conseils d'administration de la Banque et de la Société se sont appliqués à définir une vision de l'action des institutions. Bien qu'il demeure encore de nombreuses questions sur les bienfaits

d'une fusion entre la SII et le guichet du secteur privé de la Banque (PRI), la Société a adopté un plan d'action à court terme, et l'on observe déjà des améliorations dans l'efficacité de ses opérations et dans ses résultats financiers. Dans la Déclaration de Nuevo León signée cette année, les chefs d'État ont exhorté la Banque à tripler ses prêts aux petites, moyennes et micro-entreprises. Nous acceptons ce défi avec enthousiasme, et espérons que la Société jouera un rôle cardinal, de concert avec le MIF, pour assurer notre succès dans cette tâche de la plus haute importance de l'accroissement de la productivité et de la compétitivité dans ce secteur décisif pour la lutte contre la pauvreté ;

- À la suite de l'engagement que nous avons pris l'an dernier à Milan, au sujet de la nécessité d'harmoniser la gestion institutionnelle interne de la Banque avec la législation plus stricte que plusieurs de nos pays membres avaient adoptée récemment, y compris la loi Sarbanes-Oxley aux États-Unis, la Direction a soumis au Conseil d'administration une série de recommandations générales visant la structure de gestion institutionnelle, notamment la création d'un Comité d'audit indépendant, la relation avec les auditeurs externes et les responsabilités de ces derniers, ainsi que le renforcement du régime de disponibilité de l'information financière. Au cours de l'année écoulée, nous avons adopté un règlement du personnel afin de protéger les personnes qui dénoncent les cas de fraude et de corruption, nous avons établi un Bureau de l'intégrité institutionnelle entièrement indépendant, nous avons approuvé un Code d'éthique pour les membres des Conseils d'administration de la Banque et de la Société et le Comité des donateurs du MIF, et nous avons fait des progrès considérables dans la réforme du Code applicable au personnel ;

- Les passations de marchés de biens et de services constituent un élément central de nos activités et représentent un domaine qui peut prêter à des actes de corruption. L'an dernier, nous avons engagé des consultants pour qu'ils procèdent à une évaluation de nos normes et pratiques en matière de passation de marchés, tant en ce qui concerne nos projets que les achats de l'institution elle-même. Nous avons reçu récemment le rapport final concernant les passations de marchés de biens de la Banque, et nous espérons recevoir prochainement le rapport sur les passations de marchés financés par les opérations de la Banque. Tous deux comprendront des recommandations destinées à garantir que notre action est conforme aux « pratiques optimales ». Ce point figurera dans le programme de travail de la Direction et du Conseil d'administration pour les prochains mois ;

- Faisant suite à ce qui avait été prévu à Milan, où il avait été question d'engager un processus de consultation avec la société civile pour la préparation d'une nouvelle politique d'accès à l'information, je tiens à vous informer, Messieurs les Gouverneurs, que cette politique a été adoptée en novembre dernier. De même, nous avons présenté une proposition tendant à renouveler le Mécanisme de recherche indépendant « en ligne » selon les pratiques optimales de nos pairs.

III. LE CONTEXTE POLITIQUE RÉGIONAL : LE DÉFI POUR LES DIRIGEANTS DE LA RÉGION

L'action menée pour renforcer et renouveler notre Banque reste essentielle si l'on veut que l'institution demeure un partenaire actif et fiable pour ses pays membres emprunteurs dans la tâche du renforcement de la croissance et de la distribution de ses dividendes sociaux.

Lors de la séance d'ouverture de la session annuelle tenue à Paris en 1999, j'avais souligné qu'il importait de renforcer nos démocraties, afin d'harmoniser les succès économiques avec les dividendes sociaux. Bien que j'aie de nouveau évoqué ce thème lors des sessions suivantes, je me sens obligé d'y revenir parce qu'il est de plus en plus d'actualité et d'une importance vitale pour assurer la viabilité des efforts en faveur du développement économique et social.

L'évolution politique de la région a montré des manifestations encourageantes en même temps que des signes inquiétants. Le renforcement de la démocratie dans les pays relativement plus importants de notre région

est un signe très encourageant ; au même titre que le renouvellement démocratique des gouvernements dans des pays qui, il y a à peine 10 ans, étaient déchirés par des conflits politiques et militaires. On note également que dans certains pays de la région, soumis à de profondes tensions socio-économiques et à des demandes croissantes de changement, les systèmes politiques ont réussi à absorber et à intégrer démocratiquement ces tensions et demandes, avec en filigrane une perception générale de l'absence totale de tolérance pour les solutions non démocratiques. Ce sont là des signes encourageants que nous ne saurions sous-estimer.

Cela dit, j'aimerais également souligner, avec préoccupation, la situation politique difficile dans laquelle se trouvent plusieurs pays de la région, où une certaine image d'instabilité politique semble se fixer dans les yeux des médias et des citoyens.

Certes, tous les faits tendent à prouver que la population de l'Amérique latine et des Caraïbes défend le système démocratique libéral et le considère comme un atout inestimable ; toutefois, il est clair également qu'il existe un profond mécontentement à l'égard du fonctionnement de la démocratie et de l'incapacité des gouvernements d'influer positivement sur la vie quotidienne de nos citoyens et de leur donner l'espoir d'un avenir meilleur.

Dans certains cas, le mécontentement a conduit à la destitution de présidents élus, les empêchant ainsi de terminer leurs mandats ; ailleurs, il s'est exprimé dans des révoltes de citoyens. Néanmoins, dans tous les cas, il témoigne du fait que la complémentarité d'autrefois entre le programme de libéralisation politique et le programme de libéralisation économique souffre des effets du malaise né de plus de cinq ans de récession économique. Contrairement aux politiques de stabilisation économique et de lutte contre l'inflation, dont les bienfaits ont touché un large éventail de la population, les politiques de réforme et de libéralisation ne se sont pas toujours accompagnées d'une répartition équitable de leurs coûts et de leurs avantages. Lorsque les politiques gouvernementales sont « récupérées » par des intérêts particuliers, leurs bienfaits tendent à se concentrer sur de petits groupes ou des coalitions, au détriment des grandes majorités qui absorbent les coûts.

Toutefois, malgré l'insatisfaction inspirée par l'avènement de la démocratie, la majorité des Latino-américains et des Caribéens restent partisans du régime démocratique. Dès lors, on peut s'interroger sur les raisons de cette instabilité politique inquiétante qui afflige certains pays de notre région. La façon dont les grands déséquilibres sociaux ou les comportements immoraux des dirigeants publics et privés nuisent à la crédibilité des institutions et des milieux politiques alimente certainement l'instabilité politique, mais il semble qu'elle ne suffise pas pour l'expliquer.

Les spécialistes qui observent la réalité politique de la région nous alertent sur la nécessité que les dirigeants politiques prêtent attention au système politique proprement dit et à son fonctionnement. Ainsi, dans un certain sens, on est alerté par le cas des pays où il semble que l'instabilité politique soit alimentée par la fragmentation dans le système des partis politiques, qui n'ont d'autre choix que de changer ou de disparaître. Les experts s'accordent à reconnaître que la démocratie exige des systèmes de partis politiques institutionnalisés, solides et alimentés par des idées et des programmes qui répondent à une vision à long terme. Le programme de refonte du régime des partis, qui est en cours, ainsi que celui du système électoral, exigent des dirigeants politiques un travail de réflexion approfondi.

En règle générale, il semble que le système électoral et politique ne soit pas dans tous les cas convenablement adapté aux exigences d'une démocratie moderne et participative, dans le cadre de laquelle il est possible de parvenir à des accords et consensus sur les priorités en matière de politique et sur les réformes institutionnelles, politiques et économiques qui influent profondément et durablement sur le fonctionnement des sociétés.

Dans la mesure où la question des institutions et de la politique, de par son incidence sur le développement, fait à présent partie des préoccupations de nos institutions, la Banque a collaboré avec l'Organisation des États américains, le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres institutions, pour la recherche et l'élaboration de suggestions visant à améliorer le système politique démocratique. Les résultats de ces travaux ont été présentés aux pays à travers des publications, des séminaires et des conférences.

Vu les diverses formes que peut prendre la « récupération » des politiques gouvernementales par des intérêts particuliers, il est essentiel, lors de l'élaboration des programmes de réforme appuyés par la Banque, que nous puissions déterminer ex ante quels seront les bénéficiaires des réformes, et concevoir ces programmes de manière à renforcer les mécanismes de transmission des bienfaits qui en sont attendus. Pour ce faire, il nous faut circonscrire les risques susceptibles d'empêcher que les politiques gouvernementales répondent à l'intérêt général de la société et à l'objectif d'une répartition équitable des bienfaits de la croissance.

J'ai tenu à terminer sur cette réflexion car, pour tirer parti de la chance qui s'offre à nos pays, il faut, dans l'immédiat, que nous surmontions les graves insuffisances que sont l'instabilité et l'incertitude politiques. S'il est vrai que la croissance résultera d'un effort soutenu de travail, d'épargne, d'investissement et de progrès technique, dans un certain sens, elle dépendra aussi de la conjoncture internationale et de l'aptitude de notre région à s'intégrer, à travers le commerce et l'investissement, à un monde de plus en plus interdépendant et concurrentiel. À long terme, le développement sera fonction de l'aptitude de nos dirigeants à renforcer les institutions, dans un état de droit qui permette à l'économie de soutenir les chocs et de distribuer équitablement les bienfaits et le prix de la croissance. Ce n'est qu'à ce prix que nous nous renforcerons et formerons une région unie dans la paix, la stabilité et le progrès.

C'est un pays frère qui vous accueille et vous ouvre grand ses portes, heureux de vous recevoir, remplis d'espoir et de conviction pour l'avenir.

Au nom du Pérou, je tiens à remercier de tout cœur les Gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement, et en particulier son Président, Monsieur Enrique Iglesias, d'avoir décidé d'organiser ici, à Lima, la Quarante-cinquième session de l'Assemblée des gouverneurs de la BID. C'est pour nous un témoignage de confiance qui nous honore.

Il va sans dire que la BID, et vous-même Monsieur Iglesias, êtes des acteurs des défis toujours complexes d'une Amérique latine en pleine évolution.

Je sais qu'aujourd'hui certains pays d'Asie ont manifesté le souhait de faire partie de la BID. Le Pérou appuie cette volonté de rapprochement. Il s'agit aussi de la reconnaissance d'un peuple qui, au prix de nombreux efforts et dans une situation instable, a décidé de suivre la voie de la croissance économique à visage humain, décidé à faire de la démocratie non seulement une valeur politique mais aussi une réalité sociale.

La BID est l'amie et l'alliée du développement du Pérou. Comme je l'ai dit hier soir, le premier prêt de la BID a été octroyé au Pérou en 1961 pour des travaux d'approvisionnement en eau potable à Arequipa. Ces auspices très favorables ont fait qu'en plus de 40 ans, la BID a accordé des crédits qui se montent à plus de ÉU$6 milliards à l'appui principalement de projets productifs et du développement social.

En cette salle sont réunies des personnes qui prennent des décisions de politique publique mais aussi des décisions privées, des experts en finances et en développement de la région, ainsi que d'éminents visiteurs de 46 pays du monde entier.

Au programme, pour l'Amérique latine, se posent de grandes questions qui, en outre, sont étroitement liées aux objectifs du Millénaire définis par Nations Unies : autant de défis à relever pour réduire les taux élevés de malnutrition des enfants, les hauts niveaux de mortalité infantile, la tuberculose qui nous menace encore, le VIH/sida. Ce sont des défis que nous nous sommes engagés à relever devant les Nations Unies. Il y en a bien d'autres encore, par exemple : comment générer davantage d'investissements publics pour construire plus de routes qui permettront une intégration de nos pays ; comment investir plus et mieux dans l'éducation, dans les écoles et les hôpitaux, dans les réseaux électriques, dans l'eau potable ; comment répondre aux grandes attentes sociales contenues qui, pendant de nombreuses années, se sont accumulées au Pérou et dans la région ; comment faire pour ne pas mettre en danger la gouvernance démocratique dans la région, qui se voit menacée par la pression des bruits de la rue, tout en gérant l'économie de façon responsable ; comment faire en sorte que la démocratie entende le cri de l'Amérique latine qui demande plus de travail, plus de revenus, moins de pauvreté et plus de dignité ?

Nos pays ont déployé de gros efforts pour être des partenaires responsables avec la communauté financière internationale et nous le resterons, mais la réalité est plus complexe, comme l'a mentionné Monsieur Enrique Iglesias. Les démocraties en transition, ce qui est le cas du Pérou, s'asphyxient devant la demande sociale croissante.

Aujourd'hui, l'Amérique latine a plus que jamais besoin de plus de marge financière pour accroître l'investissement public qui va de pair avec l'investissement privé, lequel, en dernière analyse, est le moteur de la croissance économique. Nous l'affirmons, nous qui pouvons nous targuer avec modestie de certaines réussites macro-économiques : notre croissance annuelle moyenne a été de 4 % ces trois dernières années après quatre années consécutives de récession. Nous avons l'un des taux d'inflation les plus bas de la région ; un déficit budgétaire gérable de 1,9 % ; des réserves internationales à leur plus haut niveau de ces 40 dernières années ; une crédibilité au sein du système financier international comme en témoignent les taux de risque-pays les plus bas de l'histoire du Pérou, qui se situent même en dessous de la moyenne pour l'Amérique latine. L'investissement privé

augmente – nous souhaiterions que ce soit à un rythme plus soutenu, mais il enregistre néanmoins une croissance de l'ordre de 6 %. La monnaie, le sol, est l'une des plus stables d'Amérique latine. Je dis cela en toute modestie et avec prudence.

Dès le début de notre mandat, nous avons décidé que notre politique s'articulerait autour de deux grands axes : la gestion responsable de l'économie et une plus forte participation de l'investissement social de qualité qui permette de calmer à court terme les fortes attentes sociales contenues.

Désolé de parler sans ambages. En dépit de ces réalisations macro-économiques, comme le disent les pauvres de nos pays, les bienfaits de la croissance économique ne pleuvent pas ; en d'autres termes, la macro-économie va bien, mais les poches restent vides.

L'homme de la rue a une perception différente de la réalité, il ne perçoit pas les abstractions, il recherche des réalités concrètes au jour le jour. Le bruit des casseroles n'a pas cessé de résonner. Nous savons que nous sommes en concurrence pour obtenir des capitaux d'investissement et que nous devons éviter ce cercle vicieux où l'agitation politique entraîne une plus grande contraction de l'investissement, un ralentissement de la croissance, une baisse de l'emploi et donc plus de pauvreté et encore une fois une plus grande agitation politique. C'est un phénomène pernicieux.

Le fait que les avantages de la croissance macro-économique tardent à se concrétiser est assorti d'un coût politique élevé. C'est le prix à payer pour gouverner de façon responsable. Nous en sommes un exemple clair et ici je réaffirme ma volonté de poursuivre sur ces deux voies en dépit du coût que cela représente en termes de popularité. Je suis convaincu en effet que le populisme n'est pas la bonne réponse.

L'expérience des années 80 montre clairement quel est l'exemple à ne pas suivre. Les années 80 ont été la décennie perdue pour l'Amérique latine. Le problème de la dette a pris de l'ampleur et dans de nombreux pays nous avons payé un tribut très lourd en termes d'hyperinflation.

Au Pérou, dans les années 90, il a fallu avancer pour trouver des solutions aux problèmes, mais ce fut une décennie semi perdue. L'hyperinflation a été jugulée, le Pérou a retrouvé sa place au sein de la communauté financière mondiale, le terrorisme a été vaincu, mais on a peu avancé sur le plan de la lutte contre le chômage et la pauvreté. En effet, dans les années 90, la pauvreté au Pérou a doublé, puisque le nombre de Péruviens vivant en situation de pauvreté est passé de 7 à 14 millions.

De même que les citoyens doivent comprendre que la discipline budgétaire et monétaire est une condition préalable indispensable pour attirer des investissements qui puissent alimenter la croissance économique qui, à son tour, génère du travail productif et des revenus, nous devons nous aussi comprendre que, sans paix sociale, nous n'obtiendrons aucune rentabilité sur nos investissements.

Au Pérou, nous avons quelque peu progressé pour bâtir cette synthèse. Nous avons mis en œuvre une discipline dans la gestion macro-économique, en particulier sur le plan budgétaire et monétaire, et voici les indicateurs. Nous avons déployé des efforts importants pour la croissance de l'emploi et nous avons désormais des engagements de l'ordre de ÉU$4,8 milliards d'investissement pour 2004.

Le projet gazier de grande envergure de Camisea entre cette année dans sa deuxième étape avec un investissement supplémentaire de ÉU$2 milliards pour la transformation du gaz liquéfié destiné à l'exportation. Le prochain gouvernement, quel que soit celui que le peuple élira, héritera ainsi de ÉU$600 millions d'exportation de gaz par an à partir de 2006, alors que je n'occuperai plus la Présidence.

Cette année démarrent les activités d'exploration d'un centre minier dans l'un des départements les plus pauvres du Pérou : Apurímac. Ce centre minier produira du cuivre et de l'or et exigera un investissement de l'ordre de ÉU$2 milliards.

On retrouve des ordres de grandeur similaires pour Antamina. Cette année, quelque ÉU$300 millions seront également investis dans le projet Bayóvar qui produit du sulfate de sodium servant à la fabrication

d'engrais. En 2004 démarrera aussi l'exploration minière d'Alto Chicama, avec un investissement de l'ordre de ÉU$350 millions et on prévoit d'autres explorations d'un montant de ÉU$180 millions.

Nous travaillons sans relâche pour parvenir à un Traité de libre-échange avec les États-Unis, l'Europe et l'Asie.

Ce n'est pas nous qui allons bénéficier politiquement des fruits de ces efforts. Nous œuvrons pour le prochain gouvernement et les générations futures. Toutefois, face à ces perspectives, je me dois d'être honnête et de vous faire part de mon avis : il y a de quoi être optimiste, mais cela ne suffit pas.

L'Amérique latine doit enregistrer une croissance se situant entre 7 % et 8 % au cours des 15 prochaines années pour retrouver le niveau de revenu par habitant de 1970. Pour donner un ordre de grandeur, dans le cas du Pérou, pour obtenir une croissance de 7 % à 8 %, compte tenu de l'infrastructure productive actuelle, il faudra environ ÉU$8 milliards de nouveaux investissements. Cela signifie que l'État est appelé à jouer un rôle important pour créer un climat de stabilité politique, économique, sociale et juridique, pour instaurer des règles du jeu claires et transparentes.

Nous savons que nous sommes en concurrence avec le reste de la planète pour obtenir des capitaux d'investissement, et ces capitaux iront là où règne la stabilité juridique, voilà notre responsabilité.

Un grand défi nous attend, celui qui consiste à répondre avec des mesures novatrices aux exigences de la gestion responsable de l'économie en tenant compte aussi du bruit de la rue. C'est là notre défi pour ces 10 prochaines années, c'est pourquoi nous sommes ici ; c'est pourquoi l'Assemblée des gouverneurs de la BID qui se réunit aujourd'hui a un vaste programme qui, depuis longtemps déjà, dépasse les limites du domaine strictement financier.

Nous sommes tenus d'agir avant tout en faisant preuve d'initiative et d'optimisme. Le pire qui pourrait nous arriver serait de tomber dans le piège d'un pessimisme contagieux. J'ai banni la phrase « c'est impossible » de mon vocabulaire. Les expériences comme celle de Villa El Salvador et de l'emporium textile de Gamarra – et les Gamarras du Pérou – sont là pour confirmer que « si, c'est possible » . C'est là qu'on trouve des milliers de chefs de micro-entreprises qui, sans jamais être allés dans des universités prestigieuses, produisent aujourd'hui des produits compétitifs en termes de qualité et de prix pour le marché national et pour l'exportation.

Dans nos pays il existe un potentiel énorme qui n'est pas intégré comme il se doit au marché et à l'économie : les pauvres. Les pauvres d'Amérique latine, qui représentent 44 % de la population, participent marginalement au processus productif de nos économies et du marché.

Il faut remédier à cette pauvreté avec des services publics, des écoles, des routes, des ponts et des hôpitaux. Les pauvres n'attendent pas qu'on leur offre des poissons. Ils exigent d'avoir la possibilité d'apprendre à pêcher et, pour cela, ils ont besoin de plus de soins de santé et de plus d'écoles. Nous savons que cela ne peut être réalisé exclusivement par l'investissement privé ; nous devons accroître l'investissement public qui devra être utilisé plus efficacement et avec une plus grande participation des citoyens.

La pauvreté n'est pas un obstacle. Au contraire, paradoxalement, c'est une occasion offerte de dynamiser le processus productif et les marchés. Le Pérou compte 54 % de pauvres qui ne participent pas de façon significative au processus productif ; mais imaginez : si c'était le cas, ils pourraient avoir un emploi, des revenus. C'est un marché potentiel extraordinaire qui pourrait acheter davantage de lait, de pain, de chaussures, de bas que n'en produisent les chefs d'entreprise.

Il est de l'intérêt des investisseurs de faire en sorte que la pauvreté soit réduite et que ce marché potentiel non utilisé soit exploité et devienne un marché consommateur.

L'obstacle à l'accroissement de l'investissement public ne réside pas seulement dans notre capacité d'exécution limitée mais tient aussi aux marges de manœuvre étroites dont nous disposons pour accroître l'investissement public et, bien sûr, aux limites du plafonnement de la dette extérieure.

L'année dernière, le Pérou a présenté au Sommet présidentiel latino-américain du Groupe de Rio à Cusco plusieurs propositions qui ont été reprises dans le Consensus de Cusco comme des « Mécanismes novateurs pour financer la gestion des affaires publiques de la région ».

Une option, la plus logique, consiste à adopter des normes comptables plus justes, similaires à celles qui sont utilisées dans les pays développés. Toutefois, modifier la comptabilité publique est un processus de longue haleine. J'insiste une fois encore sur notre proposition qui consiste à établir une séparation, dans la comptabilité du déficit budgétaire, entre les dépenses courantes et les dépenses d'investissement, ce qui aurait probablement pour effet de nous apporter une bouffée d'oxygène sur le plan financier pour accroître l'investissement public.

Nous sommes plusieurs présidents latino-américains à nous être entretenus avec Monsieur Koehler, quand il était Directeur général du Fonds monétaire international. Je suis heureux de vous faire savoir que Monsieur Koehler a compris qu'il était urgent d'accroître l'investissement et il l'a d'ailleurs déclaré publiquement quelques jours avant de démissionner.

Nous savons aussi que les services du Fonds monétaire international et des représentants de nos gouvernements d'Amérique latine s'efforcent de rationaliser les normes comptables afin que cette question soit abordée sous un angle plus réaliste. Nous avons été informés que des réunions se tiendront prochainement avec des représentants des pays industrialisés du G8.

Permettez-moi d'être franc et direct : le Pérou, et j'espère ainsi me faire l'écho du sentiment de l'Amérique latine, veut avoir au Fonds monétaire international des personnes qui comprennent notre culture et notre région. C'est pourquoi, au nom du Pérou, j'affirme sans ambiguïté que nous voyons d'un regard neuf la candidature de Monsieur Rato, d'Espagne, au poste de Directeur général du Fonds monétaire international. Nous ferons ce qu'il faut dans la région pour soutenir cette candidature.

Une deuxième option formulée lors du Sommet de Rio, qui est complémentaire et que Monsieur Enrique Iglesias a déjà mentionnée, est celle de la création d'autorités régionales de l'infrastructure, concrètement une Autorité sud-américaine et une autre centraméricaine.

Le Pérou investit aujourd'hui aux alentours de ÉU$200 millions par an dans le réseau routier, alors que ÉU$4 milliards sont nécessaires seulement pour le réseau IIRSA-Pérou. Si la création de l'autorité sud-américaine de l'infrastructure permettait d'accroître l'investissement dans les routes de ÉU$200 millions par an, le produit intérieur brut augmenterait de 1,2 % par an ; et si cela se produisait en 2004 – je sais qu'il y a des délais et que ce n'est pas réaliste – nous pourrions enregistrer une croissance de 5,7 % cette année et, par ailleurs, cela nous permettrait de créer quelque 100 000 emplois, directs et indirects.

Consacrons de notre énergie et de notre temps à trouver des mécanismes novateurs qui permettent aux pays d'Amérique latine de mieux respirer financièrement afin d'accroître l'investissement public qui va de pair avec l'investissement privé et faire ainsi en sorte que la croissance économique soit plus durable et qu'elle atténue les énormes pressions sociales qui s'exercent sur la région, et qui menacent la gouvernance démocratique.

Enfin, mesdames et messieurs, j'ai de bonnes raisons de me montrer raisonnablement optimiste quant à l'avenir du Pérou et de l'Amérique latine. Je tiens aujourd'hui à féliciter de tout cœur les Gouverneurs de la BID, leur Président ainsi que les présidents des banques privées, qui commencent à comprendre sans se détacher de ce qui est fondamental.

J'ai dit que j'étais venu réaffirmer mon engagement à ne pas me départir de la ligne de gestion responsable de l'économie, quel que soit le prix à payer en termes de popularité.

Mon gouvernement prend des décisions aujourd'hui, sans penser aux élections de 2006. Nous prenons des décisions d'État en pensant aux générations futures.

Je tiens à exprimer ma gratitude pour l'aide que nous avons reçue tout au long des années 90 pour remettre les choses en ordre et nous ne devons pas faire marche arrière. De nouveaux défis nous attendent.

Voilà essentiellement le message que je souhaitais vous transmettre aujourd'hui : un plaidoyer en faveur d'un optimisme mesuré pour l'avenir du Pérou et de l'Amérique latine ; la reconnaissance de la nécessité de faire preuve d'une plus grande créativité pour être à l'écoute des citoyens et répondre dans les meilleurs délais à leurs exigences justes, sans abandonner la gestion responsable de l'économie. Il faut de plus gros investissements publics qui alimentent et accompagnent l'investissement privé pour une croissance plus durable ; une meilleure gouvernance accompagnée de mesures novatrices de gestion de notre part ; une plus grande participation de la société civile ; plus de démocratie ; plus de solidarité.

C'est sur cette note d'optimisme mesuré sur l'avenir du Pérou et de l'Amérique latine que je déclare ouverte cette Assemblée des gouverneurs de la BID. Et à vous tous, mille mercis d'être venus au Pérou.

Permettez-moi, avant tout, d'exprimer mes sincères remerciements aux autorités péruviennes et à M. Pedro Pablo Kuczynski, ministre des Finances du Pérou, nos hôtes à l'occasion de la Quarante-cinquième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs.

Cette année, il semble que notre région surmontera la période mouvementée qui nous a récemment touchés. Nous sommes, je crois bien, au début d'un cycle de forte croissance. Entre-temps, nous accusons un retard. Les économies de l'Amérique latine et des Caraïbes progressent à peine de 1,3 % par année, en moyenne, depuis 1998. Il y a donc eu hausse du chômage, qui touche 16,7 millions d'habitants dans nos agglomérations urbaines. La pauvreté rurale s'est accrue en raison des subventions agricoles des pays développés. Le défi que nous devons relever est donc de taille.

L'intégration dans l'économie mondiale, le maintien de fondements solides et un contexte institutionnel stable sont impératifs. Mais nos expériences récentes nous démontrent que l'équilibre macro-économique et la liberté d'action des forces du marché ne suffisent pas pour susciter les transformations structurelles requises pour la croissance à long terme. Nous devons résoudre la question des investissements en infrastructure et reconnaître l'importance du rôle de l'État dans la construction d'un avenir à long terme plus prospère.

C'est dans ce sens que le président Lula préconise, avec la communauté internationale, une révision des méthodes de concordance des résultats fiscaux en ce qui concerne les investissements publics. Aujourd'hui, des projets lucratifs, lancés par des entreprises d'État selon des normes reconnues pour leur bonne gouvernance, ne sont pas réalisés en raison de contraintes fiscales. À la BID, je crois que nous, Gouverneurs, devons, de concert avec le FMI et la Banque mondiale, défendre l'idée de la révision des calculs fiscaux des projets d'infrastructure économique et sociale financés par la Banque. La supervision de la BID et de la Banque mondiale est une garantie que ces ressources seront effectivement utilisées à bon escient.

La réduction des investissements publics provoque une chute de la demande de financements extérieurs. Cette réalité impose aux organismes multilatéraux l'obligation de trouver de nouvelles formes de contribution pour le développement de la région.

Dans ce sens, la Direction et l'Administration de la Banque ont reçu le mandat, à l'Assemblée de Milan, de créer, en premier lieu, de nouveaux instruments, flexibles et anticycliques, pour les pays membres et, en second lieu, de mettre en œuvre les conclusions du Groupe d'experts indépendants, en vue de restructurer les activités du Groupe de la BID, en ce qui concerne l'aspect financier et organisationnel, afin d'étendre son appui au secteur privé de la région.

Pour ce qui est du premier point, je reconnais que l'Administration de la Banque s'est efforcée de trouver d'autres formes d'appui financier, ce qui a occasionné l'approbation de sept nouveaux instruments en 2003. Je crois, malgré tout, que certains de ces mécanismes continuent de ne pas tenir compte des restrictions fiscales auxquelles sont assujettis la plupart de nos pays. Il nous faut donc, à l'exemple de la Banque mondiale, accorder davantage d'importance au rôle de l'Institution dans la promotion de réformes et de changements de politiques.

Les chiffres relatifs des prêts de la Banque en 2002 et 2003 sont éloquents. En 2002, l'une des pires années de l'histoire de la région, au moment même où, justement, les pays avaient le plus besoin d'appui, la Banque a prêté ÉU$4,5 milliards de moins qu'elle aurait pu le faire.

En 2003, le budget des prêts a, encore une fois, été amputé de ÉU$2,5 milliards. Et si cette réduction n'a pas été plus élevée c'est en raison de prêts d'urgence de ÉU$3,2 milliards. En ce qui concerne les prêts à l'investissement, ils ont à peine atteint ÉU$1,5 milliard, sur un budget de ÉU$5,1 milliards. Il faut donc, d'urgence, ajuster l'offre de services financiers de la Banque aux caractéristiques de la demande des pays.

Nous sommes donc arrivés à un moment décisif. Une fois que nous aurons approuvé une nouvelle politique d'ajustement du capital, nous serons prêts à réviser avec assurance les restrictions et limites financières qui s'appliquent à des instruments spécifiques. Le rôle de l'Assemblée est de donner des directives à la Direction et à l'Administration pour qu'elles prennent les mesures nécessaires afin que la Banque s'acquitte de sa mission.

Je propose donc, une fois assurées la solidité financière et l'efficacité des actions de la Banque, de donner à la Direction le mandat de supprimer les restrictions spécifiques des instruments d'appui financier existantes, en laissant le montant des prêts fluctuer en fonction de la demande, pour ce qui est des divers instruments de prêt, à condition de toujours respecter le niveau de prêt soutenable *(Sustainable Lending Level)*.

En ajournant continuellement ce type de décision nous risquons d'empêcher la Banque de réaliser sa mission historique.

J'aimerais à présent aborder la question du secteur privé. Je maintiens que le secteur privé a et continuera d'avoir une importance capitale dans le développement de la région. Une part importante de notre infrastructure est à présent construite et gérée par le secteur privé. La compétitivité de nos économies dépend dans une grande mesure des résultats de ce secteur. De plus, il est nécessaire de souligner son rôle dans la production de revenus et d'emplois, dans la croissance économique et dans la réduction de la pauvreté.

L'Assemblée de Fortaleza a décidé, à l'initiative du Brésil, de créer un groupe d'experts indépendants chargé d'analyser les difficultés auxquelles se heurtait la Société interaméricaine d'investissement (SII). Nous avions attiré l'attention sur le fait qu'il fallait envisager des solutions de rechange au Groupe de la Banque d'accroître son appui aux entreprises privées. À Milan, l'Assemblée des gouverneurs a souligné la nécessité de développer et d'étendre les formes d'appui au secteur privé.

Au bout d'un an, les résultats concrets de ce mandat sont encore bien modestes. C'est pourquoi j'aimerais insister sur la nécessité de conclure, d'ici 60 jours, conformément à l'engagement pris par l'Administration et la Direction, le plan de travail visant à mettre en œuvre la Stratégie de développement du secteur privé, en particulier en ce qui concerne le développement des activités du PRI.

Je tiens à remercier directement, à propos, le président de l'Assemblée, le gouverneur Pedro Pablo Kuczynski, pour sa contribution à titre de coordonnateur du Groupe d'experts indépendants. L'analyse et les suggestions de M. Kuczynski, en tant que rapporteur, constituent un point de départ pour orienter les discussions et les décisions que nous devrons prendre dans les prochains mois.

Je souscris à l'idée de créer une coordination du secteur privé, qui s'appliquerait aux activités exécutées par le PRI, par la SII et par le MIF. L'objectif spécifique du coordonnateur serait de mettre en oeuvre des actions et de formuler une stratégie à long terme pour permettre au Groupe de la BID d'agir dans ce domaine. À cet effet, il relèverait directement du Président, M. Enrique V. Iglesias, qui dirige l'ensemble du Groupe de la BID. Il est important de donner à ce coordonnateur des directives opérationnelles strictes, définies dans son mandat, d'une durée d'un an avec possibilité de prorogation pour une année supplémentaire. Pour assurer sa neutralité politique et lui donner une grande marge de manœuvre, je propose même que ce coordonnateur ne puisse en assumer la vice-présidence, si jamais celle-ci était créée.

Il est impératif d'accélérer le processus d'interaction entre le Groupe de la BID et le secteur privé. Nous devons collaborer, en plus des dispositions déjà prises par le Groupe, afin de pouvoir produire les résultats concrets dont bénéficieront nos pays.

J'aimerais conclure avec quelques mots sur le rôle de l'Institution. La BID a un passé glorieux. Actuellement, elle fait face au défi qui consiste à s'adapter à la nouvelle réalité de nos pays, et à trouver un nouveau centre d'intérêt et de nouvelles formes d'appui. Il faut donc qu'elle ajuste d'urgence ses instruments aux nécessités actuelles de ses associés et, surtout, qu'elle s'efforce de donner à ces instruments l'efficacité voulue et de maintenir des niveaux adéquats de décaissement. J'ai la conviction que la BID parviendra, également dans l'avenir, à défendre avec fermeté ces objectifs.

Je tiens tout d'abord à remercier les autorités de Lima d'avoir bien voulu accueillir cette session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs, dans cette ville historique et dynamique.

Les projections d'augmentation des taux de croissance économique en 2004 pour l'Amérique latine et les Caraïbes nous donnent à penser que nous sommes sur la voie de la reprise économique. Par ailleurs, nous comprenons que la situation sociale et politique dans de nombreux pays est préoccupante et qu'elle doit nous amener à faire montre de prudence. Les inégalités sociales et la pauvreté ont continué d'augmenter en 2003 et certains pays ont dû faire face à un climat d'instabilité sociale et de crise politique, qui a engendré l'instabilité de certains gouvernements. Il est nécessaire d'agir immédiatement et fermement si l'on veut s'assurer que l'amélioration des capacités est mise à profit pour lutter contre ces tendances alarmantes. La croissance et la reprise économique doivent profiter à tous les segments de la population. L'exclusion n'est pas une option acceptable.

La BID a adopté une série de mesures en vue de relever les défis auxquels fait face la région et de répondre aux besoins changeants et variés de ses clients. La Norvège se réjouit de la nouvelle politique d'adéquation du capital, qui est moderne, prévoyante, et conforme aux normes et pratiques internationales, afin de préserver la solidité financière. En 2002, un nouveau cadre d'instruments financiers a été adopté et il sera renouvelé en 2005 ; par ailleurs, toute une série de nouveaux instruments de financement ont été approuvés récemment.

Nous ne sommes pas convaincus que des instruments plus souples et à décaissement rapide constituent la réponse adéquate pour relever les défis de la région. En fait, la Banque dispose désormais d'une série d'instruments de financement, mais la demande pour ceux-ci demeure faible. Nous estimons qu'il conviendrait plutôt de s'efforcer d'améliorer le climat d'investissement et d'accroître l'efficacité en matière de développement des instruments existants, en stimulant la demande de prêts destinés, directement ou indirectement, à lutter contre la pauvreté et l'inégalité. La BID devrait travailler en étroite collaboration avec le FMI et la Banque mondiale à cet égard.

Au cours de l'année écoulée, la BID a adopté une série de mesures visant à centrer l'attention sur les résultats de ses programmes et opérations dans les pays. Cependant, elle ne dispose toujours pas d'un cadre général pour l'efficacité en matière de développement. Nous espérons que la nomination d'un responsable dans ce domaine permettra d'accélérer l'adoption au sein de la Banque d'une culture et d'une gestion axées sur les résultats, sans perdre de vue les objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, il sera absolument crucial de s'assurer que le « programme de résultats » recouvre largement l'ensemble de la Banque, et de mettre en place un nouveau système de mesures d'incitation, afin que les fonctions et les ressources humaines de la Banque correspondent bien au nouveau système.

Par ailleurs, pour que ce programme soit couronné de succès, il est indispensable de mettre fermement l'accent sur les pays. Le défi qui consiste à créer le nécessaire sentiment d'être partie prenante et à contribuer au renforcement des capacités dans les pays emprunteurs afin que leur gestion soit axée sur les résultats, ne doit pas être sous-estimé. La mise en place d'institutions et de capacités solides et durables dans les pays exige une démarche plus stratégique, coordonnée et à long terme qui ne saurait se résumer, comme c'est souvent le cas actuellement, à des projets isolés et à des services consultatifs à court terme. Nous souhaitons que la BID adopte un rôle de premier plan en vue d'établir un dialogue sur l'efficacité en matière de développement dans la région, en étroite collaboration avec les autres acteurs. Il est nécessaire pour cela de définir les indicateurs types de performance, un suivi efficace et des systèmes de mise en œuvre pour une gestion axée sur les résultats, ceux-ci devant être définis en étroite collaboration avec les pays et les autres bailleurs de fonds.

En opérant cette réorientation sur les résultats dans les pays, il sera nécessaire d'harmoniser, de façon plus significative et plus large, les stratégies et programmes de la Banque avec les stratégies nationales de développement (ou les stratégies nationales de réduction de la pauvreté, là où elles existent) en étroite

coordination et collaboration avec les autres bailleurs de fonds. Du fait de son caractère régional, la BID jouit d'un avantage comparatif pour ce qui est d'aider les pays à avoir le sentiment d'être partie prenante et aussi sur le plan de la coordination entre les bailleurs de fonds, dont il conviendrait de tirer davantage parti à l'avenir. La BID dispose des instruments de financement nécessaires pour participer aux mécanismes de coordination des bailleurs de fonds, tels que le financement sectoriel. Une participation accrue de la BID à des actions conjointes au niveau des pays devient un facteur clé pour améliorer l'efficacité en matière de développement et réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

La Stratégie de développement du secteur privé qui a été approuvée récemment pour l'ensemble du Groupe de la BID, et que nous attendions depuis longtemps, nous offre un point de départ pour discuter des priorités et des diverses questions. Nous nous réjouissons de la perspective décentralisée et intégrée adoptée pour la question du développement du secteur privé au niveau des pays. Afin d'asseoir solidement cette démarche, les stratégies de la BID relatives au secteur privé devraient être alignées sur les stratégies nationales de développement et la Banque devrait travailler en étroite collaboration avec d'autres acteurs clés, tels que le Groupe de la Banque mondiale. Par ailleurs, l'organisation et la coordination internes du travail de la Banque en matière de développement du secteur privé seront importantes pour assurer la mise en œuvre réussie de cette stratégie. Nous tenons à réaffirmer que nous sommes favorables à la création d'une structure institutionnelle qui recouvre la totalité du Groupe de la BID, et qui serait responsable d'assurer la coordination des différentes entités pour la mise en œuvre de sa stratégie.

Nous estimons que ce mécanisme devrait être opérationnel avant d'envisager d'élargir le mandat pour le développement du secteur privé. La contribution de nouveaux secteurs pertinents aux activités visant à réduire la pauvreté et à favoriser une croissance axée sur les pauvres doit constituer le principal critère pour l'élargissement du champ d'activité de la Banque pour le secteur privé.

La nouvelle politique de divulgation de l'information, la révision du mécanisme d'investigation indépendant qui est en cours, et la stratégie qui est élaborée actuellement sur la participation des citoyens, constituent des indications claires pour tous les pays membres des efforts déployés par la BID pour améliorer la transparence, la responsabilisation et la participation d'une large base dans le cadre de ses opérations. La Norvège appuie pleinement les efforts de la BID à cet égard. Nous sommes d'avis que l'existence d'un mécanisme d'investigation indépendant pour l'inspection est essentielle à la crédibilité et à l'efficacité des opérations de la Banque. Nous sommes convaincus que, à l'instar d'autres banques multilatérales de développement, la BID prendra les mesures nécessaires en vue d'établir un mécanisme d'inspection transparent et indépendant.

De même, la vaste participation des citoyens aux processus de prise de décisions constitue une condition préalable à la gouvernance démocratique et au développement durable, et nous rendons hommage à la BID qui a su adopter des mesures concrètes en vue d'accroître la participation des citoyens dans le cadre de la programmation du dialogue avec les pays et de la mise en œuvre de ses opérations. En particulier, nous espérons que la nouvelle stratégie de participation offrira de véritables possibilités aux groupes exclus socialement, tels que la population autochtone et les descendants de populations africaines, afin de leur permettre de jouir d'une plus grande influence sur le plan de la planification nationale et de l'élaboration des politiques de développement.

La réduction de l'inégalité sociale et de la pauvreté dans la région revêt la plus haute priorité pour la Norvège dans le cadre de sa participation à la BID. Au fil des ans, nous avons appuyé activement les efforts déployés par la Banque en vue de réduire l'inégalité entre les hommes et les femmes et de lutter contre l'exclusion sociale. C'est pourquoi nous accueillons très favorablement l'élaboration d'une Politique opérationnelle pour les peuples autochtones, qui est conforme au cadre stratégique institutionnel actuellement mis en œuvre et qui rapprochera la BID des autres banques multilatérales de développement. Cette nouvelle politique devrait être étroitement liée au Plan d'action de lutte contre l'exclusion sociale et fondée sur une démarche qui repose sur les droits de la personne.

Nous collaborons avec la BID sur plusieurs fronts en vue de parvenir à un développement économique et social plus équitable et reposant sur une plus grande inclusion dans la région. Le projet conjoint sur les réformes fiscales en Amérique centrale aborde la question de l'effet régressif des impôts dans la région et met en

avant l'efficacité des impôts comme mécanisme de redistribution pour réduire l'inégalité et la pauvreté. Nos activités conjointes avec l'OEA et l'IDEA sur les partis politiques en Amérique centrale se concentrent sur la façon dont les partis politiques peuvent devenir un instrument plus efficace de la volonté des peuples, avec la participation des dirigeants politiques, afin de susciter le nécessaire sentiment d'être partie prenante dans ce programme. Nous sommes impressionnés par les progrès réalisés en vue de faire figurer la question de l'éthique dans le programme régional de développement et nous nous réjouissons de notre collaboration fructueuse à cet égard. La réaction vigoureuse et généralisée des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile en Amérique latine a été inespérée mais tout à fait bienvenue. Le grand intérêt que suscite ce programme montre bien que les gens cherchent de plus en plus la voie qui les mènera à la justice sociale et à la réduction de la pauvreté, sur la base de l'éthique et des valeurs. Les droits de la personne et la lutte conte la corruption sont des éléments que nous souhaitons aborder au cours de la prochaine étape de l'Initiative sur l'éthique et le développement.

Enfin, la BID est une institution de développement clé dans la région. Nous nous engageons à poursuivre notre collaboration avec la BID pour lutter contre la pauvreté et l'inégalité sociale, en quête de nos buts communs afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

La stabilité macro-économique d'un pays est une condition nécessaire pour assurer une croissance soutenue et durable ainsi que pour se positionner avec succès sur les marchés internationaux, mais elle ne suffit pas.

En Amérique latine, la stabilité macro-économique a souvent été atteinte, mais au prix de la croissance économique. Il y a eu non seulement retour à la stabilité, mais aussi, du même coup, rétablissement de la légitimité et de la crédibilité de la gestion responsable de divers ministres de l'Économie de la région. À la lumière de ces expériences et des nombreux documents qui en font état, nous sommes forcés de repenser ces processus et de redéfinir des actions et concepts méthodologiques afin de prouver que la stabilité est fondée sur la croissance et non sur la stagnation.

C'est pour cette raison que le Gouvernement de l'Équateur a, au début de 2003, retenu comme objectifs principaux de sa politique économique « la stabilisation de l'économie, propre à assurer une croissance économique soutenue à moyen et à long terme et basée sur l'amélioration de la compétitivité, la création d'emplois et la durabilité des finances publiques, objectifs visant tous à surmonter la pauvreté et à accroître le bien-être social de la population ».

Cette politique allait, à bien des égards, à l'encontre des engagements de respecter un exercice financier fondé sur l'austérité et la prudence dans les dépenses publiques, et du respect des engagements pris en ce qui concerne un programme de confirmation qu'accordait le FMI à notre pays. Elle se faisait et fait encore face à une réalité sociale marquée par des inégalités radicales et d'importantes lacunes dans les infrastructures de base.

Nous étions tous, d'une manière ou d'une autre, victimes et auteurs de cette contradiction ; non seulement nous, responsables de la politique intérieure, mais aussi les organismes multilatéraux qui nous ont aidés à travers différents accords au cours des 20 à 30 dernières années. Les auto-évaluations du FMI et de la BID, qui partagent tout à fait cette idée, sont très éloquentes à cet égard.

Néanmoins, nous avons fait des progrès, et des progrès notables, dans tous les aspects de la gestion financière. En matière de revenus, nous enregistrons des changements structurels dans les domaines de la fiscalité et des douanes et, au chapitre des dépenses, il existe désormais des lois sur la responsabilité financière dans tous les pays de la région, ou presque.

Ces lois prévoient toutes, parmi leurs aspects les plus importants, l'imposition de limites, tant sur la croissance des dépenses que sur l'endettement du pays respectif ; elles incluent des dispositions relatives à la transparence et donc, aux flux d'information requis pour leur mise en œuvre. C'est là l'un des changements les plus importants de la politique financière de la dernière décennie.

Aujourd'hui, dans de nombreux pays on évoque la nécessité d'un « excédent primaire durable » ; même dans la région andine, il en est déjà question dans les programmes de convergence macro-économique, d'où l'importance de la convergence financière.

Il convient maintenant, dans ce contexte, d'aborder une nouvelle thématique, une thématique associée au déficit primaire et qui se rapporte aux mesures « procycliques ou anticycliques » de la politique financière.

Il est clair que l'une des responsabilités des auteurs de la politique économique et financière est d'amortir les mouvements du cycle économique. Le principal instrument dont ils disposent à cet effet, c'est le budget général de l'État, avec ses revenus, ses dépenses et son financement. En apparence, un objectif et divers instruments, tout semble parfait ; néanmoins, tout ministre de l'Économie sait que, dans la réalité, l'économie ne fonctionne pas ainsi, en raison, notamment, des contraintes budgétaires.

Une fois nommés, les ministres de l'Économie font face à la dure réalité du manque de flexibilité du budget général de l'État, imputable aux affectations pré-établies, qu'il s'agisse de revenus ou de dépenses, ou

encore aux différentes composantes inertielles des dépenses. Si, à ces obligations qui, dans la majorité des cas, ont un fondement légal et même constitutionnel, on ajoute les obligations financières et salariales, la marge de manœuvre pour faire face aux imprévus ou à une redéfinition de la politique financière est extrêmement réduite ou, dans bien des cas, presque inexistante.

D'importants efforts sont réalisés pour s'assurer que les dépenses sont ciblées du mieux possible ; les réformes visant à rationaliser la croissance de la masse salariale dans le secteur public sont spectaculaires ; de sérieuses discussions sont en cours au sujet du transfert de compétences et de la reddition de comptes ; des bases de données complètes sont mises sur pied en matière de dépenses publiques sectorielles. Néanmoins, pour appliquer toutes ces réformes, le temps, la légitimité et la gouvernance sont indispensables, et il ne faut pas oublier que l'économie politique est un facteur déterminant dans le fonctionnement de la politique économique.

Pour les responsables de la gestion financière, les plafonds de la croissance des dépenses, les excédents primaires durables, les contraintes budgétaires et les programmes d'ajustement macro-économique constituent une trame vraiment compliquée, qui l'est d'autant plus s'il faut satisfaire à des exigences sociales justes en raison de la pauvreté et des inégalités sociales existantes.

C'est à partir de ce diagnostic que l'on se propose de redéfinir la façon dont les investissements publics sont pris en compte pour calculer l'excédent primaire, en particulier les dépenses d'investissement financées par les organismes multilatéraux.

En général, la politique financière doit être conçue selon un cadre méthodologique dans lequel la mise en œuvre d'un train de mesures politiques est liée à l'atteinte des objectifs économiques en matière d'inflation, de croissance économique et de réduction de la pauvreté.

Les objectifs de l'ajustement budgétaire ne devraient pas conduire à des réductions dans les investissements publics avec toutes les conséquences que cela comporte, parce qu'on limiterait ainsi les possibilités de développement économique et social du pays en ne mettant pas en œuvre d'importants projets de développement. Les réductions des dépenses d'investissement dans les activités de production et dans des opérations essentielles et d'entretien sont procycliques et nuisent donc à la croissance économique. Elles sont aussi, et surtout, très régressives, car elles touchent les groupes les plus vulnérables de la société.

Les investissements publics affectés à des projets à impact élevé, favorisant des synergies positives avec les investissements privés et axés sur l'efficacité des dépenses sociales, doivent être régis par une autre méthodologie, d'autant plus que, maintenant, les discussions sur les processus d'intégration et de libre-échange vont bon train.

Le financement offert par les organismes multilatéraux a permis à l'Équateur d'exécuter des projets de développement qui sont à la base de l'initiative d'intégration de l'infrastructure régionale, dans le domaine des transports, de l'énergie et des télécommunications.

Pour 2004, on prévoit une croissance économique élevée en Équateur, d'environ 6 %, grâce surtout à l'activité du secteur pétrolier, qui devrait atteindre une croissance de plus de 20 % en termes réels. Quant à l'inflation, on constate qu'elle tend vers les niveaux internationaux. S'il est vrai que le changement de régime monétaire a bien contribué à la baisse de l'inflation, la fermeté qui a caractérisé la politique budgétaire en est peut-être la raison la plus importante. Ainsi, l'inflation s'est établie à 6,07 % en 2003 et, pour l'année 2004, l'inflation moyenne devrait être de l'ordre de 3 %.

En ce qui concerne l'atteinte des objectifs financiers qui figurent dans le programme macro-économique, on s'attend à un excédent global de l'ordre de 1,8 % à 2,0 % du PIB et à un excédent primaire de 5,0 % à 5,5 % du PIB.

Il faut souligner le redressement remarquable des exportations. Certes, l'augmentation des prix du pétrole explique ce redressement, mais il faut aussi signaler que les exportations de produits non traditionnels ont bien augmenté dans la dernière année. Quant aux importations, elles ont fléchi, notamment celles qui touchaient

la consommation des ménages, ce qui permet de confirmer le changement structurel favorable que l'on a constaté dans les sources de la croissance économique.

Il nous faut entreprendre, avec l'appui des institutions multilatérales de développement, un travail commun à l'échelle de la région afin de modifier la méthodologie applicable à certains investissements publics pour que ceux-ci ne figurent pas dans le calcul de l'excédent primaire et afin d'améliorer d'urgence la flexibilité en faveur d'une politique financière plus active.

Nous ne devrions jamais oublier les liens étroits qui existent entre la nécessaire discipline macro-économique et les réalités politiques et sociales des pays. Les excès ne sont pas bons. Bien souvent, la perfection est l'ennemie du bien. L'Amérique latine a souvent souffert de cette rupture entre les résultats macro-économiques et la réalité sociale et politique des pays.

En ce qui concerne les défis auxquels fait face la Banque, je désire exprimer mon appui total à l'égard de deux initiatives particulièrement intéressantes pour les pays de la région et qui visent à rendre plus efficace la contribution de la Banque à l'allègement de la pauvreté. La première concerne les efforts institutionnels de renforcement des mécanismes d'appui au secteur privé, tant au niveau de la réglementation qu'au niveau du financement. La seconde porte sur les instruments de prêt qui peuvent contribuer et s'ajouter aux efforts d'ajustement des ressources en fonction des besoins des pays emprunteurs.

L'économie de l'Équateur connaît un processus de transformation progressive qui vise à encourager la participation accrue du secteur privé dans les différents secteurs, tant au niveau des infrastructures qu'à celui des services. Nous devons faire en sorte que les divers objectifs définis par le Vice-président exécutif et par la Direction, sur la base des travaux du Groupe d'experts indépendants dirigé par Pedro Pablo Kuczynski, se concrétisent d'ici la prochaine Assemblée annuelle d'Okinawa.

Nous savons que, depuis octobre 2003, la Banque opère selon le nouveau cadre de l'adéquation du capital, ce qui lui a permis de démontrer sa solidité financière. Nous estimons que ce nouveau cadre devrait permettre de nouveaux mécanismes de financement, ce qui est important dans la mesure où ils permettront de maximiser le rendement de chaque dollar prêté à la région. À cet effet, il faudra définir une série de critères destinés à mesurer de manière toujours plus précise les résultats de l'action de la Banque dans la région.

L'appui de la BID a été essentiel pour permettre au Gouvernement de l'Équateur d'éviter une détérioration de la situation politique.

Nous nous félicitons du fait que la Banque interaméricaine de développement se soit fixé une série de défis visant à incorporer un ensemble de meilleures pratiques dans sa relation avec les pays afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement dans chacun d'eux.

Pour finir, j'aimerais signaler que nous avons posé la candidature de la République de l'Équateur pour accueillir les sessions annuelles des Assemblées des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et de la Société interaméricaine d'investissement en 2009, étant donné que la Banque prendra bientôt les mesures appropriées afin de présenter les diverses candidatures à l'occasion de la prochaine Assemblée des gouverneurs.

C'est un honneur pour nous que de participer à cette assemblée au Pérou. Nous tenons donc à exprimer notre reconnaissance au Gouvernement du Pérou pour son invitation et au peuple péruvien pour son chaleureux accueil. Nous espérons faire des progrès dans le traitement des thèmes qui nous amènent ici aujourd'hui.

Permettez-moi de présenter quelques réflexions à cette occasion au sujet de la situation économique internationale et de que nous avons appris sur les politiques macro-économiques dans le contexte d'une économie mondialisée. Permettez-moi également de vous faire part de notre opinion sur les tâches et les défis auxquels auront à faire face les institutions qui nous convoquent aujourd'hui à cette assemblée.

La situation économique mondiale est en meilleure condition que ce que nous avons connu au cours des quatre à cinq dernières années, avec des projections de croissance de l'ordre de 4 % pour cette année. Ce développement est crucial pour les économies de la région vu qu'il nous permet de prévoir de meilleurs taux de croissance, ce qui, à son tour, va permettre de renforcer l'investissement public et l'investissement social. De plus, il faut espérer que le secteur privé de la région pourra avoir un meilleur accès au financement, et ce à des conditions raisonnables. De même, il y a lieu de croire que l'investissement privé direct étranger va augmenter, avec les avantages que ceci peut avoir non seulement en termes de croissance, mais aussi en ce qui a trait à l'incorporation de nouvelles technologies et connaissances.

Les défis des économies émergentes dans le cycle économique

Maintenant que la crise semble prendre ses distances et nous donner de l'espace, il est temps de réfléchir à ce que nous pouvons faire ou changer à partir de ce que nous avons appris au cours de ces dernières années.

Commençons par établir quelques faits qui conditionnent l'analyse.

Premièrement, la majeure partie des économies émergentes sont sujettes aux chocs financiers et à des chocs associés au prix des matières premières.

Deuxièmement, la majeure partie des économies émergentes ont un excès de possibilités d'investissement par rapport à leur épargne interne, et elles ont tendance à être des importateurs nets de capitaux. Ainsi donc, si le financement est disponible, nous aurons un déficit dans le compte courant et notre dette extérieure s'accumulera.

Le point central sur lequel je veux insister est que les cycles de demande de matières premières et les cycles de prix qui leur sont associés changent la perception du risque de crédit associé à nos économies. Le résultat est un comportement procyclique, tant de la part des investisseurs que des prêteurs, publics et privés, nationaux et étrangers.

Quand la demande de matières premières et leurs prix tombent, nos monnaies se dévaluent, ce qui augmente les rapports dette/PIB et dette/exportations ; la valeur des actifs internes diminue, notamment si nous les mesurons en dollars, et le risque de crédit augmente du point de vue des investisseurs étrangers et des agences de notation.

Cette suite d'événements est accentuée et stimulée dans trois situations :

- Premièrement, quand il y a des taux de change relativement rigides ;
- Deuxièmement, quand la politique budgétaire prend une orientation procyclique ;
- Le troisième élément qui influe sur les comportements procycliques est la dette privée. Nous savons tous par expérience que le secteur privé, prêteurs et emprunteurs, se comporte également

de manière procyclique. Les crises de 1982 au Chili et de 1997 en Asie sont des exemples clairs d'un excès d'emprunts et d'investissements de la part du secteur privé. C'est pour cela que la qualité et la profondeur de la supervision des portefeuilles des institutions financières sont tellement importantes pour la stabilité macro-économique.

Nombreux sont ceux qui ont conclu qu'une partie de la solution du problème des cycles réside dans la flexibilité du change, mais le taux de change même peut également être procyclique.

Notre réponse à ce problème a été de promouvoir la souplesse du change conjointement au développement des marchés à terme d'instruments financiers. Toutefois, nous devons admettre que maintenir une politique de change flexible, mettre en œuvre une politique budgétaire anticyclique, renforcer la supervision du système financier et développer des marchés à termes profonds, avec une bonne capacité de liquidité, demande une accumulation importante, souvent absente, de capital institutionnel.

Les prêteurs internationaux, publics et privés, doivent trouver une façon de limiter leurs crédits à des montants raisonnables dans la partie élevée du cycle. Ceci n'est pas facile parce qu'il est toujours plus facile de prêter à quelqu'un qui a de l'argent.

Il est également nécessaire de trouver une façon d'éviter que les contractions du crédit que l'on peut observer dans la partie inférieure du cycle. Du point de vue des banques, la qualité des débiteurs s'est détériorée et, du point de vue des organismes internationaux de crédit, il n'y a pas d'espace pour prêter en deçà d'un refinancement partiel des dettes contractées dans la partie élevée du cycle, parce qu'il n'y a pas de fonds de contrepartie.

De plus, nous observons le phénomène de la « contagion », dans lequel les créanciers privés, sur la base de leurs indicateurs de risque, cessent de prêter et vont même jusqu'à retirer des fonds de tous les pays dans une même catégorie, indépendamment de la situation sous-jacente et de la viabilité de leur position financière.

L'équilibre budgétaire observé ou conjoncturel, comme celui qui s'observe dans les entreprises, n'est pas vraiment ce qui intéresse à l'heure où il s'agit d'évaluer le risque de crédit véritable ; c'est sur l'équilibre sous-jacent, c'est-à-dire corrigé en fonction des distorsions cycliques, que devrait porter l'attention. Au cours de ces dernières années, le Chili a mené une politique budgétaire fondée sur une règle qui permet aux finances publiques d'évoluer de manière anticyclique. De même, nous avons renforcé les institutions pour éviter la volatilité du crédit intérieur. Ceci a permis d'éviter que la crise externe se transforme en une récession interne. Même ainsi, le rythme de croissance de cette période a été moitié moins important que la moyenne de la décennie des années 1990, ce qui indique que d'autres intervenants doivent également être capables d'éviter un comportement procyclique.

Nous ne sommes pas convaincus que les créanciers commerciaux et officiels aient fait tout ce qui était en leur pouvoir pour réduire leur comportement procyclique. Ce qui nous préoccupe, ce sont des accords comme celui de Bâle II, l'abandon des efforts en vue d'instaurer des lignes de crédit d'urgence, ainsi que les politiques de crédit des IFI qui limitent l'investissement public dans la partie basse du cycle, tout ceci contribuant à une intensification des cycles des matières premières.

Lutter contre la volatilité des économies d'Amérique latine et des Caraïbes dans le cycle n'est pas seulement un impératif économique, c'est également un impératif politique qui n'a pas seulement des implications à court terme, mais aussi à long terme.

La profondeur des cycles en Amérique latine et aux Caraïbes cause une certaine méfiance parmi ceux qui nous observent de l'extérieur, et une frustration au sein des peuples qui en souffrent les conséquences, à l'intérieur. Les cycles économiques profonds constituent un terreau fertile pour les préjugés et le populisme, qui demandent des explications faciles pour des problèmes complexes, sans contribuer en rien à leur solution.

Cela dit, les cycles économiques profonds ne sont ni une malédiction ni une caractéristique endémique de nos nations. Nous avons dans cette région un exemple de pays comme le Chili et aussi notre pays hôte, le Pérou, qui sont sortis victorieux de cette dernière crise internationale.

Les perspectives pour l'économie mondiale

Il y a aujourd'hui des signes clairs d'une relance de l'économie mondiale, comme l'indiquent les estimations de croissance globale auxquelles j'ai fait allusion au début de mon exposé. Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher d'être préoccupés par l'apparition de gros nuages à l'horizon. Je me réfère ici principalement aux problèmes qui découlent des déficits jumeaux de la plus grande économie du monde, des déséquilibres qui, à leur tour, émanent fondamentalement de la politique budgétaire américaine. À ce sujet, deux commentaires s'imposent : premièrement, il sera nécessaire d'ajuster ce budget, rapidement et de façon décisive et systématique, pour éviter des pressions excessives sur les taux d'intérêt de l'économie en question ; deuxièmement, à mesure que les États-Unis rajusteront leur niveau de dépenses, il sera nécessaire que d'autres économies apportent du dynamisme à l'économie mondiale. Dans ce sens, il est réconfortant de constater la relance de l'économie japonaise qui s'accompagne déjà, comme on a pu le voir, d'une reprise de l'investissement intérieur. La croissance de la Chine continue d'être spectaculaire. La Chine s'est transformée en un grand importateur de matières premières, de produits manufacturés et de services, ce qui explique l'augmentation des prix de nos matières premières.

Il est évident que l'Europe aura un rôle important à jouer dans le processus de réaménagement de l'économie mondiale. Nous espérons que les attentes d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt de la Banque centrale européenne pourront se concrétiser et que les gouvernements relèveront de façon décisive les défis structurels, ce qui leur permettra d'obtenir de meilleurs taux de croissance à moyen terme.

Il ne fait pas de doute que les conditions financières internationales sont sur la voie de l'amélioration. Il y a des signes favorables en Asie, et il y a aussi une reprise des flux vers les économies de l'Europe de l'Est.

S'il est certain que notre région connaîtra une croissance accrue cette année, nous sommes en mesure d'absorber des flux bien plus importants d'épargne et d'investissement extérieurs qui nous permettraient d'aider et de soutenir la demande internationale et les taux de croissance. À notre avis, il n'est pas vraiment raisonnable que certaines économies de la région aient été forcées par les circonstances à accommoder des surplus considérables dans le compte courant, alors qu'ils auraient dû s'occuper d'absorber l'épargne extérieure et d'investir dans leur développement économique et social.

Rappelons-nous cependant que la phase actuelle d'expansion ne va pas durer éternellement ; nous devons donc profiter du moment pour stimuler des initiatives, des réformes et des politiques qui nous aideront à réduire la volatilité économique dans notre région. Sinon, les politiques de développement, ainsi que celles de lutte contre la pauvreté et l'inégalité, véritable axe des politiques publiques, continueront d'être subordonnées à l'impératif à court terme de rééquilibrage macro-économique.

Le rôle de la BID et de la Société interaméricaine d'investissement

À l'instar des autres Gouverneurs, nous avons réitéré à plusieurs occasions que les banques de développement multilatérales doivent redoubler d'efforts pour atténuer l'effet procyclique de leur offre de financement. Sans ignorer les efforts déployés par la BID en la matière, nous croyons que la BID doit appuyer nos pays dans la mise sur pied d'un cadre institutionnel économique qui facilite l'application de politiques anticycliques de façon durable, ce qui, à n'en point douter, représente l'un des plus grands défis auxquels nous sommes confrontés comme région. De la même manière, il faut que la Banque s'emploie à perfectionner ses instruments de prêt et qu'elle utilise ses capacités analytiques et sa crédibilité institutionnelle pour appuyer le développement de nos marchés de capitaux, et ainsi atténuer la sensibilité excessive de nos économies aux chocs externes. Il existe un bon exemple de cette situation, à savoir la formulation réussie d'un programme de garanties en matière d'infrastructure, qui a permis aux investisseurs privés de réduire leur risque de change. Nous voulons continuer à donner une haute priorité à ce programme de travail, lequel doit amener à la création d'instruments financiers novateurs à l'appui des besoins qui se manifestent dans la région.

Nous estimons nécessaire de réaffirmer que le cadre actuel de financement reflète le consensus et l'engagement des actionnaires de la BID d'établir des règles du jeu claires pour l'offre de financement à la région. De même, l'accord en question établit un programme de travail au sujet de questions pertinentes telles que l'efficacité en matière de développement et les nouveaux instruments de prêt qui visent à renforcer l'impact de l'action de la BID. Il est important de rappeler que le Conseil d'administration et la Direction de la BID doivent fournir l'information pertinente sur le fonctionnement de ce cadre de financement.

Nous souhaitons manifester notre ferme appui aux efforts déployés par la Banque pour renforcer son action en faveur du secteur privé. Le moment est venu d'agir et nous exhortons le Conseil d'administration et la Direction à réaliser des progrès rapides dans ce domaine.

Nous souhaitons réaffirmer l'importance que le MIF a eue dans le développement de la région et nous tenons à préciser que nous sommes prêts à appuyer le processus de reconstitution des ressources. Nous espérons que dans cette prochaine étape, de nouveaux membres s'associeront à cette grande initiative.

Enfin, nous voulons appuyer l'admission de nouveaux membres asiatiques dans le Groupe de la BID. Nous sommes d'avis que des pays comme la Corée et la Chine peuvent apporter de grandes contributions au développement de la région et nous espérons les voir participer à la prochaine réunion qui aura lieu à Okinawa, Japon.

J'aimerais tout d'abord exprimer ma vive gratitude au Gouvernement du Pérou et aux responsables locaux de leur accueil chaleureux et de l'excellente organisation de cette session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement à Lima.

Je dirai tout d'abord quelques mots des prévisions favorables formulées pour la région. Alors que les premiers mois de 2003 étaient empreints d'incertitude sur le plan international, au cours du second semestre, la conjoncture économique internationale a commencé à s'améliorer sensiblement, recouvrant un rythme de croissance plus positif laissant en arrière le spectre de la récession qui planait sur la région.

Une croissance de 1,5 % dans un contexte d'inflation modérée et de renforcement des politiques fiscales et de change est un motif de satisfaction. Par ailleurs, les échanges commerciaux intra-régionaux ont affiché une reprise partielle, et nous constatons avec plaisir que, pour la première fois au cours de ces dernières décennies, le solde du compte courant de l'Amérique latine a été positif, atteignant ÉU$6 milliards.

Actuellement, les économies latino-américaines accèdent aux marchés financiers à un coût beaucoup moins élevé. Les émissions souveraines reprennent et le risque s'amenuise dans la plupart des pays, ce qui a permis de freiner les sorties de capitaux de ces dernières années. L'accroissement des entrées nettes de capitaux (ÉU$25,8 milliards en 2003, contre ÉU$10,6 milliards en 2002) dénote un regain de confiance de la communauté financière dans la région.

Quant aux prévisions pour 2004 pour l'ensemble de la région, elles sont encourageantes, laissant entrevoir une croissance de l'ordre de 3,5 à 4 % ; de plus, pour la première fois depuis 1997, on ne prévoit de croissance négative pour aucune économie de la région.

Cette année, les nuages qui planaient sur les économies de l'Argentine et du Brésil se sont plus ou moins dissipés. La première a affiché une croissance robuste, de près de 8 % en 2003, après le recul de 10,8 % de l'année précédente. Nous espérons que l'application de mesures responsables pour maintenir la stabilité macro-économique et assurer les conditions nécessaires à l'investissement en tant que moteur de la croissance permettra que se confirme la croissance de 4,5 % prévue pour 2004.

Au Brésil, la reprise de la demande intérieure et le regain de confiance des investisseurs extérieurs nous permet d'envisager le présent exercice avec optimisme, avec une croissance qui pourrait atteindre 4 %.

Cependant, nous sommes préoccupés de voir que le produit par habitant de l'Amérique latine et des Caraïbes reste inférieur à son niveau de 1997, que le taux de chômage continue de dépasser 10 % et que la pauvreté est le sort de près de 44,4 % de la population, soit de plus de 225 millions d'êtres.

C'est pourquoi il nous paraît particulièrement opportun, dans les circonstances actuelles, d'exhorter la région à ne pas laisser passer l'occasion que lui offre la conjoncture actuelle de surmonter ses faiblesses et de réduire sa vulnérabilité aux facteurs externes, et d'élever ainsi les niveaux de vie et d'éliminer la pauvreté.

Pour ce faire, outre la possibilité de bénéficier de conditions extérieures favorables, les économies de l'Amérique latine et des Caraïbes doivent redoubler d'efforts afin d'appliquer des politiques macro-économiques suivies – en donnant la priorité à la politique de renforcement budgétaire – accompagnées de réformes structurelles de nature à leur permettre de surmonter les faiblesses du passé.

Il sera particulièrement important de promouvoir des conditions nécessaires pour que les capitaux externes et nationaux soient affectés à des investissements productifs et utilisés pour stimuler le potentiel d'exportation par le renforcement des processus d'intégration régionale et une plus grande intégration à l'économie mondiale.

À cet égard, il reste essentiel d'établir des conditions favorables à l'investissement, qui est le moteur de la croissance et de la création de possibilités d'emploi stable.

Ainsi, il incombe à la région de mettre en œuvre les réformes politiques et administratives nécessaires, qui auront pour effet d'établir un système réglementaire et un cadre institutionnel plus efficaces, transparents et responsables. Ces conditions sont en effet indispensables pour donner confiance aux investisseurs et favoriser la croissance.

La BID a montré clairement son attachement à ces objectifs. C'est pourquoi nous jugeons très positif l'effort que mène la Banque pour offrir aux pays de la région de nouveaux instruments de financement. À l'aptitude de la Banque à répondre aux nouveaux besoins de ses membres sont venues en outre s'ajouter l'adaptation de ses procédures aux pratiques internationales et l'alignement de ses méthodes de gestion du risque sur le nouveau modèle et la nouvelle politique d'adéquation du capital.

Par ailleurs, en 2003, l'activité de crédit de la Banque a fait preuve d'un grand dynamisme, comme en témoigne l'augmentation de 38 % des décaissements. Cependant, il serait souhaitable de ralentir la diminution des prêts d'investissement.

À cet égard, et pour éviter que la consolidation de la situation budgétaire se traduise par un ralentissement de l'investissement public, l'Espagne est favorable à l'idée d'étudier et de mettre au point des formules qui permettent à la comptabilisation publique des investissements effectués par les sociétés ou organismes publics ou privés de cesser de constituer un frein aux investissements d'infrastructure de la part des gouvernements, sans pour autant remettre en cause la discipline budgétaire ni la transparence du budget.

Par ailleurs, nous nous félicitons de la récente approbation de la Stratégie de développement du secteur privé, qu'il convient de mettre en œuvre au plus vite. Il nous paraît également important de faire progresser la réforme de la structure organisationnelle.

Ainsi, il serait utile de présenter un programme concret de mesures de réforme organisationnelle qui puisse être approuvé avant la prochaine session à Okinawa.

En ce qui concerne la Société interaméricaine d'investissement et le Fonds multilatéral d'investissement (MIF), nous devons nous féliciter de leurs bons résultats au cours de l'exercice écoulé.

Nous tenons à souligner l'importante contribution du MIF au développement, à l'innovation et à la compétitivité du secteur privé, en particulier des petites et moyennes entreprises. Il serait à présent nécessaire de consolider ces succès à l'aide des politiques et des réformes nécessaires et notamment en procédant à la reconstitution des ressources du MIF.

L'Espagne tient à confirmer une fois de plus ici son engagement vis-à-vis de l'Amérique latine et des Caraïbes, région où, ces dernières années, nous nous sommes placés au deuxième rang pour les investissements, avec un volume net d'investissements de plus de 70 milliards d'euros au cours de la dernière décennie.

Si les chiffres récents dénotent une certaine décélération des flux d'investissements espagnols, l'engagement de l'Espagne en Amérique latine et dans les Caraïbes est l'expression d'une stratégie à long terme. Les entreprises ne se retireront pas, et tant qu'elles pourront restructurer leurs positions dans la région, elles continueront de contribuer à son décollage économique.

Du point de vue institutionnel, l'engagement à long terme de l'Espagne dans la région se traduit par les mesures prises par le gouvernement espagnol. À cet égard, je tiens à souligner que pour les deux dernières années, le volume de financement concessionnel bilatéral canalisé à travers les Programmes financiers que gère le Ministère de l'économie a dépassé les 2,2 milliards d'euros.

Par ailleurs, l'Espagne a réalisé d'importants efforts de remise de la dette bilatérale envers les pays membres de la BID. Les programmes de conversion de dettes en investissements publics permettent de

transformer le service de la dette en financement de projets de développement et en aide pour pallier les effets des catastrophes naturelles.

Ainsi, ces dernières années, l'Espagne a consenti plus de 800 millions d'euros de remise de dettes à l'Amérique latine et aux Caraïbes.

Par ailleurs, nous avons contribué à l'allégement de la dette multilatérale de la Bolivie et du Nicaragua à hauteur d'un montant de ÉU$65 millions, à travers des institutions telles que la Société andine de développement (CAF) dans le cas de la Bolivie (ÉU$25 millions) et la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) en ce qui concerne le Nicaragua (ÉU$40 millions).

À ce propos, je tiens à souligner que notre coopération avec les institutions financières multilatérales de la région s'est renforcée récemment.

Premièrement, avec notre adhésion à la Société andine de développement en tant que premier actionnaire extra-régional et que membre de plein droit, en janvier 2003.

Deuxièmement, avec notre entrée a la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) au début de ce mois, entrée pour laquelle nous avons pris une participation de 10 % au capital de l'institution, et qui a coïncidé avec la visite en Espagne des Présidents centraméricains.

Conclusions

Pour conclure, j'aimerais insister tout d'abord sur l'occasion qui nous est donnée de tirer profit de la conjoncture actuelle favorable qui s'amorce pour approfondir les réformes nécessaires et promouvoir l'intégration de la région à l'économie internationale ; ce sont là des éléments de politique économique qui se sont révélés essentiels à une croissance durable.

L'heure est aussi à la mise en place d'institutions solides, propres à faciliter l'insertion de ces économies dans l'économie mondiale et à accroître en même temps leur souplesse et leur capacité d'adaptation dans un contexte mouvant, tout en réduisant leur vulnérabilité.

Face à ce processus, le rôle de la BID en tant que source de conseils est plus important aujourd'hui que jamais. Sa contribution est cruciale pour favoriser le dialogue entre le secteur public, le secteur privé et la société civile et établir ainsi le consensus interne indispensable au progrès.

De la même manière, l'aptitude de cette institution à promouvoir la défense des intérêts communs de la région lors des négociations commerciales multilatérales doit permettre de relever les défis des prochains mois. Enfin, le soutien de la Banque à ces économies doit contribuer à renforcer la confiance des investisseurs.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer le ferme engagement de l'Espagne envers la région et l'institution que préside Enrique Iglesias, en ces moments décisifs face au défi que représente la nécessité d'assurer une solide croissance dans l'intérêt de tous. J'espère que nos efforts à cet égard seront couronnés de succès.

J'ai l'honneur de m'adresser aujourd'hui à cette session annuelle conjointe au nom des cinq nations des Caraïbes que je représente, à savoir les Bahamas, le Guyana, la Jamaïque, Trinité-et-Tobago et mon propre pays, la Barbade. Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au Gouvernement du Pérou et à la municipalité de Lima la reconnaissance de nos délégations pour l'hospitalité qu'ils ont manifestée à notre égard dans cette ville si unique de notre continent. Je tiens également à féliciter la Direction et le personnel de la Banque pour l'excellente organisation de cette réunion.

Monsieur le Président, nous vous félicitons de votre élection et de votre acceptation de la responsabilité de présider aux travaux de la Banque au cours de l'année à venir, laquelle ne manquera pas de présenter de nouveaux défis en ce qui a trait à l'accélération de la croissance de nos économies. La région des Caraïbes remercie également le Gouverneur pour l'Italie pour les mesures novatrices mises en œuvre au cours de sa présidence, en particulier pour l'accent qui a été placé sur les opérations relatives au secteur privé.

Les craintes que nous avions relativement aux incidences défavorables de l'économie internationale sur les pays des Caraïbes que je représente ne se sont pas concrétisées. Nous avons constaté l'amorce d'une relance, notamment dans le domaine du tourisme. Tout semble indiquer que ces tendances vont se renforcer et se généraliser. Toutefois, les fondations demeurent sujettes à des vulnérabilités externes, d'origine tant humaine que naturelle.

La plupart des pays des Caraïbes, comme d'autres dans la région, ont participé à ce début de relance. L'année a pris fin sur des taux de croissance accélérée en termes réels aux Bahamas, à la Barbade, à la Jamaïque et à Trinité-et-Tobago, alors qu'il y a eu une certaine décélération au Guyana. En Jamaïque, les autorités continuent de porter leur attention sur l'amélioration de la situation des finances publiques et la réduction de la dette. L'objectif est d'obtenir un budget équilibré d'ici la fin de l'exercice 2005–06.

Dans la région, les politiques monétaires et budgétaires ont continué de faire l'objet d'une gestion prudente, avec des investissements concentrés sur le tourisme et le domaine énergétique, ainsi que sur les programmes de réduction de la pauvreté. Nous reconnaissons que les objectifs du Millénaire pour le développement représentent des normes minimales, mais nous nous sommes fixé, dans certains domaines, des objectifs nationaux qui vont au delà de ces normes. Les tâches qui nous attendent consistent notamment à réaliser une diversification structurelle, à atteindre un niveau de compétitivité approprié sur le marché international, à stimuler l'esprit d'entreprise et à faire en sorte que les bienfaits de la croissance soient partagés par l'ensemble de la société. Ce sont là des domaines dans lesquels nous souhaiterions pouvoir obtenir une assistance accrue de la part du Groupe de la BID.

Une nouvelle stratégie-pays pour les Bahamas, qui couvre la période 2003–07, a été approuvée par le Conseil d'administration le 10 mars 2004. L'objectif principal de cette stratégie est d'appuyer le développement économique et social du pays en aidant le gouvernement, le secteur privé et la société civile à relever une vaste gamme de défis en matière de développement.

Une nouvelle stratégie-pays pour la Barbade est en voie d'élaboration. On s'attend à ce qu'elle soit approuvée au cours du second semestre de la présente année.

Au cours de l'année écoulée, le Guyana a atteint le point d'achèvement aux fins de l'Initiative renforcée en faveur des PPTE et est devenu admissible à un allégement de la dette de ÉU$64 millions en termes de valeur actualisée nette au titre de la BID. Onze projets de coopération technique au total ont été réalisés en 2003 et quatre nouveaux ont été approuvés pour une valeur totale de ÉU$1,8 million.

En Jamaïque, les compressions budgétaires ont entraîné une réduction du programme d'investissement du gouvernement dans le secteur public, ce qui a eu un impact sur le rythme de mise en œuvre de certains projets.

Les représentants du gouvernement et de la Banque ont effectué un examen approfondi du portefeuille, en tenant compte des objectifs budgétaires du gouvernement.

Trinité-et-Tobago maintient actuellement un portefeuille dont l'âge moyen est de trois ans et demi, y compris un Programme d'appui au secteur commercial, véritable première du genre dans les Caraïbes anglophones. Une nouvelle stratégie-pays est en voie d'élaboration ; elle devrait être approuvée au cours du second semestre de la présente année.

Au niveau régional, la Banque a fourni une assistance dans plusieurs domaines en ce qui a trait au Marché unique des Caraïbes (CSME), notamment pour des négociations sur le commerce extérieur auxquelles participe le CARICOM, ainsi qu'une assistance à la Banque de développement des Caraïbes. Pendant que la région s'efforce de mieux se positionner et de renforcer sa compétitivité au sein de l'économie mondiale, le besoin d'assistance continuera de se faire sentir, notamment dans les phases de préparation et de mise en œuvre de la ZLEA, des négociations commerciales multilatérales de l'OMC et du Marché unique des Caraïbes. Nous aimerions voir la Banque évoluer, dans un proche avenir, vers un programme régional actualisé qui tiendrait compte des priorités en constante évolution.

En 2003, les approbations pour les pays des Caraïbes que je représente, y compris les prêts pour le secteur privé, ont totalisé ÉU$43,5 millions pour quatre prêts et représenté 0,64 % du total des approbations pour la région. En termes de dollars, ce montant est de beaucoup inférieur aux approbations de l'année 2002, alors que les approbations pour nos pays avaient atteint ÉU$144,4 millions pour sept prêts et représenté 3,2 % des approbations de ÉU$4,5 milliards. De même, en 2003, nos pays ont enregistré un flux net de ressources négatif de $ÉU229,1 millions, renversant ainsi le flux net positif de ÉU$20,8 millions affiché au cours de l'année précédente. Bien que nous soyons satisfaits du premier prêt de la Banque à notre secteur privé, les prêts au secteur public ont atteint un bas niveau de ÉU$13 millions. Nous pensons que ces chiffres montrent clairement l'immense potentiel de coopération entre la Banque et les pays que je représente pour améliorer les résultats.

Nous sommes satisfaits de constater que le cadre d'adéquation du capital approuvé par le Conseil d'administration l'année dernière a été mis en œuvre. Son introduction est tout à fait opportune puisqu'il permettra non seulement de renforcer la confiance sur les marchés de capitaux, mais aussi de mettre en lumière le lien entre les commissions sur les prêts et la rentabilité des opérations pour la Banque, ce qui sera très utile pour les actionnaires et les emprunteurs.

Nous appuyons pleinement et continuerons d'appuyer les efforts déployés par la Banque pour l'élaboration de nouveaux instruments de prêt. Nous nous attendons à ce que ces instruments répondent encore mieux aux besoins particuliers des pays emprunteurs. Ils devraient avoir un impact positif mesurable sur la vie de nos citoyens, sous la forme d'un accroissement du revenu et d'une amélioration des conditions de vie.

Nous reconnaissons que l'un des moyens les plus efficaces d'améliorer les revenus consiste à développer notre secteur privé. Dans ce but, les pays des Caraïbes que je représente ont élaboré des programmes d'incitatifs pour le secteur privé. À la Barbade, par exemple, la croissance générée par le secteur privé est facilitée, notamment par le plafonnement des dépenses des entités publiques réalisant des activités quasi commerciales.

Nous appuyons donc les initiatives prises en vue d'encourager l'instauration d'un environnement propice au développement du secteur privé et nous notons que Trinité-et-Tobago a été l'un des premiers pays signataires de l'Initiative pour l'amélioration du climat d'affaires de la BID. Nous accueillons avec bienveillance l'intervention continue de la Banque dans ce domaine dans les autres pays du groupe que nous représentons.

Nous accueillons avec satisfaction l'attention accrue que porte le Groupe de la BID aux activités en faveur du secteur privé et encourageons une fusion de ses opérations dans ce domaine. Ceci devrait se faire d'une façon qui soit favorable aux opérations visant tant le secteur privé que le secteur public dans la région. Les délibérations à ce sujet devraient se terminer dans un proche avenir.

Nous constatons avec plaisir que pour la première fois depuis la création du Département du secteur privé de la Banque, un pays parmi ceux que je représente a pu avoir accès à ces ressources sous forme d'un prêt de ÉU$30 millions à une entreprise jamaïcaine. Nous remarquons également que la Société interaméricaine d'investissement a approuvé, pour le groupe des pays que je représente, trois prêts d'une valeur totale de ÉU$23 millions. C'est la première fois en quatre ans que des ressources ont été approuvées directement en faveur de ces pays. Un de ces prêts est allé à une entreprise barbadienne et servira à une rétrocession de fonds à des petites et moyennes entreprises, notamment à des entreprises de Trinité-et-Tobago et du Guyana. Les deux autres prêts ont été consentis à des entreprises en Jamaïque, pour un projet de tourisme et un intermédiaire financier régional. Il convient de souligner que les fonds consentis au secteur privé des Caraïbes en 2003 par le Groupe de la BID ont été sensiblement supérieurs à ceux qui ont été octroyés au secteur public. Nous nous attendons à ce que cette tendance positive dans le domaine des prêts au secteur privé se maintienne.

Dans le même temps, le MIF, qui a normalement le mieux répondu aux besoins des pays que je représente, a réduit le volume des ressources mises à la disposition de ces pays en 2003. Étant donné que l'un des mandats de ce guichet consiste à renforcer l'environnement pour le développement du secteur privé, nous appuyons fortement la reconstitution de ses ressources et exhortons les membres de la Banque qui ne sont pas des donateurs du MIF à soutenir cette opération très efficace.

Nous remarquons que des arrangements provisoires ont été conclus pour le Bureau de l'efficacité en matière de développement, et nous insistons dès lors pour que des arrangements permanents soient pris dans un proche avenir. Nous pensons que l'amélioration de l'efficacité des interventions en matière de développement dans un pays n'est pas seulement la responsabilité de la Banque, mais aussi celle du pays. Nous comptons donc sur l'assistance continue de la Banque pour améliorer notre capacité institutionnelle de préparation et de suivi efficaces des projets.

Nous notons que la Banque a entrepris d'examiner la question d'une cession d'actions qui sont récemment devenues disponibles. Nous croyons savoir que ce processus sera terminé dans un proche avenir.

Pour terminer, les pays membres du groupe des Caraïbes que je représente souhaitent manifester leur appréciation continue au Groupe de la BID et encouragent le Conseil d'administration et le personnel à poursuivre la recherche d'idées novatrices pour répondre plus efficacement au programme de développement des pays membres.

I. INTRODUCTION

Je me réjouis de l'occasion qui m'est offerte de prendre la parole lors de cette Quarante-cinquième session annelle de la Banque interaméricaine de développement et de la Dix-neuvième session annuelle de la Société interaméricaine d'investissement. Au nom du Gouvernement du Japon, je souhaite remercier nos hôtes, le Gouvernement du Pérou et la population de Lima, pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé.

L'économie japonaise est fermement engagée sur la voie de la reprise. Celle-ci est soutenue principalement par une augmentation de l'investissement et des exportations vers l'Asie. Pour faire en sorte que cet élan se traduise par une croissance durable en dépit de graves contraintes budgétaires, notre gouvernement continuera de mettre en œuvre son programme de réformes structurelles, en particulier la réforme des retraites, la réforme de l'administration centrale et des administrations locales, la privatisation des services postaux, la privatisation de l'Office japonais des routes et la recherche d' une solution au problème des prêts non productifs. Nous collaborerons également avec la Banque du Japon en vue de surmonter la déflation dès que possible.

II. LES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES DE LA RÉGION

Passons maintenant aux économies de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Soutenue par la reprise des économies industrielles et la hausse des prix des produits de base, l'économie de la région, stagnante depuis la crise financière de 1998, a enfin passé le creux de la vague et montre à présent des signes de reprise.

Même dans l'adversité, certains pays pratiquent une saine gestion économique. Le taux de croissance du PIB de l'ensemble de l'économie de la région est maintenant positif et devrait approcher des 4 % cette année. Les entrées de capitaux étrangers affichent une tendance à la hausse, renversant la tendance à une baisse constante déclenchée par la crise financière. Il convient de signaler notamment que le Brésil et d'autres pays en crise font des efforts constants pour promouvoir des réformes avec la coopération de la BID et d'autres organismes internationaux. Je tiens également à souligner que le Japon et le Mexique se sont entendus sur des questions de fond relatives à l'Accord entre le Japon et les États-Unis du Mexique pour le renforcement de leur partenariat économique.

Cela dit, toutefois, je dois mentionner que, bien que de nombreux pays de la région affichent des niveaux de revenu plus élevés que ceux de l'Asie, les disparités de revenu ne se sont pas amenuisées. La région n'a que partiellement remédié aux faiblesses de l'intermédiation financière et à l'inefficacité de gestion et n'a réussi qu'en partie à créer l'environnement porteur auquel elle aspirait pour les investissements privés.

Quant au cas particulier de l'Argentine, si je me réjouis des signes récents d'une reprise économique, je crois qu'il est essentiel, pour rétablir la confiance des marchés internationaux de capitaux, qu'elle règle le problème de la dette extérieure le plus tôt possible, si elle veut connaître une croissance durable.

III. LES DÉFIS DE LA BID

Dans ce contexte, la BID doit s'attaquer aux problèmes des disparités de revenu et favoriser des environnements porteurs pour l'activité économique de la région. Pour relever ces défis de manière à la fois efficace et efficiente, il me paraît essentiel que la BID poursuive ses propres réformes dans les trois domaines suivants : premièrement, la Politique de développement du secteur privé ; deuxièmement, la gestion axée sur les résultats ; et, troisièmement, une situation financière renforcée et une plus grande transparence.

La Politique de développement du secteur privé

Beaucoup d'emprunteurs de la BID sont des pays à revenu intermédiaire. À long terme, leur croissance économique doit nécessairement passer par l'octroi de prêts au secteur privé ou par des partenariats entre les secteurs privé et public, et de la création d'environnements porteurs pour les entreprises. Il ne s'agit pas là de questions du seul ressort du Département du secteur privé et de la SII. Au contraire, il est d'une importance cruciale pour le Groupe de la BID tout entier, y compris les départements régionaux, de maximiser leur synergie en s'appuyant sur une stratégie d'ensemble à l'égard du secteur privé, étant entendu que les principaux objectifs des opérations de la BID doivent être de renforcer la compétitivité et de créer une conjoncture plus favorable.

Dans ce contexte, je me réjouis de l'élaboration récente de la Stratégie de développement du secteur privé (SDSP), qui constitue un premier pas dans la bonne direction. J'aimerais profiter de cette occasion pour exhorter la BID à approfondir son plan d'action et ses stratégies de pays sur la base de la Stratégie de développement du secteur privé, et à les traduire en mesures concrètes.

Dans ce contexte, certains souhaiteraient une reconstitution du capital du Fonds multilatéral d'investissement (MIF). S'il est vrai que le MIF est un fonds unique dont la vocation est d'appuyer les micro et petites entreprises, nous devons tout d'abord arrêter les grandes lignes de la Stratégie de développement du secteur privé du Groupe de la BID dans son ensemble et faire en sorte que beaucoup de donateurs y participent avant de négocier une augmentation du capital du MIF. J'espère que toutes les parties concernées poursuivront activement les discussions à ce sujet.

Pour ce qui est de réduire les disparités de revenu, en plus de l'appui aux micro et petites entreprises dont j'ai déjà parlé, je crois qu'il est d'une importance capitale pour la BID d'établir un filet de protection sociale tout en continuant de rehausser l'efficience de la prestation des services sociaux. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de renforcer les compétences des fonctionnaires, y compris ceux des administrations locales.

En outre, j'ai cru comprendre que la BID est sur le point de procéder à un examen du Nouveau cadre de prêts. Lors de cet examen, il faudra, notamment dans le cas des prêts à l'appui de réformes, évaluer leur efficacité du point de vue du développement, puis examiner soigneusement leur impact sur la position financière générale de la Banque.

Gestion axée sur les résultats

Au sein de la BID, la mise en œuvre du Programme d'amélioration de l'efficacité en matière de développement, annoncé tout d'abord lors du Sommet de Monterrey et réaffirmée lors d'une réunion qui a eu lieu récemment à Marrakech, ne fait que débuter.

À ce stade, il est essentiel que la BID poursuive des politiques axées sur les résultats en mettant au point des indicateurs de suivi mesurables tout en déterminant la chaîne de résultats entre les activités de la BID dans chaque pays bénéficiaire et son efficacité de développement à chaque étape de l'opération de prêt – depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre et l'évaluation – sans parler des Stratégies d'aide-pays. Pour ce faire, il sera indispensable de communiquer les plans de développement des emprunteurs aux autres banques multilatérales de développement et aux donateurs bilatéraux. J'espère que la BID mettra au point un plan d'action plus détaillé en activant le Bureau de l'efficacité du développement créé l'an dernier.

En outre, il est indispensable que les pays bénéficiaires réunissent les données requises pour mesurer l'efficacité de leurs plans de développement. C'est pourquoi l'effort de renforcement des capacités dans les pays bénéficiaires revêt une très grande importance.

Par ailleurs, les donateurs ne devraient ménager aucun effort pour appuyer de telles activités au sein des pays bénéficiaires. Pour sa part, le Japon continuera d'appuyer le programme d'Amélioration des enquêtes et de mesure des conditions de vie en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Renforcement de la situation financière et amélioration de l'obligation de rendre des comptes

Dans cinq ans, nous célébrerons le 50ème anniversaire de la Banque. Pour aller de l'avant, la BID doit prêter une oreille attentive aux opinions des partenaires extérieurs. Il lui faut aussi affermir sa gestion institutionnelle pour assimiler ces opinions et déterminer comment elles pourraient renforcer ses propres capacités.

À cet égard, la nouvelle politique d'adéquation du capital que la BID a adoptée l'an dernier a beaucoup de mérite car elle contribue à renforcer sa situation financière tout en clarifiant les responsabilités des actionnaires et des débiteurs. De même, la nouvelle politique de divulgation de l'information annoncée cette année est une étape cruciale qui permettra à la Banque de mieux respecter l'obligation de rendre des comptes, bien qu'il y ait place pour d'autres améliorations.

Pour ce qui est des renforcements du Mécanisme d'enquête indépendant qui sont actuellement à l'étude, j'espère ardemment que la proposition aboutira à l'établissement d'un mécanisme crédible qui pourra se comparer favorablement aux dispositifs de même nature des autres banques multilatérales de développement.

IV. INVITATION À OKINAWA (EN CONCLUSION)

Pour conclure, j'aimerais inviter mes collègues Gouverneurs à tenir notre prochaine assemblée à Okinawa. Le Japon et l'Amérique latine et les Caraïbes ont établi au fil des siècles des relations de confiance fondées sur le commerce et les investissements. Toutefois, nos liens économiques n'auraient jamais pu être aussi solides sans un passé d'émigration qui a duré plus d'un siècle. Nous sommes fiers des quelque 1,5 million d'émigrants japonais qui ont franchi les mers pour établir des ponts entre le Japon et cette région tout en contribuant à son développement économique et social. À l'heure actuelle, plus de 210 000 émigrants d'Okinawa jouent un rôle actif dans divers domaines en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Comme le Pérou, Okinawa jouit d'un cadre naturel magnifique et d'une riche tradition artistique. Je suis convaincu que votre visite à Okinawa restera gravée dans vos mémoires.

Je me réjouis à l'avance de notre rencontre en avril prochain dans les paysages tropicaux d'Okinawa.

Permettez-moi de commencer par exprimer mes salutations à tous les hauts fonctionnaires, les délégations et les invités ici présents ainsi que notre reconnaissance particulière au Gouvernement du Pérou et au peuple frère de ce pays.

En comparaison avec l'année dernière, nous tenons cette assemblée dans un climat de relance de l'économie en Amérique latine et dans les Caraïbes, et dans le monde en général.

Après quatre années de dépression économique, la plus longue et la plus profonde en plus de 100 ans, l'Argentine a entamé sa relance au second semestre 2002, tendance qui s'est nettement renforcée en 2003, année pendant laquelle le produit brut a augmenté de 8,7 % et l'inflation a atteint un niveau de 3,7 %.

En 20 mois, un peu plus de 2 millions de postes de travail ont été créés, dont les deux tiers (1 350 000) sont de nouveaux emplois du secteur privé, le reste correspondant à des programmes occupationnels d'urgence. Les records historiques déplorables en matière de chômage découlant de la crise ont DISPARU, mais les taux demeurent élevés (l4,5 %). La création de 2 millions d'emplois supplémentaires demeure le point central de la politique économique.

L'activité accrue, ainsi que les politiques sociales spécifiques et les augmentations de salaires liées à l'accroissement de la productivité de l'économie ont permis d'abaisser fortement les niveaux de pauvreté et d'extrême pauvreté.

Un des aspects extrêmement importants de cette relance est l'augmentation, de près de 50 %, de l'investissement total, qui enregistre plus de 100 % de croissance dans le secteur de l'intégration des équipements importés.

Au chapitre des finances publiques, le déficit primaire moyen, qui était de 2 % dans les années 90, est passé à un excédent primaire de 3 % avec, pour la première fois depuis plusieurs dizaines d'années, un excédent tant pour le gouvernement central que pour les provinces.

Le système financier, quasi inexistant après l'écroulement de la convertibilité en décembre 2001, jouit actuellement d'un niveau de liquidité excédentaire et effectue une recapitalisation intense.

Le taux de change demeure stable à travers un flottement libre et les réserves commencent à se reconstituer, qui ont permis de verser, ces deux dernières années, ÉU$7 milliards nets aux organismes financiers internationaux, parmi lesquels se trouve, bien entendu, la BID.

Une étape fondamentale a été franchie avec la réunification monétaire, qui a réabsorbé les 14 monnaies provinciales surgies pendant les années 2000 et 2001.

Au cours de cet exercice, la conjoncture internationale a porté des effets divers, mettant en opposition des forces égales. Des forces positives au regard de l'augmentation des prix des biens que nous exportons, comme les produits agricoles et énergétiques, et négatives en raison du manque de demande régionale par suite de situations de récession, particulièrement au sein du MERCOSUR, ce qui a gravement touché les exportations de produits industriels.

Le manque de financement externe a également joué un rôle négatif ainsi que le retard temporaire enregistré entre le lancement du programme de normalisation et de relance économique et les accords passés avec le FMI et d'autres institutions multilatérales.

Les deux programmes menés avec le FMI, celui de la transition de janvier 2003 et l'accord sur trois ans passé en septembre de cette même année, devraient désormais permettre de consolider les résultats obtenus dans le cadre des politiques arrêtées par les autorités sans appui étranger.

Les projections pour 2004 indiquent une croissance d'environ 5,5 %, avec un taux de chômage en réduction et une inflation maîtrisée, parallèlement aux progrès dans le renforcement institutionnel et la cohésion sociale.

Malgré l'importance des progrès, nous savons que nous devons encore assumer la charge des grands problèmes économiques et sociaux qui sont le legs des politiques des 10 dernières années et de leur échec subséquent. Nous ne nous trompons pas et nous ne trompons personne dans la communauté internationale en ce qui a trait à l'énorme tâche qui nous attend.

Nous savons aussi que les effets de déstabilisation sociale et politique découlant de l'appauvrissement demeurent plus graves encore que ceux qui provoquent une grande pauvreté.

En particulier, je souhaite parler brièvement de l'accord passé avec le FMI et, dans ce contexte, de la question des négociations sur la part de la dette publique en cessation de paiements.

Comme l'a rapporté le Président Kirchner dans son discours d'ouverture du Congrès en mars dernier, ce gouvernement n'est pas le gouvernement en cessation de paiements ; cependant, il ne se soustrait ni à son héritage ni à la responsabilité qui lui revient. Ce gouvernement souhaite sortir de cette situation qui concerne aujourd'hui 55 % de la dette, tout en reconnaissant que la froide rationalité suggère qu'il est impossible d'appliquer les recettes d'antan.

Le lendemain de l'accord avec le FMI à Dubaï en septembre 2003, le gouvernement, comme promis, a présenté les lignes directrices de la restructuration de la dette. Une condition nécessaire à la définition de ces lignes directrices était d'avoir un accord avec le FMI qui fixerait certains paramètres clés du programme de financement.

Dans ce sens, le gouvernement argentin a mis l'accent sur la notion de « portefeuille unique » : non seulement l'Argentine ne reçoit pas d'argent frais des organisations internationales mais, au contraire, elle a fait des versements nets importants à celles-ci, de l'ordre de ÉU$7 milliards en 2002 et 2003, en capital et intérêts. La conséquence de ces paiements est une diminution des fonds disponibles pour les créanciers privés.

Depuis l'annonce des modèles de restructuration de la dette, le Gouvernement de l'Argentine a mené un processus de bonne foi, en respectant une règle fondamentale : ne pas faire de promesse impossible, matériellement impossible, à tenir. Dans ce contexte, depuis le 20 mai 2002, nous avons tenu 57 réunions de consultation avec les créanciers et nous continuerons de le faire dans le cadre d'un programme clairement établi.

Cependant, cette restructuration sera différente. Non seulement en raison de sa taille et de sa complexité technique, mais parce qu'elle sera la première à devoir être menée avec un changement des règles de fonctionnement du système financier international. À la différence des années 90, dans la lutte que nous menons collectivement et moralement contre les effets du risque moral, il n'existe plus de montages de fonds publics internationaux pour résoudre les problèmes des détenteurs privés d'obligations.

Ce fait rendra les restructurations moins « amicales » pour les marchés et, en même temps, il rendra nécessaire, en vertu de principes fondamentaux de cohérence, une adaptation de certaines des autres règles de fonctionnement du marché financier : les règles concernant les seuils minimaux d'acceptation de la restructuration, les échéances de la nouvelle dette, le traitement des intérêts passés, la représentation des créanciers et la dette nominale résultante ne peuvent être les mêmes que celles qui s'appliquaient aux sauvetages par des fonds publics multilatéraux ou bilatéraux.

Même le pari passu, que nous respecterons, devrait être analysé de nouveau pour établir une distinction entre les créanciers originaux et les acheteurs après la cessation de paiements.

Ce serait une incongruité, une erreur intellectuelle et une source de conflits et de frustrations de vouloir adapter une seule règle du système financier international et de laisser les autres intactes.

S'il n'existe pas de « fonds publics », il faudra prévoir des « conditions publiques » de la communauté financière internationale, davantage axées sur l'objectif de parvenir à la durabilité que sur le concept d'acceptabilité.

C'est dans ce cadre conceptuel que nous réitérons notre intérêt et notre engagement à parvenir à une meilleure acceptation des marchés. La compatibilité des objectifs sociaux et économiques internes avec le degré d'acceptation fait partie des travaux techniques en cours.

L'Argentine espère parvenir à un accord qui soit durable et qui ne requière pas de nouvelles programmations postérieures, comme ce fut souvent le cas dans les années 90, ce qui a donné lieu à des incertitudes et nui à l'investissement et à la croissance, au détriment de toutes les parties impliquées.

Nous sommes convaincus que l'effort budgétaire sous examen dans le programme actuel, qui a déjà amélioré de 5 points le PIB, est d'une importance significative au regard de n'importe quelle norme de comparaison et permettra de maintenir la croissance avec une cohésion sociale pour le bienfait de tous, y compris les créanciers privés.

Le seul moyen, pour nous tous, de gagner est de récupérer et de créer de la valeur. La possibilité d'utiliser un emprunt lié à la croissance permettra aux détenteurs de créances en cessation de paiements de bénéficier également du potentiel de croissance considérable de notre économie.

Je souhaite maintenant parler de la BID.

Au cours de l'année 2002, l'Argentine a effectué des versements nets à l'institution s'élevant à ÉU$1,07 milliard, en capital et intérêts. En 2003, cette somme a été réduite à ÉU$325 millions de versements nets. En tenant compte uniquement des paiements et des décaissements de capital, cette même année, la BID a apporté des flux nets à l'Argentine d'un peu moins de ÉU$300 millions. Nous ne pouvons manquer de reconnaître l'effort consenti par la BID, étant donné que le système multilatéral de financement tout entier n'a pas démontré une disposition semblable.

Il importe de continuer de souligner que les organismes multilatéraux ne peuvent pas remplir un rôle procyclique. Leur fonction doit être anticyclique, c'est-à-dire qu'ils doivent verser une contribution nette au financement du développement dans les moyen et long termes.

Pour que cette situation se concrétise, il existe trois conditions fondamentales :

- Remettre le développement au centre de la scène en lieu et place des politiques d'ajustement ;

- Disposer d'instruments financiers adéquats, qui non seulement apportent des liquidités mais aussi qui tiennent compte dûment des incidences sur le développement ;

- Maintenir la robustesse financière de la BID sans tomber dans des critères si contraignants, qu'ils soient financiers ou opérationnels, qu'ils finissent par limiter l'apport de la BID à un moment où la région en a le plus grand besoin.

Dans ce sens, sans nul doute, la première étape consiste à utiliser pleinement la capacité de crédit annuel d'environ ÉU$8 milliards qui existe actuellement et qui, durant la période 2002–03, n'a été utilisée qu'en partie.

Parallèlement, nous souhaitons que les plafonds de financement soient révisés, particulièrement à travers l'élargissement des marges pour les prêts à l'appui des réformes dont la quote-part, soit ÉU$1,5 milliard par an, est insuffisante.

Dans le cadre de financement actuel, il importe de signaler, ces dernières années, un recours moins fréquent au mécanisme de prêts d'investissement, qui est de loin inférieur aux ÉU$5,15 milliards disponibles par an.

Nous constatons avec préoccupation qu'il est question de subordonner les prêts à l'appui des réformes à l'exécution d'accords formels avec le FMI quand il n'y a pas de raison de le faire, ni par suite de la nature des réformes envisagées, ni par suite du profil des décaissements et des remboursements que ce type de relation exige.

En ce qui concerne les nouveaux instruments d'investissement, il semble important de disposer dans les meilleurs délais de programmes de réforme sectorielle et d'opérations de prêt par étapes.

Il est indispensable de poursuivre la tâche commencée par les Présidents de l'Argentine et du Brésil pour élargir les investissements qui ont un grand impact sur le développement. Il est nécessaire de continuer d'œuvrer pour définir des méthodes qui permettent de garantir la disponibilité de fonds pour ces investissements, sans aucune restriction comptable artificielle qui empêcherait de disposer de fonds de contrepartie locale.

En ce qui a trait à la réforme des activités de la BID en faveur du secteur privé, l'Argentine considère important de mettre en oeuvre la stratégie approuvée et d'analyser la réorganisation éventuelle. Il est nécessaire d'avancer dans l'assouplissement du fonctionnement de la Société interaméricaine d'investissement et du Département du secteur privé de la BID. L'Argentine appuie également l'Initiative pour l'amélioration du climat d'affaires afin de faciliter la mobilisation des capacités d'épargne intérieure et extérieure ainsi que la canalisation de celle-ci vers l'investissement productif dans nos pays. Enfin, il est nécessaire d'achever la reconstitution des ressources du MIF en cours, en veillant à son harmonisation avec les autres activités de la Banque.

Il est nécessaire de considérer tous ces thèmes comme un ensemble intégré. Le développement ne sera pas efficace si nous ne disposons pas d'un cadre de financement adéquat, pourvu d'instruments appropriés et donnant lieu à des interventions efficaces dans les secteurs public et privé. Parallèlement, nous, les pays emprunteurs, souhaitons maintenir la solvabilité financière notoire de l'institution, mais nous considérons également que les objectifs de développement sont compromis par l'imposition de conditions financières ou opérationnelles aussi contraignantes, conditions qui finissent par limiter la contribution de la BID à un moment où la région en a le plus grand besoin. En dernière analyse, l'efficacité ou l'inefficacité du développement et de son financement reposent essentiellement sur nos peuples. De même, le développement effectif et l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement, tout comme la Huitième augmentation générale des ressources, exigent également des pays industrialisés la mise en œuvre de politiques plus conformes auxdits objectifs.

Je souhaite conclure mon intervention en présentant explicitement les remerciements de l'Argentine et de notre gouvernement pour l'appui des pays membres de la Banque et, en particulier, du Président Iglesias, qui a toujours accompagné les efforts de notre pays avec enthousiasme, optimisme et intelligence, en l'aidant à la recherche de solutions.

La BID, plus qu'un fournisseur de financement, est essentiellement une institution de développement. Nous sommes pleinement convaincus que la Banque doit privilégier l'essence de son action, qui est d'améliorer les conditions de vie de notre population.

Le chemin parcouru est long, mais l'agenda est chargé tant au niveau national qu'à l'échelle de la BID.

En demeurant attachés au consensus pour la démocratie, à des politiques économiques et sociales responsables, conçues dans et pour le pays, et à la tâche austère et constructive de tous, nous pourrons relever ces défis.

C'est un grand honneur pour moi de participer à la Quarante-cinquième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et à la Dix-neuvième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Société interaméricaine d'investissement. Je souhaite présenter mes remerciements au Gouvernement du Pérou pour son hospitalité et pour la chaleur de l'accueil que nous avons reçu. Je suis persuadé que les travaux de cette Assemblée seront d'une grande utilité pour le renforcement de la BID en tant que catalyseur du développement économique et social.

Lors des trois dernières sessions annuelles, la conjoncture économique internationale était marquée par une décélération de l'économie mondiale et par la volatilité des marchés financiers internationaux. Durant ces années, l'économie latino-américaine a souffert du plus haut niveau de chômage depuis 20 ans.

Cependant, cette session se déroule dans un environnement économique encourageant. Pour la majorité des pays, les indicateurs économiques laissent entrevoir que la relance est en train de se renforcer.

La simultanéité de la croissance des trois blocs principaux, à savoir, les États-Unis, l'Europe et le Japon, est particulièrement importante. Ainsi, les perspectives d'expansion des économies émergentes s'élargissent et s'allient aux effets des politiques nationales visant à générer un nouveau dynamisme dans l'activité productive de la région.

Selon le FMI, en 2004, la croissance de l'Amérique latine sera de 3,6 %, ce qui est de loin supérieur au taux de 1 % de 2003. Cependant, dans plusieurs pays, cette relance peut être éphémère si les réformes structurelles ne sont pas exécutées. Ces dernières, en créant des sources internes de croissance, atténueront la vulnérabilité de nos économies face à des perturbations internationales.

Au Mexique, la discipline budgétaire et monétaire, la gestion proactive de la dette publique, la modernisation du système financier et le renforcement institutionnel ont permis une transition ordonnée dans cette période difficile et jeté les bases pour la récolte des fruits de la relance extérieure. Je saisis cette occasion pour souligner le rôle précieux de la BID tout au long de ce processus.

Le programme économique de 2004 maintient la discipline budgétaire, une formule unique pour entretenir le bien-être de toutes les générations, juguler le risque-pays, surveiller le coût de la dette publique et permettre le financement des dépenses du secteur privé.

En vertu de ce qui précède, le Congrès a approuvé la proposition de l'Exécutif visant à clore l'année avec un déficit budgétaire ne dépassant pas 0,3 % du PIB et financé par des sources intérieures, comme pendant les trois premières années du mandat de six ans de ce gouvernement.

En ce qui a trait au financement extérieur, pour la première fois dans l'histoire moderne du Mexique, le gouvernement s'est engagé en faveur d'un désendettement externe net : il faudra amortir ÉU$500 millions. Ainsi, la politique consistant à reposer de plus en plus sur la dette intérieure est mise en avant pour réduire la vulnérabilité du pays face aux brusques changements du contexte mondial.

La gestion de la dette extérieure sera concentrée sur des opérations tendant à améliorer la composition et les conditions de celle-ci et à élargir la base des investisseurs, en particulier ceux qui investissent presque exclusivement dans des instruments d'investissement.

En ce qui concerne le financement public intérieur, on entend améliorer le profil des amortissements et consolider la courbe de rendement des bons du Trésor, dont le terme atteint déjà vingt ans avec des instruments qui produisent des intérêts nominaux fixes. Ainsi, des références indispensables sont établies pour les transactions effectuées avec la dette privée.

De ce fait, la politique en matière de dette publique, en sus d'être un mécanisme de captation, stimule le développement du marché financier national en renforçant le rôle du secteur privé en tant que moteur du développement.

Dans le cadre de cet effort mené par le Mexique pour renforcer ses fondations économiques, la BID a consolidé son rôle d'allié précieux. La Banque a répondu avec rapidité à la nécessité d'appuyer des programmes dans des secteurs qui vont du développement social à la promotion de la compétitivité. Tout au long de ces années, la BID a évolué et a rempli de mieux en mieux son mandat.

À propos de cette évolution de la BID, il y a 10 ans, le Mexique a accueilli la session annuelle à Guadalajara. Au cours de cette session, la valeur de la contribution de la Banque au processus de transformation économique et sociale de la région a été réaffirmée.

À Guadalajara, des consensus ont été forgés qui, postérieurement, ont été consacrés dans l'accord lié à la Huitième augmentation générale des ressources. La reconnaissance de l'importance de la croissance économique équitable en tant qu'objectif primordial du développement a été un événement historique, comme le fut la création d'un mécanisme d'octroi de prêts pour promouvoir le développement du secteur privé.

C'est avec cette conviction que nous avons entrepris les actions au sein de la Banque : l'institution a été dotée de ressources pour appuyer la réduction de la pauvreté, améliorer l'équité sociale, impulser le rôle catalyseur du développement du secteur privé, promouvoir le renforcement des institutions et encourager la stabilité.

Les transformations de la région et de son environnement constituent un défi qui contraint à une analyse permanente du cadre opérationnel de la Banque pour remplir les mandats issus de Guadalajara. Ceci ne saurait nous étonner : le changement devient une norme pour une institution qui, comme la BID, s'adapte et demeure pertinente.

Aujourd'hui, le défi pour la Banque consiste à élargir ses capacités de réponse et à modifier son cadre opérationnel pour satisfaire les exigences des pays emprunteurs, tout en décuplant sa force financière et préservant sa cote de crédit.

Dans ce sens, nous nous réjouissons de l'adoption, par le Conseil d'administration, d'une nouvelle politique d'adéquation du capital fondée sur une méthodologie solide pour mesurer le niveau de risque. Cette nouvelle formule facilite la définition de niveaux de capital objectifs pour faire face à une vaste gamme de demandes de crédit.

Je voudrais maintenant proposer certaines réflexions qui s'inscrivent dans le cadre des objectifs énoncés ici.

Nous sommes préoccupés de constater que les montants consentis par la BID sont bien en deçà de son pouvoir de prêt et ce, à l'heure où il est nécessaire d'accroître les ressources financières pour consolider les processus de relance économique en cours. Afin d'appuyer ces processus, il faut envisager la possibilité d'incorporer des instruments financiers plus souples et plus nombreux.

À l'intérieur d'une limite recommandable, il serait possible de financer des ajustements structurels favorables à la croissance, à la stabilité économique ou à la protection de groupes sociaux vulnérables. À titre d'exemple, j'aimerais citer l'appui fourni par la BID pour élargir l'offre de services financiers au secteur rural mexicain. Cette opération, qui a été souscrite hier, permettra d'améliorer les conditions dans lesquelles les intermédiaires financiers bancaires et non bancaires octroient des crédits à ce secteur.

Nous prions instamment le Conseil d'administration de continuer d'œuvrer avec la Direction pour examiner les propositions de création d'instruments supplémentaires, en tenant compte de leur éventuelle contribution à la stratégie de développement des pays et de leur viabilité financière pour la Banque.

Il convient de renforcer les capacités de la Banque dans tout ce qui concerne l'obtention de résultats ainsi que la mesure et l'évaluation des pays emprunteurs. Ceci facilitera également la reddition de comptes à nos sociétés.

Dans ce but, le Gouvernement du Mexique, en collaboration avec la BID, participe à la mise au point d'une méthode pluriannuelle d'évaluation visant à mesurer l'impact des programmes sociaux. Le résultat permettra de tirer le plus grand profit social de chaque peso dépensé pour s'occuper des plus pauvres.

À Guadalajara, nous avons reconnu la pertinence de l'investissement privé pour atteindre une croissance économique continue. À cet égard, nous avons décidé de créer des mécanismes de prêts sans garantie de l'État pour donner au secteur privé un accès au financement de moyen et long termes.

Aujourd'hui, nous accueillons avec satisfaction un cadre de référence unique pour les trois entités du Groupe de la Banque qui appuient le développement du secteur privé : la Banque, la Société interaméricaine d'investissement et le Fonds multilatéral d'investissement.

En ce qui concerne cette nouvelle stratégie, nous souscrivons à l'idée de créer une instance de coordination de haut niveau, de nature temporaire et munie d'un mandat bien défini, ainsi qu'à celle d'élargir l'éventail des secteurs dans lesquels le Département du secteur privé peut intervenir. Nous suggérons que ces deux thèmes soient examinés dans les meilleurs délais.

Autre question essentielle : la nécessité de promouvoir un climat propice aux affaires. L'investissement privé s'épanouit dans un environnement où il trouve la stabilité des taux de change et de la monnaie, un cadre juridique et normatif adéquat, une structure fiscale concurrentielle et une force de travail qualifiée. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de mener un diagnostic de l'environnement dans lequel le secteur privé fonctionne dans la région.

Dans le repositionnement de la BID pour dynamiser le secteur privé à partir de formules créatives qui tirent profit de sa capacité installée, il importe de veiller à ce que ces formules ne se traduisent pas par des frais accrus ni par un accroissement des risques pour sa stabilité financière. Je suis convaincu que sous votre leadership, Monsieur le Président, nous parviendrons bientôt à définir les modalités selon lesquelles la BID peut jouer un rôle important pour catalyser le développement à travers cet appui.

Je voudrais parler maintenant de la Société interaméricaine d'investissement et du Fonds multilatéral d'investissement.

Nous avons pris connaissance avec satisfaction des excellents résultats de la Société ainsi que du rapport intérimaire sur le plan d'action. À l'heure actuelle, nous disposons d'une institution plus solide, capable de mettre en œuvre des mesures pour augmenter ses ressources, diversifier son portefeuille de prêts et réduire ses niveaux de risque de crédit.

Nous prions instamment la Direction et le Conseil d'administration de la Société d'arrêter un nouveau plan d'activité et de consolider les actions entreprises.

D'autre part, nous accueillons avec satisfaction la décision d'organiser une réunion spéciale sur le renouvellement du Fonds multilatéral d'investissement. Nous appuyons les conclusions émanées de la réunion spéciale et espérons que le renouvellement des ressources se matérialisera dans les délais convenus.

Dix ans après le consensus de Guadalajara, les défis qui se posent à la région demeurent colossaux. Nonobstant ceci, la Banque a su se transformer pour nous accompagner dans notre tâche et nous aider à bâtir des solutions en vue de réaliser une croissance économique continue et équitable.

Aujourd'hui, la Banque n'a pas besoin, comme il y a 10 ans, de reconstituer ses ressources. Il lui faut maintenant poursuivre ses efforts pour être de plus en plus efficace, tirer profit de synergies avec d'autres

institutions et continuer de se renouveler pour remplir son mandat. La santé financière de la Banque, sans nul doute, constitue une base solide sur laquelle les nouvelles politiques pourront s'appuyer.

Je me félicite de pouvoir constater de nouveau que la Banque garde son énergie et sa vocation dans la lutte pour atteindre son objectif : la croissance économique dans l'équité.

Comme toute institution, la BID fait face à une alternative : la rigidité ou la transformation avec imagination. Je n'ai aucun doute que nous opterons pour cette dernière.

Je souhaite d'abord unir ma voix à celle des intervenants qui m'ont précédé pour remercier le gouvernement péruvien d'avoir accueilli cette session annuelle dans ce pays fascinant, ainsi que la Banque et son personnel de l'avoir organisée. Vous aurez peut-être remarqué par mon nom que des attaches me lient à ce continent. Le plaisir d'être ici n'en est que plus grand !

Cette région, à laquelle les Français sont très attachés, sort d'une crise grave. Elle a renoué avec la croissance en 2003, après avoir été la seule région émergente en récession en 2002. Ce rebond est dû à des politiques internes plus saines. Il est également soutenu par un environnement extérieur plus favorable : hausse du cours des matières premières, évolution des taux de change, retour de la croissance chez les principaux partenaires commerciaux. Plus ponctuellement, les évolutions dans certains pays sont également encourageantes. La nouvelle donne politique en Haïti fait renaître l'espoir. La France encourage la BID à y poursuivre ses activités, dès que les conditions le permettront, et accompagnera les efforts de normalisation des relations d'Haïti avec la communauté internationale.

À moyen terme, l'élévation du potentiel de croissance reste cependant indispensable pour permettre une réduction significative des inégalités et de la pauvreté qui frappent la région, et qui ont malheureusement augmenté en 2003. Il reste un long chemin à parcourir pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La région, qui est confrontée à l'émergence de nouveaux concurrents à l'échelle planétaire, reste toujours très vulnérable aux chocs exogènes.

Dans un contexte général plus favorable, mais où rien n'est acquis, l'appui de la Banque interaméricaine de développement est donc essentiel. Je voudrais dire un mot sur les trois sujets qui ont concentré l'attention de ces assemblées annuelles et qui tous ont pour fil conducteur une Banque plus efficace au service du développement.

Premièrement, à Milan, les Gouverneurs avaient invité la Banque à s'impliquer résolument dans le mouvement général vers une meilleure efficacité de l'aide au développement. Je tiens donc à saluer le fort engagement personnel du Président Iglesias afin de mettre en première ligne l'efficacité de l'aide au sein de l'institution et dans les pays. Ceci passe notamment par une analyse claire des objectifs et des résultats attendus des investissements.

Je reconnais que l'adoption d'une gestion orientée vers les résultats n'est pas chose simple. Toutes les institutions multilatérales, toutes les agences de développement, tous les pays sont confrontés à ce défi, qui requiert tout d'abord un changement de culture. L'unité pour l'efficacité du développement, récemment constituée, devra relever deux grands défis. Elle devra être le moteur de la mise en place de ce type de gestion à la BID, en coopération étroite avec les départements opérationnels et le bureau d'évaluation. La France soutient l'approche présentée au cours de la réunion des Gouverneurs tenue samedi, qui est pragmatique et augure bien de l'avenir. Pour autant, l'appropriation de ce concept par les pays de la région est la condition clé du succès. La BID doit donc aider les pays à développer leurs capacités et favoriser les partenariats et les échanges d'expérience. Les travaux tenus au sein du Comité d'aide au développement de l'OCDE, qui organisera un forum à haut niveau sur ce thème à Paris en 2005, peuvent trouver un relais dans la région. La BID doit jouer le rôle de chef de file sur ces questions et s'en donner les moyens.

Deuxièmement, l'optimisation des financements de la Banque dépend également de l'adéquation de son offre et de ses instruments aux besoins spécifiques de la région.

La France soutient les efforts d'innovation de la Banque, qui répondent aux demandes de plus de flexibilité faites à Milan. Dans la panoplie de nouveaux instruments, l'on peut citer les prêts subordonnés à l'atteinte d'objectifs définis préalablement, pour mieux récompenser les performances réalisées. Les réflexions

engagées sur les prêts aux entités sous-souveraines sans garantie souveraine sont également très prometteuses, et j'espère qu'elles pourront rapidement déboucher sur des propositions concrètes.

Ces nouveaux instruments doivent naturellement être évalués à l'aune de la solidité financière de la Banque. L'adoption d'une politique de gestion des risques plus saine a permis en 2003 de réduire confortablement les commissions sur les prêts de la Banque.

Pour autant, il ne s'agit pas de créer sans cesse de nouveaux instruments. Il s'agit de fournir aux pays les meilleurs outils pour réduire la pauvreté et les inégalités, conformément au mandat de la Banque. Sa mission première n'est pas de fournir des liquidités, mais de concourir à un développement durable. En ce sens, l'évaluation des résultats, des performances et de l'impact des prêts à décaissement rapide doit être renforcée. Je regrette que les innovations de 2003 n'aient pas eu beaucoup de succès jusqu'à ce jour.

La Banque doit aider les pays dans la continuité, par l'aide aux investissements, en garantissant des critères sociaux et environnementaux bénéficiant à toutes les populations. De ce point de vue, la baisse continue des prêts d'investissement est préoccupante. Avant d'envisager d'accroître encore la flexibilité des instruments, il convient donc de faire une pause pour évaluer l'existant.

Enfin, pour que les opérations de la Banque aient l'impact désiré en terme de performance d'investissements et de réformes, et un impact durable sur la pauvreté, la stabilité macro-économique reste un préalable. La Banque, en lien avec les autres Institutions financières internationales, doit y veiller.

Troisièmement, pour atteindre l'objectif fondamental de la Banque, il est de plus en plus évident que le secteur privé doit pouvoir jouer tout son rôle dans la région. Seule une meilleure gouvernance, le renforcement de la sécurité des personnes et des biens, et le respect des lois, permettront un développement durable. Il revient d'abord aux pays de créer les conditions de la mobilisation de ces ressources en vue du développement. Mais la Banque peut apporter une contribution décisive dans cette perspective. Elle peut, elle doit poursuivre un dialogue permanent et exigeant avec les pays membres. D'ailleurs, 13 pays ont déjà signé un accord de coopération avec la Banque, suite au lancement, en décembre 2003, de l'initiative pour l'amélioration du climat des affaires. Elle aidera ainsi ces pays à mettre en place un cadre d'action et un environnement favorable au secteur privé, indispensable pour attirer les flux de capitaux nécessaires à la croissance, compte tenu de la faiblesse de l'épargne nationale. Les investisseurs, qu'ils soient locaux ou étrangers, veulent plus de sécurité et plus de transparence. Il est absolument fondamental de leur offrir des règles du jeu stables, car la compétition pour les capitaux privés est mondiale. Les capitaux iront s'investir là où leur sécurité est assurée.

C'est tout le sens de la stratégie du Groupe de la BID pour le développement du secteur privé, qui vient d'être approuvée, et que la France soutient. Sa première priorité est l'intégration des spécificités des différents pays dans la définition et la programmation des activités du secteur privé. Les stratégies-pays de la BID pour le développement du secteur privé devront être cohérentes avec les stratégies nationales pour le développement.

Cette stratégie met aussi l'accent sur la nécessité pour les différentes entités du Groupe de la BID d'agir ensemble pour maximiser l'efficacité de ses interventions dans le secteur. À cet égard, je tiens à saluer les efforts accomplis pour renforcer cette cohérence et j'espère que le Président Iglesias sera très prochainement secondé par un officiel de haut niveau. Cette personne devra coordonner l'action des trois institutions, ainsi que piloter, aux côtés du Président, la mise en place de la nouvelle stratégie. Elle pourra également formuler des propositions sur l'organisation du groupe, mais nous ne devons pas nous épuiser en d'interminables discussions institutionnelles qui aboutiraient au statu quo. L'essentiel est que les efforts engagés se traduisent rapidement par une meilleure coordination, et donc une plus grande efficacité des différentes entités du groupe actives dans ce domaine.

S'agissant de la SII, je note que les inquiétudes exprimées à Milan sur ses résultats ont été largement dissipées. La Direction a clairement mis en œuvre son plan d'action à court terme et obtenu des premiers résultats probants.

Pour conclure, je souhaiterais saluer le travail accompli par le Groupe de la Banque dans son ensemble, et vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que le personnel de votre groupe, les Administrateurs et les pays,

pour les progrès réalisés en 2003. Je tiens également à vous réaffirmer la volonté de mon pays, dans le cadre de son engagement pour l'aide publique au développement, à participer pleinement à la poursuite des efforts de la région. Cet engagement en faveur du développement doit d'ailleurs être soutenu par une approche innovante des modalités de financement. Vous savez, car certains d'entre vous y participeront, que la France organise à Paris la semaine prochaine, avec le Royaume-Uni, un forum ministériel sur le financement du développement. Y seront notamment discutés la proposition britannique de facilité de financement internationale et les travaux engagés à la demande du Président français sur les taxations internationales. Nous devons faire preuve d'audace et nous savons pouvoir compter sur les pays de la région pour progresser ensemble.

Monsieur le Président, mon pays a confiance dans votre institution, et vous encourage, ainsi que les pays de la région, à persévérer sur la voie indispensable des réformes qui seules permettront d'élever le niveau de vie des populations.

Nous avons de nouveau l'honneur et le privilège d'assister à une session annuelle de notre Banque, cette fois-ci à Lima, capitale de la première vice-royauté de l'Amérique du Sud, avec tout le poids culturel et historique que cela comporte. Je tiens à remercier les autorités péruviennes et la Direction de la Banque pour l'organisation de cette session annuelle, et à exprimer notre reconnaissance à cette ville et à ses habitants pour leur chaleureux accueil.

La situation de la région et de mon pays, cette année, est radicalement différente de ce qu'elle était lors de la dernière session. Le PIB augmente, les termes de l'échange s'améliorent, et les capitaux reviennent vers les pays émergents.

Les données de l'économie uruguayenne sont extrêmement encourageantes. Le PIB au cours du dernier trimestre de 2003 a été supérieur de près de 16 % à ce qu'il était un an plus tôt. L'emploi a progressé de 5,5 %, les exportations ont augmenté de 18 % en termes de valeur et de 14 % en termes de volume, avec une diversification importante des pays de destination. L'inflation a été maîtrisée et le taux de change stabilisé. Au cours du premier trimestre de cette année, la reprise s'est poursuivie. L'emploi progresse à des taux semblables, les exportations connaissent une expansion supérieure à 30 %, la production industrielle aussi enregistre une augmentation, de l'ordre de 25 %, tandis que le commerce et l'agro-industrie montrent des signes robustes d'expansion.

Notre politique vise à renforcer le climat d'affaires pour le secteur privé, car nous sommes convaincus que celui-ci est le véritable créateur de richesses et d'emplois et donc à la base de la lutte contre la pauvreté. Nous avons allégé les dépenses publiques, en termes réels, de près du tiers au cours des deux dernières années. La réduction des coûts invisibles liés aux interdictions, aux réglementations ou simplement aux tracasseries administratives, l'ouverture de l'économie et l'encouragement aux investissements ont été les grands axes de notre action l'année dernière. La compétitivité et, par conséquent, le niveau réel des revenus dans une société dépendent de manière primordiale de ces facteurs.

L'année dernière, alors que nous étions réunis à Milan, mon pays se trouvait à un moment critique et cherchait un mécanisme qui le mettrait à l'abri des risques de cessation de paiements à court terme. À notre sens, pour trouver une solution au problème de la dette publique, il fallait dissiper l'incertitude qui planait et créer les conditions minimales pour consolider la reprise économique. Nous ne nous sommes pas trompés, sauf en termes d'envergure, car après la restructuration de notre dette publique, la croissance économique a explosé, tout comme les investissements qui sont réapparus. Au cours du dernier trimestre de 2003, les investissements ont augmenté de plus de 80 % en termes réels.

Le rôle des organismes internationaux en général et de la BID en particulier s'est révélé crucial, leur concours ayant permis de faire face à la situation lorsque les marchés financiers se sont fermés à la région.

Voici quelques-uns des enseignements que nous avons tirés de cette expérience et que nous souhaitons partager :

Nous devons prendre note de ce que signifie une trésorerie affaiblie. Nous ne pouvons pas nous permettre le luxe de mettre en péril ce volet fondamental de toute politique économique sérieuse et responsable. Les mesures tendant à renforcer la solvabilité budgétaire ne sont jamais de trop et la prudence dans la gestion économique n'est jamais une vertu négligeable.

Les restrictions budgétaires sont une barrière infranchissable, si regrettable cela soit-il, et la réalité nous dira tôt ou tard où se trouve la limite. Il appartient à ceux qui administrent les ressources de la société de ne pas alourdir les besoins de financement au point de compromettre la solvabilité du secteur public. En termes techniques, nous devons veiller sans cesse au respect de la condition de transversalité de la dette.

Si nous souhaitons véritablement pouvoir mettre en oeuvre une politique budgétaire anticyclique, nous devons avoir un ratio dette-PIB suffisamment faible, de manière à disposer d'une marge de manœuvre suffisante à cette fin.

Il est important de disposer d'un marché financier en monnaie nationale. L'Uruguay a franchi un pas important en octobre dernier lorsqu'il a réussi à lancer une émission obligataire dans sa propre monnaie sur le marché international. Cette émission a été augmentée au début de mars.

Le respect des règles préétablies, dans leur acception la plus large, comme pour les contrats, malgré l'effort que cela représente, rapporte en fin de compte, et largement.

Disposer d'une protection sociale bien conçue, que l'on peut renforcer de manière rationnelle en temps de crise, a permis de préserver la paix sociale et de bien faire face aux conséquences qui s'abattent sur les plus faibles.

L'ouverture commerciale est cruciale pour le développement. Je souhaite encore une fois souligner que les pays développés ont un rôle prépondérant à jouer à cet égard et que le meilleur appui qu'ils puissent offrir consiste à laisser entrer nos produits sur leurs marchés, sans barrières artificielles.

Permettez-moi d'aborder maintenant quelques questions propres à la Banque.

Au cours de l'année 2003, le Conseil d'administration a approuvé une nouvelle politique d'adéquation du capital afin de protéger la Banque face au risque potentiel que diverses situations économiques et financières pourraient entraîner. Cette politique permet d'aborder les pourparlers au sujet du nouveau Cadre de financement avec une plus grande sérénité et avec suffisamment de flexibilité pour définir la répartition optimale des ressources et leurs échéances.

Dans ce cadre, nous jugeons bon de souligner notre profond attachement à la solvabilité financière et à la liquidité que la Banque doit avoir. Il est absolument prioritaire de maintenir notre notation, car sinon ce sont les pays emprunteurs qui en supporteront le coût.

Il est donc nécessaire de renforcer le suivi économique des pays, de manière à prévenir les excès.

Nous ne devons pas oublier que, lorsque nous parlons de projets d'investissement, le cadre micro- et macro-économique dans lequel se développe l'activité économique est peut-être plus important que l'investissement matériel. D'où l'importance capitale des programmes de réformes.

En conséquence, nous demandons à la Banque de préparer des études de simulation pertinentes, en y incorporant différentes structures opérationnelles et échéances et divers modes de décaissement, afin qu'elles servent d'outil pour l'examen du nouveau cadre de financement.

La Banque a progressé dans la mise au point et l'approbation de nouveaux instruments de prêt. Néanmoins, nous considérons qu'il serait opportun à l'heure actuelle de définir des critères généraux de flexibilité qui donneraient à la Banque et aux pays les moyens nécessaires de s'adapter à la nouvelle réalité qui se dessine à la suite de la crise.

Nous appuyons avec enthousiasme la solution qui consiste à accroître et à améliorer le soutien du Groupe de la BID au secteur privé pour toute la région, en tant que facteur qui dynamise le développement. À cette fin, la récente approbation de la Stratégie de développement du secteur privé par le Conseil d'administration, qui propose une démarche intégrée faisant converger les efforts de la BID, de la SII et du MIF, est importante. Dans cet ordre d'idées, nous voulons souligner la nécessité d'axer l'assistance au secteur privé sur des initiatives qui cadrent avec les stratégies-pays et qui se déroulent selon des plans d'activité concrets.

Pour mettre en oeuvre ces plans, nous sommes d'accord que la structure idoine, c'est que le Groupe de la BID parle d'une seule voix avec le secteur privé. Cela augmenterait sa visibilité, sa présence et sa marge de

manœuvre financière. Entre-temps, il est indispensable de coordonner au mieux les différents guichets pour le secteur privé au sein du Groupe de la BID et d'établir des liens avec la division de la Banque qui collabore avec le secteur public.

Dans la logique de ce qui vient d'être exprimé, nous sommes favorables à l'idée de créer un poste de coordonnateur de très haut niveau.

La définition du mandat du Bureau de l'efficacité en matière de développement et une collaboration très étroite avec les départements opérationnels de la Banque sont des progrès dont nous nous réjouissons.

En marge de cela, nous voyons que la Banque a entrepris d'examiner en profondeur la formulation et l'encadrement de ses opérations afin de mieux répondre aux besoins de ses emprunteurs. Nous avons beaucoup d'attentes en ce qui a trait à cette initiative et nous exhortons la Banque à accorder la priorité aux aspects du fonctionnement qui apportent les plus grands résultats en termes d'impact en faveur du développement.

S'agissant du MIF, nous l'avons dit déjà à la réunion spéciale des Gouverneurs, nous sommes favorables à la reconstitution de ses ressources, ce qui doit se faire indépendamment des décisions relatives à la réorganisation des activités du Groupe de la BID en faveur du secteur privé.

Nous félicitons la SII pour les mesures qu'elle a prises l'année dernière afin d'améliorer son efficience opérationnelle et son efficacité.

Nous considérons que l'objectif fixé par la Déclaration de Nuevo León, selon lequel le Groupe de la BID devrait tripler les crédits octroyés aux petites et moyennes entreprises de la région par le recours à des intermédiaires financiers, constitue un défi très important.

Nous réitérons de même que les pays membres doivent montrer leur appui à l'Institution en matérialisant les contributions qu'ils avaient annoncées.

Enfin, nous désirons souligner tout spécialement l'approbation de l'initiative de financement non remboursable destinée à augmenter la participation de la Banque dans les biens publics régionaux. À notre sens, cette initiative permettra de consolider le rôle de premier plan que joue la Banque dans la région tout en apportant une contribution considérable au développement de nos pays.

Au vu des réalisations de l'institution en 2003, dont nous n'avons peut-être pas suffisamment fait état dans cette synthèse plutôt dense, nous souhaitons féliciter le Président Iglesias, la Direction et le personnel de la Banque pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Cette année, notre réunion est assombrie par les sanglants attentats terroristes survenus ces dernières semaines, ainsi que par la souffrance immense que beaucoup en ont éprouvée. Je tiens donc à exprimer toute ma compassion aux personnes et familles touchées par ces événements. La communauté internationale se doit de se dresser contre ces actes terroristes et criminels en faisant preuve d'une coopération encore plus étroite.

Permettez-moi de remercier très chaleureusement le pays qui nous accueille pour son invitation et pour le professionnalisme avec lequel est organisée la réunion de cette année. Je suis particulièrement heureuse qu'elle se tienne au Pérou, un pays au patrimoine historique et culturel très riche, mais également un pays au développement dynamique qui lui permet de s'adapter aux temps modernes.

Merci, Monsieur le Président ; merci aussi à vos collaborateurs qui veillent à la bonne organisation et au déroulement harmonieux de notre réunion.

Nous espérons tous que l'amélioration de la situation économique de l'Amérique latine et des Caraïbes va s'installer durablement et qu'elle ne sera pas affectée par les récentes incertitudes de l'économie mondiale. Le retour à la croissance économique, le maintien du taux d'inflation à un faible niveau et l'élan nouveau des réformes structurelles sont autant de raisons de faire preuve d'optimisme. Les pays ont entrepris des efforts importants pour consolider leurs budgets et il est bon de continuer sur cette voie. Il convient désormais d'accorder davantage d'attention au renforcement de la primauté du droit et aux droits de propriété.

La légère reprise économique doit servir de point d'appui pour lancer des initiatives visant à réduire la pauvreté. La disparité des revenus, le haut niveau du chômage et le manque continu de sécurité sociale pour une large partie de la population restent des défis majeurs.

J'appuie donc la BID dans sa lutte contre la pauvreté. Dans un contexte de faible croissance, de tels efforts représentent un défi crucial pour une banque de développement. Il convient de mesurer tous les efforts d'encouragement des secteurs publics et privés à l'aune de leur adéquation à cette tâche. Les objectifs du Millénaire pour le développement sont des jalons qui doivent également servir d'orientation aux activités de la BID.

Permettez-moi de citer un seul des objectifs du Millénaire pour le développement, d'une importance capitale : l'accès à une eau potable propre. Cela devient un problème de plus en plus urgent dans la région également, notamment dans les zones urbaines à forte croissance de population. Dans la Déclaration du Millénaire, les chefs d'État et de gouvernement ont pris l'engagement d'améliorer l'accès à une eau potable propre : d'ici à 2015, le nombre de personnes sans accès à une eau potable propre et à l'assainissement doit être réduit de moitié. Je tiens à encourager la Banque à mettre au point des concepts novateurs pour ses activités dans ce domaine en allant au-delà du simple financement et en encourageant les partenariats public-privé, par exemple.

Si l'on considère ce qui s'est passé depuis la dernière réunion, à Milan, il vient à l'esprit un certain nombre d'évolutions positives à la BID.

Je me félicite spécialement du fait que la BID a pu mener à bonne fin ses travaux sur les diverses stratégies sectorielles. Nous disposons maintenant de sept stratégies qui fournissent des orientations pour les activités de la Banque. Il convient désormais de les convertir localement en projets concrets et d'harmoniser les pratiques et procédures de la Banque.

Je prendrai l'exemple de la protection de l'environnement, thème d'intérêt particulier pour la coopération allemande au développement en Amérique latine. Je me félicite que la BID reconnaisse que la protection de l'environnement constitue une question intersectorielle : intégrer cette protection de l'environnement dans tous les domaines d'action est – cela va sans dire – la stratégie la plus ardue et la plus fructueuse en matière de préservation et de gestion durable des ressources naturelles. J'appelle instamment la

Direction à fournir des ressources et une formation suffisantes au personnel de la Banque pour lui permettre de continuer de travailler sur cette question.

Je me félicite tout particulièrement, également, de l'élaboration de sauvegardes environnementales et de la nouvelle politique de protection des peuples autochtones. Instaurer ces sauvegardes a été – et restera à l'avenir – une contribution essentielle de la BID au projet Camisea. L'heure est maintenant venue de coucher ces politiques sur le papier, dans un souci de transparence et de responsabilisation.

Dans l'ensemble, la Banque est de plus en plus active pour protéger les biens publics régionaux et je me félicite des nouveaux mécanismes de financement dans ce domaine. Je m'en voudrais de conclure mes observations sur ce point sans faire mention de la lutte contre le VIH/sida. Dans ce domaine également, les pays de la région n'en sont qu'au début.

Depuis la dernière réunion des Gouverneurs, la Banque a adopté un certain nombre de mesures importantes en vue de promouvoir encore plus efficacement le secteur privé. La BID est sur le point de situer ses différentes activités dans le cadre d'une stratégie fondamentale. J'appuie cette mesure et tiens à encourager la Banque à achever sa réforme en proposant des structures organisationnelles garantes d'une action cohérente et coordonnée de ses diverses entités. En outre, je suis d'avis que la Banque devrait jouer un rôle important pour aider les pays à instaurer un climat plus propice aux investissements.

Je suis heureuse de constater que la BID a redoublé d'efforts pour améliorer son efficacité en matière de développement. La mise en place d'une unité de travail centralisée et le plan d'action à moyen terme prévu pour l'été 2004 sont des initiatives importantes pour renforcer une gestion axée sur les résultats. Je tiens à encourager la Banque à utiliser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement comme critère de l'amélioration de l'efficacité en matière de développement.

Permettez-moi de conclure en mentionnant brièvement deux manifestations futures où la BID doit, à mon sens, jouer un rôle important :

Du 1er au 4 juin 2004 se tiendra, à Bonn, la Conférence internationale sur les énergies renouvelables. Je tiens à vous inviter tous très cordialement à cette conférence. Le chancelier fédéral Gerhard Schröder a annoncé cette conférence lors du Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg en 2002. Le but de cette conférence est d'élaborer, conjointement avec des représentants des gouvernements et différents groupes d'intérêt, des stratégies pour une utilisation plus large des énergies renouvelables, à la fois dans les pays industrialisés et dans les pays en développement. L'Amérique latine dispose d'un potentiel naturel pour l'utilisation plus large de ces énergies et elle doit se préparer pour le moment où le gaz et le pétrole seront épuisés.

Je suis heureuse que le Président Iglesias puisse participer à cette conférence. Je suis persuadée que la BID peut jouer un rôle éminent en Amérique latine pour donner un meilleur cadre institutionnel aux énergies renouvelables et développer l'infrastructure nécessaire. L'Allemagne est tout à fait prête à soutenir ces efforts.

Par ailleurs, va se dérouler le sommet UE-Amérique latine, fin mai, au Mexique. Il aura pour principal thème la cohésion sociale. Ce sujet est une préoccupation importante et immédiate, compte tenu qu'il n'a pas été possible d'atteindre, jusqu'à présent, une réduction notable de la pauvreté. Le chancelier Schröder participera à la réunion pour souligner l'importance que mon pays attache à la coopération entre nos deux continents. Ce sommet peut aussi constituer une excellente occasion pour que la BID fasse connaître à un plus large public européen sa compétence en matière de renforcement de la cohésion sociale, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, mesdames et messieurs les collaborateurs, au soutien plein et entier de mon pays à vos efforts en vue de combattre la pauvreté et d'accroître la justice sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes, en coopération avec les membres régionaux et extra-régionaux de la Banque interaméricaine de développement et de la Société interaméricaine d'investissement.

Permettez-moi de reprendre ce qu'ont dit les orateurs qui m'ont précédé et de remercier à mon tour, d'une part, le Gouvernement du Pérou pour avoir accueilli la session annuelle de 2004 dans cette ville de Lima riche en histoire, et, d'autre part, le personnel de la Banque pour l'excellente organisation de la réunion.

J'aimerais maintenant aborder trois thèmes – l'importance fondamentale des objectifs du Millénaire pour le développement, les moyens dont dispose la Banque pour améliorer l'efficacité de sa contribution à la réalisation de ces objectifs et le débat actuel sur des instruments spécifiques de la BID.

La session de l'année dernière à Milan s'est tenue à une époque très importante – la guerre contre Saddam Hussein venait tout juste d'être déclarée. L'atrocité des récents événements de Madrid nous rappelle que la guerre contre le terrorisme n'a pas encore été gagnée. La cause profonde de cette insécurité est à chercher dans la pauvreté et l'inégalité qui règnent dans le monde, ce qui nous fait prendre conscience de l'interdépendance à l'échelle mondiale sur des questions telles que les migrations, le terrorisme et l'environnement mondial.

Cette interdépendance est l'une des raisons pour lesquelles le Royaume-Uni s'est engagé à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, lesquels visent à réduire de moitié le nombre de gens pauvres dans le monde d'ici 2015. C'est pourquoi nous avons accueilli très favorablement l'initiative du Président Lula, du Brésil, et de la BID de tenir une conférence en novembre dernier sur la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. La Déclaration de Brasilia qui en est résultée fait ressortir les points suivants : « Nous sommes pratiquement à mi-parcours entre 1990 et 2015. C'est le moment non seulement d'évaluer les réalisations obtenues à ce jour, mais aussi, et surtout, d'intensifier les efforts individuels et collectifs en vue de remplir les engagements afin d'obtenir un avenir de paix, de justice et de bien-être pour la grande majorité des gens, ainsi que de meilleures conditions pour tous ». Ainsi donc, comme l'a dit le Secrétaire général de l'OEA, 2005 sera une année très importante, et il ne faut pas oublier par ailleurs qu'il ne reste plus qu'une décennie avant d'atteindre 2015. Il s'agira là d'une année décisive pour nous tous, avec la Conférence des Nations Unies qui sera organisée en vue d'évaluer les progrès accomplis pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

En résumé, l'Amérique latine et les Caraïbes n'ont pas encore montré des signes tangibles de la réalisation de tous les objectifs. Le fait est que plus de 130 millions de personnes – soit approximativement un quart de la population de la région – vivent encore avec moins de deux dollars par jour ; et de toutes celles-ci, quelque 60 millions vivent même avec un budget inférieur à un dollar par jour. Comme l'a signalé le Secrétaire exécutif de la CEPALC, un changement brutal s'avère nécessaire dans le rendement de la région pour atteindre tous les objectifs de développement.

Monsieur le Président, vous avez signalé que l'Amérique latine est la région du monde où l'inégalité est la plus grande. Comme l'indiquait en 1998 le rapport de la BID *Economic and Social Progress in Latin America*, le développement est freiné par l'inégalité. Les taux de croissance peu élevés qui affectent cette région ne sont pas seulement une cause de pauvreté, mais aussi la conséquence de niveaux de pauvreté élevés. Des segments de la population ne profitent pas des bienfaits qui découlent du développement social et économique, et sont exclus du processus politique et de l'accès à la justice en raison de leur race, de leur ethnicité ou de leur sexe. Il est donc approprié, ici au Pérou, de souligner l'engagement de la BID envers la mise sur pied d'une Stratégie sur le développement des peuples autochtones ; le Royaume-Uni a le plaisir de financer le processus de consultation qui lui est rattaché. Il sera important que la Stratégie fournisse des avantages tangibles aux peuples autochtones de la région tout comme il sera important pour la Banque d'améliorer l'efficacité de ses efforts pour résoudre la question de l'exclusion des autochtones d'origine africaine.

Le financement du développement – multilatéral et bilatéral – a un rôle important à jouer dans la réduction de la pauvreté et de l'inégalité, et la BID est la plus grosse source de financement du développement pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Parce qu'il reste tellement de gens à sortir du cycle de pauvreté dans la

région, nous devons faire en sorte que chaque dollar soit utilisé de la façon la plus efficiente qu'il s'agisse d'un appui aux projets, aux secteurs ou aux budgets. Pour la Banque, comme pour tous les autres partenaires du développement, il est impératif de veiller à ce que les ressources disponibles soient utilisées en vue de produire un impact maximum, dans le cadre d'une approche axée sur les résultats.

Nous sommes fortement en faveur de la création du nouveau poste de conseiller principal pour l'efficacité en matière de développement et nous appuyons également le programme ambitieux que s'est fixé la BID à cet égard. Le plan d'action à échéance bien déterminée sera crucial pour la réalisation de ce programme, tout comme le seront la disponibilité de ressources humaines et autres pour l'Unité de l'efficacité en matière de développement et l'appui de la BID pour le renforcement de la capacité des pays membres emprunteurs. Une exigence clé sera également une collaboration étroite entre l'Unité et le Département des ressources humaines afin d'assurer que le personnel dispose des éléments d'incitation appropriés pour adopter ce programme dans l'ensemble de la Banque.

Il y a deux autres aspects critiques de l'efficacité en matière de développement pour lesquels la Banque devrait tenir compte des progrès récents. Le premier concerne l'harmonisation des donateurs. Nous sommes favorables à l'engagement accru de la Banque dans ce domaine – tant au niveau multilatéral que dans des pays spécifiques. Je tiens à mettre en relief ici le fort leadership exercé par la Banque dans la coordination des donateurs au Honduras. Des enseignements importants se dégagent de cette expérience, qui peuvent être utiles pour le travail de la Banque ailleurs en Amérique latine et aux Caraïbes. J'espère également que la Banque participera à la prochaine évaluation conjointe, par les pays, des acquis de l'harmonisation des donateurs au Nicaragua, qui est en voie de réalisation sous les auspices du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Là encore, il sera important pour la Banque de tirer les leçons de cette expérience.

Le deuxième aspect concerne l'apprentissage au sein de la Banque. Nous reconnaissons la richesse de l'expérience opérationnelle de la Banque, mais nous croyons également qu'il y a encore plus à faire pour systématiser et diffuser les leçons découlant de cette expérience en vue de la création d'une véritable culture d'apprentissage et de connaissances. Une telle culture permettrait d'améliorer encore plus la qualité des services d'aide fournis par la Banque.

Alors que nous entamons le processus de révision du cadre de financement de la Banque, ainsi que l'équilibre entre les prêts d'investissement et les prêts à l'appui des réformes, la question de l'efficacité en matière de développement devient encore plus cruciale. En principe, le Royaume-Uni est disposé à examiner sérieusement l'usage accru des prêts à l'appui des réformes. Cependant, pour être en mesure de prendre une décision rationnelle sur l'équilibre entre ces derniers et les prêts d'investissement, nous voulons avoir des preuves de l'impact du portefeuille de prêts à l'appui des réformes, tel qu'il existe actuellement, et faire en sorte que l'évaluation ex post et l'utilisation d'indicateurs de rendement mesurables fassent partie intégrante de ce mécanisme de prêt.

Finalement, je profite de l'occasion pour réitérer l'accueil favorable que réserve mon ministre à la proposition d'aller de l'avant avec la reconstitution du Fonds multilatéral d'investissement, étant donné le rôle important qu'il joue dans la promotion d'une croissance qui conduira à la réduction de la pauvreté. Toutefois, comme il l'a indiqué, nous craignons qu'une fusion PRI-SII, comme il semble en être question, ne freine le processus de reconstitution et la participation éventuelle du Royaume-Uni.

Monsieur le Président, aucune institution n'est mieux placée que la BID pour promouvoir la compréhension des défis et des perspectives que la mondialisation offre à l'Amérique latine et aux Caraïbes en termes d'investissement, de commerce et d'intégration régionale. Le Royaume-Uni se réjouit de pouvoir renforcer sa coopération avec la Banque à l'appui de l'objectif que nous souhaitons tous atteindre – une région exempte de pauvreté.

C'est un honneur pour moi de participer, pour la première fois, en qualité de Gouverneur à cette Assemblée. La BID est la principale source de financement multilatéral dont dispose la Colombie, et son soutien anticyclique a été utile pour faire face aux difficultés et relancer la croissance dans notre pays.

La Colombie a démarré en août 2002 un processus de transformation politique et institutionnelle grâce au mandat sans équivoque que notre peuple a donné au Président Álvaro Uribe. Aujourd'hui, 19 mois plus tard, nous pouvons dire que les Colombiens ont repris confiance et retrouvé la sécurité et l'espoir dans un pays qui demandait, de toute urgence, une action déterminée.

Le premier pilier de ce processus est la politique de sécurité démocratique. Le décision ferme de restituer à la nation son mandat concernant l'ordre public, dans un cadre fondé sur le respect des institutions démocratiques, donne des résultats qu'il importe de consolider. La preuve la plus élémentaire et fondamentale de ces progrès : la circulation automobile sur nos routes a augmenté de 30 % en 2003. Je sais que pour beaucoup d'entre vous il est difficile de comprendre le sens profond d'un élément aussi simple car, heureusement, vous n'avez pas souffert du fléau des comportements irrationnels de groupes qui s'en prennent avec violence aux institutions légitimes. Chaque famille qui circule sur les autoroutes de Colombie, chaque petit commerce qui s'installe sur le bas-côté des routes, sont un témoignage de plus, qui va au-delà des simples statistiques froides, du retour de la confiance qui va de pair avec le sentiment d'appartenance, de pouvoir, le sentiment de faire partie de la Nation, en tant que citoyen.. C'est ce que montrent aussi des données tout aussi simples mais révélatrices pour un pays si exposé au terrorisme : le nombre de familles déplacées par la violence, par exemple, a baissé de 50 % par rapport au niveau de 2002.

Le deuxième pilier est la lutte pour recouvrer la stabilité macro-économique par le biais d'un programme strict d'ajustement budgétaire et d'une réforme en profondeur de l'administration publique nationale. Dans des domaines aussi sensibles que le système des retraites et la politique du travail, le gouvernement n'a pas hésité à mettre en œuvre des réformes assorties d'un coût politique élevé mais durables sur le long terme. Cet engagement sera maintenu.

Les résultats commencent à se faire sentir. Le pays commence à sortir de plusieurs années de marasme et a entamé un processus de reprise manifeste et généralisée. En 2003, le PIB a augmenté de 3,6 %, le chiffre le plus élevé depuis 1995. Mais ce qui est plus important que cette donnée en elle-même, c'est le fait que cette croissance repose sur le dynamisme de l'investissement privé, qui a lui-même augmenté de 21 % (soit 11,64 % du PIB), tandis que nos exportations progressaient de 9 % en dollars.

Nous ne sommes pas les seuls à nous être engagés dans ce processus. Le soutien de la BID a été fondamental. En 2003, la Banque a approuvé pour la Colombie le plus gros volume de financement accordé à ce jour au pays par un organisme multilatéral. Ces ressources ont permis de garantir les dépenses sociales en période d'ajustement, de soutenir la réforme de la sécurité sociale, de stimuler le secteur du logement et de rendre le système hospitalier plus efficace.

Mais la BID ne s'est pas contentée d'être présente avec ses instruments financiers. Actuellement, elle parraine la formation d'un groupe consultatif qui invite la communauté internationale à participer à la création de programmes durables qui permettront à nos agriculteurs de s'intégrer à une économie licite.

De même, la Banque élabore actuellement la première stratégie de lutte contre la pauvreté dans un pays à revenu intermédiaire, afin de définir une politique gouvernementale sociale à long terme, qui aille au-delà des cycles politiques et économiques et qui permette d'améliorer les conditions de vie de la population la plus vulnérable.

En 2004, nous espérons disposer du premier plan d'action pour le développement du secteur privé, dans le cadre duquel les différents guichets du Groupe de la BID opérant dans ce secteur accroîtront considérablement leur engagement et identifieront des moyens novateurs d'appuyer les secteurs productifs, de développer les marchés des capitaux et de stimuler le climat d'investissement.

Au cours de la période 2004–05, la BID nous apportera son appui avec des prêts pour des ajustements du cadre réglementaire des services publics, des réformes destinées à améliorer notre compétitivité face aux engagements découlant des prochains traités de libre-échange, et des réformes visant à améliorer sensiblement l'efficacité de l'État dans la lutte contre la pauvreté.

Les décisions prises récemment par la Banque vont dans le sens des exigences des temps actuels. L'adoption d'un modèle moderne d'adéquation du capital et la création de nouveaux instruments de prêt ne sont que deux exemples de la façon dont la Banque s'est efforcée de s'adapter aux besoins de ses clients, sans perdre de sa solidité financière.

En ce qui concerne le modèle d'adéquation du capital, il est important de souligner que celui-ci doit être le point de départ de la réforme prochaine du cadre de financement offert aux pays. Il est nécessaire d'éliminer les restrictions imposées sur le plan du montant des crédits et des périodes de décaissement. Ces restrictions nuisent à la souplesse de la Banque et ne tiennent aucunement compte de la capacité éprouvée du Conseil d'administration et de la Direction à prendre des décisions conformes à la fois aux besoins du client et au maintien de la solidité du patrimoine qui doivent guider toutes les actions d'une banque quelle qu'elle soit.

La Colombie appuie avec enthousiasme les efforts déployés en vue de créer de nouveaux instruments de prêt, notamment les prêts axés sur les résultats et les prêts à l'appui des exportations, qui constituent un bon début. Dans ce domaine d'activité important, et compte tenu des nouvelles réalités, il est clair que la Banque doit envisager des décisions, telles que l'adoption de mécanismes de financement d'entités sous-nationales solides financièrement, ne nécessitant pas de garanties de la Nation, le financement en monnaie locale, l'assouplissement des exigences concernant les fonds de contrepartie, l'admissibilité des dépenses.

Il importe de souligner également qu'il est essentiel de progresser dans d'autres domaines. Le soutien précieux de la Banque dans les périodes de crise, à travers ses prêts pour secours d'urgence, a permis d'éviter des coûts sociaux incalculables. Toutefois, la brièveté des délais de remboursement et d'autres aspects tels que l'échéance unique, ont été source de difficulté pour les pays, comme la Colombie, où la reprise économique et les conditions financières de cette aide fondamentale, ne sont pas toujours parfaitement synchronisées. Il serait peut-être nécessaire de continuer à réfléchir aux moyens d'améliorer cette formule.

Par ailleurs, la BID doit continuer de répondre rapidement aux demandes du secteur privé latino-américain, en renforçant ses guichets de soutien, avec des instruments novateurs, souples et rapides. Il n'est pas possible d'apporter un soutien efficace au secteur privé sans redéfinir le cap des institutions du Groupe de la BID qui ont pour mission de financer ce secteur. Les délais de préparation des opérations et les pesanteurs administratives nuisent à l'efficacité de la Banque et font que le soutien n'arrive pas à point nommé. À cet égard, la Colombie est favorable à l'élimination des restrictions quant aux secteurs pouvant être financés par le Département du secteur privé et la SII et invite ces deux institutions à continuer de rechercher des moyens novateurs de financer nos entreprises en monnaie locale.

Avec cet objectif en tête, une stratégie intégrale qui amène le Département du secteur privé, la Société interaméricaine d'investissement (SII) et le Fonds multilatéral d'investissement (MIF) à s'engager à accroître leurs programmes de financement et d'assistance technique ne saurait attendre. En outre, le MIF doit être renforcé à l'aide d'une nouvelle reconstitution de son capital. L'effet de démonstration et l'impact social de ses opérations sont des raisons suffisantes à cet égard.

La BID doit continuer à promouvoir l'intégration commerciale et culturelle entre nos peuples. La stratégie à l'égard des biens publics régionaux, le renforcement de l'INDES, l'assistance technique aux pays dans l'optique de la ZLEA et la création de la Fondation interaméricaine de la culture et du développement vont dans ce sens.

Messieurs les Gouverneurs, le défi qui nous réunit aujourd'hui n'est autre que celui de la nécessité d'appuyer de la Banque interaméricaine de développement à une époque de changements, de renforcer sa solidité et son dynamisme, et de mieux promouvoir sa vocation manifeste, à répondre avec efficacité et imagination, mais aussi de façon responsable, aux besoins de ses clients.

La BID est une entité solide qui s'acquitte et qui devra continuer à s'acquitter, comme elle l'a toujours fait, de son rôle fondamental dans notre région. Après plusieurs années difficiles, les latino-américains abordent avec optimisme la période qui commence, et s'efforcent d'assurer la viabilité et la pérennité des progrès, encore modestes il est vrai, que nous constatons dans l'ensemble de la région. Améliorer les résultats et, plus important encore, les rendre durables, tel est notre principal défi.

À cet égard, nous comprenons l'importance que revêt pour la région le fait de pouvoir compter sur une Banque solide financièrement et dotée d'une plus grande souplesse, au moment où nous recherchons des solutions aux problèmes qui sont le lot de notre réalité quotidienne, complexe et fascinante, dans cette région du monde si riche de possibilités de bien faire les choses.

Au nom de Monsieur le Secrétaire Snow, j'aimerais remercier le Pérou et Monsieur le Ministre Kuczynski d'accueillir notre réunion. Le président Bush accorde une grande importance à nos relations avec l'Amérique latine et les Caraïbes ainsi qu'aux travaux de la BID.

Renforcer la croissance économique en Amérique latine et dans les Caraïbes

Je constate avec satisfaction que, depuis notre rencontre, il y a un an, des progrès importants ont été réalisés pour redonner à l'économie la stabilité que lui avaient fait perdre les chocs et les incertitudes de 2002. L'amélioration des politiques macro-économiques a servi de support à nombre de ces progrès, grâce au leadership de beaucoup de responsables présents dans cette enceinte.

Avec cette progression vers la stabilité, les décideurs peuvent à juste titre se concentrer sur la stimulation de la croissance. S'il est vrai que la région se trouve en situation de reprise – la croissance réelle du PIB de la région est évaluée à 1,6 % pour 2003 et les prévisions sont de 3,8 % pour 2004 – nous pouvons néanmoins convenir que sa croissance a été d'une faiblesse inacceptable, eu égard à son potentiel.

Promouvoir la croissance économique – particulièrement au moyen d'une meilleure productivité – est la clef de voûte de l'amélioration du niveau de vie. Le lien entre la croissance et la réduction de la pauvreté est évident. En cette période de conjoncture favorable, des réformes sont essentielles pour disposer de politiques macro-économiques solides. Maints pays de la région progressent vers une meilleure gestion de leur dette, une amélioration de leur politique monétaire, la mise en œuvre de réformes fiscales structurelles pour renforcer leur administration des impôts, l'institutionnalisation d'une discipline dans les dépenses et la réduction des rigidités des budgets publics.

Même si elle est nécessaire, la stabilité macro-économique ne suffit pas à stimuler la croissance. La prise en compte des obstacles micro-économiques doit faire partie intégrante du programme de croissance. Cela implique de renforcer les secteurs financiers, d'élargir l'accès du secteur privé, notamment les petites entreprises, au financement, de supprimer les distorsions du marché de l'emploi, d'investir dans l'éducation et les infrastructures, d'abaisser les barrières commerciales, d'améliorer le climat de l'investissement, de lutter contre la corruption, d'encourager l'esprit d'entreprise et de tirer pleinement parti du potentiel des envois de fonds pour le développement.

Permettez-moi de dire quelques mots sur le rôle des États-Unis dans ces actions et sur ce que la BID peut faire pour soutenir les efforts des pays de la région qui sont intéressés par la concrétisation de ce programme pour la croissance.

Programme des États-Unis en faveur d'un renforcement de la croissance économique en Amérique latine et dans les Caraïbes

Outre un large programme d'assistance bilatérale au développement, le gouvernement Bush mène tout un éventail d'initiatives destinées à jeter les bases d'une plus forte croissance dans la région.

Ainsi, nous sommes en train de favoriser un programme commercial ambitieux dans l'hémisphère. L'accord sur la zone de libre-échange États-Unis-Chili est prêt et un accord a été négocié avec cinq pays d'Amérique centrale et la République dominicaine. Nous avons annoncé des négociations avec les pays andins et avec Panama. Nous allons reproduire l'initiative réussie en faveur du renforcement des capacités commerciales, dans notre dialogue avec les pays andins. Nos efforts en vue de la création de la Zone de libre-échange des Amériques se poursuivent.

Nous œuvrons pour faciliter l'accès à une source abondante de fonds pour le développement : les fonds envoyés depuis les États-Unis par les personnes qui y travaillent. S'appuyant sur le travail de pionnier du MIF, les États-Unis ont œuvré pour promouvoir un accroissement de la concurrence et élargir l'accès au système financier. Le partenariat États-Unis-Mexique pour la prospérité a contribué à réduire de moitié, depuis 1999, le coût des envois de fonds des États-Unis au Mexique et à canaliser plus de fonds vers le secteur financier officiel. Les États-Unis s'engagent à travailler avec l'Amérique latine et les Caraïbes pour atteindre l'objectif du sommet : la réduction de moitié du coût moyen de transfert des fonds dans la région, d'ici à 2008.

En outre, nous tenons nos engagements du Consensus de Monterrey en liant l'accroissement de l'aide au développement aux performances, par le biais du programme MCA (*Millennium Challenge Account*). Cette année, plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont candidats à ces fonds MCA.

Rôle de la BID pour stimuler la croissance

Nous avons collaboré de façon positive et constructive avec la Direction de la BID pour aider à la mise en œuvre de notre conception d'une efficacité accrue dans les banques multilatérales de développement. Cela passe par une plus grande importance accordée à la croissance économique et par une gestion axée sur les résultats. Nous sommes d'avis que la BID doit accorder davantage d'attention à la gestion axée sur les résultats et attendons de la Banque qu'elle crée un cadre global de quantification des résultats par le truchement du Bureau de l'efficacité en matière de développement.

Le président Bush est un partisan résolu du financement du développement par des dons, particulièrement pour les pays les plus pauvres. Nous continuons donc à demander instamment l'ouverture de discussions sur la façon dont la BID peut fournir des dons à la région, y compris par le biais du Fonds des opérations spéciales.

En tant que pays donateur, il nous importe beaucoup de voir le fruit de l'utilisation de nos fonds et, dorénavant, nous avons l'intention de suivre ces résultats de plus près que par le passé. Nous estimons que les pays emprunteurs qui fournissent des capitaux, mais doivent également payer des intérêts sur leurs emprunts, devraient avoir encore plus de raisons d'être attentifs. Voilà pourquoi nous aimerions que la BID divulgue des informations sur l'évolution des projets en cours d'exécution. La transparence des résultats peut être un stimulant puissant de la progression de l'efficacité et de la responsabilité.

La corruption est également un obstacle à l'efficacité et à la responsabilité. L'an passé, à Milan, le président Iglesias s'est courageusement engagé en faveur de plusieurs initiatives en matière de gouvernance. Depuis lors, étape importante, a été créé le Bureau de l'intégrité institutionnelle. Grâce à sa nouvelle politique en matière de divulgation de l'information, la Banque est en avance sur d'autres BMD dans certains domaines. L'examen des mécanismes de passation de marchés est un autre domaine où le changement est nécessaire. Nous voulons œuvrer avec la Direction à la mise en œuvre de politiques et procédures nouvelles en vue d'instaurer des systèmes de passation de marchés responsables, transparents et efficaces au niveau des institutions de la BID et des projets.

Le développement d'un secteur privé vigoureux où s'épanouisse l'esprit d'entreprise est indispensable à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. L'un des meilleurs catalyseurs de la croissance dont dispose la BID est sa relation avec les acteurs des secteurs privé et public. La nouvelle stratégie de la BID en faveur du secteur privé en tient compte ; elle vise à conférer à la Banque le maximum d'impact sur le développement du secteur privé. Il nous tarde de voir le plan de mise en œuvre de la Direction qui donnera forme concrète à la promesse que recèle cette vision.

Conforme à la Stratégie de développement du secteur privé, la consolidation des activités de la Banque pour le secteur privé en une unité opérationnelle unique nous semble de nature à accroître l'efficacité et à mettre à profit les points forts du Groupe de la BID. En conséquence, nous soutiendrions une fusion du Département du secteur privé et de la Société interaméricaine d'investissement pour former une nouvelle SII. Certes, cette fusion doit être réalisée à une échelle financièrement viable pour la Banque et la nouvelle SII. Elle doit aussi continuer d'accorder une attention particulière aux petites et moyennes entreprises et conserver un savoir-faire en matière de financement des infrastructures du secteur privé et d'élargissement ainsi que d'approfondissement des marchés de capitaux. Il sera vraisemblablement nécessaire de nommer temporairement une personnalité de haut niveau pour coordonner et mettre en ordre les activités de la Banque en faveur du secteur privé, tant au niveau opérationnel que politique.

Cette proposition est renforcée par le Protocole d'accord entre la SII et le Fonds multilatéral d'investissement qui prévoit une collaboration pour le financement des petites et moyennes entreprises. La SII et le MIF ont tous deux les caractéristiques idéales pour créer ce programme. Nous appuyons de tout cœur cette initiative. Grâce à la conjugaison coordonnée des atouts du MIF et de la SII, le Groupe de la Banque sera bien placé, nous semble-t-il également, pour contribuer au triplement d'ici à 2007 des crédits en faveur des PME qu'ambitionne la Déclaration de Nuevo León.

Le MIF est également le premier instrument de la BID pour fournir un financement sous forme de dons au secteur privé. Au MIF, les projets de démonstration financés par des dons illustrent les effets positifs qu'exercent sur le secteur privé les changements de politiques et de pratiques à son égard. Il nous importe particulièrement de voir les ressources du MIF canalisées vers les pays les plus pauvres pour réduire le temps nécessaire à la création d'entreprises. Si notre intention est vraiment de créer des emplois, il faut réduire le nombre moyen de jours nécessaire pour créer une entreprise en Amérique latine. La durée actuelle de soixante-et-onze jours dans notre région constitue un record du monde, et elle doit être réduite.

En conclusion, je pense que des progrès importants ont été réalisés, au cours de l'année écoulée, pour donner de la vigueur aux économies de la région. Le défi de chaque instant est de jeter les bases d'une croissance économique soutenue. La BID progresse actuellement sur des initiatives importantes destinées à améliorer l'environnement général de la croissance. Par notre collaboration, nous pouvons créer et entretenir l'environnement politique et institutionnel qui sous-tend le développement durable et confère une vraie efficacité à l'aide. Les États-Unis sont résolus à œuvrer en ce sens, en étroite collaboration avec tous les pays de la région.

Introduction

Permettez-moi, au nom du gouvernement belge, d'exprimer notre gratitude à nos hôtes, le Gouvernement du Pérou et les habitants de Lima, pour leur chaleureuse hospitalité et pour l'accueil de ces sessions annuelles. Ce n'est certes pas la première fois que je participe à une session annuelle, mais c'est pour moi un réel plaisir et un grand privilège d'être présent ici, car l'occasion se prête bien à une réflexion sur les progrès réalisés au cours de l'année écoulée et sur les défis que devront relever la région et notre institution.

Évolution de la situation dans la région

L'an passé, les perspectives économiques de la région paraissaient plutôt sombres, après deux années de stagnation voire de récession. Aujourd'hui, toutefois, l'activité économique de la région s'intensifie et les perspectives pour 2004 semblent plutôt bonnes, avec une progression du PIB d'environ 3,5 % à 4 %. L'inflation semble maîtrisée et les monnaies sont stabilisées. Pour la région, cette croissance économique offre une occasion idéale pour renforcer ses réformes économiques, financières et structurelles. Les citoyens et les investisseurs partagent le même besoin de voir que les gouvernements de la région agissent pour remédier aux problèmes en ce qui concerne l'efficacité du secteur public, l'indépendance du système judiciaire et l'équité de la répartition des revenus nationaux. Saisissons donc l'occasion qui se présente.

La reprise économique actuelle de la région doit être entretenue car l'on ne verra pas disparaître du jour au lendemain ses handicaps traditionnels que sont le surendettement, la sous-capitalisation des entreprises privées, la faiblesse des taux d'épargne nationaux et la dépendance excessive vis-à-vis de quelques produits de base ou à faible valeur ajoutée. Ces défis restent pour l'essentiel inchangés ; la région doit continuer de mettre en œuvre des politiques financières et monétaires durables. La Banque est le fournisseur principal de ressources publiques extérieures et la région voit en elle un partenaire important qui peut l'aider à relever les défis et à créer un cadre propice à une croissance à moyen terme soutenue et à une plus grande d'équité.

Efficacité en matière de développement et gestion axée sur les résultats

La Banque a un rôle important à jouer dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Après Monterrey et Johannesburg, il est devenu nécessaire de démontrer que la Banque est un instrument efficace et efficient pour apporter à la région une aide multilatérale au développement. La Banque a entamé des efforts soutenus en vue d'améliorer la gestion axée sur les résultats au niveau institutionnel et nous la félicitons pour les mesures importantes adoptées en ce sens depuis Milan. C'est par le nouveau cadre d'adéquation du capital, dans le domaine financier, et par l'affinage des instruments de prêt existants et la création d'instruments nouveaux, dans le domaine opérationnel, qu'ont été jetées les bases de la nouvelle orientation. Nous devons toutefois reconnaître que les progrès de la Banque ont été inférieurs aux attentes depuis mars 2002, lorsque les Gouverneurs sont convenus de mesures pour améliorer l'efficacité en matière de développement.

L'an passé, les Gouverneurs ont confirmé que l'efficacité en matière de développement devait être une priorité pour la Banque et plusieurs d'entre nous ont souligné l'importance d'accroître cette efficacité pour que la Banque puisse atteindre son objectif premier de réduire la pauvreté. Les priorités de la Banque sont connues et toutes les parties prenantes partagent la même préoccupation ; elles veulent voir les résultats du développement économique et donner aux entités nationales et aux fonctionnaires de la Banque les mesures d'incitation qui permettront d'obtenir des résultats tangibles ; les parties prenantes veulent que les gouvernements et la BID deviennent plus responsables.

Le problème n'est pas de définir un programme, mais de faire preuve de célérité et de qualité dans la mise en œuvre ainsi que dans l'évaluation. Il nous faut définir des repères, avec un échéancier intégré. Les objectifs sont connus ; ce sont les objectifs du Millénaire pour le développement qui ont fait l'objet d'une acceptation internationale.

Lors de la dernière session annelle, dans ses remarques de clôture, le Président de la Banque avait souligné que l'efficacité en matière de développement devait s'imposer partout et qu'il ne s'agissait pas d'une question à n'aborder que du seul point de vue des prêts de la Banque. Nous sommes d'accord ; la Banque peut et doit aider les gouvernements nationaux à faire un meilleur usage des ressources pour mettre en œuvre des programmes économiques et sociaux permettant de réduire la pauvreté dans la région.

La tâche première de la Banque est désormais d'accélérer le processus de mise en œuvre pour garantir qu'elle soit pleinement responsable. Les efforts doivent être poursuivis et, partant, nous nous félicitons de la récente annonce que le plan d'action à moyen terme, en vue de l'instauration à la Banque d'un système global pour l'efficacité en matière de développement, serait prêt à la mi-2004.

Je tiens également à réitérer que l'efficacité en matière de développement est du ressort de toutes les institutions multilatérales de développement et que, partant, la coordination entre les banques multilatérales de développement revêt une importance extrême. En outre, la Belgique tient à souligner que les partenariats et la coordination avec d'autres agences de développement, bilatérales incluses, devraient faire partie intégrante du plan d'action à moyen terme. Les pays membres emprunteurs sont contraints de gérer une multitude de projets et initiatives émanant de donateurs individuels. La rationalisation stratégique, l'harmonisation et la coordination entre toutes les parties intéressées sont donc des défis essentiels à relever, si l'on veut éviter la redondance des activités et susciter une synergie entre les institutions.

Compte tenu des disparités sociales et économiques énormes dans la région, je ne peux cacher mes doutes quant à la possibilité, au niveau local, d'une vraie prise en mains des réformes structurelles, de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ou de la gestion axée sur les résultats en matière de développement. Les apparences peuvent être trompeuses et j'ai le sentiment qu'il existe un fossé entre la rhétorique et la réalité. Une réduction durable de la pauvreté ne peut se faire sans une volonté et un engagement politiques. Il appartient à la région de faire la preuve qu'elle recherche des solutions aux problèmes.

Développement du secteur privé

Pour stimuler la croissance économique, il est vital de développer le secteur privé. En Amérique latine, les petites entreprises jouent un rôle important en matière de croissance économique et de création d'emplois. Le soutien au secteur privé est donc une priorité pour le Groupe de la Banque. Nous nous félicitons des efforts déployés au cours de l'année écoulée pour redonner vie aux activités de la Banque en faveur du secteur privé et pour améliorer la coordination entre les différentes entités du Groupe de la BID actives dans le financement du secteur privé.

Nous approuvons totalement l'adoption de la Stratégie de développement du secteur privé qui reconnaît le rôle central de la programmation par pays pour la définition des priorités. Le financement du renforcement de la capacité de production est au cœur de toute stratégie de développement. Créer un environnement propice à l'investissement et au développement des entreprises est essentiel au renforcement de la capacité de production et constitue, à l'évidence, le choix stratégique le plus important pour la Banque. Tout aussi importantes sont les politiques que les pays membres en développement peuvent mettre en œuvre pour stimuler l'investissement. Ces pays peuvent prendre des mesures qui favorisent un flux durable des investissements : accroissement de la transparence des régimes d'investissement, non-discrimination des investisseurs, définition de règles en matière de protection des investissements et autorisation du libre transfert des capitaux. Nous aimerions également souligner qu'il est important que les opérations en faveur du secteur privé contribuent aux objectifs du Millénaire pour le développement. Le principe essentiel de cette stratégie est que la croissance économique constitue une condition nécessaire pour la réduction de la pauvreté ; toutefois, nous savons qu'il ne s'agit pas d'une condition suffisante.

Ce qui nous séduit surtout dans la Stratégie de développement du secteur privé est sa modestie. Il est désormais important de bien programmer les étapes nécessaires pour mettre en œuvre cette stratégie et pour l'affiner à un stade ultérieur. Voilà pourquoi nous aimerions demander à la Banque de présenter, dès que possible, une feuille de route précisant de façon explicite les actions à moyen terme et leur priorité. Une fois

qu'un accord aura été trouvé sur le plan de la mise en œuvre, nous pourrons dérouler cette stratégie et envisager d'élargir la portée des opérations en faveur du secteur privé.

Nous devons convenir qu'il y a un fossé entre nos attentes et les progrès réalisés pour définir une structure adaptée aux activités du Groupe de la Banque relatives au secteur privé. Comme je l'ai indiqué l'an passé, la Belgique se rallie à une solution qui séparerait clairement le risque associé aux opérations en faveur du secteur privé des activités de la Banque relatives au secteur public.

Nous avons suivi avec intérêt les initiatives dans ce secteur, nous allons continuer de le faire et nous sommes prêts à examiner des propositions visant à développer davantage nos activités pour le secteur privé. Je tiens toutefois à mettre en garde contre une réaction excessive : il faut conserver un sain équilibre entre les activités pour le secteur public et celles pour le secteur privé. Ces deux catégories doivent se compléter. J'espère que la Direction de la Banque, coordinateur de haut niveau inclus, écoutera ce message. L'avenir nous dira si ce poste de direction de haut niveau contribuera de façon significative à la mise en place d'un cadre efficace de coordination entre la BID, la SII et le MIF.

En conclusion, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les fonctionnaires de la Banque pour l'excellent travail réalisé en vue de remédier aux lacunes de la Banque et de comprendre toute l'ampleur des réformes institutionnelles nécessaires pour obtenir des résultats. Mise en œuvre et évaluation sont deux étapes cruciales.

Je voudrais tout d'abord remercier le gouvernement et le peuple péruviens pour leur aimable accueil et pour les excellents arrangements qu'ils ont pris pour notre réunion.

Le discours prononcé hier par le Président Enrique V. Iglesias est un message d'espoir. Après plusieurs années de croissance anémique, nous assistons à un revirement. C'est certainement un changement bienvenu étant donné que notre région accuse un retard par rapport à d'autres en ce qui concerne l'amélioration des conditions économiques pour ses citoyens.

Dans ses remarques, M. Iglesias a aussi parlé des réalisations de la BID au cours de l'année passée. Nous constatons avec satisfaction qu'un nombre de questions internes ont été examinées et que les solutions apportées permettront toutes à la Banque de renforcer son action en tant qu'agent de changement positif. Nous désirons aussi, à cet égard, remercier l'institution de la mise en oeuvre du cadre d'adéquation du capital et de la création du Bureau de l'évaluation des risques de crédit du secteur privé, de l'approbation de la politique sur la divulgation d'information, de l'importance grandissante du Bureau de l'intégrité institutionnelle et de l'approbation des codes d'éthique de la Direction et du Conseil d'administration. La création d'un comité de vérification indépendant se poursuit. Le Canada a encouragé ces efforts et s'en est réjoui ; nous continuerons à participer à leur développement Les récents événements qui ont secoué le milieu des affaires ont certainement mis en relief le besoin de transparence et de responsabilité financière.

Toutefois, la Banque devra faire face à d'autres problèmes cruciaux. Dans mon bref discours d'aujourd'hui, j'aimerais aborder trois d'entre eux, soit l'efficacité en matière de développement, le futur cadre de financement de la Banque et son rôle dans le développement du secteur privé.

En ce qui concerne l'efficacité en matière de développement, vous vous rappellerez que, lorsque nous avons approuvé le cadre de financement pour 2002–04, nous avons inclus un paragraphe sur les mesures que la Banque adopterait pour renforcer l'efficacité en matière de développement de tous les instruments de ses diverses catégories de prêt. À présent, deux ans plus tard, alors que nous allons entamer sous peu les discussions sur un nouveau cadre de financement, nous devons admettre que, même si la Banque a réalisé des progrès en ce qui concerne l'efficacité en matière de développement, elle n'est pas allée aussi loin et n'a pas agi aussi rapidement que plusieurs d'entre nous l'auraient espéré.

Au chapitre des réalisations positives, la Direction a récemment annoncé la nomination de M. Lionel Nicol au poste de conseiller principal pour l'efficacité en matière de développement, à titre intérimaire. Nous nous en réjouissons et nous lui assurons notre appui. En même temps, nous demandons à la Banque de s'assurer que son bureau bénéficiera du soutien requis pour qu'il puisse s'acquitter de son mandat.

Nous avons aussi devant nous, parmi les documents préparés pour cette session annuelle des Assemblées des gouverneurs, le document intitulé « Rapport de situation sur les actions menées par la Direction en 2003 et actions futures pour renforcer l'efficacité de la Banque en matière de développement ». Ce document énumère un certain nombre d'actions qui ont été menées, dont la préparation de nouvelles lignes directrices concernant les documents de pays, des mesures pour rehausser la qualité de la conception des projets, des propositions visant à améliorer le suivi des projets et les rapports d'achèvement de projet, ainsi que l'établissement d'un groupe de travail sur la réorganisation des opérations de la Banque.

Nous applaudissons à ces premières mesures car, pour nous, elles signifient que la Banque s'oriente dans la bonne direction. Mais il lui faudra encore réaliser bien plus d'efforts pour assurer le suivi de leur mise en œuvre. Maintenant qu'un conseiller principal pour l'efficacité en matière de développement a été nommé, la Banque doit s'engager davantage pour faire de l'efficacité en matière de développement une priorité. À un moment où la demande de ressources de développement est grande mais les fonds limités, la Banque doit pouvoir

démontrer à ses actionnaires que ses activités – à travers tous ses instruments de prêt – aident à améliorer les conditions de vie des habitants des Amériques.

J'aimerais maintenant aborder le deuxième sujet, soit le cadre de financement de la Banque. Au cours du second semestre de 2001, le Conseil d'administration et le Comité de l'Assemblée des gouverneurs ont longuement discuté, et même négocié, un nouveau cadre de financement pour la Banque. Ce cadre a finalement été présenté aux Gouverneurs en tant que « Mesures à prendre pour accroître la capacité de réponse de la Banque interaméricaine de développement ».

Comme nous l'avons vu ici, durant notre réunion du Comité de l'Assemblée des gouverneurs, la question du cadre de financement est une fois encore à l'ordre du jour puisque l'accord actuel arrive à expiration à la fin de 2004. Si nous devons parvenir à un consensus avant la fin de l'année, il nous faut, à mon avis, répéter le processus que nous avions suivi en 2001. Nous proposons que le Conseil d'administration entame une discussion initiale sur le sujet, puis que le Comité de l'Assemblée des gouverneurs soit convoqué une fois ou deux, peut-être, au second semestre de l'année, pour finaliser un accord.

Pour susciter une réflexion initiale sur le sujet, j'aimerais vous poser trois questions qui nous semblent fondamentales relativement à ces discussions.

Premièrement, quelle est, pour la BID, la combinaison appropriée de prêts d'urgence, de prêts à décaissement rapide et de prêts d'investissement ? Pour répondre à cette question, il nous faudra tenir compte d'un certain nombre de facteurs, à savoir les défis de développement auxquels fait face la région et les besoins exprimés par les pays emprunteurs, les avantages comparatifs de la BID par rapport à d'autres bailleurs de fonds de la région, les compétences et les connaissances du personnel de la Banque, tant au siège que dans ses 26 Représentations, et la solidité financière de la Banque.

Deuxièmement, quelles conditions devraient exister dans les pays emprunteurs pour que la Banque adopte des instruments plus souples, à décaissement plus rapide ? Pendant les dernières années, le débat relatif au développement a surtout porté sur l'importance de la prise en charge par les pays et de s'assurer que les donateurs n'imposent pas de fardeau administratif trop lourd aux pays emprunteurs. Le Canada est d'accord avec ces principes et appuie, en général, le recours à des instruments plus souples quand les circonstances le justifient. Cela dit, nous n'avons pas encore discuté suffisamment ici, à la Banque, de la nature de ces circonstances. Pas plus, à notre avis, avons-nous suffisamment réfléchi à la façon d'évaluer l'impact de telles opérations. Si nous voulons préconiser un recours accru à ces instruments, nous devons être en mesure de démontrer qu'ils conviennent mieux aux conditions qui prévalent dans les pays emprunteurs et qu'ils sont tout aussi efficaces, sinon plus, que les prêts d'investissement classiques.

Troisièmement, quelles mesures peut-on prendre pour améliorer l'efficacité et l'efficience de tous les instruments de prêt de la Banque ? L'an dernier, la Banque a enregistré une baisse de ses prêts d'investissement. Ce peut être un événement passager ou le signe avant-coureur d'une tendance à long terme. Nous comprenons bien que cette baisse reflète en partie la préoccupation des emprunteurs quant aux procédures applicables à ce genre de prêts. Dans le cadre du processus qui mène à des discussions sur le cadre de financement, la Banque devrait passer en revue ses procédures et processus internes pour contribuer à rendre les prêts d'investissement plus attrayants pour les pays emprunteurs.

Monsieur le Président, j'espère que, tout au long de nos pourparlers sur le cadre de financement pendant le second semestre de l'année en cours, nous serons en mesure de faire preuve d'ouverture et de franchise relativement à ces questions et à d'autres, importantes elles aussi, sur les opérations de prêt. J'espère également que, d'ici la fin de l'année, nous serons parvenus à un accord sur un nouveau cadre de financement qui permettra à la Banque de continuer à contribuer efficacement au développement économique et social de la région.

J'aimerais maintenant aborder le rôle de la BID dans le développement du secteur privé, tout d'abord en évoquant le rapport de la Commission du secteur privé et du développement de l'ONU, coprésidée par le premier ministre Paul Martin et l'ex-président Ernesto Zedillo. Voici un extrait de ce rapport qui a fait date :

À notre avis, c'est précisément dans ce domaine d'activité que la BID est la mieux placée pour aider ses pays membres emprunteurs, en créant les conditions propices et en se faisant le catalyseur de nouvelles approches. Elle peut collaborer avec les gouvernements des pays membres emprunteurs à propos des améliorations, à apporter à la réglementation et au climat d'affaires, améliorations délicates mais nécessaires pour que le secteur privé se développe. Sa gestion des risques inclut des méthodes que ne peut se permettre le secteur privé. Elle peut promouvoir des partenariats entre les secteurs public et privé.

En ce qui concerne le développement du secteur privé, la Banque devrait, à notre avis, consolider ses stratégies d'assistance aux pays et appliquer les mêmes règles d'efficacité en matière de développement que pour d'autres types de programmes.

Le développement du secteur privé sera le moteur de la croissance économique de la région, assurera des revenus aux démunis et, dans les conditions idéales, réduira les inégalités. La BID a certainement un rôle à jouer dans ce domaine, mais il faut que qu'elle fasse preuve de jugement et de réflexion.

Nous avons hâte de participer aux prochaines discussions sur la reconstitution du Fonds multilatéral d'investissement. Nous nous réjouissons des résultats de l'évaluation indépendante du MIF et nous souscrivons au Plan d'action visant à entreprendre sa reconstitution. Bien évidemment, nous voudrons avoir une idée précise du rôle qui est envisagé pour le MIF et de celui réservé à d'autres éléments du Groupe de la Banque, en ce qui concerne l'appui aux PME.

Le Canada apprécie la réceptivité de la Banque vis-à-vis du Plan d'action du Sommet des Amériques et est très impressionné par l'appui que la Banque a fourni aux pays membres emprunteurs pour les aider à adopter et à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Alors que nous aurons bientôt parcouru la moitié du chemin avant la date-cible fixée pour atteindre ces objectifs, la Banque aurait peut-être intérêt à évaluer ses performances et celles des pays membres de la région à cet égard. Une telle évaluation pourrait être utile à nos travaux sur le cadre de financement.

Nous savons pertinemment que la pénurie de dons restreint l'assistance technique et le financement des biens publics régionaux. Le panachage du Capital ordinaire et des ressources concessionnelles, s'il était autorisé, pourrait permettre d'y remédier. En raison de l'importance fondamentale du renforcement des capacités par l'intermédiaire de l'assistance technique, nous incitons vivement la Banque à trouver des moyens pour surmonter cet obstacle.

Nous encourageons aussi la Banque à poursuivre ses efforts visant à améliorer son approche, maintenant qu'elle s'engage dans la difficile avenue de l'affectation des ressources en fonction des résultats, élément-clé de l'amélioration de l'impact de nos investissements sur le développement.

Nos principales préoccupations vis-à-vis de la Banque sont donc l'efficacité en matière de développement, le secteur privé et l'orientation future des prêts de la BID. Pour terminer, permettez-moi d'ajouter quelques mots sur Haïti.

Nous voulons tous qu'Haïti règle ses problèmes actuels et assure à toute sa population la sécurité, la démocratie et un niveau de vie plus élevé. À cet effet, le Canada a récemment fourni une contribution de près de ÉU$10 millions pour l'assistance humanitaire et pour l'appui aux organismes des Nations Unies ainsi que pour la Mission spéciale de l'OEA. Nous avons envoyé 500 soldats pour assurer le maintien de la paix. Par ailleurs, grâce aux programmes de l'Agence canadienne de développement international, nous continuerons d'aider Haïti à se développer, spécialement dans des domaines tels que l'éducation de base, la santé, le développement économique, les droits de l'homme et la sécurité. De plus, nous jugeons capitale la participation du CARICOM et de la BDC.

Nous considérons que les progrès en Haïti sont un test crucial pour notre région, tout comme nous considérons que la Banque est une institution de développement essentielle pour notre région. C'est la raison pour laquelle nous avons hâte que la Banque démontre son plein potentiel en tant qu'agent du changement, en

tant qu'instrument du progrès économique et social, et en tant que moteur du progrès de façon à assurer une meilleure qualité de vie et un meilleur avenir à tous les habitants des Amériques, et toujours en priorité, aux pauvres.

C'est un grand honneur pour moi de me retrouver parmi vous aujourd'hui en ma qualité de Ministre de l'Économie et des Finances, Gouverneur du Groupe de la BID pour Haïti. Permettez-moi d'unir ma voix à celle des collègues qui m'ont précédé pour remercier le gouvernement péruvien, le maire et les habitants de Lima pour la qualité de l'accueil réservé à la délégation haïtienne et pour l'excellente organisation de cette session annuelle des Assemblées des gouverneurs de la BID et de la Société interaméricaine d'investissement. Mes félicitations s'adressent également au Secrétariat de la Banque qui a tout mis en oeuvre pour la réussite de cette Assemblée.

J'ajoute que pour moi personnellement, c'est un grand bonheur d'avoir l'occasion de savourer une deuxième fois, après plusieurs années la légendaire hospitalité du peuple péruvien.

Comme vous l'avez sans doute remarqué au cours de ces derniers mois, notre pays a occupé la Une de la presse internationale. Ce qu'il faut noter en arrière-plan de ces événements dont le détail je crois, est connu de tout le monde, c'est que la quête de la démocratie et de l'amélioration de la qualité de la vie que poursuit le peuple haïtien depuis plusieurs décennies ne s'est malheureusement pas encore matérialisée. Au dénuement de nos concitoyens dont près de 50 % vivent au-dessous du seuil de l'extrême pauvreté se sont ajoutées des situations d'insécurité qui ont épousé des formes variées.

En outre, les multiples problèmes de gouvernance consécutifs à des élections contestées et un certain engrenage de la violence ont conduit au départ de l'ancienne équipe dirigeante.

La suite appartient désormais à l'Histoire.

Ce que je puis vous dire, c'est que depuis le 1er mars, en Haïti, a débuté une expérience nouvelle. Conformément au voeu de la Constitution haïtienne, le président de la Cour de Cassation, Maître Boniface Alexandre, a été nommé président provisoire. Une commission tripartite formée d'un délégué du parti du président démissionnaire, d'un délégué de l'opposition et d'un représentant de la communauté internationale a désigné par consensus un Conseil des sages de sept membres représentant les différents secteurs de la nation.

Ce Conseil des sages, après entrevue et examen des candidatures de plusieurs personnalités haïtiennes a recommandé au président provisoire la candidature de M. Gérard Latortue au poste de Premier ministre. Une fois ce choix entériné, M. Latortue, en consultation avec les différents secteurs, a formé un gouvernement de transition composé de personnalités indépendantes.

Le mandat de ce gouvernement dont je suis fier de faire partie, est de réaliser dans un délai qui ne devrait pas excéder deux ans des élections honnêtes et démocratiques et de jeter, en attendant, les bases d'une meilleure gestion de la chose publique. Des mesures urgentes sont également à l'étude pour favoriser la création d'emplois, diminuer le coût de la vie, travailler à l'apaisement social et aussi réduire l'extrême pauvreté.

L'idée de base qui sous-tend notre action est d'établir pendant ce temps un certain nombre de points de repères et de lignes directrices. Notre espoir est qu'ils constitueront autant de balises et de marqueurs pour les gouvernements à venir.

Je voudrais profiter de cette tribune pour présenter les remerciements du gouvernement aux pays amis qui n'ont jamais cessé d'accompagner le peuple haïtien dans sa lutte pour l'amélioration de ses conditions d'existence, tant au plan socio-économique qu'au plan politique. Il me plaît de mentionner de façon particulière les efforts de l'Organisation des États américains et de la CARICOM pour essayer de nous aider à résoudre nos différends par le dialogue et la concertation.

Quant à la Banque interaméricaine de développement, nous avons pris acte du fait que, dûment encouragée par son président avec l'aval du Conseil d'administration, elle a su faire preuve d'une grande

solidarité avec le peuple haïtien, en gardant son staff technique en Haïti et en accélérant le processus de son réengagement.

Le résultat, c'est qu'aujourd'hui, la BID est en mesure de reprendre ses activités en Haïti dans un délai minimal, sitôt que les responsables des projets approuvés l'année dernière auront été désignés ou confirmés. Au nom du gouvernement et en mon nom personnel, je demande au président Iglésias, de bien vouloir transmettre au Directeur et aux spécialistes de la Région 2 ainsi qu'au personnel de la Représentation en Haïti nos sincères remerciements.

C'est un lieu commun de dire que l'année 2003 a été particulièrement difficile pour Haïti, avec une croissance nominale de 0,4 %, après trois années de croissance entièrement négative. En fait, il y a très longtemps depuis qu'Haïti n'a connu d'année facile dans un domaine quelconque. Mais, alors que l'année fiscale 2002–03 avait commencé avec la signature d'un SMP avec le FMI, ce qui avait permis de fixer des critères pour la diminution du déficit budgétaire, pour la réduction, voire l'élimination des comptes courants et pour la définition d'un plan global de règlement du problème des arriérés, au bout des quatre premiers mois de l'exercice fiscal 2003–04, le programme a connu des revers importants et le financement monétaire du déficit a atteint des proportions alarmantes, soit plus de 3 milliards de gourdes (environ 3 % du PIB). Ce chiffre de 3 milliards est à rapprocher de celui de 4 milliards enregistré pour l'ensemble du dernier exercice fiscal, ce qui montre bien l'étendue des problèmes financiers auxquels nous sommes confrontés.

Tout espoir n'est pas pour autant perdu. Au niveau du Ministère de l'Économie et des Finances, nous comptons bien capitaliser sur les efforts qui ont été faits. Le gouvernement va reprendre très rapidement le dialogue avec le FMI pour étudier les modalités d'un accord en vue de la renégociation à terme d'un programme dans le cadre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC). Il est à souhaiter que d'autres partenaires nous rejoignent très vite dans nos efforts pour réduire le déficit fiscal et lutter contre la pauvreté.

Parallèlement à la mise en place d'un programme d'urgence, les principaux éléments du Plan de relance à moyen terme que nous aimerions soumettre à nos partenaires répondent à un certain nombre de défis auxquels nous devons absolument faire face. En tête de ceux-ci figure tout naturellement le type de croissance qui permettrait de réduire la pauvreté et les inégalités avec un minimum de conflits sociaux. Le nouveau gouvernement prendra donc des mesures pour:

(i) la poursuite d'un ensemble de politiques macro-économiques compatibles avec la stabilité à court terme et la croissance à long terme ;

(ii) le renforcement du rôle du secteur privé en tant que moteur de la croissance ;

(iii) la mise en place et la poursuite de programmes de réduction de la pauvreté, centrés sur des éléments tels que l'expansion du filet de sécurité, l'amélioration de la prestation des services sociaux, notamment l'éducation, la santé et l'institution de prestations raisonnables de sécurité sociale ;

(iv) la mise en oeuvre d'initiatives visant à relever le niveau général d'efficacité du système de production, en améliorant l'infrastructure physique, en renforçant les institutions publiques et le développement des ressources humaines ;

(v) l'amélioration de l'accroissement de l'épargne interne pour financer une plus forte proportion des investissements, tout en assurant l'efficacité des capitaux.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte ici pour dire que le gouvernement haïtien a apprécié l'initiative qui a été prise dernièrement par la Banque mondiale de réunir un certain nombre de bailleurs pour un premier échange de vues sur les problèmes économiques majeurs auxquels notre pays est confronté à la suite des derniers événements politiques. Nous nous apprêtons à recevoir une mission de ces bailleurs autour du 15 avril. De concert avec les institutions haïtiennes compétentes, cette mission aura pour but de nous aider à évaluer nos

besoins à court, à moyen et à long terme, avant de déboucher au cours du mois de juin sur une conférence d'annonces de contributions.

En tout état de cause, comme indiqué antérieurement, le programme-relais (SMP) avec le FMI et l'apurement des arriérés avec la BID ont permis à cette dernière institution de se réengager en Haïti dès juillet 2003 et de reprendre rapidement ses activités. Au 31 décembre 2003, les décaissements avaient atteint ÉU$47 millions. Ce qui malheureusement n'était pas suffisant pour renverser 1a courbe des flux nets négatifs. En outre, avec le paiement de ÉU$2,5 millions effectués la semaine dernière, la marge des transferts s'est encore élargie au détriment d'Haïti.

Nous souhaitons très vivement que la Banque continue de multiplier les efforts pour accélérer l'exécution des projets, augmenter le flux des décaissements, particulièrement dans les secteurs sociaux et dans la réhabilitation des infrastructures de base. En vue de contribuer à cet effort, le gouvernement soumettra sous peu à la Banque un paquet de propositions concrètes pour arriver à accélérer la bonne exécution des projets, la vitesse des décaissements et renverser la courbe des transferts négatifs.

Les dégâts causés par les perturbations politiques de ces derniers mois ont atteint tous les secteurs de la nation. Le gouvernement ainsi que des organisations du secteur privé et de la société civile sont en train de procéder à une évaluation chiffrée de ces dégâts. Mais, les estimations les plus conservatrices font déjà état de pertes dépassant les ÉU$600 millions à l'échelle nationale.

Pour ne mentionner que quelques exemples, des bâtiments et équipements scolaires déjà en nombre insuffisant devront être totalement réhabilités ou remplacés. Plusieurs établissements commerciaux et des milliers de micro-entreprises du secteur formel et informel ont pratiquement perdu leur fond de commerce. Ce qui a pour effet de diminuer considérablement les activités économiques, d'accroître le taux de chômage et de réduire l'assiette fiscale.

Nous devons aussi nous attaquer aux très graves problèmes environnementaux qui sont les nôtres depuis des années afin d'essayer de briser le cercle infernal qui fait dire que dans ce domaine, la République d'Haïti n'a le choix « qu'entre un désastre sans fin et une fin désastreuse ».

En outre, et je dirais par-dessus tout, des mesures drastiques devront être adoptées dans le cadre des lois en vigueur pour assurer la sécurité des vies et des biens.

Pour pallier les facteurs négatifs qui ont le potentiel de compliquer considérablement les problèmes d'une transition déjà difficile, le gouvernement compte entreprendre un vaste programme de travaux à haute intensité de main d'œuvre et de création d'emplois. Nous espérons que tous nos partenaires, je dis bien, tous nos partenaires, tant nationaux qu'internationaux selon leurs capacités, auront à coeur de nous accompagner dans cet effort.

Quant au secteur privé haïtien qui est incontestablement et dans toutes ses composantes, l'une des grandes victimes des événements de ces derniers mois, son rôle primordial dans le processus de croissance économique et dans la création d'emplois n'est plus á démontrer. Et en révisant les dossiers distribués pour cette session annuelle, la coïncidence ne m'a pas échappé que les discussions au sein du Groupe de la BID se sont focalisées depuis bien longtemps sur l'adoption d'une stratégie pour le développement effectif du secteur privé dans la région.

Même si jusqu'à présent, à l'exception notable du Fonds multilatéral d'investissement (MIF), Haïti n'a pas du tout bénéficié du savoir-faire et de l'assistance du Département du secteur privé (PRI) de la BID ni de la Société interaméricaine d'investissement (SII), nous nous réjouissons des efforts entrepris pour une coordination plus efficiente de ces diverses institutions et nous soutenons l'idée du recrutement d'un Coordonnateur de haut niveau qui au nom du président de la Banque s'assurera de l'harmonisation et de l'efficacité des actions du PRI, de la SII et du MIF.

Il demeure entendu que le Groupe de la BID devra continuer à essayer de détecter plus activement les possibilités d'investissement dans les pays comme Haïti où elles sont les moins visibles et continuera de promouvoir les projets et d'inciter les investisseurs à y participer.

Haïti dispose d'un secteur privé extrêmement dynamique qui est éligible à recevoir des prêts sans garanties de l'État et qui devrait bénéficier de programmes de crédit à cette fin. Nous appuyons fortement l'octroi d'une assistance technique et financière directe aux projets du secteur privé et la participation effective de ce secteur dans le dialogue national. De même le gouvernement espère continuer d'obtenir du Groupe de la BID l'appui nécessaire au développement d'un environnement propice aux activités du secteur privé. Ce qui d'ailleurs aiderait à diminuer le risque-pays ainsi que les coûts de financement des projets.

Je voudrais m'étendre un peu plus sur l'action du Fonds multilatéral d'investissement. Après un début très prometteur en Haïti, les problèmes liés en grande partie à la situation politique n'ont pas permis à notre pays de bénéficier ces dernières années de tous les instruments ni de toute la gamme de savoir-faire et de l'expérience accumulée par le MIF dans le processus de consolidation des institutions et des réformes nécessaires au développement du secteur privé.

Je sais, Président Iglésias, que comme vous, le Directeur du MIF, M. Donald Terry, malgré une assistance active et même très visible aux micro-entreprises en Haïti, a toujours souhaité que l'institution soit en mesure de faire plus et mieux chez nous. C'est aussi le voeu du gouvernement que l'action du MIF ne soit ni ralentie ni réduite à cause des problèmes de rareté de ressources.

Aussi le gouvernement souhaite-t-il que Haïti retrouve sa place au sein des pays donateurs du MIF. Au surplus, nous appuyons la proposition de reconstitution des ressources de l'institution qui, comme chacun sait, a été créée précisément pour contribuer à la solution des problèmes auxquels font face des pays tels qu'Haïti. Nous pensons qu'il pourrait être de notre intérêt de contribuer, en temps opportun, à l'augmentation de son capital, à partir de nos ressources propres.

Nous savons tous que le double objectif de réduction de la pauvreté et de développement du secteur privé bénéficie de la promotion et de la mise en valeur des micro-entreprises. Nous serons donc heureux de recevoir des services pertinents du MIF les instruments nécessaires à une possible participation à cette augmentation de capital pour que nous les examinions dans les meilleurs délais.

Permettez-moi, avant de terminer, de réitérer l'engagement du gouvernement de transition auquel j'ai l'honneur d'appartenir de travailler à la réconciliation nationale, à l'amélioration des conditions d'existence du peuple haïtien, à jeter les bases d'une gestion saine et transparente des affaires de l'État et à réaliser des élections honnêtes et démocratiques dans un délai ne dépassant pas deux ans.

Enfin, je tiens à le souligner très fortement, le gouvernement s'activera à combattre vigoureusement la corruption ouverte ou rampante, active ou passive qui constitue un mal endémique dans la région, mais qui a pris ces dernières années d'extraordinaires proportions en Haïti. À cette fin, nous aimerions avec l'aide des amis de la communauté internationale mettre sur pied au sein du Ministère de l'Économie et des Finances une unité spécifiquement chargée de la lutte anti-corruption qui aurait vocation à traquer ce phénomène partout où il se manifeste dans l'Administration haïtienne.

Au nom de la Suisse, je souhaite exprimer ma gratitude aux autorités péruviennes pour leur excellente et organisation ainsi que pour leur généreux et chaleureux accueil dans ce beau pays.

La région

Mesdames et Messieurs, je me sens aujourd'hui beaucoup plus à l'aise qu'il y a un an, en examinant la performance récente de la région. Après une longue période de récession et de stagnation qui a débuté en 1998, la région a connu une croissance économique de l'ordre de 1,5 % en 2003. De plus, les perspectives à court terme sont également prometteuses, avec une croissance économique qui devrait atteindre près de 4 % en 2004. En d'autres termes, il est réconfortant de voir qu'après l'une de ses crises les plus graves depuis plusieurs décennies, l'Amérique latine est en passe de reprendre le chemin de la croissance dont la dégradation des conditions financières internationales et le déclin de la croissance économique mondiale l'avaient chassée.

En dépit de cet optimisme prudent, il n'y a aucune raison de sombrer dans la complaisance. La reprise amorcée par la région est fragile et ses perspectives de moyen terme sont incertaines en raison de la crise de ces cinq dernières années. La détérioration de la dette publique est source de préoccupation particulière dans plusieurs pays, où elle limitera la capacité des gouvernements à soutenir la relance économique et où elle risque d'aggraver la vulnérabilité de la région aux chocs externes. De plus, la plupart des systèmes financiers de la région demeurent fragiles et incapables de s'adapter aux variations subites des flux financiers internationaux et ne sont pas encore enclins à financer une nouvelle expansion de la capacité de production.

Cependant, il est peut-être encore plus inquiétant que, dans plusieurs pays d'Amérique latine, l'humeur du public est à la frustration face à l'impuissance de la réforme économique et démocratique des 10 dernières années à aboutir à un progrès social et économique sensible. En effet, après certains progrès notables, l'incidence de la pauvreté est encore en hausse, avec 44 % après une augmentation estimée de deux points par rapport à 2000, et le chômage a atteint un niveau record. De plus, la région demeure la plus inéquitable du monde et l'inégalité sociale est encore en hausse dans plusieurs pays. Du fait de cet héritage déconcertant, l'appétit populaire pour le progrès du programme de réforme et de libéralisation des échanges a décliné, et les troubles sociaux et politiques dans certains pays risquent même de renverser les réformes antérieures. De plus, bien que la démocratie se soit avérée étonnamment résistante face à des conditions socio-économiques aussi difficiles, il est désormais impossible de nier le danger d'instabilité, voire d'échec, qui pèse sur certains pays de la région.

La nécessité de poursuivre les réformes

J'estime avec d'autres que les résultats décevants des 10 dernières années de réforme peuvent être attribués aux facteurs suivants : (i) la vulnérabilité chronique de la région aux crises financières ; (ii) le fait de ne pas avoir mené à leur terme les réformes macro-économiques et structurelles ; (iii) l'absence de progrès dans la mise en oeuvre des réformes institutionnelles ; (iv) l'inégalité enracinée de la région, qui a empêché que la croissance économique se traduise rapidement par la réduction de la pauvreté.

Je suis fermement convaincu que ce serait une erreur grave de revenir sur les réformes passées. En fait, la région devrait poursuivre son programme de réforme, quitte à l'adapter en tenant compte des expériences et des leçons apprises de ces dernières années. Les gouvernements de la région sont aux commandes de ce processus et, en fin de compte, c'est à eux qu'incombera la responsabilité de la réussite ou de l'échec. Cependant, nous attachés à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, je tiens à assurer les gouvernements de la région du plein appui de la Suisse et je demeure convaincu que la BID peut épauler solidement ce processus difficile sur la base du dialogue sur les politiques, ses études analytiques et sectorielles et ses opérations de prêt. Je voudrais proposer le programme de réforme suivant.

Premièrement, les gouvernements doivent trouver des moyens de réduire la dépendance de la région à l'égard de flux de capitaux externes volatiles. L'introduction de taux de change compétitifs représente un premier

pas dans la bonne direction. Cependant, il importe encore davantage d'approfondir les marchés financiers. Pour tenter de promouvoir l'épargne et le crédit dans les monnaies locales, les gouvernements de la région devraient mener vigoureusement des réformes dans les domaines des marchés des capitaux et des fonds de pension. Les mesures de renforcement de la compétitivité des producteurs locaux sur leurs propres marchés, par la constitution d'une épargne et d'institutions de crédit plus adéquates, ne sont pas moins fondamentales.

Deuxièmement, bien que les gouvernements aient démontré leur attachement à la discipline budgétaire, ils doivent accorder une attention accrue à la nécessité de limiter les dépenses quand tout va bien, afin d'élargir leur marge de manœuvre pour mener des politiques fiscales anticycliques. Dans ce contexte, la réforme fiscale, particulièrement en ce qui concerne la mobilisation des ressources nécessaires pour renforcer les institutions et pour financer et exécuter des programmes de développement urgents, devrait être une priorité. Le commerce et l'intégration régionale sont deux secteurs importants qui se sont essoufflés ces dernières années. Il est de la plus haute importance de renforcer la compétitivité de l'économie et d'accentuer les efforts de valorisation des ressources humaines dans ce sens. Il importe également que les décideurs de la région renouvellent leur engagement envers la libéralisation des échanges et cherchent activement à atteindre des résultats dans les négociations commerciales régionales et mondiales.

Troisièmement, les gouvernements doivent continuer de mener et d'approfondir les réformes institutionnelles. Ces réformes, qui sont sans doute les composantes les plus diffuses et les plus complexes du programme, comprennent des mesures et des politiques visant le renforcement de l'État de droit, la lutte contre la corruption et l'allégement du fardeau réglementaire pour les entreprises.

Quatrièmement, les gouvernements doivent accélérer leurs efforts pour réduire les inégalités flagrantes dans leurs pays. Il existe des preuves de plus en plus nombreuses que l'inégalité a sapé le potentiel de croissance de la région et que l'instauration de l'égalité des chances ainsi qu'une distribution plus équitable des revenus est une condition nécessaire pour la croissance et le développement économiques durables. En appliquant des politiques plus équitables, les gouvernements devraient chercher à introduire des régimes d'impôts sur les biens et d'impôts progressifs sur le revenu. De plus, il est essentiel que les gouvernements fassent davantage pour aider les pauvres à acquérir des biens en facilitant l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle, en promouvant des programmes de réforme agraire et en introduisant les titres de propriété.

Réalisations depuis Milan

Je constate avec grand plaisir que, à l'issue de longs débats au Conseil et d'un processus de consultation publique extrêmement constructif, la Banque a approuvé une nouvelle Politique de divulgation de l'information. Cette nouvelle politique constitue un grand bon en avant en ce qui concerne l'amélioration de la transparence de la Banque vis-à-vis du monde extérieur et place la BID au même niveau que les autres banques multilatérales de développement. Bien entendu, elle devra faire ses preuves durant l'année à venir, et sa véritable valeur se mesurera au degré de capacité des intéressés à faire usage des informations divulguées. Cependant, je pense que cette nouvelle politique est une preuve irréfutable de la détermination actuelle de la Banque à renforcer sa transparence.

La Banque a franchi une autre étape décisive l'année dernière en approuvant le nouveau cadre relatif à l'adéquation du capital, mettant ainsi un terme à de pourparlers longs et parfois ardus sur ce thème. J'accueille très favorablement cette approbation, qui dote la Banque d'une politique d'adéquation du capital qui égale, voire surpasse, celle de ses pairs et devrait lui fournir une base financière solide pour faire front à d'éventuelles situations financières difficiles à l'avenir. En outre, une autre conséquence positive de cette politique est que la Banque sera en mesure d'établir des commissions de prêt normalisées inférieures et plus stables que celles établies dans la politique antérieure et que celles appliquées par les autres banques multilatérales de développement.

L'introduction du nouveau cadre d'adéquation du capital a incité plusieurs actionnaires à exiger une révision du nouveau cadre de financement. Bien qu'il soit quelque peu prématuré de rouvrir le débat, je suis conscient de l'importance que plusieurs actionnaires accordent à celui-ci et à la question de souplesse.

Je suis convaincu que toute révision du nouveau cadre de financement doit être conforme aux exigences d'une efficacité accrue en matière de développement et ne doit pas menacer la santé financière de la Banque ; elle doit également être conforme au mandat de la Banque en tant qu'institution de développement, et garantir à tous les pays emprunteurs une juste part des ressources. Cela dit, je tiens à exprimer ma préoccupation devant l'augmentation du portefeuille de prêts d'urgence de la Banque. À mon avis, la Banque devrait consacrer moins d'efforts à aider à atténuer les conséquences des crises financières et davantage à aider à leur prévention. En conséquence, je serais vivement partisan de la réaffectation des ressources de financement d'urgence non utilisées à d'autres fins stratégiques. À cet égard, l'on pourrait envisager d'étudier plus avant la possibilité d'affecter ces ressources aux réformes des marchés financiers, au commerce et à l'intégration et aux opérations avec le secteur privé.

L'an dernier, la Banque a montré une fois encore qu'elle était prête à tenir compte de l'évolution des besoins des ses pays membres emprunteurs, en approuvant quatre nouveaux instruments de prêt. J'accueille cette dynamique avec satisfaction et aimerais féliciter particulièrement la Banque pour avoir mis au point l'instrument novateur et extrêmement prometteur qu'est le Prêt axé sur les résultats. Cependant, en consultant la liste des nouveaux instruments de financement à examiner cette année, je me demande si cet effort de longue date n'est pas entré dans une période de résultats déclinants. En effet, je pense que nous avons atteint un stade auquel nous devrions commencer à envisager de mettre au point des stratégies pour les pays à revenu intermédiaire et faible qui fassent intervenir des instruments de financement distincts pour chaque groupe de pays. Je suis convaincu qu'une telle approche différenciée répondrait mieux aux besoins changeants des pays emprunteurs qu'une nouvelle prolifération d'instruments.

Efficacité du développement

Je tiens à exprimer mes regrets pour les difficultés imprévues rencontrées dans le processus de recrutement d'un nouveau Responsable principal de l'efficacité du développement et, par conséquent, pour le retard apporté aux travaux prévus d'amélioration de l'efficacité de la Banque vis-à-vis du développement. Comme il a été mentionné à plusieurs occasions, la Suisse accorde la plus haute importance à cette question.

Cependant, je reconnais les efforts déployés par la Banque dans le passé et plus récemment dans ce domaine. Parmi les mesures prises en 2003 pour améliorer l'efficacité de la Banque en matière de développement, je voudrais signaler particulièrement pour ses mérites l'analyse de la qualité à l'entrée, laquelle, nous l'espérons, aboutira à l'établissement, au sein de la Banque, d'une structure similaire au Groupe d'assurance qualité ainsi qu'à la mise au point et l'approbation d'un instrument de financement axé sur les résultats, qui représente le premier instrument de financement d'une banque multilatérale de développement véritablement lié aux résultats. Sur un plan général, je pense que la Banque a fait des progrès considérables pour « faire ce qu'il faut » (programmation par pays) et pour « bien faire ce qu'il faut » (suivi, mesure et évaluation).

Pour la Banque, le défi immédiat réside dans la mise au point d'une vision à long terme et dans la garantie que tous les aspects institutionnels de la Banque, notamment sa culture et son cadre de mesures d'incitation sont axés sur l'obtention de résultats. Pour l'avenir, le prochain grand défi pour la Banque sera d'améliorer l'adoption de ce concept par les pays et d'aider les pays emprunteurs à accroître et adapter leurs capacités.

Il incombera au nouveau Responsable principal de l'efficacité en matière de développement, que nous tenons à assurer de notre plein appui, de relever ces défis. Nous savons que la mise en œuvre de cette partie du programme est particulièrement difficile et qu'elle exigera un délai suffisant. La première étape importante dans ce sens sera la mise au point du plan d'action à moyen terme, que nous aimerions voir discuter dans les meilleurs délais.

Stratégie de développement du secteur privé

Monsieur le Président, je voudrais maintenant me tourner vers un sujet auquel la Suisse accorde la plus haute priorité et qui restera l'un des principaux points de l'ordre du jour de la Banque pour cette année : je veux parler du rôle de la Banque dans le développement du secteur privé. À cet égard, je tiens à remercier le Groupe d'experts indépendants pour ses travaux et ses recommandations, que j'ai lues avec grand intérêt. En fin de compte, il n'est pas réaliste de fusionner le PRI avec la CII. Par conséquent, j'accueille favorablement le fait que la Banque a choisi de se concentrer sur la mise au point d'une Stratégie de développement du secteur privé cohérente, qui vise une plus grande coordination, l'efficacité et la qualité des interventions du Groupe de la Banque dans le secteur privé.

J'appuie la nouvelle stratégie et suis en accord avec son principe directeur. En particulier, les Stratégies de développement du secteur privé par pays promettent d'être un mécanisme novateur qui accroîtra l'impact sur le développement des activités du Groupe de la Banque avec le secteur privé et améliorera la coordination interne. Cependant, j'aimerais souligner les conditions suivantes : d'abord, il est essentiel que la Banque coordonne étroitement son action avec celles d'autres institutions au moment de collaborer à l'instauration d'un environnement porteur pour les entreprises. Ensuite, les activités du Groupe de la Banque avec le secteur privé devraient être concentrées sur la promotion des petites et moyennes entreprises et obtenir des résultats mesurables en termes de création d'emplois et de génération de revenus pour les classes pauvres et les classes moyennes. Enfin, la stratégie doit être suivie, aussitôt que possible, d'un plan d'action à échéancier, qui contienne des indicateurs de résultats précis et qui présente en détail les implications relatives aux ressources institutionnelles, humaines et financières.

La mise en œuvre de la Stratégie de développement du secteur privé est une tâche colossale qui dépasse de loin la supervision et la coordination des activités du Groupe de la Banque. La personne chargée de cette tâche doit apporter un leadership actif au sein du Groupe et imposer une mentalité de secteur privé aux départements opérationnels. De plus, cette personne doit aussi concevoir une vision plus large du rôle de la Banque dans le secteur privé et envisager plusieurs options, notamment la proposition visant la fusion du PRI avec la SII. Monsieur le Président, si nous nous félicitions de votre proposition de nommer un coordonnateur temporaire, nous ne saurions trop recommander que le titulaire de ce poste n'ait pas seulement une fonction de coordination mais aussi l'entière responsabilité de la définition et de la mise en œuvre de l'approche du Groupe de la BID vis-à-vis du secteur privé. Tout en étant rattachée sur le plan organisationnel à la BID, cette personne, en pratique, devrait gérer les trois entités du secteur privé du Groupe de la Banque. Une telle structure a fait ses preuves au sein du Groupe de la Banque mondiale.

La SII

Après les pertes de l'année dernière, je constate avec une grande satisfaction que la SII a repris le chemin de la rentabilité financière et a réalisé un modeste revenu net de ÉU$2 millions cette année. Bien que ce résultat positif soit dû en partie à l'amélioration de la situation économique de la région, il peut aussi être attribué aux mesures prises l'an dernier. En effet, la Société a repris le dessus en réduisant sensiblement ses coûts. En conséquence, l'enjeu immédiat est d'améliorer ses opérations. La Direction de la SII a déjà pris des mesures dans ce sens en proposant des actions de suivi prometteuses, dérivées des recommandations du GEI. À l'avenir, le défi majeur pour la SII sera de trouver son rôle au sein du Groupe de la Banque.

Conclusions

À certains égards, la région et la Banque sont dans une situation similaire ; après une période difficile et pleine de défis, elles font toutes deux face à une perspective de réforme profonde. Si, pour la région, il s'agit de relancer son programme de réforme passé, pour la Banque, il s'agit de relever avec force le défi de la mise en œuvre des réformes proposées dans les domaines de l'efficacité en matière de développement et de développement du secteur privé. Dans les deux cas, la souplesse et le pragmatisme, associés à un sens de l'urgence, devraient être les principes directeurs.

Nous sommes en présence de situations, dans notre région, qui semblent tout à fait paradoxales : d'une part, nous avons des économies dont les indicateurs macro-économiques laissent entrevoir une efficience élevée, l'existence de mécanismes du marché qui entraînent une redistribution du fait de l'augmentation de la richesse, des emplois et du rendement de facteurs tels que la technologie, et une affectation de ressources qui renforcent les éléments fondamentaux du bien-être tels que l'offre et la demande ; d'autre part, à l'opposé, nous constatons des mécontentements sociaux progressifs qui mettent en péril les institutions démocratiques. À mon avis, nous oublions quelque chose dans cette situation paradoxale. Nous assistons à une augmentation corrélative de l'exclusion, qui est le ferment des déséquilibres et de la pauvreté et nous nous demandons : que font nos institutions ? Doivent-elles s'attacher à créer des mécanismes comptables complexes et compliqués qui encombrent les annuaires statistiques et satisfont l'ego des responsables de la politique économique, ou à mettre en place de simples mécanismes de politique qui permettent à nos citoyens de s'épanouir moralement, spirituellement et matériellement ? Nous sommes en droit de nous demander : qu'offrons-nous à nos sociétés, l'inclusion ou l'exclusion ?

Par l'intermédiaire des économies de marché, nous exprimons nos préférences, nos désirs et nos sentiments ; c'est là un des piliers de la démocratie, mais la condition sine qua non c'est que nous y ayons tous accès. Le défi du développement, le défi de notre institution, c'est justement de susciter les transformations institutionnelles pour que l'infrastructure, les politiques et les réformes profitent à tous et que la société participe à la création de ses propres destinées. Il faut aussi que les gouvernants soient conscients de leurs limites institutionnelles et de leur engagement envers la société.

Nous devons disposer d'instruments efficaces pour le développement, générateurs de bien-être et d'équité, qui contribuent à la transparence et à la responsabilité à l'égard du fait accompli et de l'objectif atteint. Il ne peut exister de croissance qui se reflète seulement dans les indicateurs économiques et qui ne soit pas proportionnelle au bonheur de la société : c'est là le grand paradoxe auquel nous devons faire face et le défi que doit relever notre institution au cours des vingt prochaines années.

Au Venezuela, nous nous sommes engagés à atteindre la croissance en satisfaisant aux aspirations de l'homme. L'éducation, la santé, le logement et l'eau potable sont nos priorités, mais nous voulons aussi créer une société productive dans laquelle l'homme a le sentiment qu'il est maître de son destin, où l'exclusion est bannie, où la croissance signifie que les marchés fonctionnent sans les asymétries que créent les indicateurs positifs mais assortis de grandes inégalités.

Pour atteindre ces objectifs nous avons mis en oeuvre des mécanismes qui sont peu compris ; les missions, pour citer notre maître Simón Rodríguez, et notre « délire » sont à la base de notre philosophie dont le leitmotiv est profondément révolutionnaire : l'invention ou l'échec. C'est ce qui nous rend différents et suscite même des critiques à notre endroit, mais nous sommes convaincus que les résultats seront un modèle à suivre dans notre région. Un modèle hétérodoxe qui dépasse la polémique simple et élémentaire, le fait que nous soyons ou non néo-libéraux, ou que nous devions ou non respecter les règles comptables.

Nous avons lancé des missions d'alphabétisation, des missions d'éducation axées sur les arts, les métiers et l'enseignement universitaire, des missions axées sur la santé, telles que le Plan Barrio Adentro – le quartier avant tout – qui a permis de dispenser massivement des soins médicaux aux secteurs les plus pauvres ; il existe aussi des missions d'insertion des citoyens dans l'appareil productif. Nous pouvons dire qu'à court terme l'analphabétisme aura disparu au Venezuela ; notre engagement politique consiste à atteindre la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement non pas en 15 ans, mais en sept ans.

La participation démocratique dans laquelle le citoyen puisse être conscient et exercer ses droits est devenue une valeur fondamentale ; c'est pour cela que le Venezuela fait les manchettes car nous, Vénézuéliens,

sommes à la recherche de notre société et de notre identité. La formation politique est essentielle pour faire de nos citoyens des citoyens actifs et c'est notre meilleure alliée contre l'exclusion sociale.

Le Venezuela se déclare prêt à continuer à préserver l'esprit interaméricain et les valeurs démocratiques par l'intermédiaire de la Banque interaméricaine de développement et ses institutions.

Je remercie le Gouvernement du Pérou et en particulier nos hôtes de la ville de Lima, pour le chaleureux accueil qu'ils nous ont réservé à l'occasion de la tenue de cette réunion. À cette séance, mon propos est de vous livrer mes réflexions sur les aspects les plus pertinents de la politique économique et du progrès social de la République du Panama.

En 2003, le Panama a enregistré un changement positif de la dynamique de son économie. Son produit intérieur brut a enregistré un taux de croissance réel de 4,1 %, inversant ainsi le cycle économique de ralentissement et d'ajustement. La plupart des secteurs ont affiché de bons résultats, jetant ainsi les bases de l'intégration de notre pays au marché mondial.

Au Panama, nous avons lancé principalement des réformes qui visaient les questions sociales, les finances publiques, l'accroissement de la productivité et un appui aux secteurs stratégiques, afin de créer les conditions nécessaires à une plus forte croissance économique et à un développement humain durable.

C'est dans cet esprit que le Gouvernement national a accordé la priorité, au cours de la période 2000–02, à une politique de consolidation de la stabilité macro-économique. C'est ainsi qu'a été formulée la Loi de responsabilité budgétaire, qui est le fruit du consensus national, sur l'impérieuse nécessité de maîtriser l'endettement public, en cherchant à ramener le ratio dette publique nette/PIB à 50 % et le ratio dette extérieure nette/PIB à 35 %, sur une période de 15 ans. Outre le plafonnement du déficit budgétaire à un maximum de 2 % du PIB, cette loi établit que, lorsque la croissance sera supérieure à 1,5 %, l'accroissement de la dette ne dépassera pas 80 % de l'augmentation en pourcentage du PIB.

Cette loi a modifié le processus budgétaire de l'État, et pendant sa première année d'application, elle a engendré un excédent primaire et un abaissement des ratios dette/PIB mentionnés précédemment. Par exemple, le ratio dette publique totale nette/PIB a enregistré une baisse de 1,7 % qui, projetée dans le temps, devrait nous permettre de réaliser l'objectif deux fois plus vite que prévu.

Pour consolider ces ajustements, nous avons approuvé une réforme fiscale destinée à accroître les recettes de l'État, à améliorer sa capacité de répondre aux besoins sociaux, et à instaurer l'équité, l'efficacité et une simplification du système fiscal. Les chiffres de 2003 reflètent les progrès réalisés dans ce sens. Les recettes fiscales ont augmenté de près de 10 % par rapport à 2002. Il convient de noter un changement dans la répartition des impôts, qui s'est traduit par une meilleure distribution des revenus, en équilibrant la charge fiscale et en incluant des acteurs économiques qui ne payaient pas d'impôts ou qui étaient faiblement imposés.

En 2003, la politique économique du Gouvernement national s'est traduite par l'adoption de plusieurs mesures. Une politique anticyclique a été mise en œuvre en vue de consolider la reprise économique ; la dette publique a été gérée plus efficacement, ce qui était essentiel pour garder la confiance des investisseurs et des agences de notation, et les coûts du financement de l'État sont restés raisonnables. Je ne saurais manquer d'évoquer les initiatives visant à moderniser l'État, telles que la mise en œuvre du gouvernement électronique, le système de gestion financière et le système de commerce extérieur, qui font intervenir des technologies informatiques afin de rapprocher l'État des citoyens par une gestion plus efficace et plus transparente ; ainsi que la restructuration des activités et entreprises publiques privatisées.

Au nombre de ces changements figure une politique d'ouverture dynamique. L'année 2003 a été marquée par l'adoption et la mise en œuvre de traités de libre-échange avec El Salvador et Taiwan, ainsi que d'accords avec la République dominicaine et la Colombie ; les négociations se sont poursuivies avec l'Amérique centrale ; des pourparlers ont été engagés avec Singapour, et un programme de travail pour la conclusion d'un traité de libre-échange avec les États-Unis a démarré. Cela représente un pas important vers la transformation et la modernisation de l'économie du pays à moyen terme, avec des effets positifs à court terme grâce à la perception que suscite une politique d'ouverture qui encourage l'investissement direct.

Pour nous préparer et nous permettre de faire face aux nouvelles réalités, nous avons lancé des initiatives visant à accroître la productivité des secteurs primaire et secondaire, ce qui a permis d'améliorer la compétitivité du pays. Une loi visant à stimuler l'investissement industriel et agro-industriel, tant national qu'étranger, dans le respect des normes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a été approuvée.

À cette initiative nous devons ajouter les efforts déployés pour promouvoir la compétitivité en favorisant la création de conglomérats dans des domaines tels que l'agro-industrie, la technologie, le tourisme, la logistique et les transports.

Dans le cadre de la politique sociale, l'un des éléments clés de la stratégie de développement, en 2003, le Gouvernement national a augmenté le salaire minimum de 4,1 % ce qui, conjugué à l'augmentation de 13 % en 2001, a contribué à accroître le pouvoir d'achat des salariés à faibles revenus de 9 % environ, sachant que l'inflation moyenne au cours de la dernière décennie a été de 1,1 %. Priorité a été donnée aux besoins de la population marginalisée, dont la capacité de production a été améliorée, entre autres, à travers des programmes de développement durable dans les zones reculées ; la création de d'exploitations agricoles à production durable ; le développement des micro-entreprises ; la formation professionnelle des jeunes ; et la construction de chemins ruraux. Ce sont là des éléments essentiels pour promouvoir les activités génératrices d'emplois.

Ces progrès économiques et sociaux ont été rendus possibles par les efforts et la détermination du Gouvernement de la Présidente Mireya Moscoso. Toutefois, force est de reconnaître que le Panama se trouve encore confronté à de grands défis. Les Panaméens doivent veiller à ce que ces politiques se renforcent de manière à permettre d'atteindre constamment des taux de croissance supérieurs à 5 et à maintenir la stabilité macro-économique pendant les périodes cycliques de ralentissement de l'économie mondiale, sans qu'il en résulte d'effets sociaux négatifs pour la population.

Nous faisons en sorte que se concentre, autour du Canal de Panama, un ensemble d'activités liées aux transports aérien, maritime, ferroviaire et terrestre, de même qu'à la logistique, qui vienne renforcer notre vocation historique de centre de commerce et contribue à la croissance durable de l'économie panaméenne.

Par ailleurs, bien que, ces dernières années, nous ayons clos les comptes budgétaires avec de faibles déficits, ceux-ci témoignent encore des limites auxquelles nous nous heurtons en ce qui concerne le financement de l'État. Le Panama ne renoncera pas à ses efforts pour accroître l'investissement social et les investissements d'infrastructure financés par l'épargne intérieure. À cet égard, il est indispensable de rationaliser les dépenses publiques et de concevoir une politique visant à réduire la taille de l'État, qui devra être mise en œuvre en période de croissance, lorsque des politiques anticycliques ne sont pas nécessaires.

Dans cet ordre d'idées, nous jugeons tout à fait opportuns les efforts déployés par la Banque interaméricaine de développement pour formuler des stratégies qui aideront le secteur privé de nos pays à devenir le véritable moteur de développement au profit de nos peuples. Nous ne devons toutefois pas oublier que notre institution, à travers le MIF et la SII, a également déployé des efforts qui ont contribué à notre progrès.

C'est pourquoi, en fin de compte, nous souhaiterions que l'on prenne garde à ne pas dénaturer la raison fondamentale qui a donné le jour à ces entités : le développement de nos peuples, la lutte contre la pauvreté et l'inclusion des secteurs marginalisés.

Alors même qu'un nouveau cycle économique s'ouvre pour l'Amérique latine et que, dans le cas de notre pays, un changement de gouvernement s'approche, nous, Panaméens, sommes conscients du fait que, dans l'avenir immédiat, la croissance économique cessera d'être déterminée par un cycle de récession, et que le moment est venu d'entreprendre des ajustements structurels qui assureront la stabilité du développement économique et permettront une répartition équitable des bienfaits qui en résulteront.

En conclusion, je saisis cette occasion pour saluer les Gouverneurs ; le Conseil d'administration de la Banque ; le Président, M. Enrique Iglesias, ainsi que les deux Vice-présidents ; la haute Direction et l'ensemble du personnel, qui travaillent chaque jour et œuvrent pour que notre Banque continue d'appuyer les progrès de nos pays.

C'est un honneur pour moi de prendre la parole en tant que représentant du Paraguay, à l'occasion de la Quarante-cinquième session annuelle de la Banque interaméricaine de développement et de la Dix-neuvième session annuelle de la Société interaméricaine d'investissement. Je transmets mes félicitations et ma reconnaissance au Gouvernement de la République du Pérou pour sa chaleureuse hospitalité et l'excellente organisation de cet événement dans la belle ville de Lima.

En 2003, après sept ans de récession, l'économie paraguayenne a retrouvé une croissance économique de 2,6 %, terminé l'exercice avec une inflation de 9,6 %, par comparaison à un taux de 14 % l'année précédente, et accru de 50 % ses réserves internationales. De plus, le déficit des finances publiques a connu une baisse de 0,6 % du PIB, un taux sensiblement inférieur au taux de 3 % affiché en moyenne au cours des cinq dernières années ; mais, plus que tout, notre pays a réussi à éliminer la menace imminente d'une cessation de paiements de fin d'année, cet effort aboutissant à la signature, après 46 ans, d'un accord de confirmation avec le FMI.

En 2004, la relance économique continuera de suivre cette tendance avec une perspective de croissance de quelque 3 %, une inflation de 8,5 % et un excédent primaire de 1,5 % du PIB. Ce résultat financier est rendu principalement possible, du côté des revenus, par un effort important de l'administration fiscale et, du côté des dépenses, par la mise en œuvre de la réforme du système de pensions du secteur public, qui est à l'origine de la majeure partie du déficit des finances publiques de ces dernières années. Toutefois, cette relance de l'économie ne permet pas encore de créer des postes de travail en nombre suffisant pour réduire le taux de chômage actuel de 16 %.

Les progrès réalisés dans notre pays et les perspectives qui peuvent en découler pour cette année sont les résultats de la relance de l'économie régionale, « de la période de prospérité » à laquelle se référait le Président Enrique Iglesias au Sommet de Monterrey, ainsi que de l'effort persistant du gouvernement actuel installé le 15 août 2003.

En premier lieu, le gouvernement est décidé à rétablir la confiance et la crédibilité en ce qui a trait aux institutions de l'État afin d'assurer l'efficacité des politiques publiques. Dans ce sens, la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale a commencé à produire des résultats avec une croissance des rentrées fiscales de l'ordre de 40 %. De même, le gouvernement, avec la coopération de la BID, a créé la Direction générale des marchés publics et a mis en marche le portail électronique pour les appels d'offres et les achats de 302 organismes qui forment l'État paraguayen. Le ministère des Finances a également créé une Unité de la transparence et de la participation afin de faire participer les organisations de la société civile à la lutte contre la corruption.

En deuxième lieu, le gouvernement s'emploie à favoriser la gouvernance et la garantie juridique en vue de promouvoir l'investissement public et privé. L'année passée, le nouveau gouvernement et le Congrès ont convenu d'établir un programme législatif sur six projets de loi fondamentaux qui contribueront à la viabilité des budgets et au renforcement des finances publiques. Actuellement, nous avons obtenu la promulgation de trois lois : celle relative à la réforme du système de pensions du secteur public, celle sur les garanties de dépôt et celle sur la restructuration de la dette intérieure. Un projet en cours d'approbation est celui du nouveau Code des douanes et deux projets sont à l'étude au Congrès : celui sur le remaniement de l'administration et le rééquilibrage des finances publiques, et celui sur la réforme du système bancaire public. Ces lois permettront de mettre en place un environnement budgétaire et financier approprié pour une croissance économique soutenue. De même, cette année, le gouvernement et les partis politiques se sont mis d'accord sur la nomination de six des neuf juges de la Cour suprême de justice, en vue de lancer la réforme tant attendue du système judiciaire. Nous nous employons à bâtir les institutions appropriées qui permettront de faire redémarrer les investissements et de créer des emplois, avec l'objectif de corriger 21 années de stagnation.

En troisième lieu, l'administration actuelle est déterminée à améliorer l'efficacité, l'efficience et l'équité des politiques publiques. Diverses initiatives ont été lancées et leurs résultats devraient se faire sentir au cours des prochaines années. Il convient de mentionner, entre autres, la création de l'Unité de suivi et d'évaluation des

projets, à financement externe, de l'Unité de l'environnement d'affaires, pour éliminer les obstacles au commerce et créer des incitatifs pour l'initiative privée, ainsi que du Cabinet social, avec la participation du ministère des Finances, dans le but de coordonner les politiques sociales, de mesurer l'efficacité et l'impact des dépenses sociales et de faire avancer la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté et de l'inégalité, ceci dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire des Nations Unies.

Au nom du gouvernement de mon pays, je tiens à exprimer mon témoignage d'appui et d'encouragement à l'égard du Conseil d'administration et de la Direction de la Banque dans leur démarche résolue en vue de renforcer l'efficacité en matière de développement. En tant que pays prêteur, nous avons tout intérêt à ce que nos interventions, qu'il s'agisse de prêts à l'investissement ou de prêts à l'appui des réformes, aient l'impact voulu sur le développement, surtout lorsque ce sont les générations futures qui devront assumer les obligations résultant de ces interventions.

Nous ajoutons également notre suffrage en faveur de la reconstitution des ressources du Fonds multilatéral d'investissement. Le MIF a fait la preuve, tout au long de ses 10 années d'existence, qu'il a un grand impact positif dans l'appui au secteur privé de la région. Le Paraguay n'a pas fait exception.

De même, nous nous réjouissons du renforcement de l'action de la Banque en faveur du secteur privé. Nous voyons l'approbation de la stratégie comme le premier pas dans cette direction et nous invitons le Conseil d'administration et la Direction à travailler soigneusement à sa mise en œuvre. Nous espérons que, dans le cadre de l'« orientation-pays », la stratégie permettra de tenir compte adéquatement de la diversité des pays emprunteurs et d'appuyer efficacement les économies de plus petite taille. Nous voyons comme un élément crucial de ce processus la prompte désignation du Coordonnateur, conformément à ce qui a été défini dans le rapport présenté par le Conseil d'administration.

Enfin, nous appuyons l'initiative pour l'amélioration du climat d'affaires. Le Paraguay a été l'un des premiers pays signataires de l'aide-mémoire qui sert de point de départ pour le travail avec la Banque. Notre pays est très intéressé à améliorer la relation entre l'État et le marché pour créer des emplois véritables et durables qui contribuent au bien-être de tous, ceci devant être le but ultime des politiques publiques.

Nous félicitons la Banque et son Président d'accompagner ainsi les efforts de redressement de nos économies, avec une grande rigueur professionnelle et sans perdre de vue la sensibilité sociale qui a toujours caractérisé la Banque interaméricaine de développement.

Je souhaite d'abord remercier les autorités péruviennes et la ville de Lima pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité. C'est un grand honneur que de passer quelques jours dans un aussi beau pays. J'ai même eu le plaisir de constater que nous partageons les mêmes couleurs – rouge-blanc-rouge – sur nos drapeaux nationaux.

Région : perspectives de croissance économique – problèmes restants – rôle de la BID

Les perspectives économiques à court terme sont tout à fait favorables. La croissance a repris ou s'est accélérée dans la plupart des pays de la région. L'année dernière, une tendance assez favorable se dessinait déjà. La croissance attendue cette année pour la région frôle en moyenne les 4 %. Le développement économique a bénéficié de l'amélioration de la conjoncture internationale, notamment de l'accroissement de la demande des grands pays industrialisés. Par ailleurs, la situation des marchés financiers s'est améliorée avec le retour des flux de capitaux, quoique à un rythme encore trop lent.

Il n'empêche que les perspectives à moyen terme sont encore entachées d'incertitude. Les problèmes sociaux et économiques structurels n'ont pas encore été réglés. Beaucoup d'éléments parmi les plus pauvres et les plus vulnérables vivent encore dans des conditions difficiles. La pauvreté est encore trop répandue et l'exclusion sociale reste un problème. Les perspectives d'emploi sont limitées et les inégalités dans les salaires persistent. C'est la raison pour laquelle, dans une large mesure, les réformes du marché engagées au cours des dernières années ont été discréditées. La confiance dans les résultats des réformes s'est considérablement affaiblie.

Ce n'est pas seulement la gestion économique qui est remise en cause dans ce contexte, mais aussi le système politique en général. Nous ne devons pas nous leurrer sur la portée des réformes réalisées jusqu'ici car nous courons le risque que la population ne soit déçue des résultats de la démocratie, et qu'elle remette en cause le régime démocratique dans son ensemble, avec les dangers que cela comporterait. Il est donc encore important de mettre en place les conditions nécessaires à un environnement politique et économique stable.

Il y a beaucoup à faire pour aider la région à relever ces défis. Dans ce contexte, il incombe donc à la Banque d'apporter l'appui nécessaire à l'analyse et au dénouement des situations de crise. Cela dit, nous tenons à souligner que la vocation de la Banque doit rester d'agir en tant que banque de développement axée sur le long terme, sur le développement économique et social durable.

Prêts – modèle et politique d'adéquation du capital

En 2003, la Banque a engagé ÉU$6,8 milliards, ce qui représente une hausse de près de 50 % par rapport au chiffre médiocre de 2002. Néanmoins, si l'on exclut le volume substantiel des prêts d'urgence, il est clair que le déclin des activités de prêt n'a pas été inversé et qu'il est en fait très préoccupant. Les projets d'investissement, qui ont des objectifs de développement précis à long terme, n'ont représenté que 23 % du total des approbations en 2003. Pendant ce temps, les prêts à décaissement rapide à l'appui de réformes ont dépassé les prêts d'investissement avec une proportion de 25 %.

Comme nous le savons, le cadre réglementaire adopté au début de 2002 pour les prêts, a imposé un plafond au volume global des prêts l'appui de réformes. Si nous nous accordons tous à reconnaître que les prêts à décaissement rapide ont un rôle important à jouer, nous souhaiterions, lorsque sera élaboré le nouveau cadre des prêts, que les prêts pour des investissements soient protégés de la tendance à l'expansion des instruments à décaissement rapide.

Nous nous félicitons que la Banque ait enfin approuvé l'année dernière un nouveau modèle et une nouvelle politique d'adéquation de son capital. Grâce à cette nouvelle politique, la Banque est bien préparée pour répondre aux exigences des agences de notation et des acteurs des marchés financiers internationaux. En outre, le

nouveau modèle et la nouvelle politique permettent de stabiliser et d'abaisser les intérêts et commissions sur les prêts. Ainsi, un pas important a été franchi, qui permet à la Banque d'agir de manière prévisible et anticyclique.

Secteur privé : objectifs du Millénaire pour le développement – cadre général – coordination

Le renforcement des activités du secteur privé dans la région reste l'une des principales questions à l'ordre du jour. Nous avons conscience qu'il faut soutenir le secteur privé afin qu'il contribue davantage au développement économique. Mais à elle seule la croissance économique ne suffit pas. Il faut une croissance à laquelle les pauvres puissent participer. Sinon les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment l'éradication de la misère, ne seront guère atteints.

En général, des conditions transparentes, stables et prévisibles sont nécessaires pour favoriser les activités du secteur privé. Les efforts visant à améliorer le climat général des affaires dans la région doivent être le principal objectif stratégique de la Banque. À cet égard, il faut poursuivre les actions visant à opérer des changements politiques et structurels pour créer un climat des affaires propice.

Nous nous réjouissons de la nouvelle Stratégie globale de développement du secteur privé et de l'initiative en faveur du climat des affaires qui, en tant que cadre général, serviront à guider le Groupe de la BID dans son ensemble. Ce cadre met l'accent sur la fonction clé que jouera le niveau national dans la mise en œuvre de la stratégie. C'est une démarche qui nous appuyons sans réserve.

Ce cadre devrait aussi aider à guider les changements essentiels à apporter à l'organisation afin de mettre en place une structure propice à la réalisation des objectifs fixés. Nous souhaiterions un effort accéléré pour la mise en place d'un mécanisme efficace de coordination pour les organes du Groupe de la BID qui appuient le secteur privé. En ce qui concerne la création d'un poste de coordonnateur, nous ne verrions pas d'objection à l'installation d'un coordonnateur de haut niveau à titre intérimaire, qui relèverait directement du Président. Nous rappelons aussi qu'il convient de préciser les fonctions confiées au titulaire de ce poste et de procéder à la nomination de ce dernier de manière transparente.

Le soutien direct aux entreprises et aux projets ne devrait tendre qu'à assurer l'additionnalité. À cet égard, nous souhaitons recommander à la Banque la prudence dans le choix des secteurs économiques à développer. En outre, les ressources financières de la BID n'étant pas illimitées, la création de nouvelles activités ne doit pas porter atteinte à l'intégrité financière de la Banque.

Bien que nous soyons favorables aux activités dans le secteur privé, nous tenons à réaffirmer que la BID a vocation à être une banque de développement axée sur le long terme.

Efficacité du développement – une culture des résultats – rôle de premier plan de la BID

Nous appuyons sans réserve l'initiative de la Banque visant à mettre en place un vaste dispositif favorisant l'efficacité du développement, pour ainsi créer une « culture des résultats ». Dans ce contexte, nous nous réjouissons de la création de l'unité de l'efficacité du développement et de la récente nomination de son directeur.

Nous attendons avec intérêt que la Banque analyse ses instruments et processus du point de vue de leur efficacité en matière de développement. Cela devrait conduire à la nécessaire définition des objectifs à long terme d'un dispositif favorisant l'efficacité pour le développement à l'échelle de la Banque. Un plan d'action décrivant les mesures nécessaires pour faire avancer les choses en sera l'aboutissement logique.

Comme il est important d'utiliser judicieusement les ressources existantes, il est indispensable de renforcer la coopération avec les autres institutions de développement afin de favoriser les échanges des vues et les leçons de l'expérience. En outre, du fait de cette coordination et de cette collaboration, tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes devraient pouvoir mettre en commun leurs pratiques optimales. Cela devrait aussi aider à éviter les surcharges administratives pour les pays.

En outre, nous exhortons la BID à assumer un rôle de chef de file en matière d'efficacité pour le développement dans la région.

Observation finale

Enfin, permettez-moi de saisir cette occasion pour remercier Monsieur le Président Iglesias et le personnel du Groupe de la BID, ainsi que nos administrateurs et nos bureaux extérieurs pour le travail professionnel accompli l'année dernière.

Après avoir demandé à la Banque de faire avancer les choses dans plusieurs domaines d'activité, je conclurai en souhaitant à la Banque et à tous ses partenaires dans la coopération pour le développement de mobiliser l'enthousiasme et les énergies nécessaires pour obtenir les résultats attendus et réaliser notre grand objectif, qui est certes de faire reculer la pauvreté.

Permettez-moi de commencer en félicitant nos hôtes péruviens pour la chaleur de leur accueil et l'efficacité avec laquelle ils ont organisé la session annuelle de la BID et de la SII. Je suis ici depuis moins d'une semaine et j'ai déjà le sentiment d'être chez moi. La seule chose qui m'attriste, c'est que je me rends compte qu'il me faudra repartir dans quelques jours. Certains prétendent que le Pérou revêt une importance spéciale pour les dieux et que ceux-ci, après avoir voyagé dans les espaces interplanétaires, ont choisi cette partie du monde pour s'installer sur terre. Je ne partage pas nécessairement cette croyance et je n'ai pas voyagé autant que ces dieux, mais j'ai le sentiment que ceux-ci auraient fait preuve de sagesse en agissant de la sorte, comme nous l'avons fait en tenant notre session annuelle ici.

Je traiterai principalement de l'importance du développement du secteur privé pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté, ainsi que des trois conditions qui doivent être satisfaites pour que les activités du Groupe de la BID soient effectives et durables. Ces conditions sont la coopération, l'efficacité en matière de développement et la solidité financière.

Mais avant d'analyser les activités de la Banque concernant le secteur privé, j'aimerais vous faire part de nos vues au sujet d'un défi qui ne peut laisser indifférent les actionnaires régionaux et extra-régionaux de cette Banque. Il s'agit d'un défi qui, s'il est relevé de manière satisfaisante, aurait un effet déterminant sur le climat d'affaires et permettrait la création d'emplois productifs, l'établissement d'entreprises rentables et une réduction de la pauvreté. Et au lieu d'entraîner des frais, il permettrait de percevoir des recettes fiscales accrues. Tout cela ressemble à un « déjeuner gratuit » et beaucoup d'économistes affirment que les déjeuners gratuits n'existent pas. Eh bien, il se pourrait bien qu'ils existent…. Le défi dont je parle consiste à réduire le coût de faire des affaires.

Déjà au sein de l'Amérique latine et des Caraïbes, on peut observer des différences flagrantes dans les systèmes de réglementation nationale. Par exemple, dans la très belle ville de Lima, les frais afférents à la création d'une entreprise sont inférieurs à un quart du revenu annuel par habitant. Toutefois, dans d'autres capitales, ces frais peuvent être égaux au revenu annuel, et parfois ils correspondent à deux ou trois fois le revenu annuel. De plus, les procédures à suivre peuvent s'étendre sur une période de plus de 200 jours dans certains pays, alors qu'il suffit d'une semaine pour établir une entreprise à Puerto Rico. Il s'agit là d'un défi propre à la région et la Banque est sûrement prête à contribuer à le relever.

Dans une publication récente sur la conduite des affaires en 2004, la Banque mondiale a conclu qu'une réglementation plus lourde se traduit généralement par une plus grande inefficacité des institutions publiques, un chômage plus élevé, plus de corruption et moins de productivité. Mais, surtout, on indique qu'une réglementation excessive a des effets préjudiciables sur les personnes mêmes qu'elle est censée protéger. Compte tenu de la prépondérance des micro-entreprises dans la région et du fait que la réduction du coût de faire des affaires favoriserait leur croissance et leur entrée dans l'économie formelle, les avantages que l'on pourrait tirer d'un allègement des charges vont de soi. On se trouverait à encourager non seulement une plus grande croissance économique, mais une croissance avantageuse notamment pour les groupes les plus vulnérables au sein de la société.

L'économie néerlandaise bénéficierait aussi d'une baisse du coût de faire des affaires. Par conséquent, la réduction des charges administratives est devenue l'une de nos principales priorités. Il en est résulté un engagement à réduire les charges d'un quart au cours du mandat actuel du Cabinet. Durant la présidence hollandaise de l'UE, pendant le second semestre de 2004, nous espérons contribuer à l'établissement d'une approche européenne renforcée en matière de réduction des charges administratives.

La méthode hollandaise repose sur une mesure des coûts administratifs afférents à la réglementation et vise à déterminer le prix des exigences en matière d'information en tenant compte du temps et de l'argent qu'exige la satisfaction de ces exigences. Les données ainsi obtenues sont multipliées par le nombre de fois où une entreprise doit satisfaire ces exigences au cours d'une année. Cet indicateur permet de déterminer quelles

parties des lois doivent être supprimées, modernisées ou harmonisées sans porter préjudice aux objectifs visés en matière de politiques. Dans le cas des Pays-Bas, cet exercice a permis d'établir que le coût administratif total correspond à ÉU$21 milliards et que 90 % de ce coût sont acquittés par des petites et moyennes entreprises.

Je crois que cette démarche pourrait se révéler utile pour la BID et pour ses actionnaires. Des progrès importants ont déjà été accomplis dans cette région en vue de parachever une première génération de réformes. Néanmoins, mon exemple indique que beaucoup de possibilités d'accroître la croissance et de réduire la pauvreté au moyen de la déréglementation n'ont pas encore été exploitées.

Nous sommes convaincus que le Groupe de la BID peut jouer un rôle d'une importance cruciale en accumulant et en diffusant ses connaissances, en facilitant les réformes des systèmes de réglementation grâce à des prêts et à une assistance technique et en affermissant l'appui de l'opinion publique en faveur des réformes stratégiques. Dans les pays qui ont droit à un allégement au titre de l'initiative PPTE, les stratégies de secteur privé de la BID devraient être clairement liées à ce processus. Nous apprécions les efforts qui ont abouti à l'adoption de la Stratégie de développement du secteur privé. Comme une meilleure coordination au sein du Groupe de la BID constitue une condition préalable à une mise en œuvre satisfaisante, nous nous réjouissons de la création d'un poste temporaire de haut niveau pour orienter ce processus.

Pour ce qui est de donner plus d'ampleur au mandat du PRI, je tiens à souligner l'importance des savoirs spécialisés. Le Groupe de la BID devrait conserver les connaissances qu'il a accumulées dans le domaine de l'efficacité en matière de développement et de l'atténuation des risques de crédit et chercher à multiplier ce type de connaissances dans d'autres domaines d'activités. L'expansion des activités de la Banque en faveur du secteur privé vers de nouveaux secteurs pourrait améliorer ses résultats en matière de réduction de la pauvreté. Elle permettrait en outre de diversifier le portefeuille.

Toutefois, compte tenu des ressources limitées de la BID et de la taille minimale des activités requises pour accumuler et conserver des connaissances suffisantes dans un secteur donné, nous estimons que le Groupe de la BID devrait éviter de trop diversifier ses activités. Un juste équilibre entre l'expansion, d'une part, et la sélectivité des secteurs et l'attention accordée à l'accumulation de connaissances sectorielles plus génériques, d'autre part, pourrait favoriser l'efficacité en matière de développement et l'atténuation des risques de crédit.

En plus des connaissances spécialisées, j'entrevois trois conditions préalables pour des activités effectives et durables du Groupe de la BID : la coopération, l'efficacité en matière de développement et la solidité financière.

Premièrement, il importe de se rendre compte que beaucoup d'intervenants bilatéraux, multilatéraux, non gouvernementaux et nationaux participent aux débats sur les grandes questions qui intéressent cette région. Ce qu'il faut, c'est une coordination efficace aux niveaux opérationnels afin d'éviter les dédoublements et de faciliter les effets de synergie et la spécialisation. L'intégration des complémentarités avec les mesures des autres donateurs bilatéraux et multilatéraux, ainsi que la coordination des Stratégies de pays en matière de développement du secteur privé, représentent des initiatives prometteuses.

Deuxièmement, la Banque devrait continuer d'évaluer l'impact de ses activités et s'empresser de mettre en œuvre un système exhaustif pour s'assurer de son efficacité en matière de développement et pour la mesurer. C'est seulement ainsi que nous saurons si la Banque est sur la bonne voie lorsqu'elle lutte contre la pauvreté et fait la promotion de la croissance en faveur des pauvres. À vrai dire, l'évaluation de l'impact des instruments actuels de prêt devrait avoir préséance sur la mise en place de nouveaux instruments. Comme l'indique mon dernier exemple de la déréglementation hollandaise, la priorité donnée à l'évaluation de l'impact des politiques ou instruments actuels est la clé qui permet d'obtenir des résultats concrets.

Enfin, dans toutes leurs activités, la BID et la SII doivent trouver un juste équilibre entre la maximisation de la portée de ces activités et la garantie que le coût du capital demeurera passablement faible et que les risques auxquels sont exposés les actionnaires seront limités. À cet égard, nous nous réjouissons de voir la BID adopter un Cadre d'adéquation du capital tenant compte du profil des risques de son portefeuille. La méthodologie des charges de prêt récemment adoptée est un des fondements de la politique financière de la BID.

Il importe au plus haut point de faire en sorte que les politiques de la BID comme l'expansion du mandat du PRI ou un réalignement institutionnel demeurent compatibles avec ce cadre car cette compatibilité garantira la solidité financière de la Banque. Viendra un moment où un Cadre d'adéquation du capital similaire pour la SII se révélera utile. Nous tenons à féliciter la Société d'avoir rétabli sa rentabilité.

Comme l'ont déjà établi de manière plus éloquente le Président Iglesias et notre hôte, le Président Toledo, la pauvreté généralisée et une répartition excessivement inégale des revenus demeurent les principaux défis des pays de la région et du Groupe de la BID. Les objectifs du Millénaire pour le développement ne font qu'accroître l'importance de ce défi et obligeront la région à se concerter davantage en vue de les atteindre en 2015.

Le développement du secteur privé, s'il est entrepris correctement et dans le contexte de politiques financières saines, peut se révéler un instrument indispensable pour relever ces défis. Mais, aussi important soit-il, le développement du secteur privé ne saurait suffire. Les données les plus récentes, comme plusieurs l'ont souligné avec satisfaction, indiquent que la croissance a été rétablie en Amérique latine. C'est à nos gouvernements et au Groupe de la BID qu'il appartient de faire en sorte que cette croissance soit avantageuse pour tous.

Au nom des Gouvernements du Belize, du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua, je souhaiterais en premier lieu remercier le Gouvernement du Pérou et les autorités de la ville de Lima pour leur chaleureux accueil et l'hospitalité qu'ils nous ont réservés au cours de notre séjour en cette belle ville. Je tiens aussi à adresser mes remerciements à la Banque interaméricaine de développement, et en particulier au Président Iglesias, pour le soutien apporté aux efforts déployés par nos pays dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et de l'édification d'un avenir meilleur pour nos peuples.

La région de l'Amérique latine et des Caraïbes traverse encore une situation socio-économique difficile. L'Amérique centrale, pour sa part, n'a pas été à l'abri des effets de la lenteur de la croissance de l'économie mondiale, de la détérioration des termes de l'échange et d'autres chocs qui ont touché la région latino-américaine. Toutefois, les perspectives d'une croissance mondiale plus soutenue sont encourageantes. Dans ce contexte, les progrès dans la mise en œuvre des réformes structurelles en Amérique centrale sont essentiels pour parvenir à des taux de croissance plus élevés, ce qui nous conduit à nous montrer optimistes pour l'avenir proche.

Nos pays ont pris des engagements fermes à l'égard de la démocratie, de l'état de droit, de la transparence, de la réduction de la pauvreté, de l'utilisation efficace des ressources et de l'intégration des économies dans le processus de mondialisation, mais les coûts politiques et économiques afférents à ces processus continuent d'être élevés. Un cadre macro-économique stable où la discipline budgétaire joue un rôle fondamental constitue toujours un pilier essentiel pour atteindre ces objectifs.

L'investissement dans le capital humain, le démantèlement des obstacles au commerce, les processus de privatisation, les efforts déployés pour tirer parti des objectifs du Millénaire pour le développement, l'appui apporté aux micro, petites et moyennes entreprises, les réformes et mesures adoptées pour améliorer le climat d'affaires et les réformes destinées à créer un État plus efficace, sont autant d'exemples d'actions qui ont été prises dans chacun des pays d'Amérique centrale au cours de la dernière décennie. Cependant, par delà des facteurs conjoncturels qui influent sur la lenteur de la reprise des économies centraméricaines, la région a besoin de poursuivre ses efforts de renforcement institutionnel, car la faiblesse de ses institutions rend difficiles la réalisation effective de progrès, le recul de la pauvreté et la reprise économique. Dans le cas du Guatemala, par exemple, le nouveau gouvernement du Président Oscar Berger, qui a pris ses fonctions le 14 janvier dernier, a des difficultés à progresser dans la mise en œuvre de son programme du fait de la détérioration institutionnelle constatée dans la majorité des institutions de l'État dont il a hérité, du problème budgétaire dont il a également hérité du gouvernement précédent, et de l'émergence continue de cas de corruption de l'administration précédente qui ont coûté au pays plusieurs millions de dollars.

C'est pourquoi le programme du nouveau gouvernement du Guatemala se centre sur une politique de probité, de transparence, d'efficacité, de recherche de consensus et de relance des Accords de paix, en s'efforçant en priorité, dans le domaine économique, de trouver une solution aux problèmes budgétaires et de créer des conditions favorables pour accroître la productivité et la compétitivité du pays.

Il est clair que la région se trouve confrontée à une série de défis qui doivent être pris en compte si l'on veut consolider les acquis déjà obtenus. En conséquence, il est nécessaire de continuer à renforcer les institutions et à consolider les réformes qui génèrent de meilleures possibilités de croissance et de création d'emplois.

Par ailleurs, nous sommes convaincus que les accords de libre-échange avec les pays de la région et d'autres régions du monde constituent des instruments importants qu'il convient de continuer à encourager et à consolider. À cet égard, l'Amérique centrale a pris des mesures importantes, comme la signature du Traité de libre-échange avec les États-Unis d'Amérique qui, s'il est mis à profit comme il se doit, peut ouvrir à l'Amérique centrale des possibilités qui auront pour incidence directe d'accroître les niveaux d'investissement et d'emploi.

L'initiative du Plan Puebla-Panamá constitue un autre progrès qui permettra de continuer à renforcer les relations économiques et sociales de la région. Par ailleurs, les pays d'Amérique centrale ont récemment pris des mesures concrètes visant à faciliter la libre circulation des personnes et des marchandises en vue de parvenir à court terme à l'union douanière de la région. Comme on peut le constater, tous ces efforts exigent le soutien des produits financiers et non financiers du Groupe de la BID.

Dans le cadre de cette session annuelle, il est prévu d'aborder des questions institutionnelles d'une très grande importance pour nos pays en tant qu'actionnaires et usagers des ressources de la BID. À cet égard, je souhaiterais exposer brièvement certains éléments pertinents pour la région de l'Amérique centrale.

Le guichet du secteur privé a été créé en vue de promouvoir le développement de ce secteur ; la région juge particulièrement utile que, dans le cadre de la révision des guichets du secteur privé, toute option à analyser parte du principe que leur solidité financière est essentielle et que les actionnaires de ces entités sont des gouvernements soucieux de développement. Notre région appuie le Groupe de la BID pour ce qui est d'accroître sa participation au développement du secteur privé et accueille favorablement la stratégie destinée à promouvoir ce secteur.

Par ailleurs, le PRI et la SII doivent améliorer leur connaissance des besoins et caractéristiques du secteur privé des petits pays, en conséquence de quoi un diagnostic adéquat de ces pays est nécessaire afin de restructurer efficacement ces guichets. Ce diagnostic doit avoir clairement en vue l'objectif de développement et de complémentarité, et non de concurrence, par rapport aux actions du système financier des pays. Nous réaffirmons qu'il est nécessaire d'aider, dans des pays comme ceux d'Amérique centrale, à la recherche de mécanismes destinés à renforcer les petites et moyennes entreprises.

Dans le cadre du processus de révision des guichets du secteur privé du Groupe de la BID, nous espérons que le MIF ne subira pas le contrecoup des problèmes de ces guichets, ni de la création de mécanismes de coordination qui pourraient avoir une incidence sur le dynamisme, l'attention accordée aux pays et la rapidité de réponse dont il a su faire preuve. En effet, le Groupe de la BID, par l'entremise du MIF, a joué un rôle important pour le développement du secteur privé et les réformes qu'il a lancées en faveur de la compétitivité. À cet égard, en tant que région, nous exhortons tous les pays représentés ici à appuyer la reconstitution des ressources dans les meilleurs délais.

Une question de la plus haute importance pour nous tous consiste à déterminer comment aider les pays les plus pauvres de la région. Il est préoccupant de constater à quel point la pénurie de ressources concessionnelles constitue un grave obstacle à la croissance et aux efforts de réduction de la pauvreté dans ces pays. C'est pourquoi nous estimons que la reconstitution des ressources du FOS doit se voir accorder la priorité qu'elle mérite.

S'agissant du cadre de financement, l'Amérique centrale estime que, la BID étant une institution de développement, les programmes d'investissement doivent demeurer au cœur de ses activités et que leurs conditions doivent être assouplies. En ce qui concerne les programmes sectoriels, nous estimons qu'ils doivent continuer à privilégier les réformes à l'appui du développement des pays dans le cadre d'une perspective à long terme.Toutes les opérations de la BID devraient contribuer grandement au développement, et laisser la question des graves problèmes de liquidité à des institutions dont tel est précisément la mission.

Nous jugeons important que la Banque continue d'appuyer les économies de plus petite taille au moyen de programmes novateurs tels que le Plan d'action pour les pays C et D. Nous estimons que la Banque doit aider ces pays à accroître leur capacité d'absorption, là où l'additionnalité des ressources est fondamentale pour obtenir les avantages attendus.

Tout ce qui précède est lié à une question d'actualité, à savoir l'efficacité en matière de développement de tous les produits financiers et non financiers du Groupe de la BID. À cet égard, nous nous déclarons satisfaits des mesures qui sont prises au sein de la Banque pour pouvoir déterminer l'efficacité des activités de la BID en matière de développement.

Enfin, je tiens à souligner que les pays d'Amérique centrale réaffirment leur engagement à participer activement à toutes les activités qui peuvent contribuer à faire en sorte que le Groupe de la BID réalise son objectif primordial, « le développement de l'Amérique latine et des Caraïbes ».

J'interviens ici en l'absence du Gouverneur titulaire, M. Xavier Nogales, au nom d'un pays qui traverse une étape très difficile de son histoire.

La crise économique prolongée, les conflits sociaux et la précarité de la stabilité politique en Bolivie ont débouché, en octobre de l'année dernière, sur une succession constitutionnelle au sein de l'administration gouvernementale.

La nouvelle administration, avec à sa tête le Président Carlos Mesa, a hérité d'un pays en situation de crise, où les trois principaux problèmes macro-économiques à court terme sont l'augmentation du chômage, le déficit budgétaire élevé et la faiblesse du système financier.

Afin de résoudre ces problèmes, le gouvernement a présenté au pays, en janvier dernier, un Programme économique et social qui a pour principaux objectifs la stabilité et la reprise économiques.

La décision de préserver la stabilité économique repose fondamentalement sur la réduction progressive du déficit budgétaire. À cet égard, on envisage de faire passer celui-ci de 8 % du PIB en 2003 à 6,8 % en 2004. Pour atteindre cet objectif, des mesures ont été adoptées en vue de réduire les dépenses courantes : une politique d'austérité a été adoptée, et l'on s'efforce de faire voter par le Congrès une loi instaurant l'impôt sur les transactions financières, qui a déjà été approuvée par le Sénat.

Pour assurer la reprise économique, nous avons adopté des mesures en vue de stimuler les secteurs à forte utilisation de main d'œuvre, de promouvoir l'industrie nationale dans les marchés publics et de promouvoir les exportations.

Outre les mesures prises pour sortir de la crise, la tâche la plus importante qui incombe au gouvernement est d'assurer l'exportation du gaz naturel. La forte opposition qui s'est exprimée en octobre 2003 à l'exportation du gaz a obligé le gouvernement à organiser un référendum pour juin 2004 et à élaborer une nouvelle loi sur les hydrocarbures qui sera présentée au Congrès. L'issue favorable du référendum et l'approbation de cette loi seront déterminantes pour viabiliser la vente de gaz sur les marchés extérieurs, dont dépend l'avenir économique de la Bolivie.

S'il est vrai qu'il est urgent de parvenir à une croissance économique plus soutenue qui permette de réduire le chômage et de consolider le système financier, il est par ailleurs important pour la Bolivie d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, relatifs à la satisfaction des besoins essentiels et au recul de la pauvreté. La responsabilité de la réalisation de ces objectifs est partagée avec les organismes multilatéraux dont le soutien sera essentiel en 2004 et dans les années à venir.

En outre, face à la fragilité budgétaire, le crédit extérieur a été un facteur important qui a permis d'éviter de graves conflits sociaux. À cet égard, il convient de souligner le soutien ferme apporté par la Banque interaméricaine de développement au financement du déficit du secteur public à la fin de 2003.

Compte tenu de l'importance cruciale des ressources extérieures et principalement de la BID pour le processus de développement des pays de la région, je me permets de formuler les quatre propositions suivantes :

La première porte sur la reconstitution du Fonds multilatéral d'investissement (MIF) du fait de l'incidence positive qu'a eue son utilisation. En particulier dans le cas de la Bolivie, les ressources du MIF ont joué un rôle fondamental pour le développement des micro-financements. Cette reconstitution ne doit pas être soumise à des conditions de changements institutionnels dans le domaine du crédit au secteur privé, et il est important que davantage de pays membres de la BID adhèrent à ce fonds.

La deuxième a trait à la reconstitution des ressources du Fonds des opérations spéciales (FOS), dans la mesure où ce fonds a baissé de 20 % et où l'on pense qu'il disparaîtra d'ici quatre ans. L'accès à des ressources concessionnelles est une nécessité fondamentale pour la Bolivie, compte tenu de son niveau d'endettement élevé, et c'est pourquoi nous proposons que la direction de la BID prépare une étude en vue de reconstituer ces ressources pour une nouvelle période.

La troisième tient à la nécessité de tirer au maximum parti de l'incidence du soutien apporté par la BID au secteur privé. Pour cela, il est indispensable de bénéficier d'un climat adéquat de stabilité économique et politique, qui permette d'attirer des investissements nationaux et étrangers. À cet égard, nous affirmons que le crédit de la BID au secteur privé doit minimiser les distorsions qui portent atteinte au développement des marchés des capitaux intérieurs, en orientant le crédit principalement vers le développement des micro, petites et moyennes entreprises et en laissant les grandes entreprises obtenir des financements sur les marchés des capitaux.

La quatrième porte sur la nomination d'un coordonnateur pour le secteur privé qui serait responsable des trois guichets de financement, et nous suggérons en outre que le crédit soit étendu à tous les secteurs économiques.

En complément de ces quatre propositions, il est important que la BID maintienne un équilibre dans son financement, en octroyant des ressources à la mise en œuvre de projets publics et privés, à la formulation de politiques gouvernementales, importantes pour le renforcement institutionnel, et aux situations d'urgence résultant de catastrophes naturelles et de conflits politiques.

Parallèlement, il doit être de l'intérêt des pays qui reçoivent des financements externes d'élaborer des systèmes de surveillance, afin d'affecter avec efficacité et efficience les ressources financières reçues.

En conclusion, je tiens à faire part de notre soutien à l'initiative du Président Enrique Iglesias pour la création de la Fondation interaméricaine pour la culture et le développement économique, car nous sommes convaincus que le fait de promouvoir et d'encourager la culture et l'art contribue dans une grande mesure à réduire la pauvreté, notamment dans les zones rurales où la culture peut contribuer à améliorer les niveaux de vie de la population. Je tiens également à féliciter et à remercier les autorités du Gouvernement du Pérou et de la ville de Lima de l'excellente organisation de cette session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la BID et de leur accueil chaleureux.

Les difficultés économiques qu'éprouvent certaines parties de l'Amérique latine et des Caraïbes depuis quelques années mais qui, en réalité, se sont quelque peu aplanies en 2003, continuent de représenter un important défi pour notre institution, qui doit, en l'occurrence, fournir l'aide que les pays membres peuvent espérer dans une telle conjoncture, sans pour autant exposer la BID à des risques financiers injustifiés. Je souhaite commencer mon intervention en déclarant à la Direction de la Banque et à son Conseil d'administration que je les encourage à poursuivre leurs efforts pour relever ce défi constant, et en les remerciant du travail qu'ils ont accompli.

L'attention prioritaire que notre institution accorde aux stratégies et aux instruments particuliers a été constamment renouvelée au fil des années et ajustée pour tenir compte des circonstances. Au cours de la dernière décennie, plusieurs stratégies nouvelles ont été élaborées pour s'adapter à ces changements, en particulier la Stratégie d'expansion des entreprises pour les PME, la Stratégie de développement des marchés de capitaux (1995) ou la Stratégie des marchés financiers (1999). Cette année, la BID a adopté une nouvelle Stratégie de développement du secteur privé. Il s'agit d'une initiative importante que nous appuyons vivement et sur laquelle j'aimerais concentrer mes observations.

On ne saurait sous-estimer l'importance d'une orientation privilégiant le développement du secteur privé. Malgré les progrès accomplis récemment en ce qui a trait à la stabilisation de la situation économique, les résultats obtenus par l'Amérique latine et les Caraïbes en matière de croissance et de réduction de la pauvreté demeurent médiocres. À vrai dire, les progrès insuffisants concernant la réduction de la pauvreté nous conduisent à douter de la capacité de la région d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. C'est pourquoi il faut renforcer le processus général de développement et le rendre plus constructif. Le secteur privé devrait jouer un rôle clé dans toute tentative d'améliorer le processus de développement. C'est ce que révèlent bon nombre d'études et c'est aussi ce qu'ont admis les autres organismes multilatéraux de développement. Ce rôle tient au poids important du secteur privé dans l'activité économique et à sa capacité de créer des possibilités pour tous, ce qui signifie que le développement du secteur privé peut contribuer sensiblement à un processus de croissance favorable aux pauvres.

La version la plus récente de la Stratégie de développement du secteur privé qui vient tout juste d'être approuvée par le Conseil d'administration constitue, à notre avis, un cadre conceptuel convaincant. En outre, il est très encourageant de constater que cette stratégie met l'accent sur cet élément important qu'est l'amélioration du climat d'affaires dans la région. Comme nous le savons tous, le succès du processus de développement du secteur privé sera largement tributaire de la qualité du climat d'affaires. L'incorporation explicite de cet élément dans la nouvelle stratégie et le fait qu'il y occupe une place centrale illustrent clairement le souci d'accroître l'efficacité de la stratégie.

Comme un bon cadre conceptuel est déjà en place, le test de la stratégie et sa réussite seront tributaires de sa mise en œuvre. Il faut donc procéder au cours des prochains mois à une analyse rigoureuse de certaines questions fondamentales afin de permettre à la Banque de préciser les modalités opérationnelles selon lesquelles ces questions seront traitées. Permettez-moi de dire quelques mots au sujet de ces questions.

Une de ces questions concerne la coordination et le réalignement de la Stratégie de développement du secteur privé avec la partie de la Banque s'occupant du secteur public. Cette coordination est nécessaire pour améliorer le climat d'affaires grâce à une mise en œuvre efficace des réformes par les gouvernements de la région.

La deuxième question porte sur la coordination requise entre les trois guichets de secteur privé de la Banque. Elle pourrait éventuellement nous obliger à nous interroger sur la fusion et le réaménagement de ces divers organes.

Une autre question concerne les risques afférents à un engagement dans certains nouveaux secteurs où la Banque ne dispose ni d'un vaste bagage de connaissances spécialisées ni de la capacité nécessaire pour évaluer et gérer ces risques. Concrètement, la question qui se pose est de savoir comment ces risques peuvent être évités. Dans la mesure où il faut s'engager dans de nouvelles activités, il conviendrait de mettre au point un cadre permettant une démarche prudente et graduelle.

La dernière question, à mon avis, porte sur les moyens à mettre en œuvre pour faire en sorte que les programmes et les activités de la Stratégie de développement du secteur privé soient axés sur les résultats. Cette question est liée à un sujet plus général qui retient notre attention depuis assez longtemps, à savoir l'efficacité en matière de développement. Il serait très opportun que la Stratégie de développement du secteur privé, en tant que stratégie prioritaire de la BID, soit conçue dès le début de ses activités comme un projet pilote pour le Système d'efficacité en matière de développement.

En bref, le succès de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie exige que des réponses convaincantes soient apportées à ces questions. J'encourage la Banque à orienter ses efforts de manière à pouvoir fournir de telles réponses.

Enfin, il est inutile de rappeler que le but ultime de notre institution est de relever le niveau de vie dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Ayant ce but à l'esprit, la BID doit sans cesse relever le défi qui consiste à déterminer les besoins des pays de la région et à leur fournir l'aide nécessaire pour y répondre. Voilà, après tout, la raison fondamentale de notre participation et de notre appui à cette institution. Je veux profiter de cette occasion pour féliciter l'institution, son personnel et le Président Iglesias pour le dévouement dont ils font preuve dans la poursuite de cette mission exigeante, ainsi que pour la persévérance de leurs efforts en vue d'atteindre les objectifs de la Banque. Je souhaite également m'associer aux propos des autres intervenants et remercier sincèrement la ville de Lima, le gouvernement et le peuple péruviens pour leur efficacité et leur accueil chaleureux lors de cette session annuelle.

C'est pour moi un grand plaisir que de prendre la parole devant cette assemblée distinguée au nom du gouvernement portugais. Je souhaite me joindre aux orateurs qui m'ont précédé pour remercier les autorités péruviennes pour leur hospitalité et, de concert avec le personnel de la Banque, pour l'organisation efficace de cette assemblée annuelle.

Après une période de tassement de l'économie mondiale, nous avons connu en 2003 une modeste croissance réelle. Les perspectives pour 2004 pour le continent sud-américain sont encourageantes, puisqu'elles laissent entrevoir une croissance de l'ordre de 4 %.

Cependant, nous ne pouvons pas oublier que dans ce tableau favorable subsistent des sujets de préoccupation qui exigent des efforts continus, non seulement de la part de la Banque mais aussi de la part des pays membres. La croissance moins forte du revenu par habitant au cours de la dernière décennie, des taux de chômage à la hausse et la faible productivité font que les niveaux de pauvreté, au lieu de diminuer, continuent à augmenter.

Je vais maintenant aborder la question centrale de cette session annuelle, à savoir le secteur privé. La réduction de la pauvreté est l'objectif principal de cette institution et, pour cela, la croissance économique est un préalable. Cette croissance ne peut être obtenue sans un secteur privé fort. Nous considérons que la Banque et la Société ont un rôle fondamental à jouer en ce domaine, que ce soit par des investissements ou par des concours techniques.

Nous félicitons la Banque d'avoir finalisé la Stratégie de développement du secteur privé, qui jette les bases de l'élaboration de plans d'action et de la coordination des divers instruments du Groupe de la BID. Une décision finale concernant la future structure doit être précédée d'une analyse détaillée de la capacité d'absorption du marché, des avantages comparatifs de la Banque et de tous les coûts qui y sont afférents.

Nous accueillons avec enthousiasme l'initiative lancée par la Banque pour améliorer le climat des investissements. Pour nous, il ne fait aucun doute que la réduction soutenue de la pauvreté passe en grande partie par un climat d'affaires favorable, qui n'est possible que grâce à des facteurs comme la stabilité politique et économique, la primauté de l'État de droit et l'existence d'infrastructures et de services adaptés. Les optimiser sera le défi de la Banque et des pays membres dans les prochaines années. Des actions axées sur une optique nationale et faisant intervenir une coordination et une action conjointe avec les institutions qui œuvrent dans ce domaine seront sans aucun doute indispensables au succès de cette initiative.

Nous souhaitons féliciter la Direction et le Conseil d'administration de la Société pour le travail accompli au cours des deux dernières années. Les résultats financiers positifs de 2003, bien qu'ils ne le soient que légèrement, traduisent les progrès qui ont été faits. Après une période difficile, les résultats des mesures prises dans le cadre du Plan d'action 2003–04 ont commencé à se matérialiser.

La Société devra poursuivre ses efforts visant à améliorer la qualité et l'impact du portefeuille des projets actuels ainsi que des nouveaux projets, à répondre plus efficacement aux besoins du marché et à fonctionner de manière coordonnée et conjointe avec les autres instruments du Groupe de la Banque. Les enseignements qui découlent de la mise en oeuvre du Plan d'action, avec les recommandations du Groupe d'experts indépendants, devront constituer les bases de l'élaboration du futur plan d'activité de l'institution.

En ce qui concerne le MIF, nous nous réjouissons du caractère innovant de ses opérations et des bons résultats obtenus, pour lesquels les pays bénéficiaires ont exprimé leur grande reconnaissance. Nous attendons avec impatience que l'adhésion de nouveaux membres se concrétise.

S’agissant de la Banque proprement dite, nous sommes heureux de constater l’augmentation significative tant du volume des prêts que des décaissements, à des niveaux qui correspondent davantage à sa capacité financière.

Force est de reconnaître que la diminution des prêts en faveur des investissements et l’augmentation des prêts en faveur des réformes sont des tendances communes au sein des institutions sœurs. Cela étant, nous considérons qu’une plus grande harmonisation et coordination avec les opérations menées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international sont essentielles pour maximiser les résultats. Une augmentation significative de ce type d’opérations devrait être précédée d’une amélioration de la capacité d’évaluation par la Banque de son impact en faveur du développement.

Dans le même ordre d’idées, la diversification de l’éventail des instruments de prêts de la Banque, ainsi que l’expansion du secteur privé, devront être subordonnées à l’existence d’un véritable besoin sur le marché, aux capacités de la Banque et à une évaluation en profondeur des résultats obtenus grâce aux instruments actuels.

Conscients des difficultés sociales qui résultent de la mise en oeuvre des programmes d’ajustement structurel, qui touchent surtout les couches de la population les plus défavorisées, nous croyons que le continent est sur la bonne voie. La mise en oeuvre de politiques économiques responsables et la stabilité juridique et institutionnelle conduiront sans aucun doute à un cycle de croissance durable.

Le Brésil constitue un bon exemple, ayant su concilier, d’une part, les réformes et la gestion économique, et, d’autre part, les programmes sociaux, mis en oeuvre pour atténuer les impacts négatifs des réformes.

Je ne saurais conclure mon intervention sans dire un mot d’appréciation concernant l’impulsion que donne la Banque à la question de l’efficacité en matière de développement, tout particulièrement en désignant un responsable pour cette unité. En réalité, l’impact d’une institution ne peut être évalué que s’il est quantifié, ce qui est une tâche toujours délicate en matière de développement. L’importance de cet exercice postule un effort accru de la part de tous les secteurs de la Banque.

Pour conclure, et quoique nous soyons conscients qu’il reste beaucoup à faire, j’aimerais souligner la cohérence des réponses apportées par la Banque face à la situation de crise des dernières années. Les perspectives sont nettement plus favorables et nous souhaitons réitérer notre appui au Groupe de la BID qui, nous en sommes persuadés, sous l’impulsion efficace du Président Iglesias, continuera à trouver et à mettre en oeuvre des solutions adaptées pour faire reculer la pauvreté sur le continent.

Je suis à la fois ravie et honorée de prendre aujourd'hui la parole au nom de mon Gouvernement devant un auditoire aussi distingué. Je tiens, moi aussi, à exprimer ma gratitude au Gouvernement du Pérou et à la population de la ville de Lima pour l'accueil qu'ils nous ont réservé.

L'année dernière, l'Amérique latine et les Caraïbes ont enfin commencé à sortir de la récession et de la stagnation qui menaçaient de saper les acquis des réformes structurelles. La Banque a également réussi à accroître sensiblement le volume de ses prêts. Bien que nous eussions souhaité un nombre et un volume plus élevé de prêts, nous avons reconnu le besoin immédiat d'un accroissement temporaire – espérons du moins qu'il le sera – des prêts d'urgence visant à appuyer une reprise fragile des économies des pays membres emprunteurs. Cela dit, nous nous réjouissons tout de même des progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs de la Huitième reconstitution. Il convient de signaler que les prêts au titre de l'équité sociale et de la réduction de la pauvreté ont été plus élevés que prévu.

Permettez-moi maintenant de dire un mot au sujet des principales questions stratégiques qui nous semblent revêtir une importance particulière pour l'orientation future de la Banque.

Pour ce qui est des questions relatives au secteur privé, nous constatons avec satisfaction que la Stratégie de développement du secteur privé a été approuvée et qu'elle constitue un fondement important pour le renforcement éventuel du secteur privé. Nous aimerions féliciter la Direction pour le travail accompli jusqu'à ce jour, mais nous sommes encore loin de pouvoir dire « mission accomplie ». Maintenant que la stratégie est en place, nous encourageons la Direction à procéder sans tarder à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre comportant des échéances précises. Compte tenu du caractère névralgique et de la complexité de ce plan, nous ne prévoyons pas qu'il soit possible de le mener à bien à court terme. Toutefois, nous croyons qu'il pourrait être élaboré en profondeur grâce à un dialogue exhaustif fondé sur une analyse solide, le tout sous la direction du Comité ad hoc qui a été récemment constitué.

Conscients du désir exprimé par les pays membres emprunteurs de voir donner une plus grande souplesse aux prêts consentis au secteur privé et sans ignorer la marge de manœuvre dont la Banque dispose à cet égard, nous sommes, nous aussi, disposés à envisager la possibilité d'accroître graduellement le mandat du secteur privé. Toutefois, un appel à la prudence s'impose. En principe, nous ne nous opposons pas à ce qu'on donne plus d'ampleur à ce mandat pourvu que l'on donne la priorité aux pays en voie de développement et aux pays mal desservis (en particulier les pays pauvres de petite taille) et que les projets mettent l'accent sur la réduction de la pauvreté. Nous estimons que, conformément au principe selon lequel les activités de la Banque doivent continuer d'être axées sur les pays, il conviendrait d'établir tout d'abord des plans de développement du secteur privé propres à chaque pays.

Il va de soi que, dans le cadre des efforts visant à transformer les activités du secteur privé pour renforcer leur impact sur le développement, la coordination entre les trois unités responsables du secteur privé et celle entre ces dernières et les départements responsables du secteur public revêtiront une importance cruciale. De même, la Banque devrait accroître la coopération et la coordination avec ses institutions sœurs afin d'être en mesure d'utiliser pleinement ses avantages comparatifs.

Voyons maintenant une autre question stratégique tout aussi importante. Nous étions heureux d'apprendre à la lecture du rapport sur l'efficacité en matière de développement que la Banque a accompli des progrès au cours de la dernière année en ce qui a trait à la recherche de résultats mesurables. Nous sommes bien conscients que la rationalisation de la gestion axée sur les résultats est un processus constant plutôt qu'une mission ponctuelle, mais nous aurions aimé voir des progrès plus sensibles. Manifestement, il reste beaucoup à faire. L'évolution de la Banque vers une gestion axée sur les résultats ne peut se faire en quelques jours et ne donnera des résultats satisfaisants que si le sentiment d'adhésion est partagé par tous les départements de la Banque et, en particulier, par tous les gouvernements des pays emprunteurs. À cet égard, nous nous réjouissons de la nomination d'un Conseiller principal pour l'efficacité en matière de développement à qui incombera la

responsabilité de la coordination des activités dans ce domaine. Nous appuyons sans réserves son engagement à élaborer avant la fin de l'été un Plan d'action à moyen terme et nous nous empresserons de l'étudier dès qu'il nous sera communiqué.

La Banque doit continuer de faire preuve de souplesse et de s'adapter aux besoins des pays membres emprunteurs. Elle devrait être en mesure de fournir une « boîte à outils » opérationnelle et un éventail de modalités d'emprunt. Ce faisant, la Banque ne devrait pas cependant perdre de vue les objectifs à long terme en matière de lutte contre les inégalités et la pauvreté. Compte tenu de sa taille relativement modeste en regard des besoins de financement de la région, la Banque peut ajouter de la valeur uniquement si son appui est fourni d'une manière efficace du point de vue du développement. À notre avis, les propositions visant à accroître les prêts à décaissement rapide ou à mettre en place de nouveaux instruments devraient être considérées selon cette perspective, et non pas en fonction des besoins à court terme en matière de liquidité. Comme les prêts d'investissement ont confirmé leur capacité de provoquer des impacts sur le développement se traduisant par un recul de la pauvreté, ce qui correspond essentiellement à la mission de la BID, nous invitons la Direction à multiplier ses efforts visant à améliorer d'abord ce mécanisme de prêt. Nous continuerons, bien entendu, à manifester une ouverture d'esprit quant à la possibilité d'une augmentation prudente des prêts à l'appui des réformes lorsqu'il aura été démontré que ces prêts peuvent avoir des impacts vérifiables sur le développement et qu'ils seront approuvés en concertation avec les programmes du FMI et de la Banque mondiale.

Je tiens à réitérer l'engagement de la République de Slovénie à l'égard de la Banque. Permettez-moi de conclure en faisant part de notre admiration pour le travail du personnel et de la Direction de la Banque et notamment pour le leadership solide exercé par le Président Iglesias.

Enfin, j'espère que, par suite de programmes sociaux bien exécutés au Pérou, les pauvres de ce pays pourront eux aussi vivre des événements inoubliables comme ceux qui nous ont été présentés au cours des trois soirées précédentes.

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer la gratitude de mon gouvernement aux autorités du Pérou et de la ville de Lima pour la généreuse hospitalité dont elles font preuve en accueillant notre session annuelle. Je tiens à remercier la Direction et le personnel de la BID pour le professionnalisme et la grande qualité des préparatifs de cette session.

Le fait que les perspectives économiques de la région ont montré des signes d'amélioration depuis notre dernière session annuelle est encourageant et doit nous motiver encore davantage dans notre quête d'un progrès plus vaste et plus fort. Nous sommes bien placés pour poursuivre ce travail, car il existe un consensus sans précédent, à l'échelle planétaire, sur ce que devraient être les objectifs de nos efforts en matière de développement. La Déclaration du Millénaire et les objectifs du Millénaire pour le développement définissent précisément l'ensemble d'objectifs qui sera le nôtre, à l'avenir. Je relève avec satisfaction que la Direction de la BID a réitéré l'engagement résolu du Groupe de la BID envers ces objectifs. Il nous reste, néanmoins, beaucoup à faire pour donner forme concrète aux promesses et engagements exprimés au niveau mondial et surtout pour les concrétiser au niveau des pays.

Dans ses remarques devant le Comité de l'Assemblée des gouverneurs, ici à Lima, le Président Iglesias a déclaré que « la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a le triste privilège d'être l'une de celles où les inégalités sont les plus grandes, non seulement en ce qui a trait à la répartition des revenus et aux possibilités, mais également au chapitre de l'accès aux services de santé, d'éducation, d'eau potable, d'assainissement et d'électricité. » Il nous semble nécessaire de prendre ce message au sérieux. L'« accord mondial » trouvé à Monterrey lors de la conférence sur le financement du développement, en 2002, comportait des engagements et des responsabilités pour tous les pays. Tous les pays se sont engagés à prendre totalement en charge leur propre développement et à adopter concrètement les principes de la bonne gouvernance, de la démocratie et des droits de l'homme. De son côté, la communauté internationale s'est engagée à soutenir les pays en développement dans ce processus au moyen des investissements, du commerce, de l'aide au développement et de la réduction de la dette, là où ce sera approprié.

Le rapport que vient de publier la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, créée par l'Organisation internationale du travail et co-présidée par les présidents de la Finlande et de la Tanzanie, insiste sur la nécessité de repenser la mondialisation. Il souligne la nécessité d'accorder dorénavant la priorité aux hommes et aux femmes plutôt qu'aux marchés. Dans la pratique, cela signifierait une plus grande prise en compte des dimensions sociales de la mondialisation. Le rapport souligne par ailleurs que tout État doit « assurer une croissance économique élevée et stable, fournir des biens publics et une protection sociale, améliorer les capacités de chacun par un accès universel à l'éducation et à d'autres services sociaux et favoriser l'égalité entre hommes et femmes ». Le rapport affirme qu'il s'agit là d'une condition préalable à une mondialisation équitable.

Le prochain sommet de Guadalajara entre l'Union européenne et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes renforcera l'engagement de ces deux régions en ce qui a trait au développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. Nous sommes d'avis que la pertinence des remarques du Président Iglesias, citées précédemment, en faveur d'une répartition plus équitable des revenus est confirmée par le fait que la cohésion sociale constituera un des thèmes principaux du sommet de Guadalajara. Par surcroît, lorsqu'une institution comme la BID combine, ce qui lui incombe d'ailleurs, la recherche de la croissance économique à une attention particulière pour l'équité et le développement social, il nous semble que l'égalité entre hommes et femmes doit faire partie intégrante de toutes les activités.

À notre sens, une des implications, pour la BID, de l'importance de tous ces éléments est qu'il devient encore plus nécessaire d'axer les opérations sur les pays. Les progrès réalisés en matière d'harmonisation, de coopération et de coordination avec d'autres acteurs au niveau des pays sont d'importance vitale pour la réussite de la Banque. En outre, une coopération très étroite avec les gouvernements et avec d'autres acteurs à l'intérieur

des pays, notamment la société civile, améliorera les résultats des opérations. La Banque se doit d'aligner pleinement ses activités sur les stratégies nationales, que ces activités portent sur la réduction de la pauvreté ou sur d'autres actions de développement conçues et prises en charge au niveau national. Nous nous félicitons de constater que les stratégies-pays de la BID ont évolué en ce sens, mais nous aimerions lancer un appel pour que cette demande soit renforcée.

Permettez-moi maintenant d'aborder certains défis organisationnels spécifiques que la Banque, en tant qu'institution de développement, devra relever avec succès dans un avenir très proche.

Premièrement, la Finlande appuie totalement la Banque dans son soutien au développement du secteur privé de la région. Un secteur privé efficace et fort n'est pas seulement essentiel pour le développement à l'intérieur d'un pays, mais constitue également la base sur laquelle peuvent se développer les possibilités de commerce avec l'extérieur. En ce qui concerne l'Amérique latine et les Caraïbes, nous reconnaissons le rôle que joue la Banque pour les questions commerciales au niveau régional et pour les actions de renforcement des capacités au niveau national. Nous aimerions voir la Banque jouer un rôle plus proactif et pousser plus avant les accords commerciaux inter-régionaux, conformément à l'esprit du programme de développement de Doha, pour tirer le plus grand parti du commerce dans la lutte contre la pauvreté. L'importance que mon pays accorde au commerce en tant que moteur du développement a pour illustration le fait que, pour la première fois l'an passé, la Finlande a décidé de fusionner en un seul portefeuille ministériel la responsabilité du commerce extérieur et celle de la coopération internationale pour le développement. Confier à un seul et même ministre le commerce et le développement est un exemple de notre réponse à l'exigence d'une plus grande cohérence de nos politiques.

Dans cette optique, la Finlande se félicite de la Stratégie de développement du secteur privé approuvée récemment. De la même façon, nous appuyons résolument la proposition de nommer un haut responsable chargé d'entamer un examen coordonné de l'ensemble des activités pour le secteur privé des différentes composantes du Groupe de la Banque. Il est absolument nécessaire que la BID dans son ensemble soit en mesure d'aider davantage ce secteur. Parallèlement, en tant qu'institution de développement, la BID doit, nous le soulignons, établir un lien fort entre ses activités pour le secteur privé et sa mission suprême, le soutien au développement économique et social à long terme. En outre, ses activités doivent être en accord avec les stratégies nationales de développement et ses propres stratégies-pays.

Deuxièmement, nous continuons de souligner l'importance de la question de l'efficacité en matière de développement. Nous savons bien qu'un réel progrès a été réalisé récemment dans l'approche et dans les opérations de la Banque et nous tenons à féliciter le Président Iglesias pour son engagement personnel résolu en vue de faire progresser cette question. Encouragés par cette avancée, nous espérons maintenant une consolidation plus poussée des activités dans ce domaine au sein de la Banque et voir que le calendrier de mise en œuvre proposé dans le plan d'action sera respecté, qu'un cadre unique pour l'efficacité en matière de développement de l'ensemble des opérations de la Banque sera mis en place et, enfin, que la BID s'imposera comme le chef de file de l'efficacité en matière de développement dans la région.

Troisièmement, il se pose la question des nouveaux instruments de prêt et des politiques opérationnelles. Je tiens à souligner une nouvelle fois le rôle de la BID en tant qu'institution de développement. Il convient que toutes les activités et tous les instruments soient en relation directe et étroite avec la réduction de la pauvreté et les objectifs du Millénaire pour le développement. Il nous semble que la BID devrait respecter le cadre de financement convenu pour 2002–04. Nous serons disposés bien évidemment à participer de façon constructive aux prochains pourparlers en vue de l'établissement d'un cadre pluriannuel pour les années 2005 et suivantes.

Quatrièmement, j'estime primordiales les questions de coordination interne, de transparence et de responsabilité au sein du Groupe de la BID si l'on veut que la BID fasse l'utilisation la plus efficace possible de ses ressources et qu'elle soit en mesure de le prouver au monde extérieur. La coordination interne signifie le renforcement de la coopération entre tous les niveaux du Groupe de la Banque, tant sur le plan stratégique que sur le plan opérationnel, dans les pays. Des progrès importants ont été réalisés en matière de transparence et de responsabilité avec la nouvelle politique de divulgation d'informations et le mécanisme de recherche indépendant, par exemple. Il est de notre devoir à tous de suivre l'évolution en la matière pour nous assurer que

les politiques et mécanismes soient parfaitement visibles et qu'elles transparaissent dans la réalité du travail quotidien de la Banque.

Permettez-moi de conclure en me félicitant, au nom de la Finlande, de l'engagement de la BID en faveur d'un développement économique et social durable dans la région Amérique latine et Caraïbes. Aujourd'hui comme hier, la Finlande est heureuse de pouvoir être un partenaire de la BID pour le bien de la région.

Permettez-moi tout d'abord de remercier les autorités du Pérou et la ville de Lima d'avoir accueilli notre réunion annuelle et de nous avoir offert une aussi chaleureuse hospitalité.

Les perspectives économiques générales de l'Amérique latine se sont améliorées au cours des six derniers mois, ce qui nous permet d'espérer avec prudence que le pire est derrière nous. Toutefois, nous allons subir pendant un certain temps encore les effets de la récente récession qui, dans certains cas, a pris la forme d'une vraie crise. La reprise économique de l'ensemble de la région reste faible et plusieurs risques subsistent.

En matière de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, dont la réduction de moitié de la pauvreté, nous constatons avec de graves préoccupations que la pauvreté progresse et que l'inégalité des revenus s'accentue. La faiblesse de la croissance économique pendant plusieurs années, la montée du chômage et la progression du différentiel salarial contribuent à la détresse sociale et au mécontentement dans certaines parties de la région. En outre, nous constatons dans plusieurs pays une perte de confiance en l'aptitude des gouvernements à s'attaquer aux questions comme la gouvernance, la corruption, l'exclusion et les inégalités. Cela est grave car il en découle souvent une perte de confiance en la démocratie susceptible, en dernier ressort, de conduire à des troubles politiques et sociaux comme nous en avons observé récemment.

Compte tenu de ses connaissances, de son expérience, de ses ressources financières importantes, de son effet multiplicateur et, atout non négligeable, de la légitimité qu'elle tire de son caractère régional, la Banque jouit d'une position unique pour jouer un rôle important dans le développement de la région. La Banque doit continuer d'exercer son mandat en tant qu'institution de développement, en aidant les pays de la région à atteindre une croissance économique durable, une équité sociale accrue et l'égalité entre les hommes et les femmes.

Pour jouer le rôle qui est le sien, et veiller à conserver sa pertinence, la Banque doit continûment se réinventer et se réévaluer, se pencher sur sa structure, ses pratiques internes et son modus operandi. Dans ce contexte, la Suède souhaite aborder certaines questions qui ont été discutées ces jours derniers : efficacité en matière de développement, développement du secteur privé et futur cadre de financement de la Banque.

Nous nous félicitons de plusieurs initiatives prises par la Banque en vue de renforcer son programme pour une plus grande efficacité en matière de développement. La nomination du conseiller principal pour l'efficacité en matière de développement, la participation accrue du personnel des Représentations à l'élaboration des projets, l'amélioration des indicateurs pour les résultats et les évaluations, ainsi que la participation de la Banque, en début d'année, à la table ronde internationale de Marrakech consacrée à la gestion axée sur les résultats en matière de développement, en sont de bons exemples.

Cependant, une mise en œuvre réussie et totale du programme pour une plus grande efficacité en matière de développement exige bien plus encore ; surtout, elle demande qu'on mette l'accent sur la quantification et le suivi des résultats obtenus par la Banque. Un impact durable sur les opérations et activités de la Banque n'exige rien de moins qu'une révolution culturelle. Voilà pourquoi il est vital de créer les incitations qui feront germer, à l'intérieur de l'institution, une culture axée davantage sur les résultats et qui déboucherait ensuite sur une adhésion plus large. Il est essentiel de trouver les ressources humaines et financières pour l'unité chargée de l'efficacité en matière de développement.

Autre question étroitement liée à l'accroissement de l'efficacité en matière de développement et l'adhésion de tous, la BID doit participer aux processus d'harmonisation et de coordination. L'alignement de la Banque sur les stratégies nationales de développement et sur les initiatives de coordination au niveau des pays revêt ici une importance particulière car un tel alignement a pour conséquence de réduire les exigences adressées aux gouvernements et d'accroître la participation, la transparence et la responsabilisation. Si le gouvernement est considéré comme directement responsable de la stratégie nationale pour le développement, il y a moins de risques

de conflits en ce qui concerne sa responsabilité vis-à-vis de ses administrés, d'une part, et des agences de développement, d'autre part.

Nous sommes heureux de signaler le lancement, au cours de l'année écoulée, de plusieurs projets fructueux de coordination et de co-financement entre la Suède et la Banque. Parmi ceux-ci figurent les réformes financières en Amérique centrale qui ont vu des gouvernements et plusieurs donateurs œuvrer de conserve au développement des opérations, en puisant dans leurs expériences respectives et en tirant parti de leurs avantages comparatifs.

Un système de suivi à base d'indicateurs axés sur les résultats dépend fortement de la disponibilité de données complètes et fiables. Voilà pourquoi le renforcement des capacités existant dans le pays et l'amélioration des statistiques, des méthodes comptables et de la présentation de rapports ont une grande importance pour renforcer les possibilités de suivi du pays. Les indicateurs devraient être tirés de la stratégie nationale de développement, choisis par le pays emprunteur, alignés sur les objectifs du Millénaire pour le développement et harmonisés avec d'autres donateurs présents dans le pays. Nous nous félicitons que la Banque en ait conscience et l'invitons instamment à poursuivre sa coopération avec d'autres BMD et avec l'ONU pour que ce travail repose sur les meilleures pratiques.

Le secteur privé a un rôle évident à jouer pour susciter la croissance nécessaire à la réduction de la pauvreté et à l'accroissement de l'équité. Un environnement stable et sûr est essentiel pour stimuler le développement des entreprises et surtout pour attirer les investisseurs étrangers et nationaux. La stabilité des institutions est indispensable ici et il est crucial de disposer d'un ordre juridique sain et transparent.

Nous applaudissons à l'approbation d'une stratégie cohérente en faveur du secteur privé pour le Groupe de la BID et nous demandons instamment que des mesures soient adoptées pour améliorer et renforcer la coordination au sein de ces entités. Il est crucial que le responsable de haut niveau pour le secteur privé, qui sera recruté à l'extérieur, dispose d'un mandat clair et de responsabilités bien définies pour développer et assurer la mise en œuvre de cette stratégie. On ne dira jamais assez combien il est essentiel de s'assurer que la stratégie en faveur du secteur privé ne se retrouve pas en déphasage par rapport à l'objectif général de la Banque, à savoir contribuer à une intensification du développement et à une réduction de la pauvreté dans la région. Accroître les prêts et les investissements en faveur des entreprises privées par le biais de la BID ne constitue pas une fin en soi. Les opérations avec le secteur privé ne doivent être considérées que comme un moyen pour réaliser le mandat fondamental de la BID, à savoir le développement.

Nous nous félicitons sans aucun doute de l'approbation récente de l'initiative concernant les biens publics régionaux et espérons un examen plus approfondi des actions concrètes qui seront prises dans le cadre de cette initiative prometteuse. Nous sommes cependant quelque peu préoccupés par la définition plutôt large que donne la Banque à ces biens publics régionaux. Nous encourageons donc les propositions dans lesquelles préséance et donnée aux biens publics qui nécessitent une coopération internationale large, qui revêtent une importance internationale essentielle, qui servent à réduire la pauvreté dans la région et qui sont de l'intérêt de tous pour assurer un développement mondial équitable et durable. On peut inclure dans ces biens les initiatives visant à se préoccuper de questions comme la dégradation de l'environnement et les maladies épidémiques.

Enfin, pour répondre de la façon la mieux adaptée aux besoins changeants des pays emprunteurs, il est important de réexaminer continûment les instruments de financement de la Banque. Nous avons cependant la ferme conviction qu'il convient d'abord d'évaluer le cadre existant et les leçons tirées. Indubitablement, cela donnera une base saine aux pourparlers à venir sur un nouveau cadre pluriannuel, à partir de 2005, qui sera, nous l'escomptons, assorti d'indicateurs de performance fiables et quantifiables. Il convient de s'assurer que l'accroissement de la souplesse des instruments de prêt n'ait pas pour effet de ternir l'objectif de la Banque – contribuer efficacement à procurer davantage de bien-être aux pauvres – ni d'entamer la robustesse et la santé financière de la Banque. On ne le dira jamais assez.

Pour conclure, permettez-moi de souligner que la Suède est d'avis que beaucoup a été réalisé et d'affirmer notre soutien aux orientations des initiatives et réformes récentes que le Président Iglesias a lancées. Nous devons désormais entretenir cet élan pour faire en sorte que la Banque puisse continuer de jouer un rôle

important en aidant les pays de la région à relever les défis de leur développement et en les mettant sur la voie des objectifs du Millénaire pour le développement.

Je désire vous exprimer, au nom de la République dominicaine et du gouvernement dominicain présidé par M. Hipólito Mejía, la grande satisfaction que nous ressentons quant au choix de Lima pour la réalisation des travaux des séances annuelles de la BID et de la SII, une ville à l'architecture unique dont le centre historique a récemment été ajouté à la liste du patrimoine mondial, une ville qui, plus que tout, est habitée par des gens aimables, accueillants et chaleureux.

Je voudrais également, au nom de mon pays, profiter de l'occasion pour remercier la BID et son Président, M. Enrique Iglesias, de l'aide financière et technique opportune qui a permis d'amoindrir les effets négatifs de la crise financière qui a touché notre pays. La BID s'est montrée à la hauteur des circonstances et le gouvernement dominicain lui en est reconnaissant. Au cours de cette brève intervention, je ferai référence aux activités que met en œuvre l'administration actuelle pour réorienter le pays sur la voie de la stabilité et de la croissance. Tout ceci dans le cadre du contexte actuel de l'économie mondiale. Je ferai également quelques commentaires sur certains programmes de la BID que nous estimons essentiels au développement de la région.

Après la forte décélération de l'économie mondiale en 2001 et son lent redressement en 2002, nous avons pu observer, l'année dernière, une reprise vigoureuse, déclenchée par la croissance de l'économie nord-américaine, le retour de la croissance au Japon, la vigueur de la majorité des pays de l'Est asiatique, parallèlement à un regain de dynamisme en Europe et d'activité sur les marchés boursiers, ce qui indique que les perspectives pour l'année 2004 sont beaucoup plus prometteuses.

Le redressement de l'économie mondiale au cours du second semestre de l'année écoulée a permis une réactivation du commerce qui a ainsi pu croître à un taux similaire à celui de 2002. Cependant, cette croissance n'a pas compensé la forte contraction de l'année 2001 et n'a pas permis non plus d'atteindre les niveaux de croissance enregistrés au cours de la décennie écoulée. Néanmoins, dans les économies d'Amérique latine et des Caraïbes, les exportations ont augmenté, non seulement en termes de volume mais aussi en termes de prix, et elles sont devenues le facteur le plus dynamique de la demande, permettant à la région d'obtenir un gros excédent de sa balance commerciale et de réactiver la croissance.

Conjointement à ces éléments, il existe une sérieuse préoccupation dans la région en ce qui a trait à l'évolution de l'investissement direct étranger, vu que ce même investissement a continué de décroître pour la quatrième année consécutive. En 2003, la contraction a été de 25 % et le montant a été inférieur à la moyenne annuelle de la période 1990–2002. Il est urgent d'améliorer ce comportement, vu que l'investissement étranger direct représente un complément important de l'épargne extérieure nécessaire à l'accroissement de la formation brute de capital que vient appuyer la croissance et au développement.

Bien que les indicateurs du secteur externe (tourisme, exportations nationales et de zones franches, envois de fonds) aient affiché un redressement notable au cours de l'année écoulée, l'économie dominicaine n'a pas pu croître non seulement en raison de l'impact qu'a eu la crise financière occasionnée par l'effondrement de l'une des principales banques du système financier, mais aussi en raison de l'aide apportée à deux autres sous forme de liquidités. Cette aide financière pour le remboursement de fonds aux déposants a entraîné un climat d'incertitude qui s'est manifesté par une perte de confiance des agents économiques et a provoqué, entre autres éléments explicatifs, un repaiement massif de la dette privée en monnaie étrangère antérieurement contractée, ce qui, à son tour, a accéléré la dévaluation de la monnaie et entraîné une augmentation de l'inflation et des taux d'intérêt, pour finalement décourager l'investissement et la demande intérieures. C'est ainsi que l'économie dominicaine, pour la première fois en plus d'une décennie de croissance élevée, a connu une contraction de l'ordre de 0,4 % en 2003.

En dépit du fait qu'elle se trouve en pleine campagne électorale, l'administration actuelle a défini la stabilité macro-économique comme sa priorité fondamentale. Cette attitude responsable est appréciée des agents économiques et de la communauté financière internationale. Dans le but de renforcer la crédibilité des nouvelles

politiques de stabilisation qui sont mises en œuvre et, partant, leur financement, le pays a signé un accord de confirmation avec le FMI en août 2003. Cet accord cherche à renforcer la réglementation du système bancaire et à réduire les pressions du change et inflationnistes. Cependant, la décision du gouvernement d'acquérir les actions d'Unión Fenosa, propriétaire des entreprises de distribution d'électricité Edenorte et Edesur, a provoqué la suspension de la première révision du programme jusqu'à ce qu'un panel d'experts internationaux puisse évaluer l'impact financier de la transaction en question. Une fois ce processus terminé et après une analyse approfondie de la situation macro-économique avec l'équipe technique du FMI, à la mi-février 2004, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international a approuvé la première révision de l'accord.

Cet accord a exigé l'adoption de diverses lois pour appuyer le programme et la gestion gouvernementale. Maintenant que ces lois out été adoptées, on espère que l'application du programme de stabilisation permettra au pays de surmonter la crise et de retrouver la voie de la croissance avec l'équilibre macro-économique qui nous a caractérisés au cours de la dernière décennie.

Il convient de souligner que, dans le cadre du programme, un écart de financement de ÉU$320 millions a été projeté dans la balance des paiements. Cet écart a pour conséquence que le pays fait face à un problème de liquidités provisoire, mais pas à un problème de solvabilité. En vue de combler cet écart, un financement a été sollicité auprès des organismes multilatéraux. Une autre option a été examinée, à savoir la restructuration de la dette au sein du Club de Paris à l'échéance de 2004 et des paiements en suspens en 2003, décision qui fait partie de l'accord avec le FMI.

Avec l'appui solide du Fonds monétaire international et de la Banque interaméricaine de développement, ainsi que celui de la Banque mondiale, les autorités dominicaines se trouvent sur le point d'adopter les mesures envisagées dans l'accord, en particulier celles qui ont trait à l'appui aux programmes de renforcement institutionnel de la Superintendance des banques et à l'objectif de cette dernière d'améliorer la réglementation et la surveillance bancaires, la promotion de la transparence et la ventilation totale de ses opérations, comme cela se passe en réalité dans le reste du système financier dans un climat d'ouverture. Tout ceci contribue, sans aucun doute, au renforcement de la certitude des agents économiques, dont les résultats immédiats se reflètent dans l'appréciation et la stabilité du taux de change au cours des dernières semaines.

En ce qui concerne les finances publiques, cette année, le gouvernement a comme objectif d'atteindre un excédent primaire de 1 % du PIB (produit intérieur brut), grâce à une augmentation des impôts et à une réduction des dépenses de quelque 2 % du PIB. De même, les fonds libérés dans le cadre des renégociations menées avec le Club de Paris seront utilisés pour réduire le déficit quasi budgétaire, conformément aux dispositions de l'accord avec le FMI. La politique monétaire compatible avec la politique budgétaire s'appuie sur la restriction des agrégats monétaires par l'entremise d'une augmentation des taux d'intérêt des instruments financiers de la Banque centrale.

Au cours des dernières années, et en particulier à la suite de la crise précitée, il y a eu intensification de l'appui solidaire de la Banque interaméricaine de développement (BID) à notre pays dans des secteurs comme l'éducation, la réforme de l'agriculture et la modernisation de l'État. Un autre élément opportun et significatif a été l'approbation rapide des prêts pour la réforme sociale et la consolidation du système financier, prêts qui ont été décaissés à un moment où la République dominicaine se trouvait plus en manque de ressources externes pour satisfaire à ses obligations internationales. À cet égard, le prêt destiné au financement du Programme de consolidation et de réforme du secteur financier mérite une mention toute particulière.

Nous accueillons favorablement l'approbation de la stratégie de la BID pour financer des projets du secteur privé. Il serait également de très grande importance pour nous, dès que le permettent les circonstances, d'étendre les actions du Département du secteur privé (PRI) à d'autres secteurs de production dans les économies de la région, spécialement dans le domaine du tourisme.

Nous réitérons notre appui à une reconstitution des ressources du Fonds multilatéral d'investissement (MIF) et à l'établissement d'un plan d'action pour l'avenir immédiat, étant donné le rôle important que ces fonds jouent dans les réformes et l'expansion du secteur privé. De même, nous appuyons les actions orientées vers l'amélioration de l'efficacité en matière de développement, ainsi que l'accroissement du financement à la micro, petite et moyenne entreprise, aux fins d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. En outre, il y a un autre facteur qui revêt une importance particulière pour la région : la baisse, pour la quatrième année consécutive, de l'investissement étranger direct qui normalement afflue dans la région. C'est la raison pour laquelle nous appuyons toute action que pourrait prendre la BID pour intensifier les prêts d'investissement en vue de compenser, dans une certaine mesure, cette chute très prononcée, qui limite substantiellement les niveaux d'investissement brut fixe requis pour la croissance de la région, et je suggère dès lors que soit étudiée la possibilité d'accroître les ressources destinées aux prêts sectoriels ou aux prêts à l'appui des réformes.

Il convient de féliciter la BID pour les efforts qu'elle a déployés afin de stimuler et appuyer les initiatives d'ouverture commerciale et d'intégration économique dans la région. L'intégration fait partie de ses objectifs et, chaque jour, elle doit renforcer ses actions dans cette direction. La République dominicaine est déterminée à tout mettre eu œuvre pour préparer ses institutions publiques et privées aux diverses exigences qui émanent des processus d'intégration auxquels nous avons participé. Par conséquent, le pays continuera de demander l'aide de la BID pour ces tâches.

Cette aide serait opportune d'autant plus que le pays a signé un traité de libre-échange avec les États-Unis, ce qui nous a permis de nous joindre à l'Accord de libre-échange de l'Amérique centrale (CAFTA). Cette adhésion ne marquera pas d'ouvrir de nouvelles portes pour le commerce et de faciliter l'insertion de l'économie dominicaine dans le marché nord-américain ce qui devrait se traduire par une stimulation vigoureuse de la production de biens négociables à destination de ce méga marché.

Finalement, nous voulons remercier encore une fois la BID, et plus particulièrement son Président, M. Enrique Iglesias, pour sa réponse rapide et solidaire à nos demandes en des moments difficiles. Cet appui a été crucial au cours de l'année écoulée. Cette vocation et cette capacité solidaire de la BID, tellement présente lorsque se produisent des situations catastrophiques, notamment à la suite de catastrophes naturelles, de chocs externes ou de crises internes, rehaussent chaque fois plus la fonction stratégique d'une institution dont nous avons toutes les raisons d'être fiers.

Nous, les représentants de la jeunesse de l'Amérique latine et des Caraïbes, les jeunes porteurs de projet dans le domaine social et économique – choisis par la BID pour participer au séminaire « Le capital social de l'Amérique latine en action : jeunes entrepreneurs et volontariat », nous adressons à vous afin de faire connaître nos réflexions et nos propositions.

Nous sommes des artisans stratégiques du développement et des bâtisseurs du capital social. Nous avons vocation dans la région à favoriser l'équité, à lutter contre les exclusions, à encourager la citoyenneté et la justice sociale, avec toujours présent à l'esprit le souci de l'éthique.

Nos pays souffrent encore du fléau de la pauvreté et de l'exclusion, qui frappe principalement les enfants, les jeunes, les femmes, les peuples autochtones et d'ascendance africaine. Dans ce contexte, notre volonté de transformation vise à encourager l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière à partir de notre identité latino-américaine et caribéenne.

À cette fin, nous savons qu'il est fondamental de faire entrer dans les mentalités la participation citoyenne pour renforcer les modèles de développement durable et créer des capacités de direction au sein de la collectivité.

Le volontariat des jeunes peut à l'évidence appuyer l'intégration sociale par la mise en œuvre de politiques et mesures favorisant le développement dans la région. Le volontariat doit donc être une ligne d'action prioritaire dans les stratégies qui président à l'effort social.

Pour les jeunes de la région, les défis sont grands : le chômage, la pauvreté, le manque d'accès à un enseignement de qualité, le peu de participation des jeunes aux processus décisionnels, le fossé numérique et la détérioration de l'environnement sont quelques-uns des problèmes auxquels il est urgent de trouver des solutions. Nous les jeunes nous sommes prêts et déterminés à assumer nos responsabilités et à donner l'impulsion nécessaire au développement de la région.

À cette fin, il nous faut l'appui décidé, concret et constant de tous les acteurs du développement.

Nous invitons les dirigeants du secteur public :

- à faire des efforts financiers stratégiques en faveur de la jeunesse ;
- à incorporer dans les politiques de l'État le rôle stratégique des jeunes en tant qu'artisans du développement ;
- à encourager le volontariat et l'entreprenariat des jeunes comme outils pour construire le capital social ;
- à stimuler la participation des jeunes à la conception, à la mise en oeuvre et à l'évaluation de ces politiques.

Nous invitons la société civile :

- à renforcer les espaces de travail en réseau pour mettre en commun les expériences et optimiser les efforts et les ressources ;
- à s'impliquer activement dans la conception et la mise en oeuvre de programmes et de politiques qui favorisent le développement des jeunes ;

- à favoriser la concertation et le dialogue avec les divers acteurs sociaux qui se consacrent au développement ;

- à incorporer des mécanismes de suivi et d'évaluation des pratiques, qui permettent d'en déterminer avec précision l'impact auprès des populations ;

- à augmenter la transparence des organisations tant dans les processus et les résultats des actions que dans l'administration des ressources.

Nous invitons le secteur privé :

- à favoriser l'intégration active des jeunes dans ses activités économiques et productives ;

- à renforcer la recherche et le développement de technologies pour les mettre à la portée d'une plus grande partie de la population ;

- à créer des possibilités de formation et d'expérience professionnelle pour les jeunes ;

- à renforcer les pratiques citoyennes des entreprises, en créant et en favorisant des possibilités d'intervention pour les jeunes ;

- à s'impliquer dans des alliances stratégiques multisectorielles afin d'accompagner des initiatives innovantes lancées par les jeunes.

Nous invitons les organismes internationaux :

- à accompagner les efforts de l'État, de la société civile et du secteur privé en faveur du développement des jeunes ;

- à apporter un concours technique et financier à l'élaboration de politiques et de programmes en direction des jeunes ;

- à être garants de l'effort social effectif en faveur des jeunes en optimisant les ressources et en mettant en place des mécanismes transparents pour l'affectation de ces ressources ;

- à coordonner et à articuler leurs efforts avec les organismes internationaux qui œuvrent dans la région, afin de cultiver une image favorable de la jeunesse ;

- à favoriser l'échange d'expériences dans lesquelles les jeunes sont partie prenante, pour mettre en commun les meilleures pratiques et les enseignements qui en ont été tirés.

Dans cet ordre d'idées, nous avons bon espoir que la proposition présentée par M. Enrique Iglesias, Président de la Banque interaméricaine de développement lors de la clôture du séminaire, concernant l'éventuelle constitution d'un fonds d'appui à la création d'entreprises par les jeunes, sera dûment accompagnée et appuyée par le Conseil d'administration de la Banque.

Les jeunes ne sont pas que l'avenir. Nous sommes aussi le présent. Nous sommes vous. Nous sommes vos enfants. Nous sommes vos collaborateurs les plus enthousiastes. Et nous sommes prêts. Nous avons démontré par notre engagement quotidien que nous pouvons faire de l'Amérique latine et des Caraïbes une région où les rêves collectifs d'équité, de justice et de solidarité sont des réalités.

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons les informations, les moyens, la volonté et la force de réussir ce pari. Ne perdons plus de temps. Le changement est aujourd'hui à notre portée. L'avenir est déjà là.

Nous voici arrivés au terme de cette importante et historique session tenue à Lima. J'aimerais avant tout exprimer ma gratitude au Président Alejandro Toledo et à son gouvernement pour le chaleureux accueil qu'ils nous ont réservé et pour tout l'appui qu'ils nous ont offert afin d'assurer le succès de cette rencontre. Je tiens également à exprimer une reconnaissance toute particulière au Président de l'Assemblée, le Ministre Pedro Pablo Kuczynski, ami de la Banque et de moi-même, et à remercier tous ceux et celles qui ont travaillé fort pour permettre la tenue des activités de notre session annuelle. Nous savons ce que coûte l'organisation de ces activités, en termes de temps et de dévouement. Nos hôtes ont fait un travail remarquable que les Gouverneurs et les délégués présents, de façon unanime, n'ont pas manqué de saluer. Nous avons eu droit à une démonstration d'efficacité et, surtout, d'affection, ce qui est très important.

Je tiens également à exprimer ma gratitude au Ministre de l'Intérieur pour le dévouement et le professionnalisme avec lesquels il a assuré la sécurité nécessaire au bon déroulement de nos activités. Je veux aussi remercier le Maire de Lima, avec lequel nous avons travaillé en étroite collaboration, ainsi que le Maire de San Borja qui, par mon intermédiaire, a remis à la Banque les clés de cette ville importante et qui nous a accueillis dans son district. Nous sommes également reconnaissants au Maire de San Isidro qui a inauguré le Paseo de las Naciones à l'occasion de la session de la Banque, un geste qui symbolisera toujours pour nous l'hospitalité de cette ville.

Je ne saurais oublier le Directeur du Musée de la Nation. Le fait de tenir notre session dans un musée est hautement significatif et je me réjouis que nous ayons eu ce privilège. La culture est un élément très important dans la vie des nations. Le développement ne se limite pas à l'économie, ni à la sphère sociale, ni même à la politique : c'est aussi une réalisation spirituelle. C'est pourquoi nous en appelons aux bases culturelles de ce pays, dont les cultures millénaires imprègnent ses traditions et sa manière d'être. Tout cela nous rapproche de cette réalité magnifique qu'est l'histoire de ce grand pays. Je tiens à le souligner parce que la Banque a toujours respecté les valeurs culturelles, et j'espère que ce souci transparaîtra encore plus dans les années à venir.

Il convient de souligner que cette session a réuni quelque 7 000 personnes, la plus grande participation de notre histoire, ce qui nous a agréablement surpris. Ce succès témoigne dans une large mesure de l'attraction extraordinaire qu'exerce la magnifique et historique capitale du Pérou.

Il est difficile de résumer les activités de ces journées de travail, dans lesquelles il faut inclure les séminaires tenus en marge de la session. Les Gouverneurs ont participé activement à toutes ces activités. S'agissant des délibérations des trois derniers jours, j'aimerais faire ressortir dix points : cinq d'entre eux concernent les politiques de la Banque et les autres, la gouvernance au sein de l'institution. Les Gouverneurs recevront prochainement, par l'intermédiaire du Conseil d'administration, un compte rendu détaillé des principales observations de chaque délégation, ainsi qu'une version écrite de mon intervention.

Le premier grand message général en matière de politiques concerne la question de la conjoncture, qui a été soulevée lors de la séance d'ouverture par le Président Toledo, le Secrétaire général de l'OEA et le Secrétaire exécutif de la CEPALC. Notre session s'est tenue à un moment très important pour l'Amérique latine et les Caraïbes, alors que tout semble indiquer que nous sortons de la récession et que la croissance est au rendez-vous. Les Gouverneurs ont souligné que c'était là un fait très important : l'Amérique latine a retrouvé la croissance, et cela ouvre des possibilités, même s'il faut demeurer prudent. Cette croissance doit subir l'épreuve du temps et elle est soumise aux aléas de la conjoncture internationale. Cela dit, il est important de reconnaître que la croissance offre une base pour consolider les réalisations du passé, corriger les faiblesses et, surtout, mettre en place les défenses dont nos pays auront besoin pour faire face à d'éventuels reculs cycliques. Il convient également d'essayer d'instaurer un développement social efficace. Nous sommes à un moment très spécial, où un optimisme prudent, réfléchi, est de mise et où nous devons faire appel au meilleur de nos compétences pour bien gérer le redressement au cours des années à venir.

Le deuxième message transmis par les Gouverneurs concerne la nécessité de faire en sorte que les ajustements apportés contribuent à réduire la volatilité de nos économies et leur vulnérabilité face au cycle international. Le défi consiste à mettre en place des forces de développement propres et à ne pas dépendre exclusivement des facteurs externes. Par forces propres, j'entends les forces internes aux pays et les forces qui découlent de la coopération régionale. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la coopération régionale est un vigoureux facteur de dynamisme économique qu'il convient de mettre à profit. Les Gouverneurs ont demandé à la Banque d'aider une nouvelle fois les pays à lutter contre les effets récessifs et déstabilisants de la conjoncture internationale. Cela signifie, fondamentalement, aider à la modernisation des économies latino-américaines. Il n'y a pas d'autre solution dans le monde dans lequel nous vivons : nous devons jouer le jeu de la concurrence, comme les Gouverneurs l'ont souligné dans leurs discours. En d'autres termes, les économies doivent s'ouvrir résolument à la concurrence internationale, avec les risques que cela comporte, et profiter des avantages tout en essayant de réduire les coûts inhérents à ces politiques.

Le troisième message qui s'est dégagé de la séance d'ouverture et qui a été réitéré ensuite par les Gouverneurs a trait à la question sociale. Les problèmes liés à la conjoncture sociale demeurent préoccupants. Nous nous inquiétons de l'aggravation de la pauvreté, qui persiste malgré les réformes et la croissance économique. Nous sommes toujours préoccupés par les inégalités en Amérique latine, par le chômage qui a atteint des sommets depuis la crise des années 80 et, bien entendu, par les problèmes liés à l'exclusion, un phénomène qui a des racines ethniques profondes en Amérique latine. En conséquence, la question sociale demeure l'objectif central des politiques. Tous les Gouverneurs ont insisté sur cet aspect important de notre action en Amérique latine et dans les Caraïbes. La Banque a une vocation sociale qu'elle nourrit depuis sa création. La moitié de ses opérations vise le développement social et c'est pourquoi ce message que vous avez tous réitéré constitue, assurément, un mandat fondamental, je dirais même le fondement, de la présence de la Banque en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Le quatrième message transmis par le Président Toledo et les Gouverneurs a trait aux objectifs du Millénaire pour le développement auxquels ont souscrit tous les gouvernements du système des Nations Unies. Nous sommes tous liés par ces objectifs. Ils sont d'ordre économique, social et international, surtout en ce qui concerne le commerce. Ils représentent des éléments centraux de référence pour les relations entre la Banque et ses pays membres, des éléments auxquels il convient d'accorder une attention particulière dans la préparation des programmes d'action par pays. Au cours de notre prochaine session à Okinawa, nous concentrerons notre réflexion sur l'analyse des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire, à mi-parcours dans la décennie, ainsi que sur les perspectives positives et négatives d'atteindre ces objectifs en fonction du comportement des économies de nos pays.

Le cinquième message concernait les politiques visant à développer l'infrastructure économique. À cet égard, tant dans les délibérations des Gouverneurs que dans les séminaires qui ont précédé la session, le constat a été très clair : nous faisons face à une grande insuffisance en matière d'infrastructure. Au cours des dernières années, les investissements ont reculé, y compris les investissements dans l'infrastructure productive et sociale, ce qui pourrait finir par constituer un grave obstacle à la future croissance économique.

À ce sujet, plusieurs Gouverneurs ont souligné l'importance que revêtent les investissements dans l'infrastructure en tant qu'élément anticyclique et facteur de mobilisation de l'épargne et des ressources internes. On a également montré comment l'infrastructure sert à renforcer l'intégration de l'Amérique latine et des Caraïbes. Je me dois de rappeler que, il y a seulement quelques mois, nous avons tenu à Cuzco une réunion des chefs d'État du Groupe de Rio, dont le thème central portait sur la nécessité d'accroître les investissements dans l'infrastructure et que, à cette occasion, il a été demandé à la Banque de contribuer plus vigoureusement à cette tâche. Tout cela témoigne de la place centrale que cette question a occupée dans les débats.

Il convient de mentionner également que 11 pays d'Amérique du Sud ont signé une déclaration, dite « *Carta de Lima* », dans laquelle ils ont affirmé la nécessité d'ajuster le traitement des investissements dans les comptes des finances publiques. Le débat a permis de mettre en lumière le fait que les investissements dans l'infrastructure n'ont pas le même impact financier que les autres dépenses, de telle sorte qu'ils devraient bénéficier d'un traitement différent dans les organismes internationaux, en particulier le Fonds monétaire

international. Les gouvernements signataires de la *Carta de Lima*, et sûrement tous les autres gouvernements, s'inquiètent de l'affaiblissement de l'action de la Banque dans le domaine de l'infrastructure, un affaiblissement qui, comme nous le savons bien, traduit le manque de ressources de contrepartie imputable à la rareté des ressources financières. Ils demandent donc que la comptabilisation des dépenses d'infrastructure soit modifiée et que les organismes financiers multilatéraux, en particulier le Fonds monétaire, adoptent un traitement différencié et exceptionnel de ces dépenses, qui serait inscrit dans les politiques de ces organismes. Cette question a été soulevée à diverses occasions par les chefs d'État, notamment par le Président Lagos du Chili, le Président Toledo du Pérou, le Président Lula du Brésil et le Président Kirchner de l'Argentine. Il ne fait pas de doute qu'il y a une demande pour que des mesures soient prises dans ce domaine, comme le montre la *Carta de Lima* adressée aux organismes internationaux.

C'était donc les cinq éléments centraux soulevés par les Gouverneurs en ce qui a trait aux politiques de la Banque, en tant qu'institution de coopération économique et sociale. S'agissant des affaires internes de la Banque, au cœur de l'autre partie de notre session, quatre thèmes importants ont été abordés.

Le premier thème concerne le secteur privé. Comme vous le savez, la Banque travaille depuis de nombreuses années avec le secteur privé et nous avons diverses entités qui se consacrent à cette activité. Au cours des dernières années, nous avons examiné avec la plus grande attention la possibilité de mieux organiser le travail de la Banque avec ce secteur. Le Ministre Kuczynski a présidé un Groupe d'experts indépendants qui a formulé une série de recommandations sur lesquelles le Conseil d'administration s'est penché au cours des derniers mois. Pour compléter cet examen, il convient d'ajouter les orientations qui se sont dégagées de la présente session et que j'aimerais maintenant résumer.

Tout d'abord, la stratégie de la Banque en faveur du développement du secteur privé a obtenu un large appui. Le secteur privé est considéré comme un facteur essentiel de la dynamisation de nos économies. C'est pourquoi il importe que cette stratégie soit rapidement mise en œuvre.

À cet égard, les Gouverneurs ont largement appuyé l'initiative de la Banque visant à améliorer le climat d'affaires dans la région, dont la mise en œuvre sera dirigée par le Vice-président exécutif. Notre action visant à améliorer l'efficacité a également reçu le soutien des Gouverneurs, y compris la création d'un poste de coordonnateur de haut niveau. Cette initiative sera examinée par le Conseil d'administration.

Les Gouverneurs ont également appuyé la proposition visant à intensifier l'action de la Banque dans le domaine des PME. Nous avons été des pionniers dans la promotion du développement des PME et nous avons même été à la pointe du combat sur le plan mondial en ce qui concerne le développement de la micro-entreprise. La Banque, sous la gouverne de mon prédécesseur, Monsieur Antonio Ortiz Mena, a commencé à travailler avec les micro-entreprises il y a 30 ans. Il faut intensifier nos activités dans ce domaine, surtout depuis la Déclaration de Nuevo León, souscrite par nos pays membres du Continent américain. Les signataires de la Déclaration nous ont demandé de tripler le soutien de la Banque aux PME au cours des prochaines années, et c'est ce que nous nous proposons de faire. Dans ce débat, les Gouverneurs ont exprimé leur préoccupation au sujet de l'organisation institutionnelle de l'appui de la Banque au secteur privé. Plusieurs Gouverneurs ont appuyé la recommandation du Groupe d'experts indépendants, de fusionner tous les guichets de la Banque consacrés au secteur privé, à savoir la Société interaméricaine d'investissement, le Fonds multilatéral d'investissement et le Département du secteur privé ; d'autres ont exprimé des doutes. Le Conseil d'administration examinera cette question de manière plus approfondie au cours des prochains mois.

Par ailleurs, le Fonds multilatéral d'investissement (MIF), qui s'est révélé un précieux instrument de coopération avec les gouvernements, a mérité le soutien résolu des Gouverneurs. À cet égard, les Gouverneurs ont été nombreux à appuyer la reconstitution des ressources du MIF. Nous nous réunirons avec les Gouverneurs au mois de juillet prochain pour examiner cette question.

Le deuxième thème qui s'est dégagé porte sur la flexibilité des instruments de la Banque. C'est là une question très importante à laquelle le Conseil d'administration a consacré une grande attention. Dans le cadre d'un travail très méthodique, le Conseil d'administration a examiné divers aspects de cette question. Le fait que notre pouvoir de prêt dans la région ne soit pas pleinement utilisé suscite notamment des préoccupations. Cela

semble prouver qu'il ne s'agit pas seulement d'un manque de ressources financières et il devient donc important d'examiner la flexibilité des instruments dont nous disposons. Les Gouverneurs ont insisté sur la nécessité d'une évaluation efficace des activités de prêt de la Banque jusqu'à ce jour, surtout en ce qui a trait aux prêts à l'appui des réformes. Au cours des délibérations, plusieurs questions ont été posées, des questions qui, je crois, vont orienter le débat. Tout d'abord, quelle est la façon la plus appropriée de combiner les prêts d'investissement, les prêts à décaissement rapide à l'appui des réformes et les prêts d'urgence ? Ensuite, quelles conditions internes les pays devraient-ils satisfaire pour avoir droit à cette combinaison de prêts ? Enfin, comment pouvons-nous analyser l'efficacité de chaque type de prêt du point de vue du développement ? Nous considérons qu'il ne s'agit pas d'accroître le nombre d'instruments pour le plaisir d'avoir plus d'instruments ; le but est de renforcer la capacité de coopération de la Banque et d'utiliser efficacement ses ressources.

Le troisième thème porte sur l'efficacité de notre coopération en matière de développement : une vieille question dans ces forums, qui a pris une grande importance au cours des dernières années. Je crois que les Gouverneurs ont apprécié les efforts déployés par la Direction de la Banque dans ce domaine. Il est important que les Gouverneurs aient souligné la nécessité d'établir un grand partenariat entre la Banque et les pays pour améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources de l'institution ; ce faisant, ils ont exprimé leur appui au plan de travail que le chef de l'Unité de la Banque responsable de l'efficacité en matière de développement devra présenter cette année.

Enfin, il y a la question de la gouvernance institutionnelle. Les Gouverneurs ont pris note des efforts déployés en matière de diffusion de l'information et de transparence institutionnelle, grâce à la création du Bureau de l'intégrité institutionnelle.

C'était là un survol des points importants qui se sont dégagés des interventions des Gouverneurs au sujet des politiques et des activités de la Banque. Ces points importants définissent les grandes orientations émanées de notre session à Lima.

J'aimerais maintenant parler d'un autre volet de ces sessions annuelles. Depuis plusieurs années, nous avons commencé à organiser des séminaires en marge de nos sessions annuelles, afin d'examiner des questions qui présentent un intérêt particulier pour l'Amérique latine. Participent à ces séminaires des universitaires, des techniciens, des responsables gouvernementaux et des représentants de la société civile. Dans le cadre de la présente session, nous avons tenu, la semaine passée, cinq séminaires consacrés à des questions d'une grande actualité.

Le premier séminaire portait sur le thème de la relation entre le gouvernement et les banques. Les participants se sont penchés sur le rôle qui revient à l'État dans le secteur bancaire, à travers les banques publiques, sur la manière de réagir face aux crises et sur l'expérience en matière d'octroi d'un soutien financier aux banques.

Un deuxième séminaire a été consacré aux investissements dans l'infrastructure, relevant de la responsabilité tant du secteur public que du secteur privé, ainsi qu'à la nécessité de mettre en place de nouveaux montages financiers qui facilitent l'apport de ressources publiques et privées et le renforcement des partenariats, dont l'importance ne cesse de croître en Amérique latine.

Un autre séminaire a été intitulé « Nouveaux horizons dans la réforme de l'État ». La question de la réforme de l'État représente un grand défi pour l'Amérique latine. C'est peut-être la réforme la plus difficile car il ne s'agit pas seulement de remanier l'administration publique ; il faut également modifier les politiques mêmes de consolidation de la démocratie, de fonctionnement des institutions démocratiques, de renforcement de la gouvernance. Il a été question de réinventer l'État, de réinventer un État-providence qui tienne compte des besoins, des possibilités et des limitations de la région.

Il y a eu ensuite le séminaire sur la ville et la marginalité, auquel ont activement participé la mairie de Lima et les maires de plusieurs villes importantes de la région. Ce séminaire a donné lieu à des échanges d'idées sur la façon d'offrir des services aux secteurs marginalisés qui constituent aujourd'hui une fraction importante de la population latino-américaine, fraction qui s'est accrue à la suite de l'urbanisation accélérée des 20 dernières années. L'étude de cette question a montré qu'il est possible de faire quelque chose, comme en témoignent les expériences du Pérou, du Mexique et du Brésil. À cet égard, les municipalités jouent un rôle d'une grande importance, parce qu'elles sont en contact direct avec les zones marginalisées et parce qu'elles ont une riche expérience dans la mobilisation de ressources, ce que les administrations centrales ont souvent du mal à faire. Ce séminaire a montré comment aborder la pauvreté, la marginalité et la violence dans les moments difficiles que traversent les villes d'Amérique latine.

Le dernier séminaire a été consacré à la question des jeunes entrepreneurs et du volontariat. Que puis-je ajouter de pertinent à ce que nous ont dit les représentants de la jeunesse ? Je les remercie beaucoup de leur présence et du message si vigoureux, constructif et rafraîchissant qu'ils nous ont communiqué. Cela nous fait du bien à nous tous qui ne sommes plus aussi jeunes, mais qui restons animés par le même esprit. Ce séminaire a mis en lumière plusieurs aspects de cette question. En Argentine et au Brésil, on estime que le volontariat contribue à hauteur de 2,5 % au produit national. Il est très important que l'on parle de ces aspects en Amérique latine, qui dépassent les thèmes de discussion ordinaires, mais qui font partie de la vie sociale.

La Banque a également tenu des tables rondes, parmi lesquelles il convient de souligner celles qui ont porté sur les ressources destinées à l'innovation technologique dans l'agriculture et sur les envois de fonds.

Par ailleurs, le pays hôte a organisé des séminaires d'un grand intérêt. L'un de ces séminaires, organisé par l'*Universidad Peruana de Ciencias Aplicadas* et l'AID, était consacré à l'intégration commerciale. L'ALIDE et la COFIDES ont pour leur part offert un autre séminaire très intéressant qui portait sur les méthodes de financement des PME.

Pour conclure, je tiens à préciser que ces réunions nous permettent de resserrer les liens entre notre institution et ses Gouverneurs. Le dialogue extrêmement riche, aux multiples dimensions et niveaux, renforce l'engagement fondamental de la Banque. Nous nous sommes engagés envers l'Amérique latine et les Caraïbes et leur développement économique et social, sous tous ses aspects. Ces engagements constituent l'essence de la Banque. Je pense qu'il est très important de toujours garder notre grande mission présente à l'esprit. Nous sommes une Banque qui a pour mission de servir les pays, de servir les sociétés, au sens large ; nous sommes plus qu'une Banque, comme disait Felipe Herrera. Cela n'est possible que si nous avons une organisation efficace, dotée de ressources humaines compétentes et motivées. Je terminerai en soulignant que, tout au long de cette session, nous nous sommes sentis redevables de la chaleur humaine qui émane de ce pays et de son peuple, et je leur en suis profondément reconnaissant.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE SUR SES ACTIVITÉS DEPUIS LA DERNIÈRE SESSION ANNUELLE

Le Comité de l'Assemblée des gouverneurs, désigné par la Résolution AG-5/70, a tenu sa Quatre-vingt-septième réunion à Milan (Italie), le 22 mars 2003, et n'a pas été convoqué depuis.

I. Quatre-vingt-septième réunion – Milan (Italie), 22 mars 2003 (document CA-452)

Compte rendu de la Quatre-vingt-sixième réunion du Comité

Le Comité a adopté le compte rendu de sa Quatre-vingt-sixième réunion, tenue à Fortaleza (Brésil), le 10 mars 2002 (document CA-448).

Mesures à prendre pour accroître la capacité de réponse de la Banque interaméricaine de développement : Progrès de la mise en œuvre du nouveau cadre de financement (document CA-450)

Pour commencer, la Présidente du Comité des politiques et de l'évaluation, du Conseil d'administration, a donné lecture d'un texte, figurant dans le document CA-450, dans lequel le Conseil d'administration propose un éclaircissement au Comité de l'Assemblée au sujet de la mise en œuvre de certains aspects du paragraphe 8(a) de l'annexe de la Résolution AG-1/02, approuvée par l'Assemblée des gouverneurs le 1er mars 2002. Cet éclaircissement se lit comme suit : « La limite annuelle du montant des prêts à l'appui des réformes financés par le Capital ordinaire (jusqu'à l'équivalent de ÉU$1,5 milliard) pourra être augmentée en 2003 : (1) d'un montant supplémentaire pouvant atteindre 15 % ; et (2) de la différence entre la limite annuelle de 2002 et le montant total des prêts à l'appui des réformes financés par le Capital ordinaire approuvés cette année. La limite annuelle pourra être augmentée en 2004 : (1) d'un montant supplémentaire pouvant atteindre 15 % ; et (2) de la différence entre l'équivalent de ÉU$3 milliards et le montant total des prêts à l'appui des réformes financés par le Capital ordinaire approuvés en 2002 et 2003. Comme il est précisé dans la Résolution AG-1/02, les prêts de ce type sont assujettis au maintien de la limite de prêt globale correspondant à l'équivalent de ÉU$4,5 milliards en ressources du Capital ordinaire pendant la période 2002–04, montant qui ne saurait être dépassé en aucune circonstance ».

Les Gouverneurs ont centré leurs observations sur deux grands thèmes : (i) le report de ressources de l'enveloppe des prêts à l'appui des réformes de 2002 à 2003 ; (ii) les trois mécanismes de prêt du nouveau cadre de financement (prêts d'urgence, prêts à l'appui des réformes et prêts d'investissement).

S'agissant du report de ressources de l'enveloppe des prêts à l'appui des réformes, les Gouverneurs se sont prononcés majoritairement en faveur d'un tel report compte tenu de l'éclaircissement proposé par le Conseil d'administration et cité dans le paragraphe 2.1 précédent.

Au sujet des trois mécanismes, plusieurs Gouverneurs se sont dits d'avis que la Banque revoie les limites et délais établis pour ces mécanismes afin de rendre l'utilisation de ces mécanismes plus souple et de permettre à la Banque de jouer un rôle anticyclique. Par ailleurs, d'autres Gouverneurs se sont dits préoccupés par le fait que les prêts à l'appui des réformes augmentaient trop rapidement tandis que le volume des prêts d'investissement diminuait, et se sont montrés opposés à une réouverture du débat sur le cadre de financement adopté il y a seulement un an.

Finalement, le Président du Comité a conclu qu'il y avait consensus au sujet de la question du report de ressources de l'enveloppe des prêts à l'appui des réformes de 2002 à 2003 et que le débat sur les autres questions soulevées pendant la réunion se poursuivrait au cours de la réunion spéciale des Gouverneurs.

Rapport d'activité sur les actions menées en 2002 et mesures futures proposées visant à renforcer l'efficacité de la Banque en matière de développement (document CA-451)

Le Vice-président exécutif a présenté un exposé au sujet des mesures prises par la Banque en 2002 conformément à la Résolution AG/1-02, pour améliorer : (i) la programmation et les stratégies de pays ; (ii) la conception des projets ; (iii) l'exécution des projets ; et (iv) les aspects organisationnels et institutionnels. M. Flannery a également fait état des mesures que la Banque entend adopter pendant la période 2003–04 et exposé le plan d'action à moyen terme destiné à créer, à la Banque, un système global d'efficacité en matière de développement.

Les Gouverneurs ont souligné que, dans le domaine de l'efficacité en matière de développement, la Banque doit chercher à atteindre un équilibre entre les résultats de ses actions et les coûts pour atteindre ces résultats, tant du point de vue de la Banque que de celui des pays emprunteurs. Le système mis en œuvre ne doit pas être coûteux, en termes budgétaires et en ressources humaines, et il ne doit pas introduire de processus bureaucratiques qui viendraient compliquer la préparation et l'exécution des projets.

Les Gouverneurs ont précisé qu'il est important de renforcer l'efficacité en matière de développement pour que la Banque puisse véritablement atteindre ses objectifs de réduction de la pauvreté et des inégalités, ainsi que les objectifs du Millénaire adoptés à Monterrey. Ils ont souligné que la Banque devait prendre des décisions concrètes à ce sujet et lancer le plus tôt possible la mise en pratique du plan d'action à moyen terme, sans attendre que tous les aspects méthodologiques soient réglés.

Enfin, les membres du Comité ont demandé à la Direction qu'elle présente un nouveau rapport, l'année prochaine, sur les progrès accomplis par la Banque pour renforcer son efficacité en matière de développement, et ils ont précisé que le Comité souhaitait que la Banque nomme le plus rapidement possible la personne qui sera responsable de ce dossier.

Autres destinataires :

Conseil d'administration
Directeurs de département
Représentants

Le Comité de l'Assemblée des gouverneurs désigné par la Résolution CII/AG-3/92 a tenu sa Vingt-cinquième réunion à Milan (Italie), le 22 mars 2003 et n'a pas été convoqué depuis.

I. Vingt-cinquième réunion – Milan (Italie), 22 mars 2003 (document CII/CA-88)

Compte rendu de la Vingt-quatrième réunion du Comité

Le Comité a adopté le compte rendu de la Vingt-quatrième réunion, tenue à Fortaleza (Brésil), le 9 mars 2002 (document CII/CA-83).

Rapport sur le bilan des opérations et les résultats financiers de la Société pour 2002. Présentation orale

L'élément le plus important de l'exposé du Directeur général a été l'annonce que la SII a enregistré en 2002 une perte comptable de ÉU$41,8 millions, essentiellement imputable à l'augmentation des provisions qu'il a fallu faire en rapport avec des projets dans les pays qui ont été les plus touchés par des difficultés économiques. La majorité de ces projets concernent des entreprises en difficulté, mais qui n'ont pas fait faillite et que, par conséquent, la Société est décidée à appuyer afin qu'elles puissent surmonter ces difficultés.

Dans ce contexte, la Direction a réduit les dépenses administratives, ce qui lui a permis de réaliser des économies de ÉU$1,4 million par rapport au budget approuvé pour 2002 ; elle a également réduit de 6 % le personnel du siège, déplacé plusieurs postes vers la région et réorganisé le secteur des opérations. Par ailleurs, elle a défini quatre domaines d'action pour contribuer à améliorer la viabilité financière de la Société. Ces domaines sont les suivants : (i) réduction des coûts ; (ii) accroissement de l'efficacité des procédés ; (iii) qualité des actifs ; et (iv) production de recettes.

Rapport du Président du Groupe d'experts indépendants pour la SII (document de référence CII/CS-532-1)

M. Pedro Pablo Kuczynski, président du Groupe d'experts indépendants pour la SII (GEI) constitué à la demande de l'Assemblée des gouverneurs, a présenté un rapport sur les travaux réalisés par le GEI jusqu'à ce jour. Selon la conclusion préliminaire du GEI, la SII a un avenir limité : l'institution est très petite au regard des flux financiers vers le secteur privé latino-américain ; elle est très peu connue dans les pays récepteurs ; elle ne dispose pas de ressources suffisantes pour lancer la vaste campagne de promotion et marketing dont elle a tant besoin, et elle souffre d'une certaine rigidité dans ses opérations. Pour le moment, sous réserve d'un débat supplémentaire, le GEI estime que la restructuration de la SII devrait faire partie d'un réalignement général des activités du Groupe de la BID dans le domaine du secteur privé. A cet égard, le Fonds multilatéral d'investissement (MIF) devrait maintenir l'indépendance que son Accord constitutif lui a conférée à l'origine, non seulement parce qu'il possède son propre groupe de pays donateurs, mais en raison également de sa solide trajectoire et des résultats dont il peut se prévaloir en tant qu'agent d'innovation en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Le GEI envisage de proposer la structure organisationnelle suivante : il y aurait un vice-président de la BID chargé de la coordination de toutes les activités en rapport avec le secteur privé, qui serait également responsable d'une nouvelle entité affiliée regroupant la SII et le Département du secteur privé de la Banque actuels. La structure de capital de cette entité comprendrait le capital de la SII et le capital de la BID destiné à appuyer les prêts au secteur privé, jusqu'à un maximum de 10 % de l'ensemble des réserves et du capital payé et exigé (ou jusqu'à un maximum de 10 % de l'encours des prêts), de telle sorte que les pays n'auraient pas à apporter de nouvelles contributions au capital.

Les Gouverneurs ont suggéré que le GEI : (i) examine des mécanismes pour promouvoir les investissements privés dans des activités pour lesquelles il existe des débouchés sur le marché et qui ne sont pas financées par la Banque ; (ii) envisage la participation au financement de concessions privées relatives à l'infrastructure, qui pourrait prendre la forme de garanties ou de syndications ; (iii) examine tous les aspects légaux, financiers, économiques et organisationnels de la mise en œuvre de la proposition ; (iv) consulte le personnel de la SII et de la BID ; (v) agisse avec prudence et vérifie que les objectifs proposés sont réalisables ; (vi) examine s'il est légalement possible de transférer le capital d'institutions multilatérales existantes, dont les membres sont distincts, à une nouvelle entité, ainsi que les aspects politiques et légaux d'un tel transfert en ce qui concerne les actionnaires de la Banque qui ont choisi de ne pas être actionnaires de la SII ; (vii) étudie les aspects politiques et les questions de surveillance en rapport avec le nouveau poste de vice-président et l'autonomie du titulaire de ce poste ; et (viii) se penche sur la proposition voulant que la SII soit absorbée par la BID, plutôt que de créer une nouvelle filiale. Les Gouverneurs ont également fait remarquer que, avant d'examiner la question d'une nouvelle structure, il importe d'établir une stratégie de grande ampleur pour l'action du Groupe de la BID dans le secteur privé.

Autres destinataires :

Conseil d'administration
Directeurs de département
Représentants de la BID

PRÉSIDENT DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS
Pedro Pablo Kuczynski

PRÉSIDENT DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINE
D'INVESTISSEMENT
Enrique V. Iglesias

VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF DE LA BANQUE
Dennis E. Flannery

VICE-PRÉSIDENT POUR LA PLANIFICATION ET L'ADMINISTRATION
Paulo Paiva

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ
Jacques Rogozinski

SECRÉTAIRE DE LA BANQUE ET DE LA SOCIÉTÉ
Carlos Ferdinand

BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINE D'INVESTISSEMENT
DÉLÉGATIONS OFFICIELLES

Allemagne

Gouverneur

Uschi Eid
Parliamentary State Secretary
Federal Ministry for Economic Cooperation
and Development

Gouverneur suppléant temporaire

Bernd Blank
Head, Regional Development Banks
Division
Federal Ministry of Economic Cooperation
and Development

Conseillers

Wolfgang Gerstmann
Desk Officer
Federal Ministry for Economic Cooperation
and Development

Ursula Schipper

Steffen Heizmann
Private Secretary
Federal Ministry for Economic Cooperation
and Development

Ingrid Hoven
Deputy Director General
Federal Ministry for Economic Cooperation
and Development

Kerstin Imbusch
Desk Officer
Federal Ministry for Economic Cooperation
and Development

Roland Kliesow
German Ambassador to Peru
Lima

Christian Olk
Foreign Officer
German Embassy in Peru
Lima

Desk Officer

German Embassy in Argentina
Buenos Aires

Stefan Schoenberg
Deputy Director General
German Federal Bank

Argentine

Gouverneur

Roberto Lavagna
Ministro de Economía

Gouverneur suppléant

Alfonso de Prat-Gay
Presidente
Banco Central de la República Argentina

Gouverneurs suppléants temporaires

Oscar Tangelson
Viceministro de Economía y Secretario de Política Económica
Ministerio de Economía y Producción

Guillermo Nielsen
Secretario de Finanzas
Ministerio de Economía y Producción

Gerardo Hita
Director Nacional de Proyectos con Organismos Internacionales de Crédito
Ministerio de Economía y Producción

Conseillers

Martín Bès
Director Ejecutivo Suplente
Banco Interamericano de Desarrollo

Eduardo Camano
Presidente
Honorable Cámara de Diputados

Jorge Capitanich
Presidente de la Comisión de Presupuesto y Hacienda
Senado de la Nación

Leonardo Costantino
Secretario Privado del Ministro de Economía y Producción

Eugenio Díaz-Bonilla
Director Ejecutivo
Banco Interamericano de Desarrollo

Pedro Lacoste
Vicepresidente
Banco Central de la República Argentina

Leonardo Madcur
Secretario de Coordinación Técnica
Ministerio de Economía y Producción

Daniel Martin
Asesor de la Representación Financiera en Washington

Adrian Nador
Secretario Privado del Ministro de Economía y Producción
Ministerio de Economía y Producción

Norberto Pagani
Gerente
Relaciones Internacionales
Banco Central de la República Argentina

Sebastián Palla
Subsecretario de Financiamiento
Ministerio de Economía y Producción

Federico Poli
Secretario de la Pequeña y Mediana Empresa y Desarrollo Regional
Ministerio de Economía y Producción

Armando Torres
Director de Prensa
Ministerio de Economía y Producción

Autriche

Gouverneur suppléant temporaire

Brigitte Windisch
Deputy Director
International Finance Institutions
Austrian Federal Ministry of Finance

Conseillers

Gerhard Doujak
Austrian Ambassador to Peru
Lima

Andreas Meindl
Commercial Counselor
Austrian Embassy in Chile
Santiago

Karla Schestauber
Senior Counselor
Office of the Executive Director
Inter-American Development Bank

Bahamas

Gouverneur

James H. Smith, CBE
Minister of State
Ministry of Finance

Gouverneur suppléant

Ruth Millar
Financial Secretary
Ministry of Finance

Gouverneurs suppléants temporaires

Janeen McCartney
Under-Secretary
Ministry of Finance

Ingrid Bartlett
General Manager for Groups
Ministry of Tourism

Carl Oliver
Senior Economist
Ministry of Finance

Nelson Burrows
Assistant Superintendent
Police Department

Christopher McCoy
Chief Superintendent
Police Department

Conseillers

Leslie C. Bethel
President
Notarc Management Group

Bill Coteron
Executive Director
Conference Services
Kerzner International Resorts

Joe Higgins
Director of Incentive Sales
Kerzner International Resorts

Bolivie

Barbade

Gouverneur

Owen S. Arthur, MP
Prime Minister and Minister of Finance
and Economic Affairs

Gouverneur suppléant

Grantley Smith
Director of Finance and Economic Affairs
Ministry of Economic Development

Conseiller

Andrew Cox
Permanent Secretary
Ministry of Finance

Belgique

Gouverneur suppléant

Franciscus Godts
Directeur
Ministère des Finances

Gouverneur suppléant temporaire

Jean-Paul Warnimont
Ambassadeur de Belgique au Pérou
Lima

Belize

Gouverneur

Ralph Fonseca
Minister of Home Affairs and Investment
Central America

Gouverneur suppléant

Jorge M. Auil
Vice President
Central Bank of Belize

Conseiller

Sydney J. Campbell
Governor
Central Bank of Belize

Gouverneur

Xavier Nogales Iturri
Ministro de Desarrollo Económico
Edificio Palacio de las Comunicaciones

Gouverneur suppléant

Javier Cuevas
Ministro de Hacienda
Edificio Palacio de las Comunicaciones

Gouverneur suppléant temporaire

Luis Arnal
Viceministro de Inversión Pública y Financiamiento Externo

Conseiller

Jorge Crespo Velasco
Director Ejecutivo
Banco Interamericano de Desarrollo

Brésil

Gouverneur

Guido Mantega
Ministro de Estado do Planejamento, Orçamento e Gestão

Gouverneur suppléant

Demian Fiocca
Secretário de Assuntos Internacionais
Ministério do Planejamento, Orçamento e Gestão

Gouverneurs suppléants temporaires

José Carlos Miranda
Secretário de Assuntos Internacionais
Ministério do Planejamento, Orçamento e Gestão

André Mattoso Maia Amado
Embaixador do Brasil no Peru
Lima

Henrique de Campos Meirelles
Presidente
Banco Central do Brasil

Ademar Seabra da Cruz

Benvindo Belluco
Secretário-Adjunto Interino de Assuntos Internacionais
Ministério do Planejamento, Orçamento e Gestão

Conseillers

Maria Isabel Aboim
Chefe de Departamento
BNDES

José Frederico Álvares
Diretor Executivo Suplente
Banco Interamericano de Desenvolvimento

Ernesto H. F. Araújo
Coordenador Nacional de Serviços
Ministério das Relações Exteriores

Paula Barboza
Secretária
Embaixada do Brasil no Peru
Lima

Osanan Lima Barros Filho
Gerente Regional da Europa, do Oriente Médio e da África
Banco do Brasil
Londres

Marcelo Failace Bevilacqua
Representante
Banco do Brasil
Lima

Augusto Braúna Pinheiro
Managing Director
Banco do Brasil

Romero Cabral
Conselheiro
Embaixada do Brasil no Peru
Lima

João Solano Carneiro da Cunha
Ministro
Embaixada do Brasil no Peru
Lima

Daso Maranhão Coimbra
Chefe do Departamento de Operações de Reservas Internacionais
Banco Central do Brasil

Roberto Timotheo da Costa
Diretor
BNDES

Secretário

Embaixada do Brasil no Peru
Lima

Roberto de Camillo
Gerente Regional da Ásia
Banco do Brasil
Tóquio

José Fiorencio
Superintendente
BNDES

Maria da Graça França
Regional Manager
Head of North America and
the Caribbean
Banco do Brasil
New York

José Linaldo Gomes de Aguiar
Chefe do Departamento de Dívida
Externa e de Relações Internacionais
Banco Central do Brasil

José Antonio Gragnani
Secretário-Adjunto da Dívida Pública
Secretaria do Tesouro Nacional
Ministério da Fazenda

Luiz Ethewaldo Guimarães
Diretor Financeiro e de Câmbio
Banco do Nordeste do Brasil S.A.

Jorge M. Leandro
Conselheiro
Escritório do Diretor Executivo
Banco Interamericano de Desenvolvimento

João Batista do Nascimento Magalhães
Assessor Especial do Presidente
Banco Central do Brasil

Aloizio Mercadante
Senador Parlamentar

Arno Meyer
Secretário Interino de Assuntos
Internacionais
Ministério da Fazenda

Ricardo Moraes
Assessor Especial
Ministério do Planejamento, Orçamento
e Gestão

Paulo Sérgio Souto Mota
Superintendente de Comunicação e
Cultura
Banco do Nordeste do Brasil S.A.
Selma Pantel
Conselheira Principal
Escritório do Diretor Executivo
Banco Interamericano de Desenvolvimento

Rossano Maranhão Pinto
Vice Presidente de Negócios Internacionais
Banco do Brasil

Murilo Portugal
Diretor Executivo
Fundo Monetário Internacional

Viviane Pretti Feitosa
Coordenadora
Gabinete do Departamento da Dívida
Externa e das Relações Internacionais

Kennedy Moura Ramos
Chefe, Gabinete da Presidência
Fortaleza

Afonso Sant'Anna Bevilaqua
Diretor de Política Econômica
Banco Central do Brasil

Alexandre Schwartsman
Diretor de Assuntos Internacionais
Banco Central do Brasil

Anderson Caputo Silva
Coordenador-Geral do Planejamento
Estratégico da Dívida Pública
Ministério da Fazenda

Ricardo Silveira
Diretor
BNDES

Roberto Smith
Presidente
Banco do Nordeste do Brasil S.A.

Mónica Soares de Araujo
Coordenadora Geral de Informações
e Sistemas
MP/SEAIN

Martus Rodrigues Tavares
Diretor Executivo
Banco Interamericano de Desenvolvimento

Paulo Fontoura Valle
Coordenador-Geral de Operações da
Dívida Pública de Secretaria do Tesouro
Ministério da Fazenda

Maguito Vilela
Observador Parlamentar

Alessandra Vinhas
Secretária
Embaixada do Brasil no Peru
Lima

Sergio Weguelin Vieira
Head of Capital Markets Department
BNDES

Canada

Gouverneur suppléant temporaire

James Melanson
Directeur, Institutions financières internationales
ACDI

Conseillers

Karen Garner
Senior Policy Officer
Economic Relations with Developing Countries

Denis Marcheterre
Senior Program Manager IDB
CIDA

Guillermo Rishchynski
Vice-président
ACDI

Chili

Gouverneur

Nicolás Eyzaguirre Guzmán
Ministro de Hacienda

Gouverneurs suppléants temporaires

Mario Marcel
Director de Presupuestos
Ministerio de Hacienda

Luis Escobar
Coordinador de Organismos Internacionales
Ministerio de Hacienda

Bernardita Piedrabuena
Coordinadora Área Macroeconómica
Ministerio de Hacienda

Conseillers

Pamela Albornoz
Asesora de Prensa del Ministro
Ministerio de Hacienda

Pedro P. Auger
Consejero Principal
Oficina del Director Ejecutivo
Banco Interamericano de Desarrollo

José de Gregorio
Vicepresidente
Banco Central de Chile

Amelia Huerta
Ministerio de Hacienda

Guillermo Le Fort
Director Ejecutivo
Fondo Monetario Internacional

Juan Pablo Lira
Embajador de Chile en el Perú
Lima

Karen Poniachik Pollak
Vicepresidenta Ejecutiva
Comité de Inversiones Extranjeras
Ministerio del Interior

Germán Quintana
Director Ejecutivo
Banco Interamericano de Desarrollo

Heinz Rudolph
Director, Mercado de Capitales
Ministerio de Hacienda

Cristián Salinas
Gerente, Inversiones Internacionales
Banco Central de Chile

Enrique Soler
Ministro Consejero Económico
Embajada de Chile en el Perú
Lima

Kathleen Uribe
Asesora de Relaciones Internacionales
Banco Central de Chile

Colombie

Gouverneur

Alberto Carrasquilla Barrera
Ministro de Hacienda y Crédito Público

Gouverneur suppléant

Santiago Montenegro
Director
Departamento Nacional de Planeación

Gouverneurs suppléants temporaires

Salomón Kalmanovitz
Codirector, Junta Directiva
Banco de la República

Fernando Tenjo Galarza
Codirector, Junta Directiva
Banco de la República

María Inés Agudelo Valencia
Viceministra Técnica de Hacienda
Ministerio de Hacienda y Crédito Público

Carlos Alberto Rodríguez
Director General de Crédito Público
Ministerio de Hacienda y Crédito Público

Roberto Steiner
Director Ejecutivo Alterno por Colombia
Fondo Monetario Internacional

Conseillers

Clara Elena Beltrán Parra
Bogotá

Jorge Castellanos
Presidente
Bancafe

Iván Duque
Consejero
Oficina del Director Ejecutivo
Banco Interamericano de Desarrollo

Luis Guillermo Echeverri
Director Ejecutivo
Banco Interamericano de Desarrollo

Héctor José Quintero Arredondo
Embajador de Colombia en el Perú
Lima

Claudia Rodríguez
Directora ante el BCIE
Lima

Costa Rica

Gouverneur

Alberto Dent
Ministro de Hacienda
Gouverneur suppléant

Francisco de Paula Gutiérrez
Presidente Ejecutivo
Banco Central de Costa Rica

Gouverneurs suppléants temporaires

Gilberto Barrantes
Ministro de Economía, Industria
y Comercio

Roy González Rojas
Viceministro de Hacienda
Ministerio de Hacienda

Mario Riggioni Álvarez
Jefe de Gabinete
Ministerio de Hacienda

Croatie

Gouverneur suppléant temporaire

Boris Maruna
Croatian Ambassador to Chile
Santiago

El Salvador

Gouverneur

Juan José Daboub
Secretario Técnico de la Presidencia y
Ministro de Hacienda
Secretaría Técnica de la Presidencia

Gouverneur suppléant

Luz María de Portillo
Presidenta
Banco Central de Reserva de El Salvador

Conseillers

Roger Alfaro
Director de Negocios
Banco Multisectorial de Inversiones

Nicola Angelucci
Presidente
Banco Multisectorial de Inversiones

Nelly Lacayo-Anderson
Consejera Principal

Oficina del Director Ejecutivo
Banco Interamericano de Desarrollo

Équateur Ministerio de Economía y Hacienda

Gouverneur

Mauricio Pozo
Ministro de Economía y Finanzas
Ministerio de Finanzas

Gouverneur suppléant

Gilberto Pazmiño
Subsecretario General de Finanzas
Ministerio de Finanzas

Gouverneur suppléant temporaire

Mauricio Yépez Najas
Ministro de Economía y Finanzas

Conseillers

Leopoldo Baez
Gerente General
Banco Central del Ecuador

Ramiro Crespo
Presidente
Analytica Securities Casa de Valores

Ramiro Galarza
Banco Central del Ecuador

Alejandro Maldonado
Superintendente de Bancos

Espagne

Gouverneur

Rodrigo de Rato y Figaredo
Ministro de Economía y Vicepresidente Primero

Gouverneurs suppléants temporaires

Alberto Nadal Belda
Secretario General de Comercio Exterior
Ministerio de Economía

Beatriz Viana Miguel
Directora
Gabinete del Vicepresidente Primero
Ministerio de Economía

Ramón Guzmán
Director General
Financiación Internacional

Ángel Martín Acebes
Subdirector General
Instituciones Financieras Multilaterales
Ministerio de Economía

Ángel Torres Torres
Subdirector General
Instituciones Financieras Multilaterales
Ministerio de Economía

Carlos Díaz Valcarcel
Embajador de España en el Perú
Lima

Bernardo Hernández San Juan
Consejero Económico y Comercial de
España en Lima

Conseillers

Enrique Alberola
Responsable de la Unidad de Economías
Latinoamericanas
Banco de España

Ana de Vicente
Responsable de Fondos Fiduciarios
SG Instituciones Financieras
Internacionales

José Viñals
Director General de Asuntos
Internacionales
Banco de España

États-Unis

Gouverneurs suppléants temporaires

Randal Quarles
Assistant Secretary
International Affairs
Department of the Treasury

Nancy Lee
Deputy Assistant Secretary
Western Hemisphere and Eurasia
Department of the Treasury

Mark Jaskowiak
Director
Office of Multilateral Development Banks
Department of the Treasury

Ramin Toloui
Director
Office of Western Hemisphere
Department of the Treasury

Javier Fernández González
Jefe de Comunicaciones
Ministerio de Economía

Federico Ferrer
Director General
Departamento Internacional
Instituto de Crédito Oficial

José Gasset
Presidente
COFIDES

Luis Maldonado
Asesor del Ministro de Economía
Ministerio de Economía

Paloma Ruiz-Esteller
Directora
Ministerio de Economía

Mercedes Sánchez P.
Jefa de Gabinete
AECI - Ministerio de Asuntos Exteriores

Rafael Soriano
Subdirector General
AECI - Ministerio de Asuntos Exteriores

Carrie McKellogg
IDB Desk Officer
Department of the Treasury

Gianluca Signorelli
Peru Desk Officer
Department of the Treasury

Mathew Haarsager
Financial Attaché
United States Embassy in Argentina
Buenos Aires

Kerri Dizoglio
Financial Economist
Office of Development Finance
Department of State

Salvador Enríquez
Financial Economist
Office of Economic Policy
Department of State

Conseillers

Terrence Checki
Executive Vice-President
Federal Reserve Bank of New York

Heidi Cruz
Director
Office of Latin America and the Caribbean
Department of the Treasury

Skip Fischer
Senior Professional Staff Member
Committee on Banking, Housing and
Urban Affairs
U.S. Senate

José A. Fourquet
Executive Director
Inter-American Development Bank

Salvatore Fratto
Deputy Assistant Secretary
Public Affairs
Department of the Treasury

Gene Harris
Director
U.S. Commercial Liaison
Department of Commerce

Ivy Melinda Kosmides
Counselor
Office of the Executive Director
Inter-American Development Bank

Nilmini G. Rubin
Professional Staff Member
Committee on Foreign Relations
U.S. Senate

Jonathan R. Scharfen
Chief Counsel
Committee on International Relations
U.S. House of Representatives

Christopher Schons
Legislative Assistant
U.S. House of Representatives

Jennifer Simon
Professional Staff Member
Committee on Foreign Relations
U.S. Senate

Manuel Solbes
Director Comercial y de Desarrollo
Corporativo
COFIDES

Timothy Stater
Economic Counselor
United States Embassy in Peru
Lima

J. Curtis Strubel
United States Ambassador to Peru

David Lippeatt
Deputy Economic Counselor
United States Embassy in Peru
Lima

Sarah Lockart
Advisor, Legislative Affairs
Department of the Treasury

Barbara Matthews
Senior Counsel, International
Committee on Financial Services
U.S. House of Representatives

David Merkel
Deputy Assistant Secretary
Legislative Affairs
Department of the Treasury

Héctor Morales
Alternate Executive Director
Inter-American Development Bank

Allen Rodríguez
Senior Counselor
Office of the Executive Director
Inter-American Development Bank

Lima

Jonathan Webster
Economic Counselor
United States Embassy in Peru
Lima

Barbara White
Associate Director
U.S. Commercial Liaison
Department of Commerce

Finlande

Gouverneurs suppléants temporaires

Pasi Hellman
Director
Ministry for Foreign Affairs

Anne Lammila
Director
Ministry of Foreign Affairs

Conseillers

Gustavo Benza
Finnish Embassy in Peru
Lima
Kari Jantunen

Counsellor
Ministry for Foreign Affairs

Inka Korhonen
Attaché
Finnish Embassy in Peru
Lima

Kimmo Pulkkinen
Finnish Ambassador to Peru
Lima

France

Gouverneurs suppléants temporaires

Ramon Fernandez
Sous-directeur, Dette
Développement et marchés émergents
Direction du Trésor

Sylvie Ravalet
Adjointe au chef de Bureau F3
Aide au développement
Institutions multilatérales de développement
Direction du Trésor

Stéphanie Gaudemet
Adjointe au chef de Bureau F4
Pays émergents et autres pays en
développement ou en transition
Direction du Trésor

René Ghesquière
Chef des services économiques pour
l'Amérique centrale et les Caraïbes
Ambassade de France au Mexique
Mexico

Patrick Berger
Chef des services économiques au Brésil
Ambassade de France au Brésil
Brasilia

Stéphane Latouche
Conseiller financier
Mission économique et financière
du Mexique

Jean-Paul Angelier
Ambassadeur de France au Pérou
Lima

Nathalie Coppinger
Chef des services économiques du Cône sud
Ambassade de France en Argentine
Buenos Aires

Conseillers

Roger Belbenoît
Conseiller financier

Mission économique et financière de Brasilia
Ambassade de France au Brésil

Henry de Cazotte
Directeur des opérations
Agence Française de Développement

Alexis Loyer
Conseiller financier
Mission économique et financière de l'Argentine
Ambassade de France en Argentine
Buenos Aires

Pierre Mazzoni
Chef de Bureau au service de la stratégie, des moyens et de l'évaluation
Ministère des affaires étrangères

Maurice Pulvérail
Conseiller économique et commercial
Mission économique et financière de Lima
Ambassade de France au Pérou

Guatemala

Gouverneur

María Antonieta de Bonilla
Ministra de Finanzas Públicas

Gouverneur suppléant

Lizardo Sosa
Presidente
Banco de Guatemala

Conseillers

José Alfredo Blanco
Gerente Económico
Banco de Guatemala

Jorge del Cid
Chief
International Reserves Management Section
Banco de Guatemala

Patricia C. Espinoza de Lemus
Directora de Crédito Público

Sergio Recinos
Asesor
Ministerio de Finanzas Públicas

Guyana

Gouverneur suppléant temporaire

Clyde Roopchand
Chief Planning Officer
Ministry of Finance

Haïti

Gouverneur

Henri Bazin
Ministre de l'Économie et des finances

Gouverneur suppléant

Roland Pierre
Ministre de la Planification et de la coopération externe

Honduras

Gouverneur

José Arturo Alvarado Sánchez
Ministro de Finanzas

Gouverneur suppléant

María Elena Mondragón de Villar
Presidenta
Banco Central de Honduras

Conseillère

Sandra Midence
Directora Ejecutiva Suplente
Banco Interamericano de Desarrollo

Israël

Gouverneur suppléant

Dan Catarivas
Deputy Director General
International Relations Division
Ministry of Finance

Gouverneur suppléant temporaire

Avner Halevi
Head, International Affairs
Bank of Israel

Conseiller

Ori Noy
Ambassador

Italie

Gouverneurs suppléants temporaires

Augusto Zodda
Director General for General Affairs
Ministry of Economy and Finance

Giorgio Leccesi
Executive Director
Inter-American Development Bank

Giuseppe Cipollone
Senior Advisor
Office of the Executive Director
International Monetary Fund

Conseiller

Marco Committeri
Deputy Director, International Relations
Banca d'Italia

Jamaïque

Gouverneurs suppléants temporaires

Deika Morrison
Minister of State
Ministry of Finance and Planning

Locksley Smith
Technical Advisor
Office of the Minister of Finance
and Planning

Japon

Gouverneur

Yuji Yamamoto
Senior Vice Minister of Finance

Gouverneurs suppléants temporaires

Kiyoshi Kodera
Senior Deputy Director-General
International Bureau
Ministry of Finance

Hidehiro Osuga
Deputy Director
Ministry of Finance
Kenzo Yamamoto
General Manager for the Americas
Bank of Japan

Conseillers

Hiroyuki Abe
Section Chief
Ministry of Finance

Yukiko Harimoto
Ministry of Foreign Affairs

Takashi Horikawa
Official
Office of the Vice Minister
for International Affairs
Ministry of Finance

Kaoru Ikeda
Interpreter

Keiichi Inamine
Governor of Okinawa

Tetsuo Kabe
Counselor
Japanese Embassy in the United States
Washington

Koji Kawamura
Third Secretary
Japanese Embassy in Peru
Lima

Taijiro Kimura
First Secretary
Japanese Embassy in Peru
Lima

Nobuo Kobayashi
Third Secretary
Japanese Embassy in Peru
Lima

Yoshihiro Masuda
Second Secretary
Japanese Embassy in Peru
Lima

Takashi Miura
Section Chief
Office of the Vice Minister
for International Affairs
Ministry of Finance

Yoshihiro Miwa

First Secretary
Japanese Embassy in Peru
Ken Miyazato
Section Chief
Okinawa Secretariat

Yukako Mizunuma
Staff
Tokyo

Kenji Mori
First Secretary
Japanese Embassy in Peru
Lima

Nobuyoshi Muroga
First Secretary
Japanese Embassy in Peru
Lima

Tomoo Nagao
Second Secretary
Japanese Embassy in Peru
Lima

Rie Nagase
Official
Japanese Embassy in Peru
Lima

Ko Narai
Deputy Director
Office of the Vice Minister for
International Affairs
Ministry of Finance

Yubun Narita
Ambassador

Hideki Nonoguchi
Deputy Director
Planning and Coordination Division
International Department
Bank of Japan

Takeshi Okano
First Secretary
Japanese Embassy in Peru
Lima

Toshimitsu Saiuchi
Deputy Director
Ministry of Finance
Tokyo

Kazushi Sato
Alternate Deputy Secretary General
Okinawa Secretariat

Kiyoshi Tanahashi
Official
Lima

Japanese Embassy in Peru
Lima
Hayato Tanaka
Section Chief
Office of the Vice Minister
for International Affairs
Ministry of Finance

Tomohiro Tanno
Third Secretary
Japanese Embassy in Peru
Lima

Naoko Tokumoto
Third Secretary
Japanese Embassy in Peru
Lima

Taichi Tsunoda
Researcher
Japanese Embassy in Peru
Lima

Yoshiki Usuki
Personal Secretary to the Senior
Vice Minister of Finance

Toshio Watanabe
Minister
Japanese Embassy in Peru
Lima

Fusaichi Yachi
First Secretary
Japanese Embassy in Peru
Lima

Mexique

Gouverneur

Francisco Gil Díaz
Secretario de Hacienda y Crédito Público

Gouverneur suppléant

Alonso García Tames
Subsecretario de Hacienda y Crédito
Público

Gouverneurs suppléants temporaires

Andrés Conesa Labastida
Titular de la Unidad de Crédito Público
Secretaría de Hacienda y Crédito Público

Ricardo Villanueva
Embajador de México en el Perú

Lima

José Sidaoui
Subgobernador
Banco de México

Héctor F. Reyes Retana Dahl
Director General
Banco Nacional de Comercio Exterior

Luis Pazos
Director General
Banco Nacional de Obras y Servicios Públicos

Ricardo Sánchez Baker
Director General Adjunto de Deuda Pública
Secretaría de Hacienda y Crédito Público

José Alfredo Galván
Agregado de Prensa
Embajada de México en el Perú
Lima

Conseillers

Verónica Baranda
Subdirectora de Planeación y Programación
Banco Nacional de Obras y Servicios Públicos

Antonio Castaño Leal
Director General Adjunto de Captación y Coordinación de Crédito Externo
Secretaría de Hacienda y Crédito Público

Irene Espinosa
Consejera Principal
Oficina del Director Ejecutivo
Banco Interamericano de Desarrollo

Agustín García-López
Director Ejecutivo
Banco Interamericano de Desarrollo

Timoteo Harris
Director de Financiamientos Internacionales
NAFIN, S.N.C.

Mario Laborin
Director General
NAFIN, S.N.C.

Sergio Lozoya
Consejero
Oficina del Director Ejecutivo
Banco Interamericano de Desarrollo

Federico Patiño
Director General Adjunto
NAFIN, S.N.C.

Salvador Rojas Aburto
Director General Adjunto de Finanzas
Banco Nacional de Comercio Exterior

Alejandro Werner Wainfeld
Titular, Unidad de Planeación Económica de la Hacienda Pública
Subsecretaría de Hacienda y Crédito Público

Nicaragua

Gouverneur

Norman José Caldera
Ministro de Relaciones Exteriores
Ministerio de Hacienda y Crédito Público

Gouverneur suppléant

Eduardo Montealegre
Ministro de Hacienda y Crédito Público
Ministerio de Hacienda y Crédito Público

Gouverneurs suppléants temporaires

Salvador José Sacasa Cisne
Asesor Económico
Ministerio de Relaciones Exteriores

Mario Alonso
Presidente Ejecutivo
Banco Central de Nicaragua

Eduardo Luis Montiel
Ministro de Hacienda y Crédito Público

Conseillers

Carlos Amador
Managua

Raúl Amador
Presidente
INVERCASA

Arturo Arana Ubieta
Senior Vice President
Banco de la Producción, S.A.

Roberto Arguello
CEO Advisor

Julio David Cárdenas Robleto

Asesor
Ramiro N. Ortíz G.
Director Regional
Banco de la Producción, S.A.

Ramiro Ortíz Mayorga
Presidente de la Junta Directiva
BANPRO

Luis Alberto Rivas
Gerente General
Banco de la Producción, S.A.

Gilberto J. Serrano
Grupo LaFise

Roberto Zamora
Presidente
Banco de Crédito Centroamericano

Norvège

Gouverneur

Olav Kjorven
State Secretary, Deputy Minister of
International Development
Ministry of Foreign Affairs

Gouverneur suppléant

Nils Haugstveit
Director General
Department for Global Issues
Ministry of Foreign Affairs

Gouverneur suppléant temporaire

Ingvild Belle
Counsellor
Ministry of Foreign Affairs

Conseillers

Hege Araldsen
Ministry of Foreign Affairs

Ola Brevik
Ministry of Foreign Affairs

Panama

Gouverneur

Norberto Delgado Durán
Ministro de Economía y Finanzas

Gouverneur suppléant temporaire

Aracelly Méndez
Directora de Crédito Público
Ministerio de Economía y Finanzas

Conseillers

Peter Allen
Asesor Económico
Ministerio de Economía y Finanzas

Gustavo Chellew Schroeder
Asesor del Ministro
Ministerio de Economía y Finanzas

Domingo Latorraca M.
Asesor Económico del Ministro
Ministerio de Economía

Eduardo Linares
Director Ejecutivo Suplente
Banco Interamericano de Desarrollo

Paraguay

Gouverneur

Dionisio Borda
Ministro de Hacienda

Gouverneur suppléant

José Ernesto Büttner
Viceministro de Economía e Integración

Conseillers

Manuel Caballero
Asesor Financiero-Gabinete

Víctor Casartelli
Consejero
Embajada del Paraguay en el Perú
Lima

Orlando Ferreira Caballero
Consejero Principal
Oficina del Director Ejecutivo
Banco Interamericano de Desarrollo

Ángel Gabriel González
Presidente
Banco Central del Paraguay

Francisco Ogura Kono
Director
Dirección de Política de Endeudamiento
Ministerio de Hacienda

Emilio Ortíz Trepowsky
Gerente de Estudios Económicos
Banco Central del Paraguay

Germán H. Rojas I.
Presidente
Banco Nacional de Fomento

Julia Velilla Laconich
Embajadora del Paraguay en el Perú
Lima

Pays-Bas

Gouverneurs suppléants temporaires

Gerard Steeghs
Deputy Director
United Nations and International Financial Institutions Directorate
Ministry of Foreign Affairs

Jos Schellaars
Deputy Director
Western Hemisphere Department
Ministry of Foreign Affairs

Paul W. A. Schellekens
Dutch Ambassador to Peru
Lima

Conseiller

Mark Bezemer
Policy Advisor
International Financial Relations Department
Ministry of Finance

Pérou

Gouverneur

Pedro Pablo Kuczynski
Ministro de Economía y Finanzas

Gouverneur suppléant

Javier Silva Ruete
Presidente
Banco Central de Reserva

Gouverneurs suppléants temporaires

Fernando Zavala
Viceministro de Economía
Ministerio de Economía y Finanzas

Kurt Burneo Farfán
Viceministro de Hacienda
Ministerio de Economía y Finanzas

Waldo Mendoza B.
Director General
Asuntos Económicos y Sociales

Félix Jiménez
Director General de Crédito Público
Ministerio de Economía y Finanzas

Renzo Rossini
Gerente General
Banco Central de Reserva

Edgar L. Zamalloa
Asesor
Ministerio de Economía y Finanzas

Conseillers

Aída Amézaga
Superintendenta
Superintendencia de Bienes Nacionales

María Cecilia Blume Cilloniz
Jefa
Gabinete de Asesores

Roxana Córdova
Secretaria General
Ministerio de Economía y Finanzas

Rene Cornejo
Secretario Ejecutivo
PROINVERSIÓN

Carlos Giesecke
Director General de Programación Multianual del Sector Público

Nahil Hirsh
Superintendenta
SUNAT

Juan José Marthans L.
Superintendente
SBS

Andrés Montoya
Asesor
Ministerio de Economía y Finanzas

Juan José Neyra
Consejero Principal
Oficina del Director Ejecutivo
Banco Interamericano de Desarrollo

Carlos Pereyra
Asesor Senior del Director Ejecutivo
Fondo Monetario Internacional

Jaime A. Pinto Tabini
Director Ejecutivo Suplente
Banco Interamericano de Desarrollo

Iván Rivera
Asesor Senior del Director Ejecutivo
Banco Mundial

María del Carmen Rivera
Jefa
Coordinación de Préstamos Sectoriales
Ministerio de Economía

Daniel Schydlowsky
Presidente
COFIDE

Nelson E. Shack Yalta
Director General
Dirección Nacional de Presupuesto

Dominga Sota
Asesora
Ministerio de Economía y Finanzas

José Miguel Ugarte
Asesor
Ministerio de Economía y Finanzas

Portugal

Gouverneurs suppléants temporaires

José Moreno
Subdirector Geral de Assuntos
Europeus e Relações Internacionais
Ministério das Finanças

Maria Manuela Ferreira Simões
Head, Division for Multilateral Affairs
Ministry of Finance

République dominicaine

Gouverneur suppléant

Carlos Despradel
Secretario Técnico de la Presidencia

Gouverneur suppléant temporaire

Apolinar Veloz
Gerente Técnico
Banco Central de la República Dominicana

Conseillers

J. Julio Cross F.
Superintendente de Bancos

Julio Estrella
Asesor Económico
Secretariado Técnico

Héctor J. Santos
Director Ejecutivo Suplente
Banco Interamericano de Desarrollo

José Luis Suárez
Asesor del Gobernador
Banco Central de la República Dominicana

Royaume-Uni

Gouverneur suppléant

Gareth Thomas
Parliamentary Under-Secretary of State
for International Development

Gouverneurs suppléants temporaires

Richard Teuten
Head of Latin America Department
Department for International Development

Ian Brooks
Manager for the Regional Development
Banks
Department for International Development

Conseillers

Alison Cochrane
Private Secretary to PUSS
Department for International Development

Marfil Francke
Social Development Advisor
DFID Peru
Lima

Stephen Kidd
Social Development Adviser
Latin America Department
Department for International Development

Mark Lewis
Representative
DFID Peru
Lima

Stewart Mills
Alternate Executive Director
Inter-American Development Bank

Carlos Santiso
Governance Adviser
DFID Peru
Lima

Víctor Zamora
Social Sectors Adviser
DFID Peru
Lima

Slovénie

Gouverneur suppléant

Irena Sodin
State Under-Secretary
Ministry of Finance

Suède

Gouverneurs suppléants temporaires

Arne Rodin
Swedish Ambassador to Chile
Santiago

Hannah Brogren
Desk Officer
Ministry for Foreign Affairs

Conseiller

Stefan Sandberg
Consul-General in Peru

Suisse

Gouverneur

Oscar Knapp
Ambassador, Delegate of the Swiss Government for Trade Agreements
State Secretariat for Economic Affairs

Gouverneur suppléant

Peter Bischof
Head of Latin America Division
Federal Department of Foreign Affairs

Gouverneurs suppléants temporaires

Alois Rafael Steiger
Swiss Agency for Development and Cooperation

Anslem London

Roy Suter
Senior Economist
Multilateral Financial Institutions
State Secretariat for Economic Affairs

Surinam

Gouverneur

Humphrey Stanley Hildenberg
Minister of Finance

Gouverneur suppléant temporaire

André E. Telting
Governor
Central Bank of Suriname

Conseillers

Georgetine Tjalim
Economic Affairs Department
Ministry of Finance

Erick Vaseur
Head, Research and Documentation Department
Central Bank of Suriname

Trinité-et-Tobago

Gouverneur

Camille R. Robinson-Regis, M.P.
Minister of Planning and Development

Gouverneur suppléant

Victoria Méndez-Charles
Permanent Secretary
Ministry of Planning and Development

Conseillers

Patricia Lee Browne
Acting Director
Project Planning and Reconstruction Division
Ministry of Planning and Development

Amoy Chang Fong
Deputy Governor
Central Bank of Trinidad and Tobago

Walda Dottin-Matthew
Advisor to the Minister

Secretary for Finance and Planning

Tobago House of Assembly

Uruguay

Gouverneur

Isaac Alfie
Ministro de Economía y Finanzas

Gouverneurs suppléants temporaires

Julio de Brun
Presidente
Banco Central del Uruguay

Daniel Cairo Vila
Presidente
Banco de la República Oriental
del Uruguay

Milka Barbato
Vicepresidente
Banco de la República Oriental
del Uruguay

Fernando González Márquez
Director General
Ministerio de Economía y Finanzas

Fernando Scelza
Ministerio de Economía y Finanzas

Conseillers

Horacio Bafico
Ministerio de Economía y Finanzas

Aureliano Berro
Secretario General
Banco Central del Uruguay

Umberto Della Mea
Gerente de División Política
Económica
Banco Central del Uruguay

Ariel Fernández Cova
Gerente
División Operaciones Internacionales
Banco Central del Uruguay

Juan E. Notaro Fraga
Director Ejecutivo Suplente
Banco Interamericano de Desarrollo

Carlos Steneri
Representante Financiero del Uruguay

Venezuela

Gouverneur

Tobías Nóbrega Suárez
Ministro de Finanzas

Gouverneur suppléant

Jorge Giordani
Caracas

Gouverneurs suppléants temporaires

Diego Luis Castellanos
Presidente
Banco Central de Venezuela

Mary Dager
Gerente de Relaciones Internacionales
Banco Central de Venezuela

Conseillers

William Castillo
Director de Secretaría
Ministerio de Finanzas

Luis Dávila
Caracas

Alejandro Dopazo
Director General de Finanzas Públicas
Ministerio de Finanzas

Rafael Eduardo Isea
Consejero
Oficina del Director Ejecutivo
Banco Interamericano de Desarrollo

Alí Lenín Aguilera
Caracas

Fidel Ramos
Consejero
Oficina del Director Ejecutivo
Banco Interamericano de Desarrollo

José Alejandro Rojas Ramírez
Director Ejecutivo
Banco Interamericano de Desarrollo

Allemagne, Belgique, Israël, Italie, Pays-Bas et Suisse

Michaela Zintl
Paolo Cappellacci
Lukas Siegenthaler
Guenia De Mayo
Pieter Moorrees

Argentine et Haïti

Eugenio Díaz-Bonilla
Martín Bès
Ericq Pierre
Miriam Centurion

Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, France, Norvège et Suède

Michel Planque
Paal Aavatsmark
Marta Blanco
Christina Wedekull
Karla Schestauber

Bahamas, Barbade, Guyana, Jamaïque et Trinité-et-Tobago

Luis Alberto Rodríguez
Havelock Brewster
Joanne E. Riley
Maureen Vernon
Talmon Brice

Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua

José Carlos Castañeda
Sandra Regina Midence
Nelly Lacayo-Anderson
Raúl Barrios
Alberto Franco Mejía

Bolivie, Paraguay et Uruguay

Juan E. Notaro Fraga
Jorge Crespo-Velasco
Orlando Ferreira Caballero
Ignacio Corlazzoli

Brésil et Surinam

Martus Rodrigues Tavares
José Frederico Álvares
Jorge M. Leandro
Selma Pantel

Canada

Charles P. Bassett
Alan F. Gill
François Lafond
Jonathan Caldicott

Chili et Équateur

Germán Quintana
Víctor M. Acosta
Pedro P. Auger
Marco Varea

Colombie et Pérou

Luis Guillermo Echeverri
Jaime A. Pinto Tabini
Iván Duque
Juan José Neyra

Croatie, Japon, Portugal, Royaume-Uni et Slovénie

Yoshihisa Ueda
Toshitake Kurosawa
Stewart Mills
Andrej Kavcic
Takara Teranishi

États-Unis d'Amérique

José A. Fourquet
Héctor E. Morales
Allen Rodríguez
Ivy Melinda Kosmides

Mexique et République dominicaine

Agustín García-López
Héctor Santos
Irene Espinosa
Sergio Lozoya

Panama et Venezuela

José Alejandro Rojas
Eduardo E. Linares
Rafael Eduardo Isea
Fidel Ramos

Allemagne, Autriche, Belgique, Italie et Pays-Bas

Paolo Cappellacci
Pieter Moorrees

Argentine et Haïti

Eugenio Díaz-Bonilla
Martín Bès

Bahamas, Barbade, Guyana, Jamaïque et Trinité-et-Tobago

Luis A. Rodríguez
Havelock Brewster

Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua

José Carlos Castañeda
Sandra Regina Midence

Bolivie, Paraguay et Uruguay

Orlando Ferreira Caballero
Juan E. Notaro Fraga

Brésil et Surinam

Martus Rodrigues Tavares
José Frederico Álvares

Chili et Colombie

Germán Quintana
Luis Guillermo Echeverri

Danemark, Finlande, France, Norvège, Suède et Suisse

Christina Wedekull
Lukas Siegenthaler

Équateur et Pérou

Jaime A. Pinto Tabini
Víctor M. Acosta

Espagne, Israël, Japon et Portugal

Marta Blanco
Miguel Empis

États-Unis d'Amérique

José A. Fourquet
Héctor E. Morales

Mexique et République dominicaine

Agustín García-López
Héctor Santos

Panama et Venezuela

José Alejandro Rojas
Eduardo E. Linares

Chine, République Populaire de

Xinrong Fu
Deputy Director
Ministry of Foreign Affairs

Feng Jiang
Chief Representative
PBC's Representative Office for the Americas

Chengyue Jiao
Deputy Director
People's Bank of China

Qi Jin
Director General
People's Bank of China

Chao Li
Deputy Director-General
People's Bank of China

Xiaochuan Zhou
Governor

Chine, Taipei

Jih-Cherng (Alex) Ho
Director of Economic Division
Taipei Economic and Cultural Office in Peru

Yen-Chu Hsiang
Representative
Taipei Economic and Cultural Office in Peru

Tien-Mu Huang
Deputy Director General
Bureau of Monetary Affairs
Ministry of Finance

Chih-Chiang Lee

Sun-Yuan Lin
Assistant Director General
Central Bank of China

Tzu-Pao Yang
Secretary General
International Cooperation and Development Fund

Corée

Kwang-Hae Choi
Director
International Financial Institution Division
Ministry of Finance and Economy

Jin-Ho Chung
Korean Ambassador to Peru

Kwang-Won Chung
Deputy Director General
International Relations Office
Bank of Korea

Seong Hoa Hong
Korean Embassy in the United States

Weon Kyong Jo
Senior Deputy Director
International Financial Institution Division
Ministry of Finance and Economy

Yung-Joon Jo
First Secretary
Korean Embassy in Peru

Gwang-Lim Kim
Vice-Minister
Ministry of Finance and Economy

Soon-Tae Kim
Director
Latin American and Caribbean Regional Cooperation Division
Ministry of Finance and Economy

Yo-Suk Kim
Consul
Korean Embassy in Peru

Sang-Won Kwon
Assistant Director
International Financial Institution Division
Ministry of Finance and Economy

Hyun-Joo Lee
Deputy Director
International Financial Institution Division
Ministry of Finance and Economy

Ji-Eun Yu
Deputy Chief of Mission
Korean Embassy in Peru

Russie

Anatoly Kuznetsov
Russian Embassy in Peru

Yuri Lezgintsev
Second Secretary
Russian Embassy in Peru

Agence interaméricaine pour la coopération et le développement

Sheila Donovan
Director
Development Program Department

Christy MacVaugh

L. Ronald Scheman
Director General

Association latino-américaine d'institutions financières de développement (ALIDE)

Rommel Acevedo
Secretario General

Roberto Andrade Laya
Jefe
Programa de Administración y Control Financiero

Romy Calderón Alcas
Jefe, Programa de Estudios Económicos e Información

Roberto D'Onofrio Galliani
Coordinador
Oficina de Cooperación Financiera Internacional

Jorge Montesinos
Jefe, Programa de Capacitación y Cooperación

Javier Rodríguez
Jefe, Programa de Asistencia Técnica

César Rodríguez Batlle
Presidente del Consejo Consultivo

Eduardo Vásquez
Jefe de Relaciones Institucionales

Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE)

Harry Brautigam
Executive President

Arnaldo Pasquier
Executive Director for Nicaragua

Roberto Pereira
Head, International Finance Department

Nick Rischbieth
Chief Financial Officer

Alfredo Skinner-Klée
Executive Director for Guatemala

Banque de développement des Caraïbes (BDC)

Compton Bourne
President

Desmond Brunton
Vice-President, Operations

Banque de développement du Conseil de l'Europe

Raphaël Alomar
Governor

Nunzio Guglielmino
Vice-Governor Delegate

Banque européenne d'investissement

Susan Antz
Loan Officer

Alberto Barragán
Head of Division - Latin America

Francisco de Paula Coelho
Director
Departamento América Latina y Asia

Isabel Martín Castellá
Vice-President and Member of the Management Committee

Banque internationale d'investissement

Mikhail Ermolov
Board Counsellor

Mikhail Sarafanov
Chairman

Banque latino-américaine d'exportations

Rubens Amaral
Primer Vicepresidente Ejecutivo Comercial

Jorge Brauniger
Representante por Brasil y Chile

José Castañeda
Director

Julio Drot de Gourville
Representante por Argentina, Paraguay y Uruguay

Christopher Hesketh
Tesorero

Rafael Luck
Vicepresidente
Área Comercial

Jaime Rivera
Presidente Ejecutivo

Banque mondiale

Ana María Angulo
Program Assistant

Jorge Luis Archimbaud
Country Officer
Lima

Ana María Arteaga
Executive Assistant

Oscar A. Avalle
Senior Operations Officer

Ileana Boza
Regional Manager

Mark Cackler
Manager
Agriculture and Rural Development

Kevin Cleaver
Director
Agriculture and Rural Development

Roberto Dañino
Senior Vice-President and General Counsel

David de Ferranti
Vice-President

Maria Donoso Clark
Sector Leader

Marcelo Giugale
Country Director

Engilbert Gudmundsson
Partnership Coordinator

Isabel Guerrero
Country Director

Motomichi Ikawa
Executive Vice-President

Ian Johnson
Vice-President
Environmentally and Socially Sustainable Development

Per Kurowski
Executive Director
Venezuela

Ernesto May
Director
Poverty Reduction and Economic Management

Abel Mejía
Sector Manager
Environment, Latin America and Caribbean Region

Maria Nikolov
Program Assistant

José Augusto Palma
Special Assistant to the Senior Vice-President and General Counsel

Guillermo Perry Rubio
Chief Economist
Latin America and Caribbean Region

Sonia Plaza
Senior Corporate Strategy Officer

Rossana Polastri
Country Economist

Renan Poveda
Environmental Specialist

Juan Miguel Quirós Rossi
Lima

John Redwood
Director
Environmentally and Socially Sustainable Development
Latin America and Caribbean Region

Francisco Reifschneider
Director

Axel Van Trotsenburg
Country Director

Carol Yagui Uruma
Team Assistant

Ulrich Zachau
Director
Strategy and Operations, LCRVP

Banque nordique d'investissement

Erkki Karmila
Executive Vice-President

Lars-Åke Olsson
Senior Vice-President

Jón Sigurdsson
President and CEO

Johan Wallin
Senior Country Analyst

Banque des règlements internationaux (BRI)

Angus Butler
Deputy Chief Representative
Office for the Americas

André Icard
Deputy General Manager

Agustín Villar
Senior Economist

Centre d'études monétaires latino-américaines (CEMLA)

Kenneth Coates
Director-General

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)

Alicia Bárcena
Secretaria Ejecutiva Adjunta

María Elisa Bernal
Asistente Especial

Rebeca Grynspan
Directora de la Sede Subregional en México

José Luis Machinea
Secretario Ejecutivo

Commission européenne

Gloria Álvarez
Agente de Comunicación y Cultura en el Perú

Giovanni Bonfiglio

Alain Bothorel
Consejero Económico en el Perú

Manuel de Rivera Lamo
Sección Cooperación en el Perú

Mendel Goldstein
Embajador
Lima

Communauté andine

Alfredo Barnachea García
Director Ejecutivo

Angela Durán Figallo
Consultora

Héctor Maldonado Lira
Director General

José Ribero
Coordinador

Ximena Romero Rugel
Gerente de Proyecto

Alexis Valencia
Coordinador del Proyecto
Armonización de Políticas Macroeconómicas

Allan Wagner Tizón
Secretario General

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Osvaldo R. I. Agatiello
Programme Coordinator
South-South Trade Promotion Programme

Conseil interaméricain du commerce et de la production

Antonio Estrany y Gendre
Presidente

Conseil monétaire centraméricain

Miguel Chorro
Secretario Ejecutivo

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

Ana Teresa Sáez
Programme Manager

Fédération ibéro-américaine d'associations financières (FIBAFIN)

Rosa María Gelpi
Consejera

Norberto Juan Giudice
Secretario Ejecutivo

Carlos Alberto Heisecke
Secretario General

Marta Cristina Lasso R.
Presidenta

Luis Fernando López Roca
Presidente

Ricardo Maitsch
Vicepresidente

Alan Muñoz
Vicepresidente

Fédération latino-américaine de banques

Maricielo Glen de Tobon
Secretaria General

Robert Marcuse
Asesor

Ignacio Salvatierra
Presidente

Fonds international pour le développement de l'agriculture

Francisco Brzovic
Asesor Consultor
Mecanismo Mundial

Alejandro Kilpatrick
Associate Programme Manager

Raquel Peña-Montenegro
Director
Latin America and Caribbean Division

Per Ryden
Managing Director

Fonds latino-américain de réserve (FLAR)

Andrés Gamarra
Asesor General

Alfonso Machado
Director de Operaciones Financieras

Julio Velarde
Presidente Ejecutivo

Fonds monétaire international

Francisco Baker
Senior Press Officer

Agustín Carstens
Subdirector Gerente

José Fajgenbaum
Deputy Director
Western Hemisphere Department

Angela Gaviria
Press Officer

Jorge Guzmán
Representante Residente en el Perú

Eliot Kalter
Assistant Director
International Capital Markets Department

Anoop Singh
Director
Western Hemisphere Department

Teresa Ter-Minassian
Director
Fiscal Affairs

Estela Zaffaroni
Interpreter

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Ximena de la Barra
Asesora Regional
Oficina Regional para América Latina y el Caribe

Andrés Franco
Representante en el Perú

Nils Kastberg
Director Regional para América Latina y el Caribe

Manuel Tristan
Oficial de Protección
Derechos del Niño y del Adolescente

Marilú Wiegold
Oficial, Área Promoción
Derechos del Niño y del Adolescente en el Perú

Fonds nordique de développement

Jesper Andersen
Regional Manager

Jens Lund Sorensen
President

Fonds de l'OPEP pour le développement international

Said Aissi
Assistant Director-General

Suleiman Jasir Al-Herbish
Director-General

Luis E. González Rojas

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)

Jorge Ardila Vásquez
Director
Tecnología e Innovación

Joaquín Arias
Especialista Regional en Políticas y Comercio

Guillermo Grajales
Coordinador Regional Norte

Robert Landmann
Director of Strategic Partnerships and Representative in the United States

Mark Meassick
Portfolio Manager IICA/IDB

Freddy Rojas Pérez
Representante en el Perú

Evon Vogt
Deputy Director General

Nations Unies

Ad de Raad
Executive Coordinator, a.i.

José Antonio Ocampo
Under-Secretary General
Economics and Social Affairs

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

François Hurel
Chairman
OECD LEED Forum on Entrepreneurship

Organisation des États américains (OEA)

David R. Beall
Secretario Ejecutivo
Comisión Interamericana para el Control del Abuso de Drogas

Marco Bozzetto Hernández
Young Americas Business Trust
Venezuela

Consuelo Fleming
Comisión Interamericana para el Control del Abuso de Drogas

Carlos Gallegos M.
Secretario Ejecutivo
Comisión Interamericana de Puertos

Edgardo Gamarra
INDESMAR

César Gaviria
Secretario General

Irene Klinger
Secretaria Ejecutiva
Secretaría de Cumbres

Juan Fernando Londoño

Jorge López
Secretario Privado del Secretario General

Ronalth Iván Ochaeta
Director
Oficina de la SG en el Perú

Rodolfo Ramos A.
Consultor
Comisión Interamericana de Puertos

Roy L. Thomasson
Chief Executive Officer
Young Americas Business Trust

Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture

José Ignacio López Soria
Director
Oficina Regional en el Perú

Organisation internationale du Travail

Virgilio Levaggi
Especialista Regional en Integración Socioeconómica y Trabajo Decente

Daniel Martínez
Director Regional Adjunto

Mario Tueros
Especialista Principal en el Desarrollo de Microempresas y Cooperativas

Organisation météorologique mondiale (OMM)

Francisco Villalpando
Programme Manager

Organisation mondiale du commerce (OMC)

Martha Lara de Sterlini
Economic Affairs Officer
Trade and Finance Division

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Gustavo Gordillo de Anda
Subdirector General y Representante Regional para América Latina y el Caribe
Chile

Selim Mohor

Tesfai Tecle
Director

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Antonio Assefh
Director Regional en Uruguay

Organisation panaméricaine de la santé (OPS)

Daniel López-Acuña
Director of Program Management

Manuel Peña
Representative in Peru

Germán Perdomo

Hugo Prado-Monje
Area Manager, a.i.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Juan Fernando Calderón Gutiérrez
Asesor Regional en Desarrollo Urbano y Gobernabilidad

Peter Claesson
Program Coordinator
Honduras

Glenda Gallardo
Economista Principal

César Guedes-Ferreyros
Especialista de Programas para América Latina

Elena Martínez
Asistente Auxiliar y Directora Regional

Martín Santiago-Herrero
Coordinador Residente
Representante Residente en el Perú

Société andine de développement

Arnaldo Altet Arrieta
Director Adjunto en el Perú

Marcela Benavides Alfaro
Programa Andino de Competitividad en el Perú

Félix Bergel
Director

Oscar Manuel Blanco Sánchez
Consultor Asociado

Ana Mercedes Botero
Directora de Desarrollo Cultural y Comunitario

L. Enrique García
Presidente

Alejandro Gumucio
Ejecutivo Principal

Víctor Hoyos
Asesor del Presidente

Germán Jaramillo
Director Representante en el Perú

Fidel Ramiro Jaramillo B.
Vicepresidente de Estrategias de Desarrollo

Víctor Domingo Loero Nagaro
Director Adjunto
Vicepresidencia de Infraestructura
Lima

Claudia Martínez
Vicepresidenta
Desarrollo Social y Ambiental

Luis Enrique Pérez Ordóñez
Ejecutivo Principal
Vicepresidencia de Industria y Sistemas Financieros
Lima

Bernardo Requena
Director, Desarrollo Social

Bartolomé Ríos Hamann
Economista País

Hugo Sarmiento
Vicepresidente, Finanzas

Eleonora Silva
Directora, Tesorería

Antonio Sosa
Vicepresidente de Infraestructura

Peter Vonk
Vicepresidente de Banca de Inversión

Société financière internationale

Mark Alloway
Senior Manager

Wolfram Anders
Principal Investment Officer

Matthew Bauer
Senior Investment Officer

Stefania Berla
Principal Syndications Officer

Carlos Botelho
Global Information and Communications Technologies

Marcos Brujis
Manager, Business Development

Esteban Buljevich
Principal Counsel

Daniel Crisafulli
Investment Officer

Matías Eliaschev

Bonnie Galat
Principal Investment Officer

Jonathan Hakim
Director

Per Kjellerhaug
Principal Investment Officer

Paolo Martelli
Country Manager

Bernard Pasquier
Director

Marc Tristant
Investment Officer

Société interaméricaine de financement de l'infrastructure (CIFI)

Cristina Jiménez
Controller

Roldán Trujillo
General Manager

Système économique latino-américain (SELA)

Roberto Guarnieri
Secretario General

Fernando Guglielmelli
Jefe de Operaciones y Protocolo

Union interaméricaine pour le logement (UNIAPRAVI)

Gerardo M. Gonzales
Representante Residente